

ENCYCLOPÉDIE BERBÈRE

XXVII

Kairouan – Kifan Bel-Ghomari



EDISUD

ENCYCLOPÉDIE
BERBÈRE

FONDATEUR DE LA PUBLICATION
GABRIEL CAMPS †

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
SALEM CHAKER
Professeur à l'INALCO (Paris)

CONSEILLERS SCIENTIFIQUES

H. CAMPS-FABRER (Préhistoire et Technologie)
A. BOUNFOUR (Littérature)
J. DESANGES (Histoire ancienne)
C. ROUBET (Préhistoire)
M. GAST (Ethnologie)
H. CLAUDOT-HAWAD (Anthropologie sociale et culturelle)

COMITÉ DE RÉDACTION

D. ABROUS (Anthropologie)	J. LECLANT (Égypte)
M. ARKOUN (Islam)	K.G. PRASSE (Linguistique)
L. SERRA (Linguistique)	K. SLIMANI-DIRECHE (Histoire moderne et contemporaine)
S. HACHI (Préhistoire)	G. SOUVILLE (Préhistoire)
J.-M. LASSERE (Sociétés antiques)	P. TROUSSET (Antiquité romaine)
M.-J. VIGUERA-MOLINS (Al-Andalus)	

ISBN 2-85744-201-7 et 2-7449-0538-0

La loi du 11 mars 1957 n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, « que les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de ses auteurs ou de ses ayants-droit ou ayants-cause, est illicite » (alinéa 1^{er} de l'article 40). Cette représentation ou reproduction par quelque procédé que ce soit constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

© Édisud, 2005

Secrétariat : Centre de Recherche Berbère, INALCO, 2, rue de Lille, 75007 Paris

INSTITUT DE RECHERCHES ET D'ÉTUDES
SUR LE MONDE ARABE ET MUSULMAN (AIX-EN-PROVENCE)
CENTRE DE RECHERCHE BERBÈRE (INALCO-PARIS)

ENCYCLOPÉDIE BERBÈRE

XXVII
KAIROUAN - KIFAN BEL-GHOMARI

EDISUD
La Calade, 13090 Aix-en-Provence, France

K21. KAIROUAN

Kairouan, en arabe *al-Qayrawân*, toponyme d'origine persane désignant vraisemblablement le caravansérail. Ce fut la plus importante ville fondée au Maghreb par les conquérants musulmans au premier siècle de l'hégire/VII^e siècle ap. J.-C. C'est aussi une des quatre villes sacrées de l'islam. Avec sa création, les Arabes inaugurent une nouvelle politique. Désormais, ils ne se contentent plus de quelques raids pour chercher le butin, mais s'installent définitivement en Ifriqiya et érigent une base fixe et permanente à partir de laquelle il leur était possible de gérer et d'étendre leur domination.

Fondation

La consultation des sources arabes relatives à la conquête montre une certaine hésitation à s'établir dans un endroit précis. Il y a eu en effet quatre tentatives avant de se fixer définitivement à Kairouan.

- La première daterait de l'an 665 J.-C., lorsque le dirigeant Mu'awiya ibn Hudajj campe à al-Qarn situé 10 km au nord de l'actuelle Kairouan, le site est placé dans les montagnes d'al-Bâten.
- La seconde tentative est attribuée à 'Uqba, qui érigea en 670 Kairouan. Il bâtit, nous disent les textes, la mosquée, le palais et les maisons.
- En 675 'Uqba est destitué. Le calife lui reprochait la lenteur de ses conquêtes et l'insuffisance des rentrées. Un nouveau dirigeant, Abû al-Muhâjir Dinâr, est nommé. C'était un ancien affranchi très proche des Berbères. Il démolit Kairouan et s'installe à quatre milles au nord de la ville, fort probablement dans la région actuelle de Drâa al-Tammâr. Il baptisa sa nouvelle cité : Tikrawân, nom qui, de par sa consonance berbère, donne une idée sur sa politique conciliatrice.
- En 681, 'Uqba est reconduit dans ses fonctions, il réinstalle son camp de nouveau à Kairouan. Sa mort, en 683, n'a pas eu de conséquence sur la cité, puisque le Berbère Kusayla la garda comme capitale pendant cinq années. Les gouverneurs musulmans qui vont lui succéder confirmeront ce choix ; et Kairouan devient même une cité sacrée et mythique.

Comme on peut le constater, toutes les expériences urbanistiques se sont produites dans la région de Kairouan, et ce en dépit des tergiversations sur le site. À vrai dire, on ne peut comprendre ce qui pourrait être perçu comme une sorte de balbutiement sans avoir à l'esprit le contexte géopolitique de l'époque. En effet, il est utile de rappeler que la région des basses steppes tunisiennes, là où se dresse Kairouan, est la seule zone qui permettait de réaliser simultanément les trois objectifs des armées arabes :

- Il leur fallait, d'abord, contrôler les routes qui mènent du Sud-Ouest tunisien (la région de Qastîliya-Djerid et Gafsa), là où les Arabes se sont établis, vers la région de Tunis-Carthage demeurée alors sous la domination des Byzantins.
- Il leur fallait, ensuite, dominer l'accès aux passes naturelles qui mènent vers les régions de l'Ouest à travers les cols de Haidra et de Sbiba, où le danger berbère se manifeste de la façon la plus ample.
- Enfin, il fallait s'éloigner de la côte, qui représentait un danger pour leurs armées, plus à l'aise sur terre que sur mer.

À bien observer, aucun endroit en Ifriqiya ne répondait à ces exigences mieux que celui de Kairouan. Sa position centrale en faisait indiscutablement l'un des lieux les plus indiqués pour une installation fixe et durable.

Le secteur choisi est une plaine alluviale très riche traversée par les deux plus grands oueds de la Tunisie centrale (Zroud et Merguellil). Ces cours d'eau, qui se déversent dans les deux *sebkhas* de Kairouan (Sidi el-Hani et el-Kelbia), apportent une quantité d'eau impressionnante en même temps que des masses d'alluvions pouvant s'étaler sur plusieurs kilomètres. Le nom de *fahs al-Darrâra* donné à la plaine atteste de cette fertilité légendaire. Le mythe de la fondation de la cité révèle même l'existence d'une forêt extrêmement dense habitée par des bêtes fauves et des reptiles, ce qui n'est pas forcément une légende. La proximité des *sebkhas* nous est présentée, par ailleurs, comme étant un des éléments déterminants dans le choix du site, puisqu'elles renferment une réserve d'eau et de fourrages quasi inépuisable.

Les sources arabes, qui ont tendance à glorifier 'Uqba et son œuvre, nous laissent persuadés que des sites antiques, plus ou moins importants, ont servi à la construction du premier Kairouan. Ainsi, la biographie de 'Uqba mentionne la localité de Qasr al-Mâ', qui se trouve à quatre kilomètres au sud de Kairouan. Le biographe al-Mâlikî nous entretient de l'existence d'une petite forteresse byzantine nommée Qamûniya à l'intérieur même de Kairouan. Al-Bakrî signale, quant à lui, une *qaysariya* dans les souks qui aurait donné deux magnifiques colonnes rouges utilisées, plus tard, dans la Grande Mosquée. L'archéologie confirme les dires des chroniqueurs : elle a mis au jour quelques sites antiques dans les environs immédiats de Kairouan tels : al-Abbâssiya, à 6 km au sud de Kairouan, et Raqqâda (à 9 km), où on a découvert une nécropole antique. D'autres sites sont révélés par l'épigraphie, dont celui de Iubaltiana.

Le Kairouan de 'Uqba ne nous est pas bien connu. Les sources arabes le surestiment. Ibn Qutayba nous dit que la fondation n'était à ses débuts qu'un ensemble de huttes et de tentes ; et que les Arabes s'y retranchaient, craignant de s'éloigner très loin de leur base. D'autres textes soutiennent en revanche que 'Uqba avait créé une ville dotée d'une mosquée, d'un palais de gouvernement, de plusieurs habitations, de jardins, etc. Ces mêmes chroniques divergent sur les dimensions de la cité primitive. Ibn Idhârî, au XIII^e siècle, estime sa circonférence à 13 600 coudées, alors que Nuwayrî et Ibn al-Athîr (XIII^e siècle) l'évaluent à 3 600 brasses. Il n'en demeure pas moins que les différentes mesures sont le fruit de simples supputations dont il faudra s'assurer, un jour, par des fouilles archéologiques.

Le siècle des gouverneurs

Dès la fin du 1^{er} siècle de l'hégire/VIII^e siècle J.-C., et plus précisément sous le règne de Mûsa Ibn Nusayr (697-715), Kairouan devient la capitale d'une *wilâya*, désormais indépendante de l'Égypte et ne relevant que du calife de Damas. Les prérogatives du dirigeant ifriqiyen, le *wâlî*, s'étendaient sur un domaine vaste, riche et hétéroclite, allant de Barka, en Tripolitaine, jusqu'en Andalousie. Dès lors, la fonction du gouverneur de « l'Ifriqiya et du Maghreb » devient très convoitée, et d'aucuns usaient d'intrigues pour l'avoir. De son côté, le calife considérait que cette *wilaya* devait lui fournir le maximum de butin et d'argent pour alimenter ses finances. Elle devait aussi l'aider à résoudre les problèmes politiques de l'Orient et l'assister dans sa quête de domination des clans arabes : les Qaysîtes et les Yéménites, toujours hostiles et farouchement opposés les uns aux autres. L'Occident est mis au service de l'Orient.

De ce fait, la politique omeyyade en Occident musulman, et plus tard celle des Abbassides, fut marquée par l'instabilité absolue. Le nombre, très important, de gouverneurs (plus que trente) qui se sont succédé sur le poste de Kairouan en est une preuve évidente. Chaque gouverneur voulait servir son maître et lui

assurer le maximum d'argent, pensant de la sorte garantir le plus longtemps son poste. Chaque gouverneur, aussi, défait l'œuvre de son prédécesseur pour entamer son propre projet. Les autochtones ont été les premiers à payer les frais et à ressentir les méfaits de cette politique aussi changeante que néfaste ; et les rares moments de répit et de concorde inaugurés sous le règne du pieux Omar Ibn 'Abd al-Azîz n'ont été que de courte durée.

Durant un siècle, les populations berbères ont été maltraitées, soumises aux agressions, pressurées par des impôts de plus en plus lourds et illégaux, déconsidérées et humiliées par des gouverneurs étrangers et contraints à servir leur clan et leurs maîtres. L'historiographie nous a conservé le nom de ce gouverneur, Yâzîd ibn Abî Muslim (720), qui se comportait en roi et se dotait d'une garde rapprochée formée exclusivement d'éléments berbères qu'il décida de tatouer à l'instar, pensait-il, des empereurs byzantins. La garde sentit l'humiliation et l'assassina dans l'enceinte même de la Grande Mosquée. Voilà le prélude de la révolte berbère. On reproche à ce même émir de vouloir appliquer en Ifriqiya la sévère politique de son maître d'Irak : al-Hajjâj ibn Yûssuf ; politique qui consistait à déplacer les villageois autochtones, à les obliger à travailler les terres et à payer par la suite un lourd tribut.

Face à l'intransigeance du pouvoir, les Berbères adoptent en masse les thèses kharijites qui prêchaient l'égalité des races en même temps qu'elles promettaient la participation active dans la vie politique de la cité.

En l'an 739, une délégation berbère composée de dix personnes et présidée par Maysara se présenta aux portes du calife omeyyade Hishâm et lui remettait, sans pouvoir le rencontrer, une plainte résumant leurs doléances. Les délégués demandaient : la part des Berbères dans le partage du butin, l'égalité dans les combats, l'arrêt de la pratique qui consiste à éventrer les brebis à la recherche des fourrures blanches destinées aux grands dignitaires, mais ils réclamaient surtout la suspension de l'enlèvement des jeunes filles expédiées alors en Orient pour contenter les caprices du calife et de son entourage ; pratique jugée immorale et contraire aux recommandations de l'islam.

Au nom de l'islam, les Berbères ainsi que plusieurs Arabes se soulèvent. En 740 éclate à Tanger une grande révolte khârijite dirigée surtout par des chefs sufrites, révolte qui ne tardera pas à ébranler le pouvoir de Kairouan sévèrement menacé et assiégé. Les Arabes n'ont pu échapper à la catastrophe qu'à la suite des dissensions internes qui ont scindé en deux les armées berbères. Ces dernières furent battues séparément non loin de Kairouan dans les localités d'al-Qarn et d'al-Asnâm en 742.

Cette première révolte, qui se solda par une victoire militaire arabe, allait avoir des effets très graves sur la carte politique du Maghreb. Parmi ses conséquences les plus directes, la naissance des principautés berbères au Maroc. À Kairouan, le pouvoir apparaît plus fragilisé que jamais, il fut même investi en 744, en dehors de toute légalité, par 'Abd al-Rahmân ibn Habîb, un descendant de 'Uqba ibn Nâfi'. Pendant dix ans, il gouverna sans partage. Mais très vite les désaccords vont se dévoiler lorsque le calife abbasside al-Mansûr lui réclamera davantage de butin. Les Fihrites s'entretuent et se déchirent ; et par un jeu d'alliance, les khârijites vont de nouveau revenir sur la scène. Kairouan fut occupée successivement par les Sufrites et les Ibadites. La population arabe a dû subir les moments les plus durs de son histoire. L'Ifriqiya ne retournera dans le giron du califat qu'en 761, et Kairouan ne contrôlait plus que le tiers de son territoire d'antan.

Au milieu du second siècle de l'hégire/viii^e, les Arabes peuvent s'enorgueillir d'avoir dompté le danger berbère et rétabli une sécurité relative, surtout du

temps des Muhallabites, qui ont failli créer une principauté autonome. Mais c'était sans compter avec les menaces et les troubles des armées arabes (le *djund*), troubles qui sont à l'origine de l'arrivée au pouvoir de la dynastie aghlabide.

Sur le plan urbanistique, la période des *wulât* a été l'une des plus fructueuses en constructions. La Grande Mosquée a été à maintes reprises restaurée et agrandie : sous Hassân ibn al-Nu'mân (vers 689), sous le calife Hishâm (723-742), à qui on doit le minaret, et sous Yazid ibn Hâtim en 771. On attribue à Hishâm aussi la création et l'aménagement des souks, concentrés dans une très longue rue marchande, longeant la face ouest de la Grande Mosquée, appelée *simât*. À la périphérie du périmètre bâti, ce même calife construisit, dans les parties topographiquement basses, plusieurs bassins publics pour emmagasiner les eaux.

Avec les premiers Abbassides, et aussitôt la révolte berbère maîtrisée, on éleva la première enceinte. Elle fut en pisé et en briques crues, son épaisseur était de dix coudées environ. Cet ouvrage monumental, destiné à protéger les Arabes contre les Khârijites, sera démoli – ironie du sort – par une dynastie arabe : celle des Aghlabides.

Kairouan, capitale des Aghlabides : l'âge d'or

C'est donc en 800, que le gouverneur du Zâb Ibrâhîm ibn al-Aghlab fut désigné par le calife Hârûn al-Rashîd à la tête d'un émirat indépendant. En dépit de son énergie, Ibrâhîm a dû user de son expérience et de sa diplomatie pour maintenir le pouvoir. Il s'attacha d'abord à mater les Berbères. Mais très tôt, il affronta la révolte du *djund* arabe de plus en plus critique envers son pouvoir. Tunis fut le centre le plus actif de leur contestation. C'est là qu'éclata la révolte de Tammâm ibn Tamîm et d'al-Hassan al-Kindî. Mais la révolte la plus dangereuse fut celle que dirigea, quelques années après, Mansûr al-Tunbudhî. L'insurrection gagna une grande partie de l'Ifriqiya et Kairouan se rallia aux insurgés. En 824 Ziyâdat Allâh I^{er} triomphe de ses adversaires et châtie les Kairouanais en rasant complètement les remparts de leur ville.

Dans l'ensemble, le siècle des Aghlabides fut, pour Kairouan, une période de calme et de prospérité. L'ancienne ville protégée, d'abord par ses remparts, s'ouvre et s'étend. Deux nouvelles agglomérations naissent. La première, al-'Abbâsiya, a été édifiée en 800 par Ibrâhîm I^{er} pour échapper aux dangers du *djund* arabe. Elle se trouvait à 4 milles au sud de Kairouan et fut célèbre par ses palais, ses installations hydrauliques et sa mosquée faite de briques et dotée de tours circulaires superposées. C'est dans cette ville, dénommée par les sources chrétiennes *Fossatum*, que furent reçus les envoyés de Charlemagne. La seconde cité est Raqqâda, elle fut construite en 876, sur un terrain de villégiature, elle comprenait un grand nombre de palais et plusieurs bassins.

Les émirs Ziyâdat Allâh I^{er} (en 835) et Ibrâhîm II (en 861) portèrent une attention particulière à la Grande Mosquée, qui fut entièrement reconstruite. À leur époque remonte la salle de prière hypostyle munie d'un plan basilical, le *mihrab* décoré de plaques de marbre sculptées et entouré de carreaux de céramique à reflets métalliques, le minbar en bois, la coupole du *mihrab*, les galeries jumelées de la cour et le minaret à trois tours superposées.

Ibrâhîm II entreprend, également, de grands travaux hydrauliques. C'est lui qui édifia les Grands Bassins, connus pour avoir reproduit l'ancien schéma antique : (un bassin circulaire pour la décantation, un grand bassin circulaire de réserve et des citernes de puisage enfouies). Du temps des Aghlabides, les souks ont été élargis au-delà de l'ancien *simât*. Parmi les nouveaux marchés, on signale : ceux

des Rahdânites (vendeurs de soie), des couturiers (*rafâ'in*) et des vendeurs du tissu (*kattânîn*). La ville devient aussi le plus grand centre artisanal de l'Ifriqiya, renommée surtout pour sa céramique émaillée caractérisée par ses couleurs vert et brun sur fond jaune, céramique que l'on trouve partout en Tunisie, en Europe du Sud (Sicile, Malte, Sardaigne, Italie, Marseille, Andalousie) et au Maghreb jusqu'en Maurétanie. L'aristocratie, consciente de la valeur sentimentale et religieuse de sa ville, se mit à édifier partout dans la médina des oratoires de quartiers dont quelques-uns frappent encore par leur magnificence – tel l'oratoire d'Ibn Khayroun, célèbre par le décor exubérant de sa façade.

La population kairouanaise devient au IX^e siècle très hétérogène. Al-Ya'qûbi nous dit qu'on y trouvait : des Arabes, des Persans – surtout de Khurassân venus avec les Abbassides –, des Berbères, des Africains autochtones et des Roum (Byzantins). Une colonie juive y est pareillement signalée, elle avait son quartier et son souk.

Durant le siècle aghlabide (800-908), Kairouan devient le carrefour incontournable de l'Ifriqiya, presque tous les grands axes routiers la desservent. Son importance s'amplifie après la conquête de Sicile, de Sardaigne et de Malte au milieu du IX^e siècle, ce qui lui permit de gérer un vaste État étendu sur les deux rives de la Méditerranée.

Mais cet essor est fragilisé par les controverses doctrinales ; et si Kairouan a pu s'imposer comme le plus grand foyer du mâlikisme, grâce surtout à l'œuvre d'une figure emblématique, le jurisconsulte Sahnûn, elle n'a pu empêcher la propagande chiite de prospérer et de gagner du terrain.

Les Fatimides à Kairouan

L'arrivée au pouvoir, en 908 de la dynastie fatimide marque une nouvelle étape dans la vie de Kairouan. Pour la première fois dans l'histoire des musulmans, un califat chiite voit le jour. Il s'installe d'abord à Raqqada, bénéficiant d'une certaine passivité, voire même d'une indulgence des Kairouanais, mais très vite resurgissent des formes d'hostilité. Quelques hommes pieux délaissent la garde des côtes et le *djihad* contre les chrétiens pour combattre l'ennemi et le mécréant établi à Kairouan. En fait, la présence en très grand nombre des Berbères Kutâma*, alliés des Fatimides, irrita les habitants, en particulier les boutiquiers d'entre eux. En 912, éclata entre les deux clans une bataille qui causa la mort de mille personnes, surtout parmi les Berbères.

Le sentiment d'insécurité, dans un environnement sunnite franchement belliqueux et hostile, amena le calife Ubayd Allah al-Mahdî à délaisser Kairouan pour al-Mahdiya. Cette dernière abrita son pouvoir jusqu'en l'an 948, date à laquelle la calife al-Mansour, triomphant de la révolte Kharijite dirigée par l'Homme à l'âne, décida le retour dans la région de Kairouan et la fondation d'une nouvelle cité princière celle d'al-Mansouriya/Sabra qui se situe à 3 km au sud de Kairouan. Il fit venir l'eau des régions lointaines de Chréchira (à 35 km à l'ouest de Kairouan) en édifiant un aqueduc semblable à celui d'Hadrien qui reliait Zaghouan à Carthage.

Sabra se développe et s'enrichit au détriment de Kairouan. Les commerces du *simât* de la vieille cité lui ont été transférés d'autorité. Les deux cités furent reliées par un chemin protégé par des remparts surveillés par des percepteurs officiels. Le développement d'al-Mansouriya affecte la morphologie urbaine de Kairouan. Ainsi la Grande Mosquée se trouva isolée, reléguée dans un appendice à l'est de la médina. En revanche le côté ouest de la ville, plus proche de la cité royale, se développe et s'élargi. La destruction d'al-Mansouriya au XI^e siècle

ne changera pas la donne et le centre d'activité de Kairouan est toujours resté à l'ouest.

Le déclin

L'animosité entre Kairouan et sa voisine rivale ne tardera pas à se manifester, et les Kairouanais ne cachèrent plus leur opposition au pouvoir hérétique des chiïtes. En 1016 eut lieu une tentative d'assassinat de l'émir al-Mu'izz. Quelques temps après, il fit faire dans la mosquée une *maqsûra*, sorte d'abri en bois ouvragé qui le protège et l'isole des foules. La même année, en 1016, les habitants massacrèrent un grand nombre de chiïtes, ce qui entraîna une sanglante riposte du pouvoir. Kairouan fut livré aux troupes d'al-Mansouriya et ses boutiques furent systématiquement pillées.

À ce désastre s'ajouta celui des Hilaliens qui déferlèrent sur le pays après qu'al-Mu'izz b. Bâdis eut proclamé le retour au sunnisme. Les remparts en terre et en pisé, construits à la hâte en 1052 sur un périmètre de 22 000 coudées, ne pourront pas sauver la cité de 'Uqba livrée aux assaillants en 1054. En 1057, al-Mu'izz fuit al-Mansouriya pour se réfugier à Mahdiya.

Cet épisode marque la fin de Sabra et le déclin définitif de Kairouan, qui sera détrônée par Mahdiya, dans un premier temps, puis par Tunis. Dès lors, la célèbre cité de 'Uqba ne survivra que grâce, et par, son passé glorieux.

Sa population nomade ne pourra pas empêcher Abd al-Mu'min b. Ali de s'emparer de la ville en 1161, et leur résistance fut vaine et désastreuse. Quelques années plus tard, Yahya ibn Ghâniya l'occupe pour une courte période. En 1270 le sultan hafside al-Mustansîr, craignant le débarquement de Louis IX à



Vue aérienne de Kairouan.

Carthage, songea à y transférer son gouvernement, mais la peste qui mit fin au conflit priva Kairouan de cet honneur.

La fin du Moyen Âge kairouanais ne se distingue guère que par la prise du pouvoir par une tribu originaire du Sud tunisien, celle des Shâbiya, qui fondèrent une principauté indépendante dirigée par le marabout Sidi 'Arfa. Pouvoir qui se maintient jusqu'à l'arrivée de Dragut en 1558.

Les tentatives des Muradites au XVII^e siècle, et des Husseinites au XVIII^e siècle, d'améliorer le sort et les conditions de Kairouan ne pourront pas enrayer le déclin. L'effort édilitaire touchait surtout les monuments de culte les plus spectaculaires tels que la *zawiya* de Sidi Sahib, la Grande Mosquée, ou la *zawiya* d'al-Gharianî. La réédification des remparts sur un périmètre manifestement plus rétréci que jadis n'avait qu'une portée psychologique pour rassurer des habitants désespérés et craintifs. En revanche, l'érection de plusieurs bassins réservoirs à eaux améliore leurs conditions de vie dans un environnement qui semble avoir perdu de son attrait des premiers siècles et où la citadinité céda la place à la ruralité.

La colonisation française a, cependant, porté un grand intérêt à l'agriculture et a développé l'olivette en usant surtout des contrats de métayage, les *mgharsa*. Après l'indépendance de la Tunisie en 1956, Kairouan renaît grâce surtout à l'agriculture, à l'industrie mécanique et alimentaire, à l'artisanat familial (fabrication du tapis) et au tourisme de passage. Son périmètre urbain se développe sensiblement au nord mais également à l'ouest.

BIBLIOGRAPHIE

Sources

- ABÛ AL-'ARAB, 1985. *Tabaqât ulamâ' Ifrîqiya wa Tûnis*, Tunis, Alger.
 Anonyme, 1986. *Kitâb al-istibsâr*, Bagdad.
 (AL-) BAKRI, 1992. *Kitâb al-masâlik wa al-mamâlik*, 2 vol. Tunis.
 IBN AL-ATHÎR, 1869. *al-kâmil fî al-târikh*, vol. III, Leyde.
 IBN HAWQAL, 1979. *Sûrat al-ard*, Beyrouth.
 IBN IDHÂRÎ, 1983. *Al-bayân al-mughrib fî akhbâr al-andalus wa al-maghrib*, t. 1, Beyrouth.
 IBN NÂJÎ, 1993, 1972, 1978. *M'âlim al-imân fî ma'rifati ahl al-qayrawân*, 4 vol. Tunis.
 IDRÎSÎ, 1968. *Nuzhat al-mushtâq fî ikhtirâq al-âfâq*, Leyde.
 MÂLIKÎ, 1994. *Kitâb riyâd al-nufûs fî tabaqât 'ulamâ' ifrîqiya wa tûnis*, 2 éd. Beyrouth.
 MUQADDASÎ, 1991. *Ahsan al-taqâsim fî ma'rifati al-aqâlîm*, Le Caire.
 NUWAYRÎ, 1981. *Nihâyat al-arab fî ma'rifati funûn al-adab*, vol. XXIV, Le Caire.
 RAQÎQ AL-QAYRAWÂNÎ, 1990 [1968]. *Târikh ifrîqiya wa al-maghrib*, Tunis, Beyrouth.
 TABARÎ, 1964. *Târikh al-rusul wa al-mulûk*, Leyde.
 YA'QÛBÎ, 1967. *Kitâb al-buldân*, Leyde.

Études

- ABDUL WAHAB, H. H., 1939. « Du nom arabe de la Byzacène », *RT*, p. 199-200.
 ABDUL WAHAB, H. H., 1940 « Sur l'emplacement de Kairouan », *RT*, p. 51-53.
 BRUNSCHVIG, R., 1947. *La Berbérie orientale sous les Hafside*, Paris.
 DÉSPOIS, J., 1930. « Kairouan : origine et évolution d'une ancienne capitale musulmane », *Annales de Géographie*, p. 159-177.
 DJAIT, H., 1968. « La Wilaya d'Ifrîqiya », *SI*, 1967, p. 77-121, et p. 979-1069.
 HABIB, M., 1976. « Stèles funéraires kairouanaises inédites du début du IV^e-X^e au milieu du X^e-XI^e », *BCTH*, p. 45-133.
 IDRIS, H.R., 1962. *La Berbérie orientale sous les Zirides*, Paris, vol. II.
 LÉZINE, A. et SÉBAG, P., 1962. « Remarques sur l'histoire de la Grande Mosquée de Kairouan », *IBLA*, p. 245-246.

- LÉZINE, A., 1967. « Le plan ancien de la ville de Kairouan », *REI*, p. 53-77.
- LÉZINE, A., 1977. *Deux villes d'Ifrîqiya : Sousse et Kairouan*, Paris.
- M'CHAREK, 1999. « De Zama à Kairouan. La Tusca et la Gamonia », *Frontières et Limites géographiques de l'Afrique du Nord*, Paris, p. 139-183.
- MAHFOUDH, F., 2003. *Architecture et Urbanisme en Ifrîqiya médiévale*, Tunis.
- MAHFOUDH, F. 2002. « Qasr al-Mâ' et al-Abbassiya », *Africa*, 19, p. 119-144 (en arabe).
- MAHFOUDH, F., 1998. « Les Rahdanites à Kairouan », *Africa*, 16, p. 13-37 (en arabe).
- MAHFOUDH, F., 2003. « Du plan de Kairouan à l'époque médiévale », *Actes du VIII^e colloque international sur l'Histoire et l'Archéologie de l'Afrique du Nord*, Tunis, p. 281-296.
- MAHJOUBI, A., 1966. « Nouveau témoignage épigraphique sur la communauté chrétienne de Kairouan au XI^e siècle », *Africa*, 1, p. 85-96.
- MARÇAIS G., 1937. *Deux villes d'Ifrîqiya : Tunis et Kairouan*, Paris.
- MARÇAIS, G., 1954. *L'Architecture musulmane d'Occident*, Paris.
- MONCHICOURT, Ch., 1931-36. « Études kairouanaises », *RT*.
- ROY, B. et POINSSOT, P., 1950. *Inscriptions arabes de Kairouan*, T1, Paris.
- SAKLY, M., 2000, « Kairouan », *Grandes Villes Méditerranéennes du Monde Musulman Médiéval*, École Française de Rome, p. 57-85.
- SALADIN, H., 2002. *Deux villes d'Ifrîqiya : Tunis et Kairouan*, Paris, 1908, rééd. Tunis.
- SÉBAG, P., 1963. *Kairouan*, Zurich.
- SOLIGNAC, M., 1952-1953. « Recherches sur les installations hydrauliques de Kairouan et des basses steppes », *AIEO*.
- TALBI, M., 1976. « al-Kayrawân », *EI* 2, vol. IV, p. 867-864.
- TALBI, M., 1966. *L'émirat aghlabide*, Paris.

F. MAHFOUDH

K22. KAHENA (Al-Kâhina)

La Kahena est probablement la figure la plus célèbre et aussi la plus mal connue de l'histoire de la résistance berbère à la conquête arabe au VII^e siècle.

Se fondant principalement sur les récits de Ibn Khaldûn et de Ibn 'Idhârî, deux auteurs du XIV^e siècle, l'historiographie moderne a donné de sa vie une version qui a elle-même été le support de toutes sortes de fictions littéraires ou poétiques. Selon ces récits, lorsque, vers 688-89 ou 692-93, le général arabe Hassân fut nommé gouverneur de la nouvelle province d'Ifrîqiyya, reconquise par son prédécesseur après la défaite et la mort de Koceila, on lui apprit que l'ennemi le plus menaçant pour les musulmans était la Kahena, « reine du Mont Auras » (l'Aurès), et chef de la tribu des Djeraoua (Djarâwa), qui elle-même était à la tête de tous les Berbères Botr. Hassân l'attaqua, mais fut vaincu. Il s'enfuit vers la Cyrénaïque (« le pays de Barka »), tandis que la Kahena devenait maîtresse de toute l'Ifrîqiyya. Cinq ans plus tard, le général revint à l'assaut, et bénéficia d'informations d'un jeune Arabe fait prisonnier par la Kahena, Khaled, ainsi que du soutien des populations locales, tyrannisées et ruinées par la reine qui avait décidé d'appliquer la tactique de la terre brûlée pour décourager les conquérants musulmans. Hassân fut vainqueur et la Kahena, qui avait prédit son sort, fut tuée dans l'Aurès, près du lieu dès lors appelé Bir al-Kahina. Mais ses deux fils, qu'elle avait envoyés avant la bataille auprès du général, devinrent les chefs d'un contingent de 12 000 Berbères désormais intégrés à l'armée arabe.

R. Le Tourneau parlait, à propos de ce genre de reconstitution, de « *vulgate de la conquête telle qu'on est accoutumé de la tirer des historiens arabes, par un choix qui n'obéit pas toujours à d'impérieuses exigences critiques* ». Plus d'un demi-siècle après, la remarque n'a rien perdu de sa pertinence. La méthode consistant à privilégier *a priori* Ibn Khaldûn et à sélectionner arbitrairement dans les autres sources

tel ou tel détail qui s'accommode avec son récit est, en effet, scientifiquement indéfendable. Tous les textes doivent être pris en considération et soumis aux mêmes analyses critiques, sans que l'on mette Ibn Khaldûn à part.

Historicité et chronologie de l'histoire de la Kahena

Force est d'abord, si l'on s'en tient à cette méthode, de poser la question de l'historicité même de la Kahena. Certains historiens modernes, gênés par divers détails manifestement légendaires dans ces récits, et surtout par le silence des sources grecques et latines (qui évoquent pourtant à la même époque l'autre fait glorieux de Hassân, la prise de Carthage), l'ont niée. Deux témoignages plus anciens que ceux habituellement cités à propos de la conquête arabe de l'Afrique en font pourtant état. Le premier, souvent oublié parce que connu seulement par une citation d'Ibn al-Athîr, est dû à Al-Wâkidi (747-823), un auteur, il est vrai, tôt contesté par ses pairs, mais qui écrivait à peine un siècle après l'aventure de la Kahena :

« D'après Wâkidi, la Kahena se révolta par suite de l'indignation qu'elle ressentit de la mort de Koceila. Puis, devenue maîtresse de l'Ifriqiyya entière, elle y commit des actes infâmes et des injustices sans nom. Les musulmans eurent, après la mort de Zoheir ben Kays (Zuhayr ibn Kays) en 67 (686-87), à subir les pires traitements. Alors Abd al-Malik nomma gouverneur d'Ifriqiyya Hassân ibn al-Nu'mân qui, à la tête de forces considérables, livra à la Kahena une bataille où les musulmans, vaincus, subirent de grandes pertes. Hassân se retira alors dans la province de Barka et y resta jusqu'en 74 (693-94), où, d'après les ordres de Abd al-Malik et avec les troupes que lui envoya le khalife, il marcha de nouveau contre la Kahena, qu'il vainquit et tua, elle et ses enfants » (traduction Fagnan, *Revue africaine*, 1896, p. 379).

Le second, encore plus, voire totalement méconnu, figure dans deux passages de la *Chronographie* syriaque d'Élie Bar-Sinaya, métropolitain chrétien de Nisibe. Ce livre date de 1019, mais Élie y cite, pour chacune de ses informations, ses sources :

« An 78 (697-98). Hassan s'avança dans le pays des Romains et revint victorieux. La reine des Berbères le rencontra, le vainquit ainsi que tous ceux qui étaient avec lui. Hassan lui échappa. Tous ceux qui étaient avec lui périrent et furent tués (*Chronique des Arabes*). » « An 84 (703-704). Hassan, fils de Numan, entra en Afrique. La reine des Berbères partit pour le combattre. Elle fut tuée ainsi qu'une grande partie de l'armée qui était avec elle (Kuwarazmi, *Chronique des Arabes*) » (traduction Delaporte, p. 95 et 97).

Or la *Chronique des Arabes* semble être un texte du VIII^e siècle (Élie ne la cite plus au-delà de l'année 90 de l'Hégire), et Moḥammed Ibn Mûsâ al-Kûwârazmî, établi à Bagdad, vivait, en tout cas, au début du III^e siècle de l'Hégire, soit au début de notre IX^e siècle, seulement cent ans après la Kahena. Cette relative proximité des événements, et la diversité d'origine des auteurs, incitent à admettre que tout n'est décidément pas légende dans cette histoire, même si, on y reviendra, la sobriété de ces textes contraste fortement avec la prolixité des détails géographiques, généalogiques ou religieux des récits ultérieurs.

L'historicité de la Kahena admise, plus difficile est de dater exactement ses hauts faits. Même si toutes les deux retiennent un écart d'environ six ans entre les deux campagnes de Hassân, les différences entre nos deux sources les plus anciennes sont en effet importantes. Or les auteurs arabes ultérieurs ont tous situé l'histoire de la reine entre leurs deux dates extrêmes : Ibn Abd al-Hakam parle ainsi de 692-93 et 695-96, Ibn al-Râqîq (suivi plus tard par Ibn Khaldûn) de

688-9 et 693-94, et Al-Mâlikî de 688-89 et 691-92; Al-Bakrî, qui ne cite que la première bataille, la place en juillet-août 687, tandis que Ibn al-Athîr retient 693-94 et 698-99. Après lui, on trouve encore 697-98 et 702-703 chez Ibn ʿIdhârî, et même 688-89 et 701 chez ʿUbayd Allâh ibn Sâlih. Dès le Moyen Âge, cette imprécision était un fait admis, sur lequel certains préféraient reconnaître leur ignorance : « *L'ordre chronologique des campagnes de Hassân... n'est pas bien déterminé, non plus que la conquête de Carthage et de Tunis et la mort de la Kahena* », notait ainsi très honnêtement Ibn ʿIdhârî.

En fait, le point de référence le plus solide pourrait être la prise de Carthage, que toutes les sources arabes qui la citent considèrent comme antérieure aux combats contre la Kahena, et que les sources grecques évoquent en deux temps : une première prise en 696 ou 697, une réoccupation byzantine éphémère, et une chute définitive de la ville en 698. Si l'on admet que les auteurs arabes n'ont retenu que la victoire finale, l'aventure de la Kahena devrait donc se placer entre 698 et 702-703. Cette chronologie n'est cependant pas celle habituellement retenue par l'historiographie moderne, qui préfère insérer la défaite de Hassân contre les Berbères après la première prise de Carthage, et sa victoire définitive après la reprise de la ville, ce qui conduit donc à retenir les années 696-698 ou 699. En fait, aucun texte arabe ne justifie ce choix, et on ne voit pas réellement ce qui s'oppose aux dates données par Elie Bar-Sinaya, 698 et 702-703.

Identité et origines de la Kahena

Kahena est un nom arabe qui paraît bien n'avoir été qu'un surnom, « *la devineresse* », manifestement en rapport avec les dons prophétiques que prêtent à la reine les auteurs musulmans à partir d'Ibn ʿAbd al-Hakam (mort en 871). Ce nom reste en tout cas unique dans toutes nos sources jusqu'à Ibn Khaldûn, qui soudainement, à la fin du XIV^e siècle, indique d'abord que son vrai nom était Dihya, puis, en deux passages différents, lui attribue une généalogie remontant jusqu'à sept générations en arrière : elle aurait été « *fille de Tabeta (ou Mâtiya), fils de Tifan (ou Nican), fils de Baoura, fils de Mes-Kesri, fils d'Alfred, fils d'Ousîla, fils de Guerao* » (trad. De Slane, t. III, p. 193). Cette famille aurait dirigé les Djeraoua, tribu alors à la tête des Botr, deux ethnonymes jusque-là jamais mis en relation avec la résistance berbère.

Que penser de telles informations apparues si tardivement ? Le fait qu'elles aient été plus ou moins fidèlement reprises ensuite par d'autres auteurs arabes comme Ibn Abî Dînâr al-Kairouani ne prouve évidemment rien. Inversement, le caractère tardif du *Kitâb al-Ibar* n'est pas en soi un facteur d'infériorité : les éditeurs de textes anciens et médiévaux savent bien qu'un manuscrit du XV^e siècle issu directement d'un *codex* du IX^e siècle peut souvent s'avérer supérieur par ses leçons à un document du X^e siècle déjà contaminé par trop de fautes. De la même manière, un historien du XV^e siècle a pu trouver chez un compilateur antérieur des traditions plus anciennes et plus proches des événements du VII^e siècle qu'un auteur du IX^e siècle. Le problème posé est simplement celui des sources d'Ibn Khaldûn, et de la valeur à leur accorder.

Or, dans le second de ses paragraphes sur la Kahena, qui est inséré dans une notice sur les Djeraoua, l'historien indique, avec une précision sur l'âge de la Kahena (« elle a vécu cent vingt-sept ans »), le nom d'un de ses informateurs : « Hâni ibn Bakour al-Dârisî ». Le personnage est connu : c'est un de ces généalogistes berbères qui fleurirent en Espagne ou au contact de l'Espagne aux X^e et XI^e siècles. Et parallèlement, et on l'a trop peu remarqué, le premier des ascendants dans la généalogie de la Kahena, Guerao, n'est autre que l'ancêtre éponyme et évidemment mythique de la tribu des Djeraoua (Ibn Khaldûn le dit d'ailleurs

lui-même peu avant). Manifestement, et ce n'est pas une surprise au regard d'autres chapitres d'Ibn Khaldûn sur la conquête, tout ce qui, à propos du nom et de la tribu de la Kahena, est original et singulier dans le *Kitâb al-Ibar* provient donc très probablement de ces généalogistes. Certes, ceux-ci ont pu, lorsqu'ils rédigèrent leurs ouvrages, s'appuyer sur des traditions orales. Mais on sait que bien d'autres facteurs, propres au contexte des X^e et XI^e siècles, ont aussi influé sur le contenu de leurs affirmations. La généalogie et l'histoire étaient alors devenues des instruments politiques, que les tribus configuraient en fonction de leurs intérêts immédiats. Or le mythe de la Kahena était tel, dès le X^e siècle, qu'il se prêtait à toutes les récupérations. Les habitants du Maghreb avaient déjà, en effet, tendance à retrouver les traces de la reine un peu partout : Al-Bakrî rapporte ainsi une légende faisant de l'amphithéâtre d'El-Djem « le château de la Kahena » ; il note même à propos de Ghadamès, en plein Sahara : « *on y voit des souterrains que la Kahena, celle qui s'était montrée en Ifrîqiyya, avait employés comme prison* ». Et Al-Tidjânî, de son côté, rapporte la même tradition sur El-Djem, mais en appelant la reine « la Kahena des Lawâta ». Or, si les Lawâta avaient tenté de le faire, comment exclure que les Djeraoua n'aient pas cherché à annexer eux-aussi le souvenir de la Kahena à leur histoire, alors même que leur nom n'apparaissait pas, en fait, dans les événements du VII^e siècle ? On sait bien que, dès avant cette époque, d'autres tribus berbères n'avaient pas hésité à s'inventer une origine yéménite. De la même manière, beaucoup d'indices suggèrent, comme le soupçonnait déjà W. Marçais, que la signification exacte du nom *Botr* et l'importance réelle du groupe ainsi dénommé n'avaient au VII^e siècle probablement que peu de rapports avec ce que l'auteur du *Kitâb al-Ibar* décrit en son temps : chez Ibn ʿAbd al-Hakam et Al-Mâlikî, par exemple, les seuls Botr mentionnés dans les événements des années 690 sont les Libyens de Cyrénaïque enrôlés dans l'armée arabe, et jamais les hommes de la Kahena [...]. Comment faire confiance, dans de telles conditions, à ces sources généalogiques ? N'est-il pas temps de reconnaître, enfin, que celles-ci nous informent bien plus sur les enjeux idéologiques et politiques de l'époque où elles furent rédigées que sur le passé pré-arabe du Maghreb ?

Mais dès lors, si l'on renonce une fois pour toutes au mythe, d'ailleurs forgé par l'historiographie coloniale, d'un Ibn Khaldûn « au génie absolument à part, en avance de plusieurs siècles sur son temps », si l'on s'interroge sur ses sources, et surtout si l'on n'oublie pas l'essentiel, à savoir que tous les historiens arabes anciens, y compris Al-Mâlikî, ne disent pas un mot de Dihya et des Djeraoua (ignorés aussi des géographes), la fragilité de tous les essais modernes sur l'identité de la Kahena apparaît dans sa brutale réalité. On peut, certes, à partir d'une conjecture retrouvant derrière les si incertains *Matiya* et *Tifan* deux noms grecs (*Mathias* et *Théophane*), se risquer à lui prêter une ascendance paternelle romaine, et à en faire « *une de ces Berbères de sang mêlé* » (M. Talbi) ; on peut aussi se livrer à des spéculations sur l'émergence nouvelle de Djeraoua totalement inconnus auparavant ; mais tout cela, sans parler d'autres interprétations plus romanesques ou franchement fantaisistes, ne peut sortir du domaine de la pure hypothèse. Mieux vaut, à notre sens, s'en tenir aux informations données par les sources des IX^e-XIII^e siècles : la Kahena avait d'abord été « la reine de l'Aurès », avant de devenir « la reine des Berbères de l'Ifrîqiyya », nom que lui donnent simplement les textes les plus anciens (les sources d'Elie Bar-Sinaya, Ibn ʿAbd al-Hakam et Al-Balâdhûrî).

Son origine aurasienne, souvent signalée à partir d'Al-Mâlikî, est corroborée par la localisation des grandes batailles du règne : la Kahena commença en effet, lors du premier assaut de Hassân, par démanteler la forteresse de Baghaï (Al-Mâlikî, Ibn al-Athîr, Al-Nuwayrî, Ibn ʿIdhârî), avant de le vaincre au bord d'une

rivière nommée Miskyana (Al-Mâlikî) ou Nini (Ibn al-Athîr, Al-Nuwayrî), qui se situait aussi au nord de l'Aurès. Et cinq ans plus tard, c'est après avoir pris Gafsa et l'avoir poursuivie « dans la montagne » que Hassân la vainquit. Quant au titre royal sans référence tribale qui lui est donné par ces sources, il correspond bien à la réalité qui s'était esquissée dans le massif depuis la fin du ^v^e siècle. L'Aurès avait été en effet la première région à se soulever contre le royaume vandale vers 484, et une principauté maure puissante, dirigée dans les années 530-540 par Iaudas*, s'était constituée rapidement dans ce secteur. Or les sources byzantines, et notamment Corippe, qui ailleurs n'hésitent pas à citer les appartenances tribales des chefs insurgés, font à propos de Iaudas exception, comme si son pouvoir avait dépassé tous les apparentements tribaux : Procope en fait le chef de l'*Aurasion*, et Corippe celui de l'*Aurasitana manus*. Les termes géographiques et non ethniques employés par les auteurs arabes avant Ibn Khaldûn pour désigner la Kahena se situent exactement dans la même perspective : elle était la « reine du Mont Auras », et cette définition simple reflète probablement une continuité politique entre ^{vi}^e et ^{vii}^e siècle. Plus tard, c'est dans le contexte consécutif à l'effondrement byzantin qu'elle devint, aux yeux des citadins du Nord, « la reine des Berbères », dont semble-t-il, ils ne se sentaient pas très proches. Mais ceci nous amène à poser le problème du sens de son action politique.

Le combat de la Kahena

Nombre de sources arabes, dont plusieurs des plus anciennes, établissent un lien explicite entre Koceila et la Kahena. Pour Ibn al-Athîr, Al-Nuwayrî et Ibn Khaldûn, les Berbères révoltés se rallièrent à elle après la mort de leur chef, vers 688. Al-Wâkidi, on l'a vu, écrit qu'elle se souleva « *par suite de l'indignation qu'elle ressentit de la mort de Koceila* ». Ibn 'Abd al-Hakam va plus loin, en semblant, à trois reprises, faire de Koceila son fils, ce que ne dément pas un curieux passage d'Ibn Khaldûn, qui indique que « *ce fut elle qui poussa les Berbères de Tehouda à tuer 'Uqba ibn Nâfi' pendant qu'il traversait la plaine qui s'étend au midi de l'Auras* ». De son côté, Al-Bakrî fait état d'une tradition selon laquelle c'est « *dans le territoire de Gabès* » que se produisit le tout premier heurt entre Hassân et les Berbères, « *commandés par un des anciens généraux de Koceila* ». Sans qu'il soit nécessaire d'imaginer comme Ch.-E. Dufourcq un commandement rotatif entre « Branès » et « Botr », cette insistance établit une continuité entre les deux mouvements de résistance berbère qui ne peut réellement surprendre, surtout si on admet que Koceila était originaire de Numidie ou de Byzacène méridionale. L'approche du problème a ici souvent été faussée par l'influence exercée sur les chercheurs modernes par les théories d'Emile-Félix Gautier, qui faisait des Djeraoua une tribu de grands nomades chameliers récemment arrivés dans l'Aurès, nécessairement différents des Awraba de Koceila, eux décrits comme de parfaits sédentaires Branès. En fait, rien n'autorise à qualifier les hommes de la Kahena de purs nomades : « *nous voulons des pâturages et des champs pour la culture* », lui font dire Al-Mâlikî et Al-Nuwayrî, ce qui pourrait convenir à n'importe quelle population aurasiennne, ancienne ou moderne, et en tout cas aux peuples que commandait Koceila une dizaine ou une quinzaine d'années auparavant. Bastion maure depuis la fin du ^v^e siècle, l'Aurès avait les moyens, non seulement de prolonger la résistance, mais aussi d'en prendre la direction.

La signification de cette résistance pose cependant plusieurs problèmes. Koceila avait agi, semble-t-il, en accord avec l'Empire, sans véritable volonté de rupture avec le passé. Rien de tel n'apparaît dans l'histoire de la Kahena. Aucun

auteur ne lui prête explicitement, à la différence de son prédécesseur, un commandement sur des troupes byzantines. Le contexte avait en effet changé par rapport au début des années 680, où les soldats de Byzance tenaient encore la Proconsulaire. Carthage tombée, les forces impériales avaient été dispersées ou s'étaient rembarquées, et les chefs maures constituaient désormais le seul pouvoir alternatif à l'autorité arabe (ce qui explique aussi désormais le silence des sources grecques sur l'Afrique). La Kahena, seule ou en concurrence avec d'autres chefs plus au nord, assumait ce rôle, mais sans reconnaissance officielle et probablement sans être appelée même par les populations romanisées des cités africaines. « *Maîtresse de l'Ifrîqiyya entière* » (Al-Wâkidi) ou d'une « *partie de l'Ifrîqiyya* » (Ibn ʿAbd al-Ḥakam), elle en était, en effet, « redoutée » disent plusieurs historiens à partir d'Al-Mâlikî. Et nombre d'entre eux, dès Al-Wâkidi, évoquent ensuite « *les actes infâmes et les injustices sans nom* » qu'elle commit durant son gouvernement.

À partir d'Al-Râqîq (x^e siècle), l'accusation se fait plus précise et apparaît alors l'histoire, si souvent reprise, des dévastations volontaires ordonnées par la reine pour décourager les Arabes de revenir : destruction des villes, démolition des forteresses, abattage des arbres (par exemple dans Al-Nuwayrî), tout ceci conduisant finalement les Rûm de Gabès, puis de Gafsa et de Kastîliya à implorer l'aide de Ḥassân. La question de la réalité ou non de cette politique de la terre brûlée est à peu près insoluble, tant on voit bien, notamment par leurs considérations annexes sur l'Ifrîqiyya « *jadis vaste jardin de Tripoli jusqu'à Tanger* », combien elle était devenue, chez beaucoup d'auteurs, un véritable mythe explicatif de la dégradation des systèmes d'irrigation antiques et du foisonnement des ruines romaines en Algérie orientale et Tunisie. Mais que, dès lors que l'Empire semblait avoir renoncé à l'Afrique, l'instauration d'un pouvoir maure ait été mal ressentie des populations citadines, et que celles-ci se soient interrogées sur l'opportunité d'un ralliement aux Arabes, n'est nullement à exclure.

De même, l'orientation vers une guerre totale serait bien en rapport avec le contexte de cette extrême fin du vii^e siècle : les Arabes avaient prouvé en effet depuis près de trente ans, depuis la fondation de Kairouan, leur volonté de rester sur place et d'annexer le pays, et ils ne proposaient aucun compromis entre soumission et guerre. Pour les Maures, qui bénéficiaient jusque-là, semble-t-il, d'une large autonomie dans l'Aurès, le risque de voir s'établir un pouvoir plus contraignant que celui de Byzance existait ainsi. D'autre part, on y reviendra plus loin, beaucoup étaient christianisés, et à défaut d'un nationalisme berbère assurément anachronique *stricto sensu*, la défense de leur religion donnait probablement aussi un sens à une résistance.

La Kahena releva le défi, et, à en croire nos sources les plus anciennes, son combat se voulut sans merci. Contrairement à ce qui est dit de Koceila, qui aurait ménagé les musulmans de Kairouan, ceux-ci, selon Al-Wâkidi, eurent en effet « à subir (de la Kahena) les pires traitements ». De même Elie Bar-Ṣinaya écrit que lors de la première campagne de Ḥassân, « *tous ceux qui étaient avec lui périrent et furent tués* ».

Ces récits contrastent beaucoup avec les textes ultérieurs qui racontent l'histoire édifiante et romanesque du jeune guerrier arabe Khaled, épargné par la reine, puis adopté par elle. Mais on sent là manifestement une volonté tardive de réécrire l'histoire pour expliquer l'union militaire qui s'établit précocement, au début du viii^e siècle, entre Arabes et Berbères. Et c'est probablement ce qui explique aussi, en sens inverse, que les mêmes auteurs anciens n'aient apparemment jamais entendu parler des deux fils de la reine qui auraient été intégrés à un rang élevé dans l'armée arabe : elle fut tuée, « *elle et ses enfants* », dit simple-

ment Al-Wâkidi, à la différence de ses successeurs, qui accordent presque plus d'importance à ces ralliements qu'à la guerre.

On peut cependant, dans ce dernier cas, accorder plus de crédit à un récit qui, au demeurant, figure déjà chez Ibn 'Abd al-Hakam. Depuis la conquête de la Cyrénaïque, les Arabes s'efforçaient en effet d'intégrer des contingents berbères à leur armée, et la participation des Aurasians à leurs expéditions, sinon dès la défaite, en tout cas quelques années plus tard, est hautement vraisemblable. Même l'épisode de l'envoi volontaire au général ennemi de ses fils par la reine ne peut ici surprendre, puisque, comme E.-F. Gautier l'a montré jadis, d'autres exemples de tels comportements sont attestés dans l'histoire berbère.

La Kahena, femme, Berbère, et chrétienne (?)

L'émergence d'une femme à la tête d'une principauté ou d'un royaume berbère a parfois surpris les historiens modernes, et a été une des sources de la thèse de la non-historicité. Au XVIII^e siècle, Lebeau (*Histoire du Bas-Empire*, t. XII, p. 46) supposait même que la Kahena était « *le patrice Jean lui-même (le général byzantin qui avait repris temporairement Carthage en 697), que les historiens arabes ont déguisé en femme parce qu'il était eunuque* »... ! Mais Ibn Khaldûn lui-même, dès la fin du XIV^e siècle, avait manifestement aussi été gêné par ce point, et, de manière très originale, il ajoutait ceci à sa présentation de la reine :

« *Cette femme avait trois fils, héritiers du commandement de la tribu, et comme elle les avait élevés sous ses yeux, elle les dirigeait à sa fantaisie et gouvernait, par leur intermédiaire, toute la tribu* » (*Histoire des Berbères*, trad. De Slane, t. III, p. 193).

Force est, certes, de reconnaître qu'à l'exception peut-être de la princesse saharienne Tin-Hinan, on ne connaît aucun autre exemple de femme à la tête d'une tribu ou d'une confédération berbère dans l'Antiquité tardive. Mais l'unanimité des sources arabes, en dehors de ce passage d'Ibn Khaldûn, ne justifie aucune autre hypothèse, d'autant que deux faits spécifiques réduisent la singularité de ce pouvoir féminin. Le premier est le lien qu'établissent plusieurs de nos sources entre la Kahena et Koceila, et le contexte dramatique des années qui suivirent la mort de ce chef : dans d'autres sociétés, aussi peu portées jusque-là à admettre un pouvoir féminin, mais plongées dans de telles circonstances, l'émergence de fortes personnalités a souvent transcendé les préjugés et les discriminations entre les sexes. C'est d'ailleurs cette comparaison aussi, toutes différences mises à part, qui inspirait certains historiens du siècle passé lorsqu'ils n'hésitaient pas à faire de la Kahena « *la Jeanne d'Arc berbère* ».

Dans le cas de la Kahena, le phénomène a d'autant plus de chances de s'être produit qu'elle avait elle-même la réputation d'être une prophétesse, et ceci dans une société où ce don était, selon le témoignage de Procope au VI^e siècle, l'apanage des femmes : « *Chez ce peuple, en effet, les hommes n'ont pas le droit de prophétiser ; et ce sont au contraire les femmes qui le font : certain rite religieux provoque en elle des trances qui, au même titre que les anciens oracles, leur permettent de prédire l'avenir* » (*Guerre vandale*, II, 8, 13, trad. D. Roques). L'historien grec, témoin direct des insurrections maures des années 534-535 en Byzacène et Numidie, ajoute que c'est en fonction de leurs oracles que les chefs berbères avaient alors déterminé leur stratégie politique face à l'Empire. Et Corippe, témoin des mêmes événements, évoque à deux reprises la consultation par des chefs maures d'une prophétesse établie dans une oasis du désert libyen, probablement Augila. Il y avait là une source potentielle d'autorité. Allant plus loin, en se fondant sur l'exemple d'un autre chef évoqué par le poète Ierna, qui était à la fois roi et prêtre des *Laguatan*, M. Fantar a avancé que la Kahena, dont le nom serait

d'origine punique selon lui (Kahena = KHN, Kohenet en punique, c'est-à-dire prêtresse), aurait, en fait, exercé ce double pouvoir. L'hypothèse manque de preuves, mais dans tous les cas, pour exceptionnel qu'il ait été, le commandement d'une femme sur les Berbères ne peut ainsi réellement être rejeté, surtout, encore une fois, dans le contexte si particulier de la fin des années 680.

On a dit plus haut la prudence qui devrait s'imposer pour ce qui concerne l'appartenance tribale de la Kahena. La seule certitude en la matière est que, quand bien même (selon Ibn 'Idhârî) un de ses deux fils aurait été un « Rûm », les Arabes virent en elle une Berbère, bien différente des Afariqs (les Africains romanisés) et des Byzantins. Mais force est ici de revenir à cette question parce que c'est la mention par Ibn Khaldûn des Djeraoua qui a conduit pendant plus d'un siècle les historiens à faire de la reine une princesse juive. Dans un chapitre général sur l'histoire de la conquête, juste avant de raconter l'histoire de la Kahena, l'auteur du *Kitâb al-Ibar* ouvre en effet une curieuse parenthèse pour signaler que sept tribus berbères avaient été de religion juive, dont les Djeraoua, « tribu qui habitait les montagnes de l'Auras et à laquelle appartenait la Kahena ». Se fiant à la traduction De Slane, E.-F. Gautier bâtit sur ce passage une de ces grandioses constructions historiographiques auxquelles il était accoutumé, en le reliant, puisque Ibn Khaldûn faisait des Djeraoua des Botr, à sa théorie des migrations des grands nomades chameliers libyens. Reprenant sans le reconnaître une idée de Henri Tauxier vieille de plus d'un demi-siècle, il supposa que les juifs de Cyrénaïque, insurgés en 117 et écrasés par les armées de Trajan, s'étaient enfuis dans le désert libyen. Là, ils auraient converti des groupes nomades, qui, bientôt maîtres de l'élevage du dromadaire, commencèrent une migration dévastatrice vers l'ouest, dont l'installation des Djeraoua dans l'Aurès aurait été un des moments essentiels. Sans être acceptée dans tous ses détails, la théorie eut un immense succès au milieu du siècle dernier, et conforta la thèse d'une Kahena berbère. D'ailleurs, ajoutait-on, le nom même de celle-ci n'évoquait-il pas les Kohen, les prêtres juifs ?

Dès 1963, l'historien israélien H. Z. Hirschberg, en retraduisant le texte d'Ibn Khaldûn et en reprenant de manière rigoureuse l'ensemble du dossier, remit en cause cette interprétation, et de manière générale l'existence de grandes tribus berbères juives à la fin de l'Antiquité. Mais son travail, pour des raisons en grande partie extra-scientifiques, fut contesté et resta quasiment ignoré des historiens de l'Afrique byzantine et de la conquête arabe. C'est la parution d'un article de M. Talbi en 1971, avec une nouvelle traduction française du passage du *Kitâb al-Ibar* et un commentaire détaillé, qui ébranla enfin ce mythe, assurément un des plus populaires de l'historiographie nord-africaine. Deux arguments furent ici décisifs. D'abord, Ibn Khaldûn faisait suivre son paragraphe sur les Berbères juifs par ces phrases, toujours oubliées des commentateurs :

« C'est Idris le Grand... qui, en se proclamant souverain du Maghreb, vint y effacer les dernières traces des différentes religions et confessions qui avaient subsisté (après l'islamisation). En effet, comme nous l'avons déjà mentionné, les Berbères d'Ifriqiyya et du Maghreb étaient, avant l'Islam, sous la domination des Francs (Latins ?) et professaient le christianisme, religion qu'ils partageaient avec Byzance. Telle était la situation lorsque commencèrent les invasions musulmanes ».

Et il le faisait surtout précéder de cette précision :

« De même, peut-être, certains groupements berbères avaient-ils même professé le judaïsme, empruntant cette religion aux Fils d'Israël au moment de l'apogée de l'extension de leur royaume, en raison de la proximité de la Syrie, alors toute puissante, de leur pays. Tel fut en particulier le cas des Djeraoua... ».

Manifestement, ce judaïsme de certains Berbères, et des Djeraoua en particulier, était donc pour Ibn Khaldûn une réalité d'un autre temps, très ancien, qui se situait à l'époque où, selon le mythe de leur origine palestinienne souvent mentionné dans les sources arabes, ils avaient été les voisins des Juifs, eux-mêmes alors à leur apogée (sous David et Salomon ?). Dans son article, M. Talbi admettait la possibilité d'une ancienne communauté de religion entre les deux peuples. En réalité, on peut se demander s'il ne s'agit pas là seulement d'un des avatars de ce mythe d'origine, qui faisait des Berbères les descendants des Cananéens ou des Philistins. L'essentiel, notait à juste titre l'historien tunisien, restait cependant la référence au christianisme des Berbères au moment de l'arrivée des Arabes, une réalité confirmée par bien d'autres textes. M. Talbi en citait certains, G. Camps après lui, et l'auteur de ces lignes encore récemment en ont réuni d'autres, qui ne laissent guère de doutes sur l'ampleur de cette christianisation des populations maures à la fin de l'époque byzantine.

Le phénomène est-il cependant sûr pour la Kahena elle-même ? Ibn Khaldûn ne le dit pas explicitement, et aucun autre auteur arabe avant lui. En revanche, l'un d'entre eux, Al-Mâlikî, ajoute un détail singulier : « *elle avait avec elle une énorme idole de bois qu'elle adorait ; on la portait devant elle sur un chameau* ». M. Talbi, suivi par G. Camps, a voulu voir dans cette idole une icône chrétienne, du Christ, de la Vierge, ou d'un saint protecteur de la reine. À l'inverse, et par comparaison avec l'exemple, il est vrai troublant, de Ierna, qui en 546 portait avec lui l'idole du dieu Gurzil, M. Fantar a défendu la thèse d'une divinité berbère, et donc fait de la Kahena une païenne. Aucune certitude n'est possible, mais la christianisation de l'Aurès dans l'Antiquité tardive est une réalité qui n'est guère contestable, et qui atteignait aussi les Maures : l'*imperator* Masties de l'inscription d'Arris, contemporaine de l'époque vandale, en est le plus bel exemple. Or Masties fut probablement un des prédécesseurs de la Kahena à la tête du royaume aurasien. L'appartenance de la reine à la communauté chrétienne reste donc l'hypothèse la plus vraisemblable.

Près de deux siècles d'exégèse et de controverses n'ont, au total, assurément pas éclairci définitivement les multiples problèmes posés par cet étrange personnage. Le bilan ici donné de l'état des recherches ne suffira sans doute pas non plus à tarir l'imagination de tous ceux que la Déborah berbère, comme l'appelait G. Marçais, fait encore rêver. J. Déjeux a, il y a un peu plus de vingt ans, établi un panorama des si nombreuses fictions pseudo-historiques, littéraires ou poétiques qu'a suscitées la reine de l'Aurès depuis le Second Empire. La plus ancienne qu'il a analysée, une brochure anonyme de 1890, s'achève ainsi : *Sparte eût inscrit son nom dans ses temples. Homère l'eût célébré dans ses poèmes immortels*. Beaucoup reprendraient encore aujourd'hui la formule à leur compte, et peut-être après tout n'ont-ils pas tort : face à de tels personnages, on peut penser que, de toute façon, l'histoire ne parviendra jamais à détruire complètement le mythe.

BIBLIOGRAPHIE

Sources

- IBN 'ABD AL-HAKAM, 1922. *Kitâb Futuh Miṣr*, V, éd. C. C. Torrey, Yale, trad. A. Gateau, *Revue tunisienne*, 1932, p. 71-74.
- AL BALÂDHURI, 1916. *Futûḥ al-Buldan*, trad. P. K. Hitti et F. C. Murgotten, t. 1, New York, p. 360.
- IBN AL-RÂQÎQ, 1990. *Târîkh Ifrîqiyya wa-l-Maghrib*, éd. A. A. Zaydan et E. O. Musa, Tunis-Tripoli.

- AL-MĀLIKĪ, 1969. *Kitāb Riyad al-Nufūs*, trad. partielle par H.R. Idris, dans *Revue des études islamiques*, t. XXXVII, 1, p. 143-146.
- AL-BĀKRĪ [EL-BEKRI], 1913. *Masālik*, trad. De Slane, *Description de l'Afrique septentrionale*, Alger, p. 22-23, 48, 69, 121, 277, 340.
- IBN AL-ATHĪR, 1896. *Al-Kāmil fī al-tārīkh*, éd. Tornberg, t. IV, p. 31-33; trad. Fagnan, *Annales du Maghreb et de l'Espagne, Revue africaine*, p. 376-379.
- AL-NUWAYRĪ, 1841. trad. De Slane, dans *Journal asiatique*, 3^e série, t. XI, p. 557-560.
- AL-TĪDĪĀNĪ, 1852. *Rihla*, trad. partielle A. Rousseau, dans *Journal asiatique*, 4^e série, t. 20, p. 118-121.
- IBN ʿIDHĀRĪ, 1901. *Al-Bayān al-Mughrib*, éd. G. S. Colin et E. Lévi-Provençal, t. 1, p. 35-38; trad. partielle par E. Fagnan, t. 1, Alger, p. 25-31.
- ʿUBAYD ALLĀH IBN ṢĀLIḤ, 1954. *Fath al-Arab li-l Maghrib*, trad. E. Lévi-Provençal, « Un nouveau récit de la conquête de l'Afrique du Nord par les Arabes », *Arabica*, t. 1, p. 40-41.
- IBN KHALDŪN, 1852. *Kitāb al-Ibar*, trad. De Slane, *Histoire des Berbères* t. 1, Alger, p. 208, 213-215; t. 3, p. 192-194.
- ELIE BAR-ṢINAYA (ELIAS DE NISIBIS), 1910. *Opus chronologicum*, éd./trad. E. W. Brooks, *CSCO, Script. Syr.*, 3^e série, t. 7, Rome-Paris-Leipzig, p. 74; traduction française L. J. Delaporte sous le titre *Chronographie*, Paris, 1910, p. 95 et 97.

Travaux modernes

- CAMPS G., 1992. *L'Afrique du Nord au féminin*, Paris, p. 124-139.
- DEJEUX J., 1983. « La Kahina : de l'histoire à la fiction littéraire. Mythe et Epopée », *Studi Magrebini*, 15, p. 1-42.
- DIEHL CH., 1896. *L'Afrique byzantine*, Paris.
- DJAÏT H., 2004. *La fondation du Maghreb islamique*, Tunis.
- DUFOURCQ CH.-E., 1968. « Berbérie et Ibérie médiévales : un problème de rupture », *Revue historique*, t. 240, p. 293-324.
- FANTAR M., 1987. « La Kahina, reine des Berbères », *Reppal*, 3, p. 169-184.
- FOURNEL H., 1875. *Les Berbères. Etude sur la conquête de l'Afrique par les Arabes*, t. 1, Paris.
- GAUTHIER E.-F., 1924. « Un passage d'Ibn Khaldoun et du Bayan », *Hesperis*, t. 4, p. 305-312.
- GAUTHIER E.-F., 1937. *Le passé de l'Afrique du Nord. Les siècles obscurs*, Paris.
- HIRSCHBERG H. Z., 1963. « The problem of the judaized Berbers », *Journal of African History*, p. 313-339.
- HIRSCHBERG, H. Z., 1974. *A History of the Jews in North Africa, From Antiquity to the 16th Century*, Leiden.
- JULIEN (CH.-A.), COURTOIS C., LE TOURNEAU R., 1952. *Histoire de l'Afrique du Nord*, t. 2, *De la conquête arabe à 1830*, Paris.
- MARCAIS G., 1946. *La Berbérie musulmane et l'Orient au Moyen Âge*, Paris.
- MODERAN Y., 2004. *Les Maures et l'Afrique romaine, IV^e-VII^e siècle*, Rome.
- TALBI M., 1971. « Un nouveau fragment de l'histoire de l'Occident musulman (62-196/682-812) : L'épopée d'al-Kahina », *Cahiers de Tunisie*, n° 73-74, t. XIX, p. 19-52.
- TALBI M., 1971. « Hassân ibn al-Nu'man », *Encyclopédie de l'Islam*, 2^e éd., t. 3, p. 279.
- TALBI M., 1982. « Kahina (al) », *Encyclopédie de l'Islam*, 2^e éd., t. V, p. 440-442.
- WILL E. et ORRIEUX C., 1992. « Prosélytisme juif » ? *Histoire d'une erreur*, Paris.

Y. MODERAN

K23. KALAA DE BENI HAMMAD (voir Qala'a)

K24. KALAA DES BENI ABBÈS (voir Qala'a)

K25. KALAA FAZAZ (voir Qala'a)

K26. KALLITAE

Les Kallitae (ms. X; var. : Kalletae, Kaletae) sont uniquement mentionnés par Ptolémée (IV, 6, 6, éd. Müller, p. 746) entre le mont Girgiri au nord et les Garamantes* au sud, et à l'ouest du lac Nouba, extrémité orientale du fleuve *Geir* (cf. G54. Girrei/Girrhaci). Ce fleuve, qui comporte des pertes et des intermittences (*id.*, IV, 6, 4, p. 740), est dit ailleurs par le même Ptolémée (*ibid.*, p. 739) aboutir au « Fossé garamantique » (vallée de l'ouadi el-Agial).

Certes, l'identité du lac Nouba reste tout à fait énigmatique. Toutefois il semble raisonnable de situer les Kallitae ou Kalletae au nord-ouest ou au nord des Garamantes, le mont Girgiri abritant, d'après Ptolémée (IV, 6, 3, p. 736), les deux sources du Cinyps*. Ce dernier est l'ouadi Caam qui prend sa source sur le plateau de Tār'huna; mais Ptolémée (IV, 6, 12, p. 751-752) imagine sans doute, en utilisant la facilité d'hypothétiques pertes, un cours du *Cinyps* plus étendu vers le sud.

Si les Kallitae sont à rechercher dans le Gebel tripolitain ou sur les pistes de Cidamus* (Ghadamès), on se demandera avec la prudence requise s'ils ne sont pas à rapprocher des Keltiones* que la *Chronique* d'Hippolyte (*Chron.*, § 120, dans A. Bauer, *Die Chronik des Hippolytos im Matritensis Graecus* 121, Leipzig, 1906, p. 102), à dater de 234/235, mentionne au voisinage des Garamantes. Encore faudrait-il que dans leur nom le *t ne fût pas suffixal (cf. par exemple Bassakhitae*).

J. DESANGES

K27. KANOUN (Kabylie) (voir Qanun)

K28. KAWSAN (Kaocen, Kaossen, Kaosen)

Kawsan, Touareg noble des Ikazkazen de l'Air, fut le leader du soulèvement général des Touaregs contre la colonisation française, qui éclata dans l'Air entre 1916 et 1918. Ce projet de lutte, dont les germes apparaissent seize ans avant son émergence dans l'Air, mobilisa les cinq grands pôles politiques touaregs. Il inspira une grande crainte aux autorités coloniales qui déployèrent pour le combattre des moyens à la hauteur de cette peur (Camel, 2003). Le nom de Kawsan est devenu synonyme de cette époque difficile, marquée par la guerre, la résistance, les privations, l'exil et une répression extrême contre la population par l'armée coloniale : après la révolte, la démographie de l'Air avait diminué de moitié (Fuglestadt 1976 : 98).

L'itinéraire

Kawsan ag Kedda, prononcé aussi ag Gedda, est issu de l'une des quatre tribus nobles des Ikazkazen de l'Air : les Igerzawen, dont les familles, après la mort

au combat de leur chef Wuro en 1905, se fondirent dans les autres groupements Ikazkazen de l'Air, de la Tagama et de l'Alakouas (Claudot-Hawad 1990).

Des informations coloniales fantaisistes, textuellement reprises par des auteurs récents, ont décrit Kawsan comme un Ikazkazen de mère esclave, né au Damergou vers 1880 et appartenant à la tribu des « Iguernazen » (par exemple, Salifou 1973 : 55), souvent assimilés aux Imezzurag. Une confusion s'est produite ici entre les Igerzawen de l'Air, les Imezzurag de Gangara au Damergou (Nicolas 1950 : 97) et enfin les Ikazkazen du Damergou oriental et de l'Alakouas. Cette identité erronée de Kawsan a servi à échafauder, sur le mode évolutionniste, de grandes théories d'émancipation sociale empruntées au modèle de la lutte des classes (par ex., Bourgeot 1979), aussi attractives pour les sensibilités occidentales que privées de pertinence au regard des faits réels.

Kawsan faisait partie de la vague d'exilés qui dès 1899, à la suite de la défaite touarègue d'Egatrigh contre l'armée française, partit de l'Air en direction de l'Est avec l'idée de structurer une résistance nouvelle à l'extérieur du pays touareg. Cette attitude contrastait avec la conception ancienne de l'honneur guerrier et de la suzeraineté exigeant de ne pas quitter le territoire et de rester auprès de ses dépendants pour les défendre et les protéger. Cette position constituait l'un des aspects d'une stratégie d'ensemble des Ikazkazen (ainsi que d'autres confédérations), consistant à laisser une partie de leurs effectifs guerriers continuer la résistance sur place en dépit de l'inégalité des armes, tandis que l'autre cherchait des moyens de lutte à l'extérieur du pays.

L'itinéraire de Kawsan dans l'exil est celui d'un homme en quête de solutions pour « libérer le pays des Touaregs et ses lisières » (selon les termes d'un témoin, Fakando ag Sheykho). De longues années lui seront nécessaires pour trouver les moyens logistiques de réaliser son projet en mettant sur pied une armée moderne, équipée et organisée.

Dans cette période passée hors de l'Air, les pistes incroyablement entrecroisées que suit Kawsan montrent à quel point les alliances qu'il noue au gré des possibilités étaient instrumentales, plutôt qu'idéologiques. Ainsi, d'après Salifou (1973), il se signale en 1909 au Kanem dans les rangs de la confrérie *Sanûsiya*, au cours d'une bataille contre les Français. La *Sanûsiya*, qui cherche à repousser les Italiens, lui confie alors le commandement de l'Ennedi. Après des pillages conduits dans cette même région, Kawsan, harcelé par les Français, se réfugie au Darfour. Mais en litige avec le chef de ce pays, il se dirige en 1911 dans l'Ennedi septentrional où il demande asile au nom du chef de la *Sanûsiya*: Mohamed Souni. En 1912, « dépouillé à son tour par des Gaèdas et des Nakazzas, qui furent d'abord ses victimes, Kawsan s'enfuit au Borkou » d'où il aurait été chassé par Mohammed Souni, en raison de sa conduite. Sentant sa situation compromise, il trompe les Français, dont il obtient des chameaux pour se rendre à Arada. Entre-temps, les Turcs se sont installés au Borkou et Kawsan se met à leur service. En 1915, il apporte son concours au fils de Mohammed Souni dans une bataille contre les Italiens. En février 1916, sa présence est signalée dans le Djebel tripolitain. En août 1916, il se trouve à Ghat « à la tête de deux cents réguliers muni d'un canon tireur » (Salifou 1973 : 56-57).

Abandonnant alors la mission dont l'a investi son alliée, la *Sanûsiya*, Kawsan retourne dans l'Air après avoir annoncé son arrivée aux siens, les invitant à se rallier à son action. Le 13 décembre 1916 (voir Salifou 1973 : 66), sa troupe armée encercle et occupe la ville d'Agadez, mais le canon de Kawsan ne parviendra pas à détruire le camp militaire français. C'est le début d'une longue série d'affrontements qui, avec la mobilisation de toutes les forces coloniales (dont une aide anglaise de près de 400 hommes et l'enrôlement dans les rangs

coloniaux d'auxiliaires touaregs) va aboutir à des défaites, à des retraits (dont celui de Moussa ag Amastan, chef de l'Ahaggar sous tutelle française), et à des repliements successifs des résistants hors d'Agadez (13 juillet 1917) puis de l'Air (25 mars 1918). Chaque bataille perdue entraîne son contingent de soumissions, tandis que le rang des irréductibles composé par la majorité des *Ikazkazen* et des *Ifaden* et une partie des *Kel Gharus*, *Kel Ewey*, *Kel Ahaggar*, *Iwellemmeden* de l'Est suivant *Elkhurer*, *Kel Ajjer* et enfin Chaâmba enrôlés par Kawsan, poursuivra la résistance hors de l'Air.

Après une échappée audacieuse dans le désert en plein été, Kawsan part à la recherche d'alliés et mène plusieurs combats. Il sera finalement tué par les Turcs en janvier 1919 et sa troupe décimée à Gatrun, dans le Fezzan. Certains rescapés iront jusqu'à Zinder pour accomplir la « soumission ». Un petit nombre de guerriers restera dans le maquis avec Tagama, l'*amenukal* de l'Air, qui sera peu après arrêté, puis étranglé dans sa cellule par un officier français (affaire Vitali; voir Fuglestadt 1976). Enfin, après l'ultime défaite, un certain nombre des compagnons de Kawsan préférera s'exiler à jamais loin des tentes, demeurant dans des régions relevant actuellement du Tchad et du Soudan.

Un novateur politique et militaire

L'action de Kawsan dans le domaine militaire aussi bien que politique et idéologique a durablement marqué la société touarègue. Kawsan fut en effet novateur sur plusieurs plans; novateur non isolé cependant comme le soulignent les récits historiques touaregs qui insistent sur l'aspect concerté de son action appartenant à une stratégie élaborée et choisie par nombre de ses proches pour faire face à une situation historique inédite. Kawsan sut par ailleurs s'appuyer pleinement sur les ressources humaines dont son éducation l'avait doté: pour déployer son action, il mobilisa en effet le vaste réseau de relations sociales, commerciales et politiques des *Ikazkazen* de l'Air, qui le reliait aux *Uraghen* de l'Ajjer et lui donnait un accès direct à la Tripolitaine, au Fezzan, au Sud tunisien, au Gourara et au Touat. Vers l'Est, ses relais allaient jusqu'en Égypte et vers le Sud, jusqu'à Kano et Sakato au Nigéria.

Dans son projet politique, Kawsan reprenait le principe égalitaire développé dans le système confédéral des *ighollan* de l'Air* en l'étendant aux individus. Il a été le premier à appliquer avec constance l'idée qu'un individu se définit par ses actions et non par son rang, sa classe ou sa filiation. À ce propos, il n'a jamais hésité à se heurter au paternalisme des anciens. Il envisageait d'ailleurs de supprimer la fonction des chefs traditionnels (*ettebelen*), garants de l'idéologie de la protection, pour leur substituer un représentant politique unique, tentative de centralisation, dont l'ébauche n'était jusqu'ici que faiblement institutionnalisée par la possibilité de convoquer l'Assemblée interconfédérale et par les fonctions de l'*amenukal* d'Agadez (Claudot-Hawad 1990). Dans l'idée de Kawsan, probablement inspiré également par l'organisation politique des États modernes qu'il connaissait, les pouvoirs (s'équilibrant jusque-là entre les grands pôles confédéraux) seraient concentrés entre les mains d'une sorte de président qui ne serait plus seulement un arbitre entre les chefs de confédérations, mais aurait aussi un pouvoir exécutif. Il a conceptualisé cette fonction en utilisant pour la désigner le terme métaphorique de *agefaf*, qui désigne, sur l'échine d'un animal de monte, le matelas de chair et de muscles qui protège les os du poids de la selle.

Sur le plan militaire, de même, Kawsan innova: il constitua une armée professionnelle qui recrutait ses membres dans toutes les catégories sociales touarègues, aussi bien guerrières que pacifistes (religieux, artisans, esclaves) et également à l'extérieur de la société (Chaanbas, Harratin du Fezzan...), en adéquation avec

l'idée que seules les capacités individuelles doivent conférer à chacun une fonction et une place particulière dans la société.

Il s'agissait de former des guerriers « *sages, disciplinés et entraînés aux tactiques et aux coups bas de la guerre moderne* » (récit de Fakando ag Sheykho, in Claudot-Hawad 1990). Cependant, la tactique de guérilla qu'il essaya d'inculquer à ses combattants contrariait profondément l'honneur et les valeurs touaregs de l'époque.

L'armée de Kawsan était divisée en plusieurs sections qui chacune avait une fonction : la défense intérieure, les attaques offensives avec des unités légères et rapides envoyées à l'extérieur, tandis que l'Assemblée siégeait dans le groupe le moins mobile qui comprenait les troupeaux et les tentes avec les femmes et les enfants. Notons que cette répartition des forces a été le plus souvent assimilée dans l'histoire coloniale à de « l'anarchie » ou au résultat de « dissensions internes » (Salifou 1973 : 136).

Mais pour Kawsan et ses proches conseillers, une bonne résistance avait également besoin d'une formation idéologique car, disait Kawsan (témoignage de Fakando ag Sheykho) : « *les blessures d'une guerre qui a sa propagande (tisunt), même les griffures du feu ne l'effaceront pas* ».

Dans tous les récits et les commentaires recueillis parmi les personnes qui furent étroitement mêlées à cette guerre, l'accent est mis sur la position politique de Kawsan, qui apparaît indissociable de ses stratégies militaires. Son ambition n'était pas seulement d'unifier et de restructurer l'armée touarègue, mais aussi la société elle-même. Cependant, la solution politique proposée par Kawsan pour que la société résiste et survive n'était pas acceptable pour tous et l'opposa tout au long de son itinéraire à certains chefs traditionnels.

Ces deux tendances politiques s'affrontèrent une deuxième fois lorsque Kawsan, cerné par l'armée française, envisagea de quitter l'Air. Trois solutions se profilaient : la première était la soumission, exclue pour Kawsan ; la deuxième était le combat jusqu'à l'extinction, comme le voulait la guerre d'honneur, ce qu'il rejetait car il croyait en une troisième voie, celle de l'exil qui donnerait la possibilité de reconstituer une nouvelle base. C'est ainsi que, pour assurer la relève, il emmena avec lui les enfants de plus de sept ans dont les pères avaient pris part au combat.

Le rôle de la *Sanûsiya* et de l'engagement religieux dans la guerre de Kawsan a été considéré dans de nombreuses publications comme le principe moteur de la révolte touarègue. Ce fut la thèse coloniale dominante, reconduite dans beaucoup de travaux plus récents (par exemple Bourgeot 1979, Casajus 1990, Triaud 1999, etc.). À l'encontre de cette analyse, les thèses développées par les acteurs touaregs de l'époque n'accordent à la *Sanûsiya* qu'une fonction instrumentale. Il est indéniable que Kawsan a utilisé l'argument de la guerre sainte lorsque cela lui semblait utile. Si ce registre a probablement concerné certains Touaregs dans cette révolte, il n'a joué aucun rôle idéologique chez son initiateur, Kawsan, ni chez ses proches ou ceux qui le suivirent jusqu'à la fin. *L'amenukal* de l'Air, Tagama, dont certains ont fait le meneur de la « guerre sainte » (par ex. Casajus, 1990) en s'appuyant sur ses attributs officiels de « *chef de l'islam* », ne paraît pas davantage être réductible à cette fonction. Par contre, de l'avis général, les responsabilités assumées par ce dernier en tant qu'arbitre des Touaregs ont été essentielles, notamment pendant le siège d'Agadez.

Un personnage complexe

En conclusion, Kawsan est un personnage au portrait complexe. Déterminé à défendre par tous les moyens la cause qui l'animait, il fut incontestablement un

tacticien habile qui a joué sur tous les tableaux pour parvenir à ses fins. Son évocation provoque à la fois des sentiments de fierté et d'admiration – pour ses qualités guerrières et stratégiques, son audace et son irréductibilité contre l'envahisseur, pour son intelligence, pour son éloquence et son esprit brillant – tout en suscitant parfois le reproche d'avoir ruiné l'Air sur lequel s'est acharnée l'armée française.

« *Kawsan*, dit Baba des Ikazkazen, est un pic (azaghez), un homme complet, connaissant l'art de la parole et de la stratégie moderne, un guerrier sans peur qui, au combat, utilisait la ruse et l'embuscade et n'a jamais accepté d'être la cible de l'adversaire... Cette tactique de coups bas, beaucoup de Touaregs n'ont pu l'admettre à cause de leur honneur. *Kawsan* était un homme intelligent, de décision, fort, courageux, un homme qui n'admettait pas que la France domine les Touaregs » (in Claudot-Hawad 1990).

La stratégie moderne de *Kawsan* et son projet politique qui bousculaient les valeurs anciennes de l'honneur et le système hiérarchique n'ont pas fait – et ne font toujours pas – l'unanimité. Même si la valeur de son action est reconnue, *Kawsan* est souvent opposé, dans une évaluation finale, à des hommes qui incarnent l'idéal de l'honneur guerrier chez les Touaregs, comme son cousin Adamber, alors chef des Ikazkazen.

Puisant son inspiration à plusieurs sources (internes et externes), *Kawsan* a été le promoteur d'un projet étatique moderne. Lui-même représentait un type nouveau de chef militaire et politique qui s'est affirmé non pas en référence à sa position sociale de noble qu'il jugeait contraignante, mais au nom d'un principe et d'une idéologie nouvelles.

De l'échec touareg contre l'invasion coloniale a été tirée une véritable leçon politique. C'est ainsi que la conception de *Kawsan* qui instaurait des rapports nouveaux entre honneur, morale et politique, a trouvé des ramifications au cœur même de la société touarègue. Adopté comme père symbolique par les marginaux ou les contestataires (par exemple, les bâtards, rejetés par la société, se donnent souvent le nom de *ag Kawsan*, « fils de *Kawsan* »), *Kawsan* compte également parmi ses héritiers, les *ishumar* qui ont choisi, à leur tour, le chemin de l'exil (voir à ce sujet Hawad 1990).

Dans la crise douloureuse et déchirante de l'occupation coloniale, *Kawsan* et ses compagnons de lutte ont élaboré un nouveau projet de société qui a durablement marqué le monde touareg.

BIBLIOGRAPHIE

- ALIBERT L., 1936. *Méhariste 1917-1918*, Ed. Delmas, Bordeaux,
- BOURGEOIS D., 1979. Les échanges transsahariens, la Senusiya et les révoltes twareg de 1916-1917, *Cahiers d'Études africaines* n° 69-70, 159-185.
- CAMEL F., 2003. *L'administration coloniale et les Touaregs en AOF. De la répression des révoltes à la disparition des rezzous (1914-1934)*, Thèse d'histoire, Université Aix-Marseille I, 478 p.
- CASAJUS A., Islam et noblesse chez les Touaregs, *L'Homme*, XXX (3), 1990, 7-30.
- CLAUDOT-HAWAD H., 1990 (sous la dir. de). *Les Touaregs, Exil et résistance*, REMMM, (n° 57), Édisud, Aix-en-Provence, 198 p.
- CLAUDOT-HAWAD H., 1990. Honneur et politique. Les choix stratégiques des Touaregs pendant la colonisation française, REMMM n° 57, Édisud, 11-47.
- CLAUDOT-HAWAD H., 1993. La coutume absente ou les métamorphoses contemporaines du politique chez les Touaregs, in *Le politique dans l'histoire touarègue*, IREMAM, Aix-en-Provence, 67-86.

- CLAUDOT-HAWAD H., 1998. La hiérarchie des savoirs et des pouvoirs dans la société touarègue précoloniale et la recomposition des rôles socio-politiques pendant la guerre anticoloniale et après la défaite, in *Nomadic Peoples*, vol. 2, n° 1-2, éd. Berghahn, Londres, 17-38.
- CLAUDOT-HAWAD H., 2001. *Éperonner le monde. Nomadisme, cosmos et politique chez les Touaregs*, Édisud, Aix-en-Provence.
- FUGLESTADT F., 1973. Les révoltes des Touaregs du Niger 1916-1917, *Cahiers d'Études africaines* n° 49, 82-120.
- FUGLESTADT F., 1976. Révolte et mort de Tagama, sultan d'Agadès (1920), *Notes africaines* n° 152, 96-101.
- HAWAD, 1990. La *teshumara*, antidote de l'État, *REMMM* n° 57, Édisud, 123-140.
- IBOS P., 1938. La défense d'Agadès, *Revue des Troupes Coloniales*, 395-408.
- JEAN C., *Les Touaregs du Sud-Est, L'Air*, Paris, Larose, 361 p.
- LESOURD M., 1958. La mort de Kaossen, *BLS* n° 30, 116-122.
- MANGEOT P., 1930. Le siège d'Agadez raconté par un prisonnier de Kaossen, *Renseignements coloniaux* 40, 479-482.
- PINEAU G., 1970. La guerre de Kaossen, 1916-1917, *L'Afrique littéraire et artistique* (10), 50-55.
- RASH Y., 1973. *Les premières années françaises au Damergou*, Paris, Société française d'Outre-Mer, 144 p.
- RIOU Y., 1968. *La révolte de Kaocen et le siège d'Agadez 1916-1917*, ronéo, Niamey, 126 p.
- SALIFOU A., 1972. Kaoucen et le siège d'Agadez, 1916-17, *Journal de la Société des Africanistes* (42), 193-195.
- SALIFOU A., 1973. *Kaoussan ou la révolte sénoussiste*, CNRS, Niamey, 228 p.
- TRIAUD J.-L., 1987. *Tchad 1900-1902, Une guerre franco-libyenne oubliée? Une confrérie musulmane, la Sanûsiyya, face à la France*, L'Harmattan, Paris, 203 p.
- Triaud J.-L., 1995. *La légende noire de la Sanûsiyya. Une confrérie musulmane saharienne sous le regard français (1840-1930)*, MSH, Paris, 2 vol. H.

H. CLAUDOT-HAWAD

K29. KASBA (voir Ighrem/Aghrem, EB XXIV)**K30. KASRINE (voir Cillium, EB XIII)****K31. KAUKANI**

Les Kaukani (leçon du ms. X, var. Kauni) ne nous sont connus que par Ptolémée (IV, 1, 5, éd. Müller, p. 585), qui les situe en Maurétanie Tingitane, apparemment au voisinage des Salinsae* (riverains du fleuve *Salat**, le Bou Regreg?) et au sud des Ouerbikae*. On ne sait où les localiser avec précision, mais sans doute fréquentaient-ils la frange méridionale de la Tingitane effectivement administrée par Rome sous le Haut-Empire. Un rapport avec les Iangaukani* ou plutôt Anagaukani est vraisemblable.

J. DESANGES

K32. KEF

Kef ([*kef/kifân*] pl. Kifane ou Kifène, dans les graphies françaises) s'applique généralement à une falaise rocheuse escarpée ou abrupte, relativement rectiligne ou présentant des saillies en éperon. Le *kef* domine un socle ou un talus, aux pentes assez accentuées. L'arête supérieure se trouve à peu près à la hauteur du relief en dôme ou en plateau qui porte la falaise. Il s'agit donc le plus souvent de la partie supérieure d'un flanc de ravinement profond entaillant des roches dures, ou parfois de l'escarpement d'un front de côte (cuesta). Dans le glossaire établi par R. Capot-Rey, A. Cornet et B. Blaudin de Thé (1963), il s'agit d'un « sommet escarpé, d'un promontoire rocheux, d'une berge escarpée, d'une falaise ».

Le terme *kef* correspond au terme pan-berbère : *azru* (azrou) : rocher, muraille rocheuse à pic, et au tamahaq *éfenker* : massif rocheux escarpé.

Ligne des Kefs dans la région de Tiaret

Pour se rendre à Tiaret en venant du Nord, on doit franchir le Dj. Guezoul. Avant d'atteindre le col de Guertoufa, on longe... de hautes falaises, orientées... vers le nord et qui s'étendent au loin vers l'est et vers l'ouest. Leur bord supérieur (1 100-1 200 m) surplombe les terres cultivées du Tell. La dénivellation est de l'ordre de 100 m. Ces falaises taillées dans une formation gréseuse... (« grès de Tiaret et de Seffalou ») constituent avec les plateaux... la ligne festonnée des kefs. L'ensemble fait partie de la véritable barre de collines qui sépare les Hauts-Plateaux du Tell. La suite des kefs, accidentée et pittoresque, comporte quelques passages naturels franchis par des routes ou des pistes qui la coupent transversalement, à proximité de sources situées vers la base des falaises, au contact des couches imperméables. Il n'est donc par surprenant que ces passages soient jalonnés de vestiges préhistoriques. La zone des kefs est la plus fertile en stations d'âge néolithique et proto-historique.

Sur la carte n° 1, sept emplacements à gravures rupestres sont signalés, ce sont de gauche à droite :

1. Aïn ben Krime : petit abri portant plusieurs gravures non identifiables et un petit félin.
2. Oued Azouania : station présentant un « combat de buffles antiques » (c'est-à-dire un combat de *pelorovis*) et deux bassins à sacrifices, creusés dans les dalles calcaires horizontales. Cette station est la plus importante de la région, par le sujet, gravé avec sûreté et précision, et en raison de la conservation de la scène.
3. Oued Seffalou : site portant des gravures anthropomorphes et zoomorphes ainsi que des « traits capsians ».
4. Beit el Ghaoula : abri ayant des cupules et des « traits capsians ».
5. Kef Dahmouni : anfractuosités dans la falaise portant des cupules et abri ayant des « traits capsians ».
6. Kef Bou Bekker : station conservant plusieurs emplacements à gravures ; le groupe oriental présente un félin et des animaux peints à l'ocre ; sur un autre panneau on distingue un bovidé, une gazelle, un mouton, un mouflon, un rhinocéros, des autruches, un buffle antique, un personnage, un petit bélier, un oryx, diverses antilopes, des félins et d'autres personnages.
7. Kef Smâr : abri démantelé conservant un félin gravé et des vestiges de traits non identifiables.

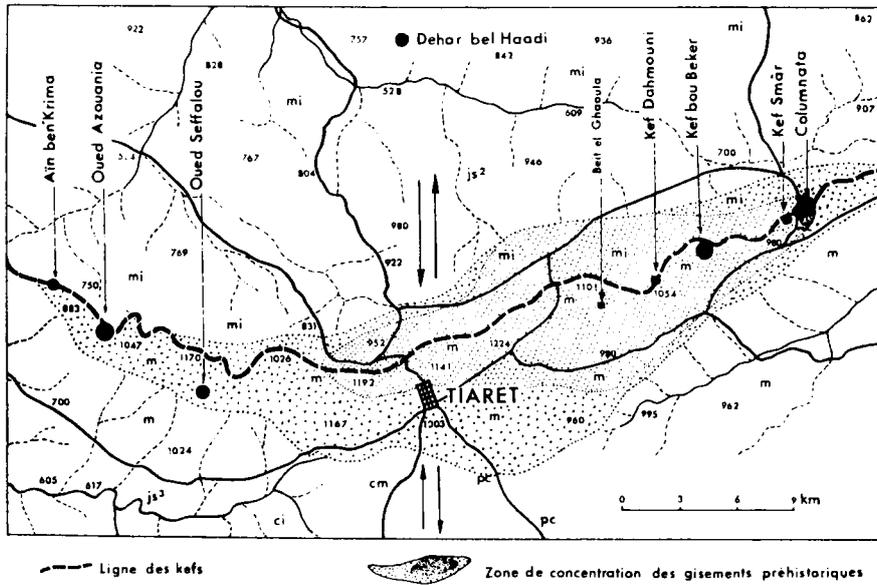


Fig. 1. Carte montrant la ligne des kefs et la zone de concentration des gisements préhistoriques de la région de Tiaret. Les points noirs indiquent les stations à gravures rupestres. Abréviations : pc = Pliocène continental ; m = Miocène supérieur ; mi = Miocène inférieur ; cm = Crétacé moyen ; ci = Crétacé inférieur ; Js3 et Js2 = Jurassique supérieur (carte géologique au 500 000^e) (d'après F.-E. Roubet 1967).

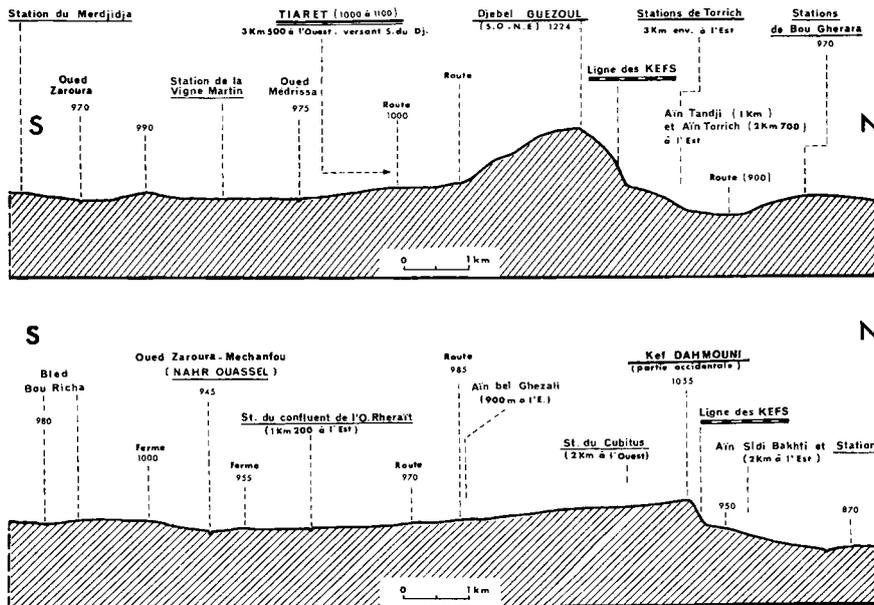


Fig. 2. Situation topographique de la « ligne des kefs » aux environs de Tiaret. Coupe nord-sud passant par le sommet du Dj. Guezoul et par l'extrémité occidentale du Kef Dahmouni (d'après F.-E. Roubet 1967).

L'extension au Maghreb du terme Kef rend compte de conditions topographiques identiques, que les populations ont toujours su exploiter, pour s'abriter et s'installer près des points d'eau. La région de Tiaret n'était qu'un exemple typique.

BIBLIOGRAPHIE

CAPOT-REY R., CORNET A., BLAUDIN de Thé B., 1963. Glossaire des principaux termes géographiques et hydrogéologiques sahariens. *Institut de recherches sahariennes*, p. 52.
ROUBET F.-E., 1967. L'extension septentrionale et méridionale de la zone à gravures rupestres du Sud-Oranais (Atlas Saharien). *Congrès panafricain de Préhistoire*, Dakar, VI^e session, éd. par H.-J. Hugot, Chambéry, p. 244-266, (p. 250-256).

F.-E. ROUBET ET C. ROUBET

K33. KEF EL-AGAB

En Tunisie septentrionale, au nord-ouest de la ville de Souk-el-Arba – actuelle Jendouba – installée dans une zone frontalière avec l'Algérie, sur les rives de la Medjerda, se dressent plusieurs crêtes dolomitiques, aux couleurs rousses ou rouges formant le Kef el-Agab (374 m) ou *sommet de l'aigle*. Fissurées et creusées de cavités nombreuses, ces crêtes se détachent du massif schisteux du Djebel Haïrech à l'ouest et d'autres chaînons calcaires du Djebel Rebia à l'est (carte au 1/50 000 : Ghardimaou).

À quatre kilomètres de cette ville, une grotte attira l'attention de P. Barbin, contrôleur civil de cette ville. Connue depuis longtemps des Ouled Menaa qui en exploitèrent le guano, s'en servirent de bergerie et plus tard s'y réfugièrent pendant les combats aériens de Tunisie en 1942-1943, cette grotte fut explorée par P. Barbin, en 1947-1948. Ses travaux, publiés en 1951 et 1953, se déroulèrent sous le patronage du Service des Antiquités et de son directeur G. Picard. Ils bénéficièrent du soutien, des conseils et des visites du Dr E.-G. Gobert. À la suite de fouilles minutieuses, l'importante documentation néolithique a été déposée à l'Institut National d'Archéologie de Tunis et partiellement exposée dans le Musée Alaoui, du palais du Bardo, alors que les restes humains, étudiés à Alger, se trouvent au CNRPAH (ex-CRAPE). À cette époque, on connaissait déjà la grotte néolithique de Rédeyef, près de Gafsa, (Gobert, 1912). Aujourd'hui encore, la grotte du Kef el-Agab reste l'unique référence septentrionale pour le Néolithique de Tunisie (Gobert, 1963 ; Gragueb et Mtimet, 1989). Aussi rappellera-t-on avec intérêt ces recherches pionnières, valorisées par L. Balout (1955) et R. Vaufrey (1955).

Grotte du Kef el-Agab : fouilles de 1947 et 1948

La grotte orientée au sud-sud-ouest, 50 m au-dessus de la plaine alluviale, surplombe un remarquable paysage de terres cultivées et irriguées. Elle est protégée à l'ouest par les falaises du Kef et reste assez masquée par les collines voisines portant les marabouts de Sidi Ali ben Dekril et Sidi Abd el Kraleck. Une pente douce rejoint l'ouverture de la grotte, surmontée d'un talus très grisâtre.

Les travaux de P. Bardin ont été conduits en tranchée dans le *talus* ; ils avaient débuté par un sondage dans l'entrée du *vestibule*. Des fouilles complètes du vestibule permirent d'accéder à un *couloir* et de le dégager, il était en effet encombré de blocs, qu'il fallut briser à la masse. À la suite de travaux impressionnants par le cubage des rochers et des sédiments sortis, les fouilles atteignirent

une zone aux parois rapprochées, dite *petit pont*, et s'étendirent à une *grande salle*. Trois coupes précisent l'emplacement des travaux (Bardin, 1953 : 276-279 et fig. 2 à 4).

1. La tranchée du talus mesurait 5 m de large, 20 m de long, et 1,50 m de profondeur moyenne. Trois unités stratigraphiques ont été retenues, individualisant de haut en bas :

- 0,50 à 0,75 m de terre jaunâtre, meuble, chargée en pierraille,
- 0,75 à 1,10 m de sédiments cendreaux, encore pierreux, mais contenant beaucoup de coquilles d'Hélix et de moules d'eau douce (ou *unio*), l'industrie néolithique se manifestant à la base de cette couche,
- 0,10 à 0,15 m d'un revêtement de terre végétale et d'humus.

Tout au long des travaux des rochers ont été dégagés (fig. 2-3). Dans la partie sommitale du talus, près de l'entrée de la grotte, ces masses étaient volumineuses. Au-dessus et au-dessous de certaines, des « ossements humains ont été rencontrés », laissant P. Bardin supposer que « *des éboulements se sont donc produits pendant l'occupation des lieux* » (p. 279).

2. Le vestibule et le couloir contenaient au moins une centaine de mètres cubes de blocs et sédiments réunis, qu'il fallut retirer. Les figures 2 à 4 permettent de suivre la progression latérale et stratigraphique des fouilles. On distingue de bas en haut sur la figure 4 :

- une « brèche jaunâtre D, sondée sur un mètre d'épaisseur, observée près de l'entrée du vestibule ; elle a livré des fragments d'os d'animaux adhérents à une gangue. Aucune industrie n'a été décelée ».
- 1,20 à 1,60 m de sédiments cendreaux A, « renfermant de nombreuses pierres, des rocs, des coquilles d'hélicidés et d'*unio*, ces dernières particulièrement abondantes, des os d'animaux et des restes humains, le tout accompagnant une industrie néolithique ».
- 0,75 à 1 m de sédiments moins cendreaux B, « enrobant encore des hélix et des *unio*, des os d'animaux, disparition de l'industrie néolithique, apparition de tessons romains au tour et de poteries berbères peintes ».
- 0,25 à 0,30 m une couche superficielle C, de terreau et de fumier.

3. La salle « *ne contenait pas de traces d'industrie mais des amas d'hélicidés et d'unio, des débris d'os mêlés à de la terre peu cendreuse et à des éboulis* » (Bardin, p. 278).

Les informations réunies après travaux permettent de préciser que « *le gisement prend naissance dans le couloir de la grotte, se poursuit dans le vestibule, enfin se prolonge et s'étale dans le talus de déblais qui descend jusqu'au fond du ravin* » (Bardin, p. 276).

La documentation archéologique

La documentation recueillie après de patients tamisages comprend un très riche mobilier représenté par plus 9 000 éclats et produits de pièces lithiques taillées, dont 600 ont été identifiées et classées, ainsi que plusieurs haches et herminettes ; des molettes et pilons ; une meule ; des galets tronqués ; des boules perforées et fragmentées ; des pierres à rainures ; de nombreuses pièces ou fragments en os poli ; plusieurs centaines d'objets de parure en coquille, en pierre, etc. ; plusieurs minéraux divers et colorés ; plusieurs kilos de tests d'œufs d'autruche, certains décorés d'incisions ; des bouteilles brisées, aménagées dans la coquille entière d'un œuf d'autruche ; 80 tessons de poterie dont certains munis

de moyens de préhension, d'autres provenant de bords de vases décorés d'impressions. Les récipients ne paraissent pas très nombreux, leur morphologie à large ouverture est cependant attestée (Vaufrey, 1955 et Camps-Fabrer, 1960, 1966). On trouvera ci-dessous de brefs inventaires établis d'après P. Bardin (1953) (tableaux 1 et 2).

MOBILIER LITHIQUE	TOTAL
Nucléus (silex, noir, blond ou gris)	137
Lamelles à coches	178
Lamelles à dos abattu	170
Segments	40
Trapèzes	14
Triangles	1
Pointes de flèches	7
Foret et tarières	11
Microburins	4
Racloirs	1
Grattoirs	14
Galets tronqués (grès ou calcaire)	15
Haches piquetées à tranchant poli cylindriques et plates (ophite)	15
Herminettes (ophite et silex)	2
Anneaux (calcaire)	2
Pierre à rainures (strontianite)	2
Meule, molettes, pilons	32

Tableau 1. Inventaire de la documentation lithique du Kef el-Agab (d'après P. Bardin 1953).

MOBILIER OSSEUX POLI - PARURES	TOTAL
Alènes, poinçons, épingles	363
Aiguille à chas	1
Couteau	1
Grains d'enfilage (test d'œuf d'autruche)	399
<i>Nassa gibbossula</i>	7
Pendeloque (patelle) et autres éléments de parures en coquilles marines	191
<i>Dentalium</i>	47
Pendeloques (canine de sanglier)	3
Autre pendeloque	1
Pendeloques (plaques dermiques de tortue)	2
Galets perforés	3
Cristaux divers (limonite, galène, cristal de roche, ocre)	n
Œuf d'autruche (fragments gravés)	11

Tableau 2. Inventaire des outils en os polis et autres éléments de parures (d'après P. Bardin 1953).

La collection faunique issue de témoins alimentaires abandonnés en grotte a été déterminée par le prof. C. Arambourg (*in* Bardin, 1953 : 297-299). Il s'agit de milliers de coquilles d'hélicidés et d'*unio*, d'ossements de divers mammifères chassés et piégés. Les espèces identifiées sont : *Sus scrofa*, *Bubalis boselaphus*, *Cervica redunca*, *Gazella Cuvieri*, *Bos primigenius*, *Bubalus antiquus*, *Vulpes atlantica*, *Canis anthus*, *Mungos ichneumon*, *Felis ocreata*, *Lepus kabylicus*, *Hystrix cristata*, *Erinaceus europaeus*, auxquelles s'ajoutent quelques restes de moutons domestiques, des plaques dermiques de tortues terrestres, des vertèbres de barbeaux et divers ossements d'oiseaux (Vaufrey, 1955 : 305), dont il n'existe pas de décompte.

Enfin de nombreux ossements humains ont été retirés. Il s'agit de témoins épars d'au moins cinq individus néolithiques, d'un enfant et d'adultes (vestibule) et de deux autres sujets d'âge historique (talus), qui ont été examinés à Alger, par le dr. H-V. Vallois (*in* Bardin, 1953 : 299-308). Là, il put disposer des références anthropologiques. Les documents sont restés au CRAPE d'Alger, depuis 1952 (Balout, 1954 : 174-175, et 1955 : 433). Un *calvarium*, remonté par L. Cabot Briggs, montre qu'aucune avulsion n'avait été pratiquée au maxillaire de cet individu, tandis que sur un deuxième fragment de maxillaire, d'un autre individu, celle-ci a supprimé deux incisives médianes supérieures (Balout, 1954 : 175). Le diagnostic anthropologique du Dr. Vallois insiste sur le caractère non méchtoïde, non négroïde des sujets et sur leur appartenance à un fonds méditerranéen. Il conclut que les hommes néolithiques du Kef el-Agab avaient un crâne vraisemblablement dolichocéphale, une stature d'environ 1,55 m pour les femmes et 1,70 m pour les hommes, un squelette gracile « *appartenant au grand groupe des races blanches [...] ils n'avaient rien de négroïde [...] Il n'avaient rien de commun avec Méchta el-Arbi* » (Vallois, 1953 : 308).

Même en l'absence d'un inventaire complet et précis, toute la documentation du Kef el-Agab est exceptionnelle. Elle s'impose pour comprendre comment s'est opérée la néolithisation en zone tellienne. Rappelons que dans ce territoire d'élection des Hommes de Méchta el-Arbi, une culture ibéromaurusienne s'est répandue et maintenue vivante, aux environs de Tabarka, bien avant l'arrivée des Proto-Méditerranéens du Kef el-Agab. Puis, toute trace culturelle et anthropologique dans cette région a ensuite été perdue.

Cette documentation (alimentaire notamment) renferme bien des informations non encore exploitées, donnant accès à une définition nouvelle de ce Néolithique continental de Tunisie. Une révision générale pourrait à l'avenir fournir des réponses.

Le Néolithique du Kef el-Agab : une originalité encore isolée

La Tunisie, moins pourvue en grottes que d'autres régions du Maghreb atlantique (Carton, 1988. *Annales de la Soc. Géologique du Nord*, pp. 247-251), apparut aux préhistoriens de la Régence comme ayant été peu propice aux occupations holocènes sous abri. Aussi, lorsque en 1912 le dr. E.-G. Gobert fait état de ses découvertes près de Gafsa, dans la grotte de Rédeyef, se tourne-t-il plutôt vers Tébessa, où de nouvelles découvertes en grotte viennent de faire connaître un ensemble néolithique qui avive sa curiosité. En effet, dans la grotte du Damous el-Ahmar*, M. Latapie et M. Reygasse, viennent de recueillir une documentation néolithique assez comparable (Roubet, 1968). D'emblée le territoire Gafsa-Tébessa-Constantine*, considéré comme un berceau du Capsien* épipaléolithique*, s'avère-t-il avoir été aussi celui d'une néolithisation particulière que R. Vaufrey désigne dès 1939 comme étant le Néolithique de tradition capsienne. Tous les travaux postérieurs nuanceront mais confirmeront le ratta-

chement de ce territoire montagnard à ce faciès (Roubet, 1979; 2003(a) et 2003(b)).

Et le Kef el-Agab ? pouvait-on le rattacher aussi à ce faciès ?

Après la parution des travaux de P. Bardin en 1953, on aurait pu s'attendre à un regain d'intérêt pour le passé Néolithique de la Tunisie. Il ne vint pas, même après la proclamation de l'Indépendance.

R. Vaufrey, reconnaît en 1955 l'exceptionnelle découverte de P. Bardin, et n'hésite pas à inclure le contexte de ce Néolithique tellien dans le grand mouvement unificateur du Néolithique de tradition capsienne, s'appuyant sur les données anthropologiques et sur :

- le fait alimentaire : « les néolithiques... ont accumulé au-dessus d'une brèche jaunâtre stérile, une escargotière (je souligne) de 0, 20 à 1, 60 m d'épaisseur » (Vaufrey, 1955 : 305) ;
- l'équipement lithique taillé, à majorité lamellaire et microlithique (178 coches ; 170 lamelles à dos ; plusieurs segments, triangles, trapèzes) ;
- l'usage développé de la coquille d'œuf d'autruche ; celui de la *nassa gibbosula* comme élément de parure.

Au chapitre VI de son ouvrage, les six sites énumérés après Rédeyef, sont dans le Sud tunisien : la Table du Jaatcha, l'Abri 402 à Moularès et, dans le Nord : la station du Dj. Er Bib, près de Béchateur, le site de Djebba et la grotte de Kef el-Agab. Cinquante ans après les conclusions de R. Vaufrey, voilà sur quoi repose, en Tunisie, la reconnaissance d'un Néolithique de tradition capsienne.

Le **dr. E.-G. Gobert** restera prudent en 1963, ne s'engageant pas à préciser l'appartenance de ce Néolithique septentrional, se méfiant des analogies et des comparaisons à distance. La publication de P. Bardin reste pour lui un « *document important pour l'étude du Néolithique continental tunisien, évoluant loin des groupes contemporains des confins sahariens ou du littoral* » (Gobert, 1963 : 41).

L. Balout (1955) n'attribue pas sans réserve la documentation tellienne du Kef el-Agab au Néolithique de tradition capsienne. Lui qui connaît bien celle du Damous el Ahmar, abandonnée par des pasteurs Méchoïdes néolithisés (Roubet, 1979), observe qu' « *au néolithique on voit subsister des Hommes de Méchta au Nord de Batna (Hyènes, Djebel Fartas-Koudiat Kherrouba) alors qu'au Kef el-Agab, en zone ibéromaurusienne, il n'en est plus trace* » (p. 126). S'il lui arrive d'admettre que « *Le Néolithique post-ibéromaurusien paraît attester une colonisation capsienne* » (p. 380-381), aussitôt il se reprend et trouve si faible la tradition capsienne dans l'outillage lithique, qu'il préfère supposer vivace l'héritage ibéromaurusien (p. 464).

G. Camps (1974 : 292 et 340) s'est plutôt rallié à l'hypothèse de R. Vaufrey, mais **C. Roubet** (1979) n'a pas pris position sur ce sujet, en l'absence de datations radiométriques et de nouvelles analyses portant sur l'ensemble documentaire. Son opinion sur le sujet a changé.

Conclusion

Jusqu'en 1970, le sort du Kef el-Agab a balancé entre imprécision et certitude. La documentation tunisienne a ensuite été marginalisée, voire oubliée. Cela résulte en partie de l'absence de travaux sur le thème de la néolithisation en pays Ibéromaurusien. Comprendre comment s'est opérée la néolithisation des régions de culture ibéromaurusienne, anciennement occupées par des hommes de Méchta el-Arbi, sera l'objectif de la nouvelle recherche. Mais on ne se contentera pas de rechercher les fondamentaux culturels qui permirent cet épanouissement, la réponse à cette enquête est ailleurs.

Le Kef el-Agab ne sortira de ce dilemme que lorsque, sans équivoque, tous les faits établis seront paléontologiquement agencés et articulés de manière à révéler l'existence et la nature d'un projet, mis en place par la communauté néolithique elle-même, engageant l'avenir de tous ses membres, venus s'installer et vivre dans cette grotte, sur les bords de la Medjerda. Dans ces paysages telliens escarpés, boisés et arrosés, il paraît vraisemblable d'envisager l'adoption d'un genre de vie pastoral, fondé sur l'élevage et le contrôle d'un cheptel ovin-caprin en évolution, comme en zone atlasique (Roubet 2003 a et 2003 b). Une démarche nouvelle est à définir pour passer d'une perspective strictement archéologique à une approche sociologique globale, insistant sur l'étude comportementale de cette communauté tellienne de Proto-Méditerranéens.

Quel creuset culturel pourrait avoir fait s'épanouir ici un tel projet? Dès l'Holocène, la diversité culturelle qui caractérise l'Épipaléolithique du Maghreb laisse entrevoir plusieurs réponses, distinctes d'une néolithisation atlasique. Rappelons l'hypothèse d'une *néolithisation post-ibéromaurusienne en région littorale*, retenue mais non encore établie en Oranie, par exemple, et celle déjà pressentie, mais non encore attestée d'une *néolithisation tellienne par métissage* anthropologique (méchoïdes atténués et proto-méditerranéens) et *mixité culturelle* mi-ibéromaurusienne-mi-capsienne. Toutes deux paraissent vraisemblables. Sachant que leurs fondamentaux culturels s'enracinèrent très tôt dans le Tell, rien dans nos connaissances actuelles n'émerge pour faire obstacle à l'hypothèse d'une installation de fait de ces deux entités, dans la perspective d'une coexistence régionale. Celle-ci pourrait avoir prélué à la création de la première mosaïque de populations autochtones du Maghreb, composée de diverses communautés pastorales, pré-berbères. Entre racines à rechercher et devenir économique à établir, il y a place désormais pour une réévaluation de la documentation néolithique du Kef el-Agab.

BIBLIOGRAPHIE

- BALOUT L., 1955. *Préhistoire de l'Afrique du Nord. Essai de chronologie*. Paris, AMG.
- BALOUT L., 1954. *Les Hommes préhistoriques du Maghreb et du Sahara. Inventaire descriptif et critique, Paléolithique, Épipaléolithique et Néolithique*. Libyca, t. 2, (pp. 174-175).
- BARDIN P., 1951. « Note sur le gisement néolithique de la grotte du Kef el-Agab ». *Bull. de la Soc. des Sc. Nat. de Tunisie*, t. 4, pp. XXXV et 23-24.
- BARDIN P., 1953. « Gisement néolithique de la grotte du Kef el-Agab, Tunisie ». *Libyca*, t.1, pp. 271-308.
- CAMPS G., 1974. *Les civilisations préhistoriques de l'Afrique du Nord et du Sahara*. Paris, Doin.
- CAMPS-FABRER H., 1960. *Parures de temps préhistoriques de l'Afrique du Nord*. Libyca, t. VIII, pp. 9-218.
- CAMPS-FABRER H., 1966. *Matière et Art mobilier dans la Préhistoire nord-africaine et saharienne*. Mém. V du C.R.A.P.E., Paris, AMG.
- GOBERT Dr. E.-G., 1912. « L'abri de Rédeyef ». *L'Anthrop.*, t. 23, pp. 151-168.
- GOBERT Dr. E.-G., 1963. « Bibliographie critique de la Préhistoire tunisienne ». *Cah. de Tunisie*, n°s. 41-42, pp. 37-77.
- GRAGUEB A. et MTIMET A., 1989. *La Préhistoire en Tunisie et au Maghreb*. Les guides Alif, (p. 69-71).
- ROUBET C., 1967. *Le gisement du Damous el-Ahmar et sa place dans le Néolithique de tradition capsienne*. Trav. du CRAPE.
- ROUBET C., 1979. *Économie pastorale préagricole en Algérie orientale. Le Néolithique de tradition capsienne. Exemple l'Aurès. Antiquités Africaines*, CNRS, Paris.

ROUBET C., 2003a. « Économie pastorale préagricole dans l'Aurès Néolithique. Gestion et organisation des cheptels en environnement atlasique ». *Archéologia*, Dijon, n° 282, pp. 62-71.

ROUBET, C., 2003b. « Statut de berger des communautés atlasiques, néolithisées du Maghreb oriental, dès 7 000 BP ». *L'Anthrop.*, t.107, pp. 393-442.

VALLOIS Dr. H.-V., 1953. « Note sur les ossements humains du Kef el-Agab » in Bardin P. « Gisement néolithique de la grotte du Kef el-Agab, Tunisie ». *Libyca*, t.1, pp. 271-308.

VAUFREY R., 1955. *Préhistoire de l'Afrique. t. 1: Le Maghreb*. Paris, Masson, Publ. de l'Institut. des Hautes Études de Tunis, vol. 4.

VAUFREY R., 1939. *L'Art rupestre nord-africain*. Archives de l'I.P.H., Paris, Masson, *mém.* n° 29.

K34. KEF EL-DAMOUS (OU KEF EL-KHERRAZ)

Station de gravures rupestres de la région de Constantine

À 12 km au nord-ouest de Sedrata et toute proche de la célèbre station de Kef-el-M'saoura, Kef el-Damous est un rocher percé d'une grotte profonde qui sert actuellement d'écurie aux habitants de la mechta construite à proximité. Selon eux, ce lieu s'est toujours appelé Kef el-Damous, alors qu'il est connu dans la littérature sous le nom de Kef el-Kherraz, ou de Damous el-Kherraz.

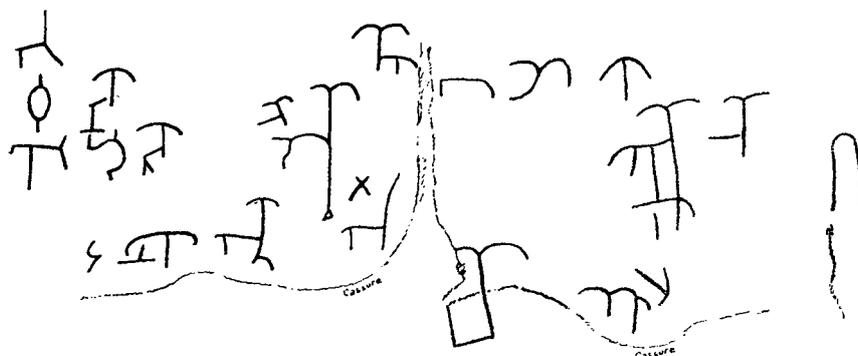
À l'entrée de la grotte, la paroi du rocher est gravée de dessins très stylisés qui rappellent des caractères d'écriture. Malheureusement, un bloc énorme, détaché récemment de la voûte, a complètement détruit dans sa chute la moitié des gravures situées vers l'extérieur.

La station a été étudiée par R. Bernelle en 1892, St. Gsell en 1911, M. Salignac en 1928 et nous-même en 1967.

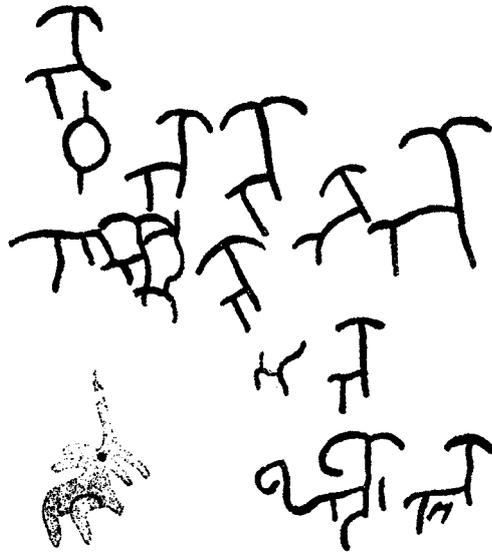
Nous avons relevé 13 mouflons stylisés, 1 signe incompréhensible et, datant d'une époque plus récente, un animal indéterminé.

Les mouflons et le signe ont été obtenus par un trait recti-curviligne poli, sans piquetage préalable. Les surfaces sont entièrement passées à l'ocre rouge. L'animal indéterminé a été réalisé par martelage de la surface.

Il semble que les mouflons stylisés et le signe soient préhistoriques, tandis que l'animal gravé par martelage apparaît vraisemblablement protohistorique ou historique.



Gravures du Damous el Kherraz (Kef el Damous). D'après M. Salignac.



Gravures subsistantes
après la chute du bloc
de droite.
D'après G. Lefebvre.

À cause de la répétition du même motif, à cause aussi de l'emploi de l'ocre rouge, on peut penser que les figurations stylisées de mouflons ont une signification magique ou religieuse.

L'interprétation des figurations stylisées a été malaisée : on y a vu successivement des inscriptions libyques (Bernelle), des caractères d'écriture n'appartenant pas à un alphabet des temps historiques (Gsell), des personnages (Solignac). Chaque représentation, lorsqu'elle est complète, se compose d'un corps formé d'un trait légèrement arqué, de deux pattes représentées par deux traits légèrement verticaux, d'un petit bout de queue qui n'est souvent que le prolongement au-delà de la patte arrière de la ligne du corps ; la ligne de la patte avant se prolonge au-dessus du corps pour former le cou et la tête de la bête ; deux lignes courbes dessinent les cornes (pour cinq mouflons, un seul trait courbe repose en son milieu sur la ligne du cou pour évoquer les cornes). Ce schématisme est tel qu'on a pu hésiter longtemps entre dessin et caractère d'écriture mais il s'agit bien de représentations animales et plus précisément de mouflons.

BIBLIOGRAPHIE

BERNELLE R., Vestiges antiques de la commune mixte de l'Oued Cherf. *Rec. des Not. et Mém. de la Soc. archéol. du dép. de Constantine*, t. XXVII, 1892, p. 54-113 (p. 100-101 et fig. 3).

GSELL St., *Atlas archéologique de l'Algérie*, Alger, Jourdan, 1911, feuille de Souk-Ahras, n° 225.

SOLIGNAC M., *Les Pierres écrites de la Berbérie orientale* (Est Constantinois et Tunisie). Tunis, Barlier, 1928, p. 119-123.

LEFEBVRE G. et L., *Corpus des gravures et des peintures de la région de Constantine*. Mém. VII du CRAPE, Paris, AMG, 1967, p. 223-225.

G. LEFEBVRE

K35. KEF EL-KÉREM

À 35 km au sud-est de Tiaret, près de l'axe routier Tiaret-Aflou, au delà de l'agglomération de Nador (Trézel), se dressent les derniers chaînons telliens de l'Oranie orientale. Orientés SE/NW, les Djebels ben Nsoui (1 474 m) et Nador/Belvédère (1 453 m) surplombent une zone de daïa et de grands chotts, formant les Hauts-Plateaux oranais. Au nord-ouest du Djebel Nador s'élève le relief tabulaire du Kef el-Kérem et jaillit la résurgence de l'Oued Sousselem (Cadenat, 1966, Carte n° 247 de Trézel au 1/50 000^e, 1958; Feuille n° 33 P. de Tiaret au 1/200 000^e, site n° 189, p. 94-95).

Sur la rive droite de cet oued la **station épipaléolithique du Kef el-Kérem** occupe la pente nord-ouest du Kef. Les fouilles, pratiquées dès 1938 par P. Cadenat et G. Vuillemot (1944), livrèrent des informations culturelles originales, isolant le nouvel ensemble culturel de l'Ibéromaurusien et du Capsien d'Oranie, comme F. Doumergue l'avait pressenti (1898). Bien peu d'études suivirent. Mais, comme le besoin d'esquisser les principales tendances de l'Épipaléolithique du Maghreb se faisait sentir, cet exemple, au particularisme régional affirmé, incita L. Balout (1955, p. 365-366) à nommer ce contexte : *Kérémien*. Dans la région de Tiaret d'autres sites vinrent plus tard conforter l'individualisation du Kérémien, sans toutefois l'imposer. Les principaux gisements sont le Bois des Pins (Bayle des Hermens 1959-1965), la **Jumenterie** (Bayle des Hermens et Tixier 1967-1972) et Torrich-Vigne Serrero (Bonneau et Vassot 1955; Cadenat 1966).

**Kérémien : unité culturelle épipaléolithique
non ibéromaurusienne, non capsienne.**

Le site éponyme

Les fouilles

Au Kef el-Kérem, P. Cadenat et G. Vuillemot retirent d'une longue tranchée d'un mètre d'épaisseur et de largeur, des dépôts *in situ*, uniformément cendreaux, au contenu culturel homogène. Ils observent vers la base des accumulations ou brèches compactes, contrastant avec l'aspect pulvérulent et pierreux des couches supérieures et décident de les séparer. Ils notent que cette occupation de plein air, *qui n'est pas une escargotière*, est tronquée, qu'elle est privée de son dernier épisode, en raison de sa localisation et d'une forte érosion qu'aucun boisement ne freine, qu'elle s'étend au delà du secteur fouillé, protégée par les gradins rocheux du Kef, non loin d'un petit abri, resté vide.

Le contenu archéologique

Pour la première fois au Maghreb, dans un équipement lithique épipaléolithique, la dominance ne concerne pas l'armature mais le plus commun des outils : le grattoir.

La spécificité du Kérémien s'exprime avec netteté et nuance. Elle résulte de la conception même de cette industrie lithique, dépendante d'une finalité fonctionnelle originale, maintenue stable et dominante. Elle impose une structure lithique riche en éclats, éclats-laminaires (fig. 1), faible en lamelles : mixte en somme, ayant un groupe d'outils majeurs dont la fonction reste à définir, ce qui marginalise un peu les autres constituants. Certes, les armatures présentent des caractères originaux et une certaine diversité, cependant l'incidence comportementale – sur la chasse *s.l.* – qu'impliqua leur moins forte représentation parut d'emblée déroutante, mais très originale. P. Cadenat et G. Vuillemot (1944 : 56) insistent sur la place des grattoirs dans cet assemblage « *ils submergent les autres*

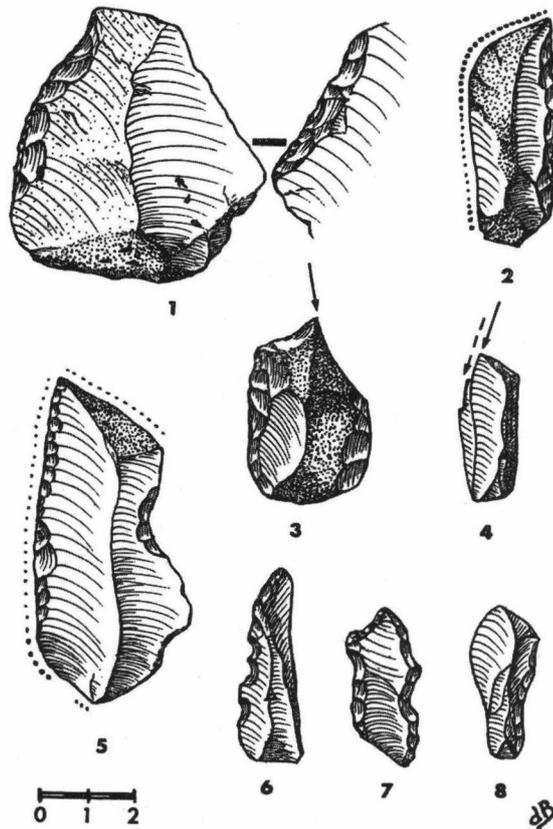


Fig. 1. La Jumenterie
(région de Tiaret, Algérie).
Kéremien: 1, 2, 5: racloirs;
3, 4: burins;
6 à 8: denticulés
(d'après R. de Bayle
des Hermens 1972).

types et se présentent sous des formes et des dimensions variées». Viennent ensuite des microlithes, c'est-à-dire des lamelles à bord abattu, à cran, gibbeuse, à troncature, à pédoncule ou en pointe, de type Ounan, puis les armatures géométriques, telles le triangle scalène, l'isocèle et un nouveau trapèze à trois côtés retouchés, jusque-là inconnu. L'inventaire qui souligne la présence de racloirs (habituellement peu nombreux en contexte épipaléolithique), de coches et denticulés fréquents, insiste sur la rareté des burins, perçoirs et microburins (1944 : 55-56 et 61 ; Cadenat, 1969-1972 : 129-132).

Contexte culturel sans référence anthropologique ni chronologique, n'étant en somme ni de tradition ibéromaurusienne, ni d'affiliation capsienne ? sans rattachement possible, faute aussi de rayonnement géographique, dans l'état actuel de nos connaissances

Que sait-on des autres documents ?

L'outillage osseux représenté par un tranchet à biseau oblique s'est mal conservé ; la parure attestée par une coquille marine percée de *Turbo rugosus*, comporte aussi des portions d'ocre rouge, il existe un fragment de galène, des graviers roulés et colorés, des tests d'œuf d'autruche non incisés.

Les restes d'une faune consommée ont été identifiés par F. Doumergue. Ce sont de fréquents ossements de taureaux sauvages (*Bos primigenius*), de l'antilope bubale (*Alcelaphus boselaphus*), d'antilope dorcas (*Gazella dorcas*), ou rares,

d'Oviné (?), d'Equidé, d'Oiseaux, et de tortue terrestre (*testudo*). Quant aux gastéropodes terrestres (*Helix*) et aux bivalves d'eau douce (*Unio*), ils sont plutôt rares. Les ressources d'alors prélevées dans le paysage alentour restent à préciser, aucune documentation faunique et botanique, n'a été fournie par les sites voisins.

Autonomie culturelle du Kérémien

L'individualisation du Kérémien mise en lumière par J. Tixier résulte de la confrontation de trois ensembles lithiques de la région de Tiaret. Il s'agit encore du site de Kef el-Kérem, mais des récoltes de G. Vuillemot; du gisement de plein air du Bois de Pins et des fouilles et récoltes de R. de Bayle des Hermens (1959-1965) et du site de la Jumenterie, (fig. 1) avec les fouilles et récoltes de R. de Bayle des Hermens et J. Tixier (1967-1972). Cette abondante documentation confirme, avec quelques fluctuations, l'importance des grattoirs (entre 48,3 et 39,67 %), des lamelles à dos (entre 29,5 et 17,65 %), et le maintien des racloirs (8,51 % au Kef el-Kérem). Elle souligne la variabilité des coches et denticulés (entre 2 et 17,24 %). Dans le groupe des géométriques (3,53 %), les segments (2,91 %), souvent minuscules dominant à la Jumenterie. « *Les courbes cumulatives dressées par J. Tixier pour les industries des trois gisements révèlent une identité d'autant plus remarquable que les procédés de récolte sont différents* » (Camps, 1974 : 212).

Conclusion

En somme, même privé de repères stratigraphiques, chronologiques et environnementaux, le Kérémien lithique se singularise encore. L'aspect qualitatif de cet outillage est certes déroutant, en raison de ce que certains auteurs qualifient de « *facture générale négligée* », tenant à l'emploi de matières premières locales d'assez médiocre qualité de taille (calcédoine), en raison aussi d'un débitage « *expédient* » produisant beaucoup d'éclats. Mais on n'a pas encore compris pourquoi il en avait été ainsi. Quel était donc le projet d'activité de ces populations ?

Sans se laisser indirectement influencer par des impressions esthétiques, ces traits contrastent beaucoup avec ceux qu'offrent les outillages ibéromaurusiens et capsien.

Ce contraste dans le traitement de la matière lithique a contribué à écarter le Kérémien de filiations technologiques ibéromaurusienne ou capsienne, mais cet argument était-il vraiment discriminant ?

Projet : il reste à comprendre et à valoriser en synergie des instruments et des activités. Les recherches futures s'appuieront sur une autre grille de lecture technique, distincte du tandem laminaire-lamellaire, ici inapproprié. Elles devront introduire dans leur démarche l'éclat et la grande lame comme supports recherchés. Ces recherches devront bénéficier d'un équipement d'investigation plus pénétrant. Il conviendra d'identifier quelques activités domestiques aux caractéristiques stables, en s'appuyant sur *la mise en évidence de traces d'usure spécifiques, sur les bords et faces des grattoirs et des racloirs* notamment, qui seront à reproduire expérimentalement. Ainsi parviendra-t-on à comprendre le rôle décisif du couple grattoirs-racloirs dans le Kérémien et celui de son cortège de macro-supports systématiquement transformés, répondant aux objectifs d'un artisanat singulier (en rapport avec le traitement des peaux, peut-être), annonçant vraisemblablement l'entrée dans le monde néolithique. Je pense qu'il y a dans ce couple documentaire une potentialité expressive qui n'a pas même été soupçonnée, et moins encore exploitée. Parce que l'optique des travaux d'alors a toujours conduit à rechercher des arguments en faveur d'une intégration du Kérémien dans l'ensemble culturel Epipaléolithique *s.l.*, alors que le Kérémien, s'il s'avérait être un

faciès autonome dans l'avenir, pourrait se déconnecter délibérément de l'Épipaléolithique et affirmer de nouveaux comportements annonciateurs d'une néolithisation. Voici une autre esquisse qui pourrait permettre de comprendre comment en région sub-atlasique occidentale se serait opéré le passage à la néolithisation.

Remerciement

Ce fut une très grande chance que de pouvoir rencontrer Monsieur Gustave VUILLEMOT à Paris, à l'Institut de Paléontologie Humaine. Il a pu m'exposer ce sujet Kérémien en ouvrant sa carte de la région. C'était un jour de novembre 2000, il a été un guide aux idées claires, cheminant en pensée dans les collines cartographiées. Je lui suis reconnaissante de m'avoir transmis quelque chose de chaleureux de son constant attachement pour cette région de l'Algérie et ses pionniers de la recherche préhistorique.

BIBLIOGRAPHIE

- BALOUT L., 1955. « *Préhistoire de l'Afrique du Nord. Essai de chronologie* ». Paris, A.M.G., p. 345, 365-366.
- BAYLE DES HERMENS R. de, (1959), 1965. « La station préhistorique du Bois de Pins, route de Tiaret-Takdempt (Oranie) ». *Actes du XVI^e Congrès Préhistorique de France*, Monaco, p. 231-243.
- BAYLE DES HERMENS R. de, et TIXIER J., (1967), 1972. « Le gisement Kérémien de la Jumenterie de Chaou Tiaret (Algérie) ». *Actes du VI^e Congrès Panafricain de Préhistoire de Dakar*, p. 288-293.
- BONNEAU G., et VASSOT J., 1955. « Nouvelles stations préhistoriques de la région de Tiaret ». *Libyca*, t. III, p. 287-290.
- CADENAT P., 1966. « Atlas préhistorique de l'Algérie. Feuille n° 33 P. Tiaret ». *Libyca*, t. XIV, p. 21-213 (p. 94-96).
- CADENAT P., (1969), 1972. « Le Kérémien. Quelques aspects particuliers de l'industrie ». *Actes du XIX^e Congrès Préhistorique de France, Auvergne*, p. 128-133.
- CADENAT P., et VUILLEMOT G., 1944. « La station préhistorique de Kef el-Kérem (Djebel Nador) ». *Bull. de la Soc. de Géogr. et d'Archéol. d'Oran*, t. LXV, p. 52-65.
- CAMPS G., 1974. *Les civilisations préhistoriques de l'Afrique du Nord et du Sahara*. Paris, Doim, (p. 211-214).
- DOUMERGUE F., 1898. « Contribution au préhistorique de la Province d'Oran ». *27^e Congrès de l'AFAS, Nantes*, p. 574-583 (Djebel Mékaïdou, p. 577).

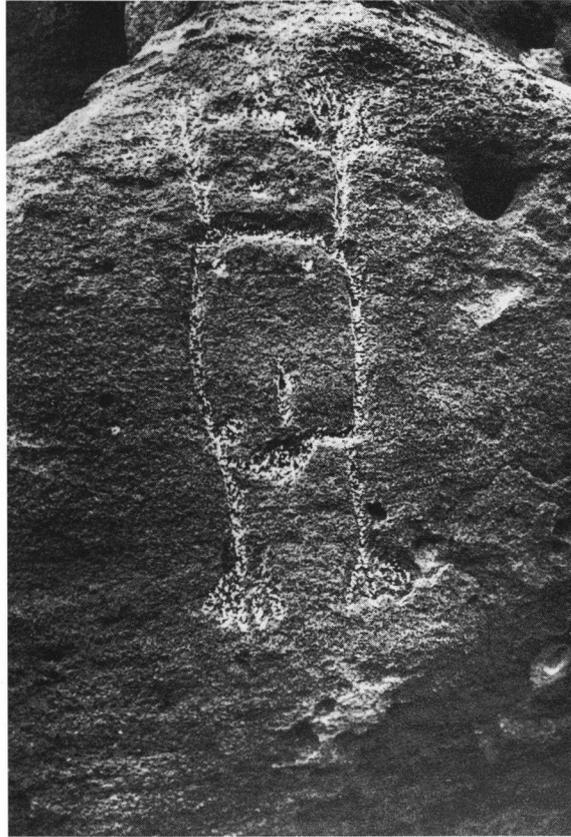
C. ROUBET

K36. KEF EL-KERMA

Abri sous roche situé dans la région d'El Hank – Sidi Abderrahman, sur la route côtière Casablanca-El Jadida (Mazagan), en bordure de l'ancien champ de tir de Kef el Harroun. Dans les publications anciennes, il est souvent désigné sous le nom « *d'abri du champ de tir* ». Cet abri s'ouvre à 4 m de haut. Il est intéressant par ses gravures rupestres, des sondages et des fouilles déjà anciens n'ayant livré que des traces de foyers avec des débris de coquilles marines.

Les gravures peuvent se regrouper en deux ensembles ; l'inférieur montre des cupules et des sortes de rigoles. Une table horizontale est ornée de cupules espacées. Face à la mer, une paroi verticale porte un personnage sommairement dessiné : le corps est représenté par un rectangle ; les membres sont indiqués par des traits verticaux en prolongement des côtés latéraux du rectangle. Les mains semblent mieux dessinées que les pieds, la main gauche étant largement étalée.

Le personnage
de Kef el-Kerma.



Des traits doivent correspondre à la bouche, aux seins et à l'ombilic de ce personnage ithyphallique. Le panneau supérieur est orné de cercles, de rectangles accolés, d'une vingtaine de petites cupules et d'une série de rigoles. Un personnage y figure également, comparable au précédent mais plus sommairement dessiné. Les gravures rupestres sont exceptionnelles au Maroc atlantique.

BIBLIOGRAPHIE

ANTOINE M., 1935. « Notes de préhistoire marocaine, 10. Les pétroglyphes de l'abri du champ de tir, près de Casablanca », *Bull. Soc. Préhist. Maroc*, t. 9, p. 67-78, 9 figures.

SOUVILLE G., 1973. *Atlas préhistorique du Maroc, 1. Le Maroc atlantique*, Paris, CNRS (coll. Études d'Antiquités africaines), p. 184-187, figures 89-91.

G. SOUVILLE

K37. KEF MESSIOUER

Les stations rupestres préhistoriques de la région de Constantine sont nombreuses et dispersées dans le Tell. Dans un *Corpus de gravures et peintures rupestres*, 18 d'entre elles firent l'objet d'une révision, exclusivement graphique, par G. et L. Lefebvre, en 1967. Lors de ce réexamen, ces auteurs procédèrent

au regroupement puis au classement de ces stations en cinq ensembles techniques. Cette approche était alors justifiée, mais n'étant prolongée par aucune autre lecture abordant en particulier l'aspect comportemental et l'incidence culturelle de cet art, elle laissa s'installer une certaine frustration intellectuelle dans l'esprit des préhistoriens.

Or, ce travail documentaire fiable et objectif a ouvert à la recherche de nouvelles perspectives interprétatives. Il sollicite désormais le regard de l'anthropologue pour décrypter et inférer d'autres messages, latents et allusifs. Aussi paraît-il urgent de le faire sortir de son isolement thématique, pour l'inscrire, dans son intégralité, comme un acteur complémentaire du quotidien de ceux qui le créèrent, à des fins de communication communautaire immédiate, évidentes. Mais, en ayant présent à l'esprit l'objectif majeur qu'eurent sans aucun doute tous ces artistes : maîtres dans l'art de fixer et transmettre avec autorité, harmonie et émotion, quelque chose d'intime, de plus sûr, de plus grand, d'un vécu partagé : une mémoire collective. C'est ainsi, me semble-t-il, que l'on peut désormais positionner ce pan culturel de l'Art préhistorique (Roubet, in *Libyca*, à paraître).

De nouvelles données comportementales incitent à proposer aujourd'hui d'autres grilles de lecture et d'interprétation de l'Art (Hachi *et al.*, 2002, Hachi 2003 a, 2003 b), insérant et activant toutes les compétences et motivations reconnues aux populations de Mechta-Afalou et aux Proto-Méditerranéens, conjointement installées dans cette région tellienne, depuis les dix derniers millénaires.

Dans l'approche globale de la station du Kef Messiouer, tentée ici, nous retiendrons le classement attribué à ce site par G. et L. Lefebvre (1967, p. 9) mais nous en rappellerons d'abord le principe. Celui-ci a consisté à lister, après tests et expérimentations d'outils et de parois rocheuses, les procédés techniques adoptés par les artistes (Lefebvre G. 1964, 1965, 1966), puis à montrer l'usage que ceux-ci en avaient fait, tenant compte de la nature de la paroi, de l'espace disponible, du thème choisi. G. et L. Lefebvre distinguèrent donc :

- Les *stations à bas-reliefs*, prenant pour référence Khanguet-el-Hadjar* (Vigneral 1867), Kef Sidi Salah (Laborde 1902) et Kef Tassenga (Solignac et Bosco 1916) (Roubet, *EB*, "K51") ;
- les *stations à gravures piquetées et martelées*, s'appuyant sur Ksar el-Khanga (Flamand 1902), Kef Tarfana (Solignac et Bosco 1915), Kef Marbeah et l'Abri du serpent (Choppy, 1966), Chabet el-Heulsa (Solignac, 1928) ;
- les *stations à gravures au trait*, faisant connaître *Kef el-M'Soura* et Kef el-Damous (Bernelle, 1892 ; *EB*, "K34"), Chabet el-Guettar et Lamblèche (Choppy, 1966) ;
- les *stations à peintures*, renvoyant aux sites de Kef Fentaria, Kef Ain N'haas et Guechguech (Bosco et Solignac, 1911) et Ain Regada (Choppy, 1966) ;
- enfin les *stations aux traits en fuseau* ou « traits capsien* », comme au Djebel Mazela (Solignac, 1928).

La station du Kef el-M'Saoura ou Kef Messiouer 1892

Au nord-ouest de Sédrata (Douar Zouabi, Ouled Daoud), dans une région méridionale du Tèll de Guelma, occupée par le Djebel Maïda (1 423 m) (feuille de Sédrata au 1/50 000^e) et le Kef-el-Kerzaz (Djebel Stah-Damous de la carte), se dresse à 1 145 m d'altitude l'ensemble gréseux du *Kef el-M'Saoura*, terminologie oralement transmise, devenue **Kef Messiouer**, par déformation lors de la transcription. Ce lieu, connu depuis longtemps des populations locales, est celui du *rocher dessiné*, à proximité de la vallée de l'oued Nil.

On doit à R. Bernelle la première mention du site et l'identification de deux séries de scènes gravées, l'une face au sud, l'autre face à l'ouest et à M. de Kermont le tout premier dessin du panneau Ouest (Bernelle, 1892). D'autres auteurs plus tard sont venus sur les lieux pour faire connaître plus fidèlement l'extraordinaire scène présentant, pour R. Vaufrey, « *un groupe de Lions et de lionceaux dévorant un sanglier... tandis que deux chacals attendent la curée* » (Vaufrey, 1939 : 16 et PL. LIII), pour L. Balout « *la curée d'un sanglier par une famille de lions et des chacals* » (Balout, 1955 : 443 et 477-478, note 7). On doit à Stéphane Gsell 1899, 1901, 1911, puis à G.-B.-M. Flamand 1902, 1914 et surtout 1921, d'avoir révélé ce chef-d'œuvre, utilisant une photographie de J. Blayac. M. Solignac en 1928, et surtout R. Vaufrey en 1939 en donnèrent une excellente présentation. Préférant s'appuyer sur leurs relevés personnels, graphiques et photographiques, G. et L. Lefebvre (1967, pp. 208-222) en proposèrent à leur tour une lecture complète et technique, moins agréable à l'œil, cependant, que la planche LIII de R. Vaufrey, d'ailleurs partielle. On trouvera dans cette notice l'exposé des connaissances acquises sur les différents emplacements gravés de ce Kef, puis le résultat d'une relecture des relevés et photographies réunis.

Gravures du sud nos 1-2-3

L'ensemble n° 1 des représentations gravées, au sud d'un grand panneau gréseux, couvre une superficie estimée à environ quatre mètres carrés (d'après les dimensions données pour les animaux), lorsqu'on lui fait face. Il réunit de profil un bovidé et six autruches : deux adultes et peut-être trois autruchons, aux corps et aux têtes tournés vers la droite d'un observateur. L'ensemble me paraît harmonieusement agencé à l'intérieur d'un secteur, lui même incliné et faiblement ouvert vers le bas d'env. 25 degrés. Le sommet du secteur se situe en haut et à gauche de l'ensemble gravé. Il est indirectement créé par le plumet retroussé de l'arrière-train d'une grande autruche, tandis que les pans du secteur s'écartent à droite, vers le bas, celui de droite correspond à la limite supérieure établie à partir de quatre têtes – celles de trois autruches et du bovidé – et celui de gauche passe par l'arrière-train de deux autruches et du bovidé (fig. 5).

La composition est simple, l'étagement général progressif. Le bovidé semble protéger les autruchons. Il est le sujet majeur de cette scène. Une atmosphère paisible et détendue enveloppe le groupe qu'animent sept acteurs, regroupés là dans des postures habituelles. Il n'y a pas de mouvement. Le jeune bovidé mâle (?) présente d'intéressants détails, suggestifs d'une coloration de la robe et de son sexe, que j'interprète comme urinant (?) et non comme « *une sorte de triangle dont la pointe dirigée vers le bas se termine par un long trait fin* ». Non loin de son flanc gauche se profilerait, pour moi, la silhouette d'un autre individu, humain peut-être (?) masqué et indéterminé. Mais ce n'est pas ainsi que ce dessin a été lu par G. et L. Lefebvre. En effet, la mise en perspective des différents plans observés en trois dimensions n'étant pas toujours bien maîtrisée et rendue, à plat, par le graveur préhistorique, le dessin de cette partie anatomique indéterminée a laissé s'installer une interprétation confuse et erronée, me semble-t-il, dans l'esprit de ceux qui tentèrent de lire la région abdominale de la gravure du bovidé. G. et L. Lefebvre après M. Solignac, préférèrent rattacher à ce bovidé un appendice de plus, très bizarre, comme s'il s'agissait d'« *un troisième membre mal réussi* » (Lefebvre, 1967 : 220), plutôt que de suggérer la présence d'un autre sujet, en arrière-plan. La lecture de ce bovidé ne sera pas sans incidence dans l'interprétation générale qui sera proposée plus loin.

Vers l'est, à dix mètres du grand panneau gréseux, apparaît un tout petit abri-niche de 80 cm diamètre. Aucun autre auteur avant G. et L. Lefebvre n'en avait parlé. Cette découverte est capitale et je la tiens pour complémentaire du grand

panneau, comme nous le verrons plus loin. Sur la paroi intérieure, on distingue deux ensembles gravés n^{os} 2 et 3.

Plusieurs traits en fuseau parallèles constituent au ras du sol, à gauche, l'ensemble n^o 2 ; ils sont dits « traits capsien » par R. Le Dù, 1935-1936. Nul n'en a encore donné d'interprétation définitive. Chacun s'autorise à considérer ces « fuseaux » comme résultant de marques intentionnelles d'affûtage du tranchant d'instruments spécialisés destinés à polir le trait gravé par martelage et piquetage.

À 50 cm vers la droite, l'ensemble n^o 3 réunit deux sujets, en partie enterrés, l'un étant un petit personnage, l'autre un jeune mouton (estimation : 35 cm x 30 cm env.). Le personnage masculin se tient debout (28 cm de haut), il nous regarde, son sexe (?) serait, pour moi, nettement affirmé entre ses jambes parallèles, son bras droit s'étend au-dessus de la tête du mouton. Rien ne précise les traits du visage. Une sorte de large ceinture entoure sa taille. Placé tout près du mouton dans une attitude protectrice, ce berger fait corps, graphiquement, avec ce mouton. Ce jeune ovin (17 cm x 21 cm), vu de profil, a été exécuté par piquetage et martelage. Son corps ramassé a été poli, à tel point que « *la surface endopéigraphique, finement polie, paraît légèrement en relief* » (Lefebvre 1967 : 222). La scène est graphiquement alourdie, certes le trait piqueté extérieur n'a pas été assez poli et paraît gauchement réalisé, des écailles élargissent les contours, oui, ces irrégularités créent une impression désagréable. Malgré cela il se dégage de ces deux êtres unis une grande douceur naïve et légère qu'enveloppe une émouvante chaleur intime, que G. et L. Lefebvre n'osèrent pas évoquer. Ce seront pourtant des atouts décisifs lors de l'interprétation générale du Kef Messiouer.

En raison de différences thématiques et techniques (patine claire, traits stylisés, emploi du martelage, etc.), G. et L. Lefebvre décidèrent donc de ne pas rapprocher les gravures du sud de celles du panneau ouest. « *Sur la face sud sont gravées des représentations très différentes de celles de la face ouest, à la fois par le style et la technique [...] L'emploi du martelage semble révéler que ce groupe est relativement récent [...] Toutefois, la maladresse est telle qu'on peut penser qu'il n'existe aucun rapport entre la civilisation qui fit les bas-reliefs du Constantinois, et celle qui a laissé ce groupe informe, à la fois manqué au point de vue du style et au point de vue de la technique* », d'autre part « *nous n'avons trouvé aucun outil dans les déblais* » (Lefebvre 1967 : 209, puis 219-222).

Un autre regard peut être aujourd'hui posé sur ces gravures. Nous reprendrons plus loin l'interprétation de ce cet ensemble.

Gravures de l'ouest

Le grand panneau gréseux qui s'avance comme un éperon, mesure 2,93 m de haut et 15 m de long. Il ne porte à l'ouest qu'une scène, bien qu'on puisse distinguer deux groupes d'animaux artificiellement séparés par une faille du rocher (p. 208). Trente ans après la belle planche LIII de l'ouvrage de R. Vaufrey (1939), l'érosion a progressé et des dégradations affectent maintenant le trait en plusieurs endroits (patte des sujets n^{os} 8, 9).

Il importe de conserver le site au plus vite. Dans le Tell constantinois subsiste, grâce au Kef Messiouer et au Khanguet-el-Hadjjar* (près du Kroubs), un diptyque porteur d'un récit mémorié, explicité à l'occasion d'une nouvelle lecture générale. Couvrant de gravures signifiantes de vastes panneaux emblématiques, choisis et traités jadis avec soin et respect, au cœur de territoires privilégiés, des artistes néolithiques créèrent des œuvres grandioses, dans le but de raconter à leurs contemporains, comme à nous, une seule histoire, celle des tribulations de

leur vie pastorale. Une « Mémoire » s'est conservée là, qu'il nous faut impérativement transmettre (Roubet, in *Libyca*, à paraître).

La scène (fig. 2)

La composition occupe en diagonale une vaste superficie du panneau d'env. 8 m de large sur 4,50 de haut (estimation faite d'après les mensurations des animaux). Onze sujets sont plantés là dans une attitude figée, presque tous semble-t-il, dans leur taille réelle. À droite, le groupe majeur comprend neuf sujets, à gauche, deux. Rien dans le traitement graphique (piqueté-poli) du même thème animalier ne les sépare, hormis la distance, d'un mètre environ Et c'est précisément ce déséquilibre numérique qui donne de l'harmonie et de la force à l'ensemble gravé ici avec soin, précision et sûreté.

Quelle présentation G. et L. Lefebvre en donnent-ils ?

Le groupe de droite « représente une famille de lions au moment où elle va dévorer un sanglier, accompagnée de deux chacals qui désirent prendre part au festin. Cette famille comprend deux adultes, deux lionceaux presque adultes et deux autres lionceaux très jeunes. Le sanglier est renversé et gît sous la patte du plus grand des lions. L'un des deux chacals est en grande partie caché par le second lion ».

Le groupe de gauche « comprend un lion et un chacal. Tous deux semblent attendre que la famille de lions soit rassasiée afin de dévorer les restes » (Lefebvre 1967, p. 208).

Suivent d'autres informations sur les traits, la technique et le style, plutôt déroutants.

On ne peut pas se contenter de ce récit succinctement analysé. Tant d'autres notations explicites sont latentes, sans interférence, ni repentir, sans surcharge, ni détérioration. Ici tout est clairement gravé, de lecture immédiatement accessible, nous invitant à prolonger la réflexion.

Nouvelle interprétation générale des gravures du Kef Messiouer

Gravures ouest du grand panneau gréseux (fig. 1 à 4)

Allons donc un peu plus loin pour comprendre le secret de la fresque animalière entière en nous appuyant sur la numérotation de référence. Cette démarche s'impose d'autant plus que la présentation de G. et L. Lefebvre a consisté à isoler chaque sujet, à les percevoir en terme de trait, utilisant un vocabulaire technique ingrat et lourd, qui au mieux évoque une entité présente, mais toujours distincte de l'ensemble, gênante donc pour appréhender l'unité scénique. Même si l'analyste accède par ces subterfuges descriptifs à la gravure totale, le regard et la sensibilité de l'observateur perçoivent d'emblée une mise en scène, à son paroxysme. Reprenons en l'allégeant l'analyse générale du grand panneau ouest.

- Dans la partie de gauche de la scène et dans le secteur amont de la diagonale, se trouvent deux sujets isolés. Il s'agit d'un lion adulte n° 8 (226 cm x 100 cm), au corps gravé de profil, dont la tête nous fait face, accompagné d'un petit chacal n° 9, vu de profil (76 cm x 53 cm). Tous deux attendent. C'est exact. Mais il n'y a pas que de la résignation passive dans leur attitude, une alliance, une connivence recherchées s'expriment aussi : inattendues certes, mais consenties entre un individu faible et grêle et un puissant rival. La sagesse qui se dégage alors de ce tandem laisse entrevoir une marque de souplesse dans la soumission.
- Dans la partie centrale de la composition se tient le lion dominant n° 1 (238 cm x 159 cm), placé au-dessus du groupe familial; le profil de son corps

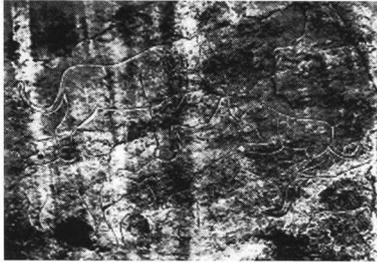


Fig. 1. Le panneau ouest du Kef Messiouer.
Vue partielle de la gravure
(Vaufrey 1939; Pl. LIII).

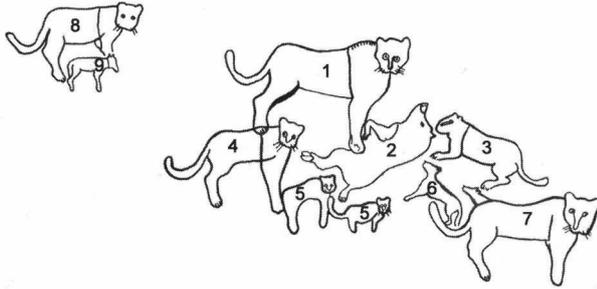


Fig. 2. Relevé complet
de la gravure du
panneau ouest
du Kef Messiouer,
établi par G. Lefebvre
(Lefebvre 1967 : 209).



Fig. 3. Les chacals dissimulés derrière
le sanglier gisant (Vaufrey, 1939; Pl. LIII).



Fig. 4. Le lion et le sanglier à terre
(Vaufrey, 1939; Pl. LIII).

d'adulte est majestueux, sa tête nous fait face, elle est légèrement petite et dépourvue de crinière, proche de celle d'une lionne. Ses yeux nous fixent, nez et moustache répondent à la symétrie des oreilles et donnent de la détermination et du flair à ce grand mâle au poil dru, aux muscles tendus. Il se tient à quelque distance de sa proie, qui ne lui échappera pas. Il la domine. Sa patte avant droite, raide et crispée, est largement enfoncée dans l'abdomen de sa proie gisante. Celle-ci est un *sanglier n° 2* (195 cm x 80 cm) mis à terre, renversé sur le dos, les pattes en l'air, inoffensif. Il n'a subi aucune morsure, son essoufflement après la course n'est pas suggéré, son souffle doit pourtant atteindre les narines du lion, qui teste ainsi le pouvoir de réaction du

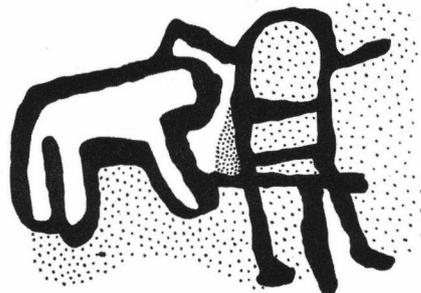
prisonnier blessé, couché. Ce sanglier est un adulte vivant, charnu, musclé, sain, aux caractéristiques anatomiques précises (groin, pattes, queue). Cerné de toutes parts, il est exactement au centre de la famille. Un *jeune lion n° 3* (158,6 cm x 98 cm) vient d'atterrir d'un bond près de la tête du sanglier, rejetée en arrière. La tête et la gueule de ce lion sont au-dessus de l'oreille du sanglier, mâchoire serrée, prête à mordre. Le souffle du gisant se mêle à celui du lion haletant. Alors qu'en vis à vis de cet impulsif avide et résolu, voici que campe vers la patte arrière du sanglier, un autre *jeune lion n° 4* (175 cm x 130 cm) à l'attitude inquiète. Sa tête vue de face lance un regard fixe. À ce contraste comportemental répond plus bas, une vision harmonieuse de *deux lionceaux n° 5* (celui de gauche : 73,5 cm x 85 cm, celui de droite 85 cm x 76 cm) qui se suivent, inquiets eux aussi, la tête tournée de face, ils regardent. Entre ces lionceaux et le *jeune lion n° 3*, dans un espace protégé par le dos du sanglier, loin du regard des acteurs immédiats, se sont glissés deux *jeunes chacals n° 6*, hardis et affamés. Le corps de l'un se dégage complètement (82 cm x 82 cm), tandis que la tête et le cou de l'autre se devinent. Ils sont assez grêles, dissimulés et piégés par le dos du deuxième lion adulte de cette scène. Ces chacals sont encore un peu loin de la proie. Ils sont tolérés, et forment avec le *jeune lion n° 3* un petit groupe, au regard résolument tourné vers le festin promis. Rien d'autre alentour ne les préoccupe.

Le *lion n° 7* est en effet le deuxième adulte protecteur de cette scène. Il est posté comme une sentinelle en aval de cette trajectoire gravée. Son corps est vu de profil, son regard nous fixe intensément. Il partage moins fortement le désir de festin que l'inquiétude des autres membres, en arrêt (n°s 1, 8, 4, 5), il réfrène ses pulsions dans l'attente de la disparition du danger annoncé.

Fig. 5. Le panneau sud du Kef Messiouer: un taureau urinant, tenu par un licou. Sur son flanc gauche on aperçoit une partie d'un individu masqué. Relevé établi par G. Lefebvre, 1967 : 219.



Fig. 6. Gravure du petit abri. Un jeune berger semble caresser son mouton. Découverte et relevé de G. Lefebvre (Lefebvre, 1967 : 221).



Tous ces acteurs en alerte sont sains, musclés, tendus. La queue longue et fournie dessine une élégante courbure répondant à celle du dos, suggestive de souplesse et d'agilité des carnivores à la chasse (nos 1, 3, 4, et 7). Le détail des pattes galbées et griffues, puissantes et immobiles, évoque plutôt la course. La mise en scène fixe, à dessein, l'attitude des acteurs au signal du danger, au moment qui précède le partage. Aucun n'a encore de sang dans la gueule, aucun n'a planté ses crocs dans cette proie offerte et passive. Sauvage ou domestique rien ne précise le statut de ce sanglier condamné. Le danger que chacun a perçu, que certains regardent encore en face, alors que d'autres s'en détournent, quel est-il ? où est-il ? comment peut-on le découvrir ? l'estimer ? l'empêcher d'approcher ?

Cette lecture est un peu différente de celles qu'en firent R. Vaufrey et L. Balout, rapidement rapportées ci-dessus. Il ne s'agit pas en effet de la curée elle-même, mais plutôt du moment qui précède l'acte de partage. Il y a là plus qu'une nuance de temps. L'artiste a désiré fixer un moment intense, suspendu entre désir et satisfaction du désir, de manière à réserver au récit-vu et dit, le temps d'une expiration, celui d'une pause : court espace-temps nécessaire à l'expression orale d'une autre leçon de sagesse. Comme si soudain « le dit » allait compléter « l'omis » – sous-entendu et se graver, mieux que sur pierre, dans la mémoire individuelle. Cet instant d'avant le partage met implicitement en scène un « Sage », un conteur. Il est voix, et, sans détours, exprime le danger menaçant le partage. Sa présence au milieu des observateurs qui scrutent la gravure ravive lors du récit la mémoire individuelle de faits vécus et partagés et stigmatise des façons d'agir et des comportements, souvent opportunistes pour certains. Cette pause dans le récit poursuit un objectif pédagogique, elle permet au conteur d'insister sur l'impérative vigilance à maintenir en toutes circonstances, pour les siens. Au fil du temps, ce site et ces gravures sont devenus « Mémoire ».

Gravures sud du grand panneau gréseux

L'ensemble n° 1 évoque sans ambiguïté un environnement familial que fréquentent sans crainte autruches et autruchons, non loin d'autres ruminants, comme ce bovidé. Ce jeune taureau n'est pas un animal sauvage, c'est un animal domestique. Pourquoi ?

Ce taureau aux attaches si fines, à la tête petite et fine ne peut en aucun cas avoir de fanons mous, qui pendent sous le cou, comme G. et L. le suggèrent : « *le cou serait fin si la ligne qui délimite les fanons n'alourdisait pas sa forme* » (p. 219). L'aspect juvénile contredit cette proposition. Aucune peau ne pend de ce cou délicat, en revanche un licou, maintenu souple, pourrait suggérer la présence d'un individu masqué, placé près du flanc gauche du bovidé. Un jeune bouvier accompagnerait alors discrètement son animal au pâturage.

D'autre part, ce qui me paraît apporter plus de valeur à cette hypothèse tient au traitement technique de la robe de l'animal. Un simple contour n'a pas été seulement effectué. G. et L. Lefebvre soulignent tout le soin apporté au dos « *Sur le dos, une large surface piquetée est délimitée par un arc de cercle et par la ligne du dos, de la croupe au garrot ; plutôt qu'un caparaçon comme le croit M. Solignac, nous pensons que cette surface indique une tache de la robe* » (p. 219-220). Que la robe de l'animal ait été bicolore, pourquoi-pas, que la limite de cette coloration soit aussi nettement marquée, je ne le crois pas. Qu'une sorte de manteau en cuir – plutôt qu'une selle – ait été jeté comme une protection sur le dos de cet animal pour l'accoutumer à la charge, telle est en effet l'hypothèse retenue, confortant, me semble-t-il, celle du statut domestique de ce jeune taureau.

L'ensemble n° 3 composé d'un berger et de son mouton, gravés au fond du petit abri, vient renforcer l'hypothèse d'une présence de bergers sur les lieux proches du grand panneau gréseux. Cet exemple a attiré mon attention parce qu'il n'apparaissait pas aussi nettement gravé que les autres, parce que, intimiste, il était à l'écart de tout regard, parce qu'il était orienté au sud. Je l'ai d'emblée compris comme étant une traduction graphique inexperte, fortement chargée de vérité et d'émotion, exprimée par un jeune berger abrité, allongé sous cette petite voûte chaude et lumineuse, au couchant.

Dès cet instant, j'ai repris avec enthousiasme l'étude des analyses de G. Lefebvre, suis remontée au bovidé domestique, puis d'un bond au panneau ouest : une autre lecture venait de s'imposer. Mon enquête venait de commencer grâce à ce guide. Un jeune berger blotti gardait un jour ses moutons et ses jeunes taureaux, lorsque jaillit soudain des fourrés alentours, une famille de lions, traquant un sanglier.

On ne peut interpréter isolément les gravures dispersées du Kef Messiouer. Une seule histoire nous est ici contée. L'unité de lieu s'impose comme une réalité environnementale et cognitive. Chacun des sites n'est qu'élément non articulé d'un puzzle à constituer, d'un réseau à rétablir.

Eléments de datation

Puisque nous ne dissociions pas non plus la recherche d'une datation de celle de l'interprétation générale de la station du Kef Messiouer, il est désormais possible de proposer une fourchette chronologique et une atmosphère culturelle, vraisemblables.

On ne saurait douter du regard et de l'œuvre de pasteurs à propos de cette fresque animalière. Plusieurs mains, cependant, ont exécuté les gravures des différents sites de ce Kef. Les gravures de l'abri n° 3 sont celles d'un jeune berger inexpérimenté ; celles du panneau sud semblent avoir été exécutées rapidement par un graveur affirmé, soucieux de surveiller son bétail ; celles du panneau ouest portent l'empreinte d'un Maître dans l'art de la mise en scène et de la gravure, et d'un Sage, haut-personnage expérimenté dans sa communauté. Toutes ces œuvres sont contemporaines. Une thématique unique les réunit. Technique et style ne traduisent alors ici que des états divers de maîtrise du geste et de l'outil.

Cette fresque n'est pas celle de chasseurs, aux objectifs de capture, elle n'a rien d'agressif, ne montre pas le drame, la mort, même si elle les suggèrent. Son propos est de faire partager et comprendre, à l'aide d'événements forts et vécus, des leçons de sagesse. L'art est à dessein monumental, sans repentir ; la sagesse clairement énoncée doit être celle de la société pastorale entière. Lors des transhumances, plusieurs générations de pasteurs sont venues revoir ces œuvres et s'imprégner de leur vérité, sans jamais commettre d'altération. Le lieu s'est alors chargé de sacré. Aujourd'hui ce rocher se dresse comme un Mémorial.

Même si l'âge précis des gravures reste encore incertain, parce que les données contextuelles manquent aussi, deux ensembles d'arguments sont immédiatement exploitables. Les uns tirés du comportement des populations et les autres issus de la faune représentée (sauvage et domestiquée). Mis en synergie, ils évoquent une communauté pastorale installée dans le Tell, durant la grande période de néolithisation couvrant les VII^e-VI^e millénaires BP.

Au cours de cette période une grande vague pastorale se répand en région atlasique dans le Maghreb oriental. Bergers, ovins, caprins et bovins essaient dans les chaînons de l'Atlas. Dans le territoire compris entre Constantine-Batna-Biskra et Khenchela-Tébessa-Rédeyef, représentatif d'une néolithisation installée

par des pasteurs, aux traits culturels capsisiens atténués, s'étend le faciès montagnard du NTC (Roubet 1979, 1984, 2003(a), 2003(b)). Cependant, je me garderai bien de lui rattacher ce chef-d'œuvre du Kef Messiouer, comme le fit R. Vaufrey. Le NTC. ne sert ici que d'exemple comportemental.

La localisation du Kef Messiouer en territoire tellien est à prendre en compte et à souligner, comme est à valoriser aussi le maintien de populations mechtoïdes, héritières du type de Mechta-el-Arbi qui durant l'Holocène final répandirent très tard et très loin du littoral, des traits culturels Ibéromaurusiens, atténués. Le métissage avec des Proto-Méditerranéens, au cours de l'Épipaléolithique puis lors de la Néolithisation n'étant pas à exclure (cas du Damous el Ahmar, de sa pierre gravée aux renards, Roubet, 1979), on peut supposer que ces artistes pasteurs, d'ascendance mechtoïde, laissèrent eux aussi l'empreinte majeure de leur culture sur des falaises telliennes. Des recherches nouvelles sont à engager dans le Tell.

Conclusion

C'est le **Kef**, appréhendé comme unité territoriale appropriée aux haltes saisonnières des pasteurs et de leurs troupeaux, qui devint pour les populations telliennes néolithisées du Maghreb oriental un nouvel espace chargé de sens et de culture, entrevu aujourd'hui. Survint un jour une battue et une curée au sanglier qui surprit et effraya autant les bergers que les lions. Alors, le grand panneau gréseux, orienté à l'ouest, dans la direction d'arrivée des transhumants (?), et au sud, vers leur espace d'intimité ensoleillée (?), suscita dans l'esprit d'un Sage et d'un Guide, l'acte créateur de graver, d'immortaliser cet événement majeur.

M'Saoura : le dessiné devint alors l'emblème de toute une société pastorale, qui cherchait déjà à conserver et transmettre une mémoire d'elle-même. Chaque site gravé de ce Kef porte désormais une parcelle de cette mémoire collective. Le panneau ouest représente un mémorial-sacralisé : haut-lieu de ce territoire, origine de pèlerinages.

L'harmonie, la cohérence et le message de cette fresque animalière, intuitivement perçus, m'ont conduite à proposer cette nouvelle interprétation culturelle du Kef Messiouer, qui ne prend tout son sens qu'associée à celle du Khanguet-el-Hadjar*.

BIBLIOGRAPHIE

- BALOUT L., 1955. *Préhistoire de l'Afrique du Nord. Essai de chronologie*. Paris, AMG., (Kef Messiouer : p. 443, 477-478, note 7).
- BERNELLE R., 1892. « Vestiges anciens de la Commune mixte de l'Oued Cherf ». *Rec. des Not. et Mém. de la Soc. Archéol. du départ. de Constantine*, t. XXVII, p. 54-113 (Kef Messiouer : p. 99 et pl. VI).
- BOSCO J. et SOLIGNAC M., 1912. « Notice sur les vestiges préhistoriques de la commune du Kroub ». *Rec. des Not. et Mém. de la Soc. Archéol. du départ. de Constantine*, t. XLV, p. 319-346.
- CHOPPY J., 1966. « Prise de date pour quatre nouveaux sites de gravures et peintures rupestres dans le Constantinois ». *Libyca*, t. XIV, p. 467.
- FLAMAND G.-B.-M., 1902. *Hadjrat Mektoubat, ou les Pierres écrites (gravures rupestres) découvertes dans le Cercle de Djelfa*. Bull. de la Soc. d'Anthrop. de Lyon, t. XX, p. 18-182.
- FLAMAND G.-B.-M., 1914. « Deux stations nouvelles de pierres écrites (gravures rupestres) découvertes dans le Cercle de Djelfa, Sud Algérois (Algérie) ». *L'Anthrop.* t. XXV, p. 433-458.
- FLAMAND G.-B.-M., 1921. *Les Pierres écrites (Hadjrat Mektoubat). Gravures et inscriptions rupestres du Nord Africain*. Paris, Masson, (Kef Messiouer : p. 58-59).

- GSELL St., 1899. « Notes d'Archéologie Algérienne ». *Bull. Arch. du Comité* (Kef Messiouer : p. 438).
- GSELL St., 1901. *Les Monuments Antiques de l'Algérie*, Tome 1. Paris, Thorin (Kef Messiouer : p. 47-48).
- GSELL St., 1911. *Atlas Archéologique*, Alger (Kef Messiouer : n° 255 de la feuille 18).
- HACHI S., FRÖHLICH F., GENDRON-BADOU A., LUMLEY H de., ROUBET C., ABDESSADOK S. 2002. « Figurines du Paléolithique supérieur en matière minérale plastique cuite d'Afalou Bou Rhummel (Babors, Algérie) ». Premières analyses par spectroscopie infra-rouge. *L'Anthrop.*, t.106, p. 57-97.
- HACHI S., 2003 (a). *Les cultures de l'Homme de Mechta-Afalou. Le gisement d'Afalou Bou Rhummel (massif des Babors, Algérie). Les niveaux supérieurs 13 000-11 000 BP.*, C.N.R.P.A.H., Alger.
- HACHI S., 2003 (b). *Aux origines des Arts premiers en Algérie. Les figurines et les objets modelés en terre cuite de l'Abri-sous-roche préhistorique d'Afalou, Babors, Algérie, 18 000-11 000 BP.* C.N.R.P.A.H., Alger.
- LABORDE E., 1902. « Fouille à El-Haria-el-Mahidjiba ». *Rec. des Not. et Mém. de la Soc. Archéol. du départ. de Constantine*, t. XXXV, p. 190-217.
- LE DÙ R., 1935-1936. « Les gravures rupestres dans la région de Tébessa » *Rec. des Not. et Mém. de la Soc. Archéol. du départ. de Constantine*, t. LXIII, p. 107-124 (p. 108).
- LEFEBVRE G., 1964. « Un procédé de reproduction des figurations rupestres appliqué à une peinture de Kef Fenteria ». *Libyca*, t. XII, p. 247-264.
- LEFEBVRE G., 1965. « Problèmes posés par les bas-reliefs du Khanguet-el-Hadjar (Constantinois). Études de deux groupes ». *Libyca*, t. XIII, p. 183-194.
- LEFEBVRE G., 1966. « Étude typologique des bas-reliefs préhistoriques du Constantinois ». *Libyca*, t. XIV, p. 337-353.
- LEFEBVRE G. et L., 1967. *Corpus des gravures et des peintures rupestres de la Région de Constantine*. Mémoire VII du CRAPE, Paris, Masson (Kef Messiouer : p. 208-222).
- ROUBET C., 1979. *Économie pastorale préagricole en Algérie orientale : le Néolithique de tradition capsienne. Exemple : l'Aurès.* C.N.R.S., Études d'Antiquités Africaines, Paris, 595 p.
- ROUBET C., et CARTER P. L. 1984. « Origine de la transhumance ovine dans le Maghreb oriental ». in *The Deya Conference of Prehistory : Early settlement in Western Mediterranean Islands and the peripheral areas*. Ed. by W. H. Waldren and coll. B.A.R., International Series, n° 229, p. 239-248.
- ROUBET C., 2003 (a). « Économie pastorale préagricole dans l'Aurès Néolithique. Gestion et organisation des cheptels en environnement atlasique ». *Archéologia*, Dijon, n° 282, p. 62-71.
- ROUBET C., 2003(b). « Statut de berger des communautés atlasiques, néolithisées du Maghreb oriental, dès 7 000 BP ». *L'Anthrop.*, t.107, p. 393-442.
- ROUBET C., « Kef Messiouer et Khanguet el Hadjar : Mémorial-diptyque du Néolithique tellien du Constantinois ». *Libyca*, à paraître.
- SOLIGNAC M. et BOSCO J., 1916. « Nouvelles stations de représentations rupestres de la région du Kroub (Constantine) ». *Rec. des Not. et Mém. de la Soc. Archéol. du départ. de Constantine*, t. XLIX, p. 243-249.
- SOLIGNAC M., 1928. *Les Pierres écrites de la Berbérie orientale (Est Constantinois et Tunisie)*. Tunis, Barlier (Kef el-M'Saoura : p. 113-119).
- VAUFREY R., 1939. *L'Art rupestre Nord-Africain*. Archives de l'Institut de Paléontologie Humaine, Paris, Masson, t. XX, 128 p., (Kef Messiouer : p. 16 et pl. LIII).
- VIGNERAL Ch., 1867. *Ruines romaines de l'Algérie*. Paris, Claye.

K38. KEF OUM-TOUIZA

Sur les versants méditerranéens du massif de l'Edough et des monts de la Medjerda, entre Annaba, La Calle et Tabarka-Ouchtata, plusieurs témoins de campements ibéromaurusiens ont été signalés. Aucun d'eux ne conservait de caractéristiques culturelles suffisantes (Gobert et Vaufrey 1932). Aussi, lorsque P. Rodary, Inspecteur des Eaux et Forêts, fit connaître en 1939 la petite station préhistorique de Kef Oum Touiza, entre Lamy et Bordj Ali-Bey, dans le douar Cheffia, là où subsistent des pans effondrés d'une falaise providentielle « Mère de l'entraide » (Feuille n° 35 de Munier au 1/50 000^e), celle-ci retint aussitôt l'attention du préhistorien J. Morel, Inspecteur de l'Enseignement primaire, à Bône. Une prospection, des fouilles et des récoltes systématiques faites par P. Rodary et J. Morel livrèrent une documentation ibéromaurusienne substantielle mais déconcertante ainsi que les restes d'un adulte de Mechta-Afalou, (Morel 1953 ; Balout et Briggs 1949).

Située à plus de 250 km à l'est de la nécropole ibéromaurusienne d'Afalou Bou Rhumel* près de Bedjaia, cette station représente pour l'Algérie le repère le plus oriental du type Mechta-Afalou, connu à ce jour. Et, pour la Tunisie, dépourvue de squelettes, une référence culturelle décisive du frontalier le plus proche, ayant fréquenté le Tell. Tout cela s'est en effet passé bien avant l'entrée des Proto-Méditerranéens au Maghreb, vers le IX^e millénaire BP et de ceux en particulier venus s'installer dans la grotte néolithique du Kef el-Agab* à une date non encore fixée (Barbin 1951, 1953). Or, il n'existe pas non plus pour ces Proto-Méditerranéens de Tunisie de plus proches ancêtres que ceux issus du peuplement capsien des Hautes-Plaines du Constantinois.

À l'occasion d'une révision documentaire, locale et régionale, s'appuyant sur tous les indices encore disponibles, on essaiera de lever certaines ambiguïtés soulignées par de nombreux auteurs (Balout 1955 ; Vaufrey 1955 ; Camps 1974 ; Hachi 1999 et 2003(a) et (b)) et l'on tentera de préciser les modalités de circulation et d'occupation de cet espace littoral, tellien et dunaire, par ces deux types humains *sapiens*, au cours des derniers millénaires.

Le site

La station se trouve dans une zone cultivée depuis longtemps (Morel 1953 : 175). Limitée à quelques dizaines de mètres carrés entamés par la route et l'oued el-Krenga, elle occupait en 1938 le sommet d'une petite colline gréseuse, couverte d'alluvions sur 1,50 m d'épaisseur maximum. Ce n'était pas une escargotière, il n'y avait pas beaucoup de cendres. Les restes humains étaient fragmentés et pris dans une gangue terreuse noire, chargée en gravillons. L'individu gisait à 0,80 m de profondeur, dans ce qui est devenu le fossé de la route. Il était en position accroupie, ou *décubitus* latéral contracté, les mains croisées sur les jambes fortement repliées, les genoux sur la poitrine. Cette sépulture n'avait reçu aucune offrande, aucun aménagement particulier, il n'y avait pas de traces de rouge funéraire. Les pièces lithiques peu nombreuses apparaissaient éparées en surface, (Rodary 1939 ; Morel 1953 ; Balout et Cabot-Briggs 1949).

La documentation de l'abri du Kef Oum-Touiza

L'homme du Kef Oum-Touiza : Son squelette est celui d'un adulte partiellement conservé, dont la tête seulement a été étudiée après un patient remontage par L. Cabot Briggs. Déposé au CRAPE d'Alger, il porte le premier numéro de l'inventaire général établi par L. Balout (1954). « Les restaurations ont été limitées

à l'indispensable pour assurer la solidité » (Balout et Briggs 1949 : 66). C'est à dessein que les restes post-crâniens n'avaient pas été nettoyés de manière à réserver la possibilité d'une étude de la gangue adhérente (note 8, p. 66). L'âge de cet individu masculin ne devait pas dépasser 30 ans, l'usure dentaire était avancée, plusieurs caries étaient observables, les molaires supérieures avaient toutes été perdues *ante mortem*, et les abcès s'étaient résorbés et cicatrisés. Au maxillaire, une avulsion de l'incisive droite associée à une anomalie de la 2^e incisive constitue une particularité de la bouche. À la mandibule sans traces d'avulsion, plusieurs alvéoles sont restées vides, quelques dents subsistent, les branches montantes sont endommagées, les gonions sont extroversés. Sur la face, on observe un front assez haut et incliné, de larges orbites rectangulaires au rebord supérieur marqué, des malaires partiels, assez saillants et massifs, et d'importantes déformations *post-mortem* qui inclinent la face en arrière et en haut vers la gauche. Trois excellentes planches accompagnent un texte bref. Cet adulte appartient sans conteste au type de Mechta-Afalou ayant des caractères atténués (Balout 1954 :100).

Le contexte culturel : son ambiguïté

P. Rodary (1939) puis J. Morel (1953) ont rendu compte de la documentation recueillie que tous deux rattachent à l'Ibéromaurusien. La station ne conservait qu'une seule couche archéologique, sans témoins organiques de faune et de végétaux. Les documents lithiques constituaient donc l'essentiel de la production d'un outillage domestique fait sur place. Les roches exploitées sont locales, issues de formations de l'Eocène voisin : silex, calcédoine, cristal de roche et jaspe ; grès quartzitique et quartz sont présents alentour. Ces différentes matières premières apparaissent sous forme de galets encroûtés dans les alluvions. D'assez bonnes dimensions, aptes au façonnage délicat des armatures, conservés sans altérations particulières, ces diverses roches donnent de la diversité à une industrie composite, de constitution macro et microlithique.

Le caractère composite de cet ensemble lithique a été bien souligné et attribué par J. Morel au maintien inhabituel de connaissances anciennes dans un contexte ibéromaurusien. « *L'industrie du Kef Oum-Touiza... apparaît à l'analyse comme un complexe assez déconcertant où des techniques inégalement évoluées ont été appliquées à des matériaux d'inégale qualité... les formes de tradition levalloiso-atériennes se mêlent aux lamelles et aux microlithes géométriques. La retouche écailleuse moustérienne... voisine avec l'enlèvement abrupt... et la retouche pelliculaire annonciatrice du néolithique* » (Morel 1953 : 175). Cette opinion n'a pas été soutenue (Balout 1955 ; Vaufrey 1955 ; Camps 1974), l'hypothèse d'un mélange s'est imposée comme dans le cas du gisement du Demnet el-Hassan (La Calle), fouillé et publié par J. Morel (1955).

L'inventaire de 1 347 pièces réunit les collections de P. Rodary et de J. Morel, il fait apparaître : 63 nucléus, 1 006 éclats atypiques, 15 autres éclats, 70 lames et lamelles brutes ; 42 grattoirs, 7 rabots nucléiformes, 3 perçoirs, 4 burins, 11 coches et denticulés, 5 pointes à bord abattu, 26 lamelles à bord abattu et retouches bilatérales, 12 racloirs, 8 pièces géométriques (dont un triangle, une flèche à tranchant transversal, et cinq segments), 1 pointe foliacée biface, 27 éclats retouchés, 1 molette, 44 pierres de jet, et 2 percuteurs (Morel p. 179).

Conclusion

Il y a quelque temps déjà que les origines de l'Homme de Mechta-Afalou se discutent plutôt au Maroc (grotte de Dar-Es-Soltane 2, près de Rabat, et grotte

des Contrebandiers, à Témara) (Roche 1976; Debénath, 1976), sur la base de données stratigraphiques, paléontologiques et chronologiques recevables. L'hypothèse d'une ascendance *sapiens sapiens*, pour l'Homme de culture atérienne de Témara, paraît envisageable, à défaut d'une autre argumentation, puisque nombre de ses traits le rapprochent « *des Hommes modernes ou de ceux du type de Mechta-Afalou* » (Férembach 1976 : 180). Quant à l'Homme de Dar-Es-Soltane 2, au contexte culturel également atérien¹ (couche 7, Debénath 1976 : 182, et communication orale du 17-4-2004), il ne diffère des Hommes Mechta-Afalou que par « *l'accentuation de certains détails morphologiques ou de dimensions* » (Férembach 1979 : 191). On ne s'étonnera pas que cette avancée scientifique surprenne les préhistoriens : dans cette hypothèse phylétique, rien n'annonce l'apparition de la culture si originale de l'Homme Ibéromaurusien. La rupture conceptuelle entre Atérien et Ibéromaurusien est totale.

En Algérie, les témoins géologiques et culturels restent encore à multiplier (Bétrouni 1983), aucun reste anthropologique lié à l'Atérien n'ayant été découvert. Tout en restant vigilants, on ne peut écarter l'idée – en ce qui concerne l'Homme de Mechta-Afalou – d'une continuité anthropologique possible. Pourtant, aujourd'hui encore, il est difficile d'admettre qu'un « *homme d'origine autochtone ait été l'auteur d'une culture (et de son industrie) d'origine allochtone* » (Hachi 2003(a) : 20-21), inaugurant au Maghreb une expression artistique exceptionnelle et inattendue (Hachi 2003(b) ; Roubet *in* Hachi, 2003(b)). L'ancienneté des travaux en Algérie et au Kef Oum-Touiza, en particulier, oblige à réévaluer tous les thèmes documentaires. Le sujet reste ouvert.

BIBLIOGRAPHIE

- BALOUT L. et L. CABOT-BRIGGS 1949. « Tête osseuse du Kef Oum-Touiza ». *Trav. du Lab. d'Archéol. et d'Anthrop. Préhistoriques du Musée du Bardo d'Alger*, I, 7 p., III pl. h. t.
- BALOUT L. et L. CABOT-BRIGGS 1949. « Tête osseuse du Kef Oum-Touiza ». *Bull. de la Soc. d'Hist. nat. de l'Afrique du Nord*, t. XL, pp. 64-70, III pl. h.t.
- BALOUT L., 1954. « Les Hommes préhistoriques du Maghreb et du Sahara. Inventaire descriptif et critique, Paléolithique, Épipaléolithique et Néolithique ». *Libyca*, t. 2 (p. 100).
- BALOUT L., 1955. *Préhistoire de l'Afrique du Nord. Essai de chronologie*. Paris, AMG.
- BARDIN P., 1951. « Note sur le gisement néolithique de la grotte du Kef el-Agab ». *Bull. de la Soc. des Sc. Nat. de Tunisie*, t. 4, pp. XXXV et 23-24.
- BARDIN P., 1953. « Gisement néolithique de la grotte du Kef el-Agab, Tunisie ». *Libyca*, t. 1, pp. 271-308.
- BÉTROUNI M., 1983. *Le Pléistocène supérieur du littoral ouest algérois*. Thèse de doctorat de 3^e cycle, Faculté des Sciences de Luminy, Aix-Marseille II, 202 p., XIII pl. 1 carte h.t.
- CAMPS G., 1974. *Les civilisations préhistoriques de l'Afrique du Nord et du Sahara*. Paris, Doin.
- DEBÉNATH A., 1976. « Le site de Dar-Es-Soltane 2, à Rabat (Maroc) ». *Bull. et Mém. de la Soc. d'Anthrop. de Paris*, t. 3, série XIII, pp. 181-182.
- FÉREMBACH D., 1976. « Les restes humains de la grotte de Dar-Es-Soltan 2, (Maroc), campagne 1975 ». *Bull. et Mém. de la Soc. d'Anthrop. de Paris*, t. 3, série XIII, pp. 183-193.
- FÉREMBACH D., 1976. « Les restes humains atériens de Témara. (Campagne de 1975) ». *Bull. et Mém. de la Soc. d'Anthrop. de Paris*, t. 3, série XIII, pp. 175-180.
- GOBERT E.-G. et VAUFREY R., 1932. « Deux gisement extrêmes d'Ibéromaurusien ». *L'Anthrop.*, t. XLII, pp. 449-490.

1. Nous remercions notre collègue et ami André Debénath pour cette information inédite, tant attendue, fournie le 17/0/2004.

- HACHI S., 1999. *L'Homme de Mechta-Afalou, Cro-Magnon de l'Afrique du Nord durant les 20 derniers millénaires : évolution culturelle et devenir*. Thèse d'Habilitation à Diriger des Recherches, Université P. Valéry III, Montpellier, 4 volumes.
- HACHI S., 2003a. *Les cultures de l'Homme de Mechta-Afalou. Le gisement d'Afalou Bou-Rhummel (massif des Babors, Algérie). Les niveaux supérieurs 13 000-11 000 BP.*, CNRPAH.
- HACHI S., 2003b. *Aux origines des Arts premiers en Algérie. Les figurines et les objets modelés en terre cuite de l'Abri-sous-roche préhistorique d'Afalou, Babors, Algérie, 18 000-11 000 BP.* CNRPAH, Alger, n.s., 6.
- MARCHAND H.F., 1951. « Les documents paléo-anthropologiques de la Cheffia », *Mélanges d'Anthropologie et de Sociologie nord-africaine*, Alger, pp. 71-89.
- MOREL J., 1953. « L'outillage lithique de la station du Kef Oum-Touiza dans l'Est Constantinois ». *Libyca*, t. 1, pp. 157-179, VI pl.
- MOREL J., 1952 (1955). « La station préhistorique du Demnet el-Hassan, dans la commune mixte de La Calle (département de Constantine), et le problème de l'Ibéro-Maurusien ». *Actes du II^e Congrès panaf. de Préhistoire d'Alger*, pp. 631-639.
- ROCHE J., 1976, « Chronostratigraphie des restes atériens de la grotte des Contrebandiers à Témara (Province de Rabat) ». *Bull. et Mém. de la Soc. d'Anthrop. de Paris*, t. 3, série XIII, pp. 165-173.
- RODARY P., 1939. « Contribution à la recherche des stations préhistoriques de la région de Bône et de La Calle ». *Congrès des Sociétés Savantes*, Tunis.
- ROUBET C., 2003 b. « Avant-Propos », in Hachi S., *Aux origines des Arts premiers en Algérie. Les figurines et les objets modelés en terre cuite de l'Abri-sous-roche préhistorique d'Afalou, Babors, Algérie, 18 000-11 000 BP* CNRPAH, Alger, n.s., 6, pp. 10-12.
- VALLOIS Dr H.-V., 1953. « Note sur les ossements humains du Kef el-Agab » in Bardin P., « Gisement néolithique de la grotte du Kef el-Agab, Tunisie ». *Libyca*, t. 1, pp. 271-308.
- VAUFREY R., 1955. *Préhistoire de l'Afrique. T. 1 : Le Maghreb*. Paris, Masson, Publ. de l'Institut. des Hautes Études de Tunis, vol. 4.

C. ROUBET ET S. HACHI

K39. KEL (X), « Les gens de (x) » (touareg)

En touareg, unité invariable pré-nominale, particulièrement fréquente dans l'ethnonymie, qui signifie « les gens de » : *Kel-Ahaggar*, *Kel-Ajjer*, *Kel-Ayr*, *Kel-Ferwan*, etc. Elle est utilisée aussi bien pour dénommer des tribus/clans particuliers (*tawsit*), que de grands ensembles confédéraux, voire géographiques : *Kel-Adagh*, *Kel-Fransa* (« Les gens de France » = « les Français »). En ethnonymie, *kel* est un collectif qui fonctionne souvent comme pluriel des termes de parenté élémentaires : *agg/aw* (« fils de »), *ult/šêt* (« fille/filles de ») et est donc équivalent au classique *ayt* (« les enfants de »).

Son emploi est cependant beaucoup plus large que *ayt*, qui réfère plus directement à la parenté et à la filiation. *Kel* peut s'employer pour constituer toute collection d'êtres vivants (humains ou animaux) ayant une caractéristique commune, comme l'illustrent les usages suivants, très courants :

- *kel temažeq/kel temašeq* = « les gens de la tamasheq » = les touarégophones
- *kel tefinay* = « les gens des tefinagh » = les Touaregs
- *kel tegulmust* « les gens du voile » = Les Touaregs
- *kel ulli* « les gens des chèvres » = les tributaires (Imghad)
- *kel asuf* « les gens des solitudes » = les génies
- *kel yermân* = « les gens des villages » = les cultivateurs sédentaires.

L'exemple suivant, donné par Charles de Foucauld, montre bien la diversité des emplois de ce terme *kel*:

Iwlemmeden, kel tsîta d kel iysân; Kel-Ahaggar, kel tlemîn d kel ulli

« Les Iwlemmeden (sont) des gens des vaches et des chevaux; les Kel-Ahaggar (sont) des gens des chameaux et du petit bétail (chèvres) »

Ce terme *kel* est spécifiquement touareg et apparaît comme un véritable hapax: il est absolument inconnu dans le reste du monde berbère et son origine et sa formation sont obscures. Il existe plusieurs racines berbères *KL* (*KL*¹ « marcher/fouler », *KL*² « passer la méridienne/passer la journée/séjourner »...), mais aucune n'autorise une dérivation formellement et sémantiquement acceptable.

N.B. : en raison de sa haute fréquence, les noms de tribus ou de groupes en *Kel* ne sont pas classés dans l'*Encyclopédie berbère* sous ce premier élément et doivent être recherchés sous le second constituant de l'ethnonyme: pour *Kel-Ahaggar*, voir *Ahaggar*; pour *Kel-Ayr*, voir *Air/Ayr*; pour *Kel Adhagh*, voir *Adhagh*, etc.

BIBLIOGRAPHIE

CLAUDOT H., *La sémantique au service de l'anthropologie*, Paris, Éditions du CNRS, 1982.
FOUCAULD Ch. de, *Dictionnaire touareg-français (dialecte de l'Ahaggar)*, Paris, Imprimerie nationale, 1952, t. II, p. 787.

PRASSE K.G., ALOJALY Gh., MOHAMED Gh., *Dictionnaire touareg-français (Niger)*, Copenhague, Museum Tusculanum Press/University of Copenhagen, 2003, t. I, p. 368.

S. CHAKER

K40. KELTIONES

La *Chronique* d'Hippolyte (§ 200), datant de *circa* 235 de notre ère, mentionne des Keltiones dans une séquence de peuples africains, entre les Garamantes extérieurs (les moins enfoncés en Afrique) et les Sporades (« Dispersés », cf. Méla, I, 42; les *Bagigetuli* = *Vagi Gaetuli* ou « Gétules errants » de la *Table de Peutinger*, VII, 2-3) d'une part, les Garamantes intérieurs s'étendant jusqu'à l'Éthiopie d'autre part. Ils semblent donc voisins des Garamantes*.

On est tenté de mettre en rapport le nom des Keltiones avec la dénomination indigène du lotos, *celt(h)is* selon Pline l'Ancien (XIII, 104). Celui-ci, toujours selon le Naturaliste, abonderait aux environs des Syrtes et chez les Nasamons. Dans cette hypothèse, la partie finale de l'ethnonyme, *-ones, serait suffixale. Un rapprochement avec les *Kallitae** ou *Kal(l)etae* ne nous semble pas exclu, ni même avec les *Celtae* qui, selon Tertullien (*De anima*, 57) citant Nicandre (II^e siècle avant notre ère), pratiquaient l'incubation sur les tombes des guerriers courageux, tout comme, sur celles de leurs parents, les Nasamons que Tertullien vient de mentionner selon d'autres sources. On observera à ce propos que Nicandre, allégué ailleurs (*Scorp.*, 1) par Tertullien pour sa connaissance des scorpions et auteur de traités sur les contrepoisons, avait plus de raisons de s'intéresser aux peuplades des Syrtes, parmi lesquelles les Psylles* étaient célèbres pour leur science des poisons et des antidotes, qu'aux Celtes de la Gaule (*contra*: P.-M. Duval, *Travaux sur la Gaule (1946-1986)* = *Coll. E.F.R.*, 116, Rome, 1989, I, p. 241).

BIBLIOGRAPHIE

BAUER A., *Die Chronik des Hippolytos im Matritensis Graecus 121*, Leipzig, 1906.

J. DESANGES

K41a. KERFALA (stèle libyque)

Nom d'un centre de regroupement des populations environnantes créé en 1976 par application d'une ordonnance du président H. Boumediene, visant à construire sur le territoire algérien 100 « villages socialistes ». Chacun de ces villages devait posséder une Assemblée populaire communale (APC), une mosquée et une école. Le nom de Kerfala est désormais lié à la découverte sur le site d'une remarquable stèle sépulcrale libyque inscrite et figurée.

Topographie

Au centre du village de Kadiria (ex-Thiers, altitude 176 m), c'est-à-dire à 10 km est-sud-est de Lakhdaria (ex-Palestro) sur la route nationale n° 5, s'embranchement en direction sud une petite route de montagne indiquée par la plaque des Ponts et Chaussées : « Kerfala 14 km ». La route, très accidentée, monte en lacets jusqu'au village des Ouled Lalam (altitude 500 m), puis redescend vers la haute vallée de l'oued Isser, qu'elle atteint au pied de la Dechra Saïd Bokorou. À 500 m en amont de ce terminus se situe le « village socialiste » nommé Kerfala (altitude 238 m), construit en 1976 alors que l'ensemble de la route, ouverte sous forme de piste en 1954, avait été goudronnée en 1973. Nous sommes au centre du Douar Dra Barouta, indiqué sur les cartes ; et Kerfala, ancien lieu-dit, est devenue une petite agglomération (fig. 1).

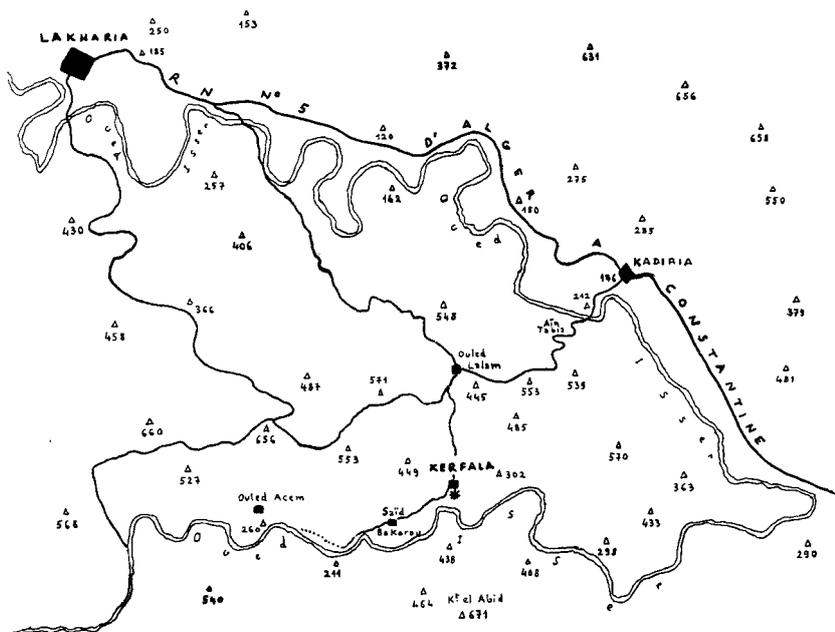


Fig. 1. Localisation de la stèle de Kerfala. P. Salama 1986 (échelle 1/50 000).

Historique de la découverte

Dans le courant de l'année 1957, je fus confidentiellement averti, en tant que directeur de la circonspection archéologique d'Alger-Est, de l'existence d'une stèle « à personnage archaïque » dans le jardin d'une villa dominant la mer à Aïn-Taya, station balnéaire située à 30 km à l'est d'Alger. Le propriétaire de la villa, M. Dumont, ancien administrateur de commune mixte, tenait jalousement ce trésor à l'abri des regards inquisiteurs, par crainte que le Service des Beaux-Arts n'osât en revendiquer la possession. Par l'entremise d'un ami commun, et sous des dehors innocents, je réussis à m'introduire dans la place, à mettre les gens en confiance et copier et photographier la pierre. Ceci fait, je rédigeai un rapport à mon chef de service, et envoyai ce dossier scientifique à Lionel Galand (*cf.* Galand, 1972).

Voici la raison de mon abjuration : on sait que bon nombre de collectionneurs, et non des moindres, brouillent les pistes sur la provenance de leurs objets précieux. En l'occurrence, le possesseur de la stèle me présentait celle-ci comme ayant été découverte sur la falaise sud-est, en même temps qu'un bracelet de bronze, conservé dans un tiroir, « mais qu'on ne retrouvait plus ». L'assertion était irrationnelle. À l'évidence, la pétrographie du monument ne correspondait en rien à celle de la falaise littorale ; par conséquent, j'avais été dupé sur l'origine de la découverte. Je n'en continuais pas moins à fréquenter les lieux, ne serait ce que pour parfaire mes lectures, tout en concluant qu'il fallait abandonner la piste sud-est et s'orienter plutôt vers la carrière administrative du propriétaire. Les territoires administratifs successivement occupés par ce dernier nous conduisaient quelque part en Kabylie, soit dans la commune mixte du Djurdjura (Michelet, aujourd'hui Aïn-el-Hammam), soit dans celle de Palestro (aujourd'hui Lakhdaria). Mais on conviendra que, faute d'une provenance exacte, la stèle n'était pas publiable.

L'année 1962 allait à la fois simplifier et contrecarrer mes plans. Bien décidé à offrir la stèle au Musée des antiquités et arts musulmans d'Alger, j'allais me heurter aux nouveaux occupants de la villa, intraitables à tous égards. Une première sommation, signée du directeur de cabinet du ministre de l'Éducation nationale, resta sans effet (avril 1963). Enfin, sur l'intervention personnelle de Monsieur Hamiani, préfet d'Alger, la stèle fut conduite par voie administrative au musée d'Alger (juillet 1963). Ainsi prenait fin la première phase de mes épreuves : le monument lui-même était sauvé.

La seconde phase s'avérait plus difficile encore. Il s'agissait de mener une enquête sur l'origine de la découverte. Il fallut une longue patience et beaucoup de diplomatie pour y parvenir. Entre-temps, la stèle ayant été exposée dans le jardin du Musée des antiquités devenait publique, et S. Chaker, qui en avait certainement besoin pour ses études sur l'alphabet libyque, en fit une publication purement philologique (Chaker, 1977), mais toujours sans indication de provenance exacte. Il était entendu que je me réservais l'étude iconographique et l'historique du monument ; la promesse fut tenue.

Une première brèche fut ouverte dans l'inconnu par mon ancien condisciple de lycée, le regretté Jean-Claude Musso, grand érudit, au fait de tous les événements culturels qui avaient pu se produire de tout temps en Kabylie. Il retrouva dans ses papiers la fiche suivante : « *Pierre découverte à la mi-août 1954, à 2 mètres sous terre, en construisant une piste : Douar Dra Barouta, fraction Kerfala* ». Mais, n'ayant jamais vu lui-même la stèle, il ne put identifier le monument sur la photo que je lui montrai.

Alors commença pour moi une série d'enquêtes auprès des populations locales. Inutile d'interroger les jeunes gens ; je m'adressais systématiquement aux

« anciens » (hommes mûrs et vieillards). Toujours armé de ma photographie de la stèle, après bien d'infructueuses tentatives (car les populations du lieu ont souvent changé), je finis par découvrir, à trois années d'intervalle, deux témoins de la découverte. Sans aucune sollicitation de ma part, et au seul vu de la photographie, voici les récits de ces deux témoins.

Version de M. Saïd Nouar, camionneur, demeurant à la Dechra Saïd Bokorou :

« Lors de la construction de la piste de Kerfala, on a trouvé cette pierre. Elle a été emportée on ne sait où sur l'ordre de l'administrateur. Sous la pierre se trouvait un squelette qui tomba en poussière. Il avait un anneau de bronze à un bras. »

Le témoin me conduit sur le point de découverte : à 100 m au sud de l'actuelle mosquée du village socialiste de Kerfala : sur la carte Algérie 1/50 000 n° 65, Laperrine, coordonnées Lambert X = 565,4 : Y = 356,4. À vol d'oiseau, on se trouve seulement à 9 km au sud-est de Lakhdaria.

Version de M. Ali Remmal, entrepreneur, demeurant à Ouled Lalam, qui, dans sa jeunesse, assista également à la découverte :

« La pierre fut déterrée en 1954 par le bulldozer qui ouvrait la piste. Sous la pierre se trouvait un squelette couché, possédant un bracelet de bronze au poignet. La pierre et le bracelet ont été emportés par le chauffeur de l'administrateur. Le squelette tomba en poussière. Il n'y avait aucun autre objet ou poterie autour. »

Nous nous rendons sur le site avec le témoin : à 5 m seulement du point indiqué par monsieur Nouar.

L'enquête était donc terminée. Nous tenons le site, la confirmation de l'existence d'un bracelet (témoignages Dumont, Nouhar, Remmal), et surtout la preuve décisive que la stèle était bien un monument funéraire.

Étude de la stèle

Mensurations du monument, noms donnés par le premier éditeur.

Longueur totale de la pierre = 2,90 m dont la partie gravée n'occupe que le sommet. La base est taillée en pointe pour pouvoir être fichée profondément dans le sol, à la manière d'un pieu. Largeur maximum de la pierre (au niveau du personnage gravé) = 0,65 m. Épaisseur de la pierre (au même niveau) = 0,21 m. Hauteur du personnage gravé = 0,95 m. Matériaux : grès ocré, de qualité médiocre qui se délite et se fendille facilement.

A. Face principale (fig. 2 et 3)

Iconographie (aucun de mes prédécesseurs ne s'en est occupé).

Le personnage est présenté verticalement, en position d'orant, le corps de face, la tête et les jambes tournées vers la droite. Gravure toujours très schématique.

Détails caractéristiques

Cou démesurément allongé ;

Visage vu de profil : petit œil rond, oreille en forme du dernier quartier de la lune, chevelure représentée par une sorte de casque surmonté de poils courts. Le même style se retrouve de face sur les stèles de Grande Kabylie.

Le visage est allongé vers le bas. Ni nez, ni moustache. L'élément majeur réside dans une longue barbe, soit en pointe comme sur les stèles de Grande Kabylie (fig. 3), soit trapézoïdale, stèles de Numidie centrale Tirekbine ou Djebel

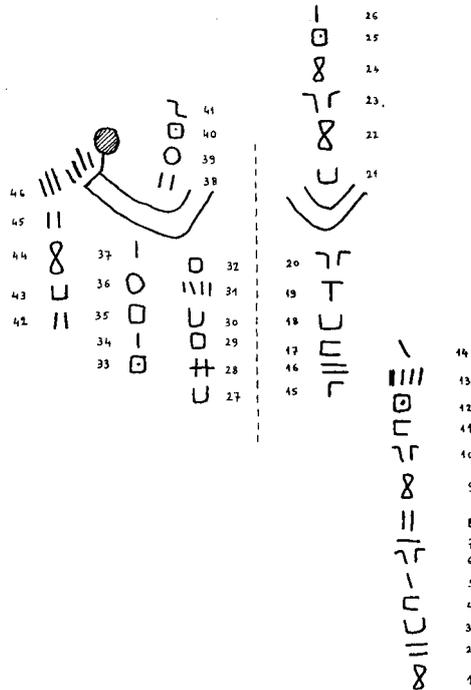


Fig. 2. Le texte de la face A (visible) de la stèle de Kerfala (P. Salama).

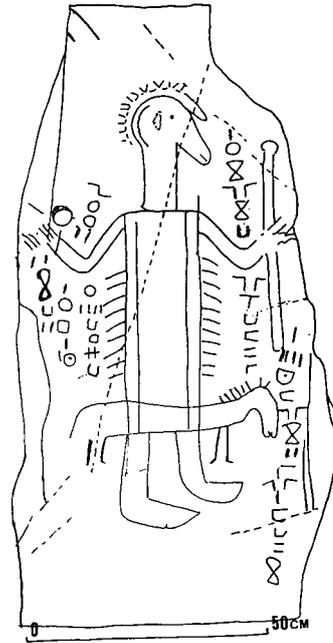


Fig. 3. La stèle de Kerfala (J.-P. Laporte 1992).

Fortas. Je ne crois pas qu'il s'agisse d'un masque d'autruche, ce qui aurait donné un caractère magique au personnage.

Jambes lourdes et non chaussées.

Bracelet au poignet droit conformément aux témoignages de Dumont, Nouar et Remmal. Camps (1961) en a dressé l'inventaire des exemples dans les tombes protohistoriques.

Vêtements : longue tunique (en cuir ou en tissus) à franges latérales. Hérodote, *Histoires IV*, 189 (fin du 5^e avant J.-C.) parle de tuniques à franges portées par les Garamantes du Fezzan. Dans sa mission au Fezzan en 1947, Robert Capot-Rey a trouvé à Tin Alkoum un fragment de tunique de cuir à franges latérales, conservé à Alger au Musée de préhistoire et d'ethnographie du Bardo. L'analyse au carbone 14 dans le laboratoire d'Orsay a daté ce fragment de l'année 600 ap. J.-C. (+ ou - 50). En fait, sur nos représentations graphiques, ces franges latérales se retrouvent sur le grand guerrier de Tirekbine (fig. 4) au musée de Constantine (II^e siècle av. J.-C.), mais déjà sur l'homme à l'étendard de l'Atlas marocain (Malhomme 1953 = haute époque : fig. 5) et dans une peinture à l'ocre

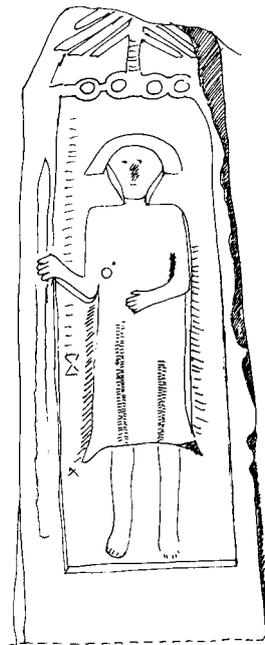


Fig. 4. La stèle de Tirekbine (RIL, n° 817).

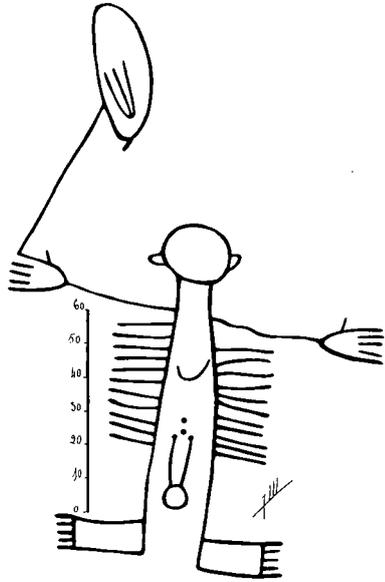


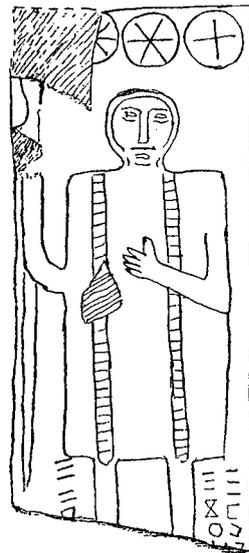
Fig. 5. Azib n'Ikkis (Malhomme 1953).



Fig. 6. Peinture à l'ocre. Hanout n° 20, massif des Mogods, Tunisie (Longerstay 2005).

de Hanout du massif des Mogods en Tunisie du Nord (Longerstay, IV^e-II^e av. J.-C., fig. 6).

La tunique de notre personnage est également ornée de *clavi*, bandes verticales issues des épaules et descendant jusqu'au bas du tissu. Nos figurations prouvent que ces ornements sont très antérieurs à l'arrivée des Romains, lesquels les réservaient aux esclaves et petites gens. Un passage de Strabon, *Géographie* XVII, 3,7 (I^{er} siècle av. J.-C.), parle de tuniques à larges bandes portées par les Libyens sous leur peau de bête. Ce cas est illustré par une gravure rupestre du Grand Atlas Marocain (Malhomme 1961, n° 1284; fig. 9) que Camps (1974) date du VI^e siècle av. J.-C., en même temps que l'apparition de l'écriture libyque. Or, cette gravure comporte également des *clavi*. Nous possédons là le *terminus a quo* de leur emploi. Pour la suite chronologique, voir les guerriers de la Numidie centrale: *RIL* 817 Tirekbine (fig. 4) et *RIL* 1269, Djebel Fortas (fig. 7) au II^e siècle av. J.-C.



H	H	H
L	S	D
[S]	R	D
▬	?	G
▬	▬	▬

Fig. 7. Stèle du Djebel Fortas (*RIL*, n° 1119).

NB : la pierre a été taillée dans un matériau qui se délite et se fendille en bien des points, cause possible de mauvaises lectures. C'est ainsi par exemple que Chaker a pu voir un signe supplémentaire sous notre lettre 33, là où la pierre est fracturée en plusieurs sens.

Avant de passer à l'interprétation du statut du personnage, rappelons que la pyramide socio-administrative berbère consistait en un emboîtement d'éléments successifs ; si l'on se réfère au modèle kabyle, on a :

- Au niveau 0, la grande famille ou clan, *axxam*, sous l'autorité du plus âgé des agnats : l'*amghar*.
- Au niveau 1, le groupement de clans, *adrum* ou *taxerrubi*.
- Au niveau 2, *taddart*, le village, groupement de *adrum/taxerrubi*, avec son assemblée des notables, *tajmaat* (en arabe *djemaa**).
- Au niveau 3, le groupement de villages, formant une tribu, en berbère (kabyle), *taqbilt* (de l'arabe *qabila*). Cette tribu est un État indépendant, avec sa propre administration et son droit coutumier. Elle est commandée par un GLD = *agellid**.
- Au niveau 4, la confédération de tribus, *tiqbilin*, gouvernée par un *agellid*.
- Au niveau supérieur, le roi unissait les confédérations de tribus (exemple MASSINISSA (202 à 148 av. J.-C., *RIL 2*)).

Notre personnage était donc = GLD, MSK, MSK, SBN traduction : *agellid* de la tribu des *MESEKESBEN* (enses).

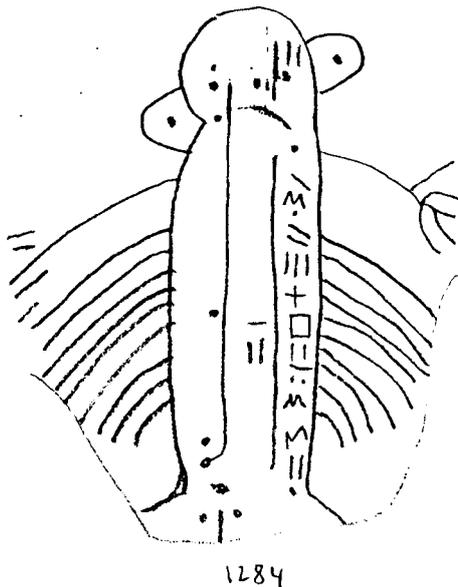


Fig. 9. Gravure de Azib n'Ikkis (Malhomme 1961).

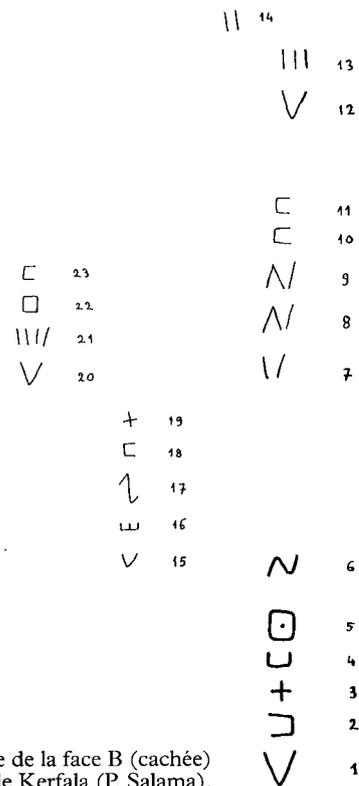


Fig. 10. Le texte de la face B (cachée) de la stèle de Kerfala (P. Salama).

Si on latinisait cette appellation nouvelle, on obtiendrait la GENS MASACES-BENORUM. Or, Wilmanns déchiffra jadis sur le site de Rapidum une dédicace à différentes divinités du panthéon romain, ainsi qu'à Caelestis et aux dieux Maures, dédicace offerte par un certain MARCUS FURNIUS DONATUS, chevalier romain, flamme perpétuel, *ex praefectus g(entis) Masat[...].or(um)* (CIL, VIII, 91, 95) inscription employée dans une muraille à l'intérieur de la ville antique mais que l'on a jamais retrouvée.

La dernière lettre du mot *Masat* pouvait être, notait Wilmans, aussi bien un C qu'un T. Ceci nous permet de rétablir les mots *g(entis) masac... esben[...].or... um*.

Les *tria nomina* de Marcus Furnius Donatus nous placent nécessairement avant l'édit de Caracalla en 212 après J.-C. D'autre part, la ville de Rapidum a été fondée sur l'ordre d'Hadrien en l'an 122 après J.-C. La datation de l'inscription comprise entre ces deux limites doit être beaucoup plus proche de 122 que de 212. On sait que le chef d'une tribu indigène nommé *Princeps Gentis* était soumis à l'autorité d'un officier romain désigné sous le nom de *Praefectus Gentis*, comme en Algérie avant la réforme de 1956, le Caïd fonctionnaire indigène était placé sous l'autorité de l'administrateur de commune mixte, fonctionnaire français (Kotula, 1965). À propos de la bilingue de Dougga (RIL 2), J.-G. Février (1964) avait déjà proposé pour Massinissa la fonction de « Chef de tribu ».

Un rapprochement de notre nom de tribu s'impose peut-être avec un passage de la *Notitia Provinciarieum et Civitatum* de 484 où un *Episcopus MASUCCABENSIS* occupe le 42^e rang dans la province de Maurétanie césarienne : CSEL, 7, p. 129. Pour la suite du texte Chaker (1977 : 199) propose « *le tombeau qu'ils ont édifié, qu'il ne se dégrade pas ou qu'il ne vieillisse pas* » (proposition admise par Galand, 1983).

B. Face opposée

Cette face n'a pu être photographiée¹, la pierre ayant été, dans ses divers lieux, accolée à un mur ou à un arbre. Mais mon fac-similé s'appuie sur un estampage qui tient compte de la mise en page des textes et de leurs différences.

Les inscriptions de cette face, désordonnées, d'inégales hauteurs de lettres sont rédigées en alphabet occidental avec sa lettre en chevron. Elles sont nécessairement postérieures à celles de la face principale. Elles semblent ne comporter que des noms propres. On peut dès lors supposer qu'à une période tardive, des initiés, des ayants droit ou des zéloteurs du personnage, ont inscrit successivement leurs noms.

Essai général de datation

Malhomme (1953, 1959-1963) situe les gravures rupestres du Grand Atlas marocain, d'après la présence de poignards, à l'époque du bronze final : IX^e-V^e siècle av. J.-C. Pour les stèles de Grande Kabylie, P.-A. Février (1972, 1984) avance l'hypothèse d'une datation très basse, du V^e au VIII^e après J.-C. en raison de la récurrence des thèmes archaïques dans l'antiquité tardive.

Camps (1978 & 1980) propose au contraire une datation haute. Son opinion doit prévaloir. En effet, des chevaux représentés sur ces stèles ressemblent étonnamment à ceux des monnaies de la dynastie massyle (Massinissa et ses successeurs) : 202 à 90 av. J.-C. (Mazard, 1957 : 30 à 43). Laporte (1991) qui

1. J.-P. Laporte nous a très aimablement procuré une photo de cette face "cachée", malheureusement, le trait peu marqué de l'inscription ne permet pas d'en donner une reproduction lisible (NDLR).

traite le sujet (p. 404-410), propose pour la stèle de Kerfala une datation du 1^{er} siècle av. J.-C. Je serais moins affirmatif, la stèle de Kerfala, en milieu non romanisé et qui peut tenir compte d'influences romaines, daterait à mon avis de la fin du 1^{er} siècle av. J.-C. au début du 1^{er} siècle ap. J.-C. (inscription de Rapidum - Sour Djouab ; Gsell, *Atlas*, XIV, Médéa, n° 96).

En toute hypothèse, le tombeau du chef occupait une position de prestige : à mi-pente, et face au paysage grandiose de la vallée de l'oued Isser, dominée par un puissant massif où culmine le Koudiat el-Abid (alt. 671 m) vers le sud-ouest, c'est-à-dire vers Auzia (Sour el-Ghozlane) et Rapidum (Sour Djouab), on atteint bientôt des sommets de près de 1 000 m.

BIBLIOGRAPHIE

- CAMPS G., 1960. *Massinissa ou les débuts de l'Histoire*, Alger, Imprimerie nationale, (= *Libyca* B, tome VIII).
- CAMPS G., 1961. *Aux origines de la Berbérie. Monument et rites funéraires protohistoriques de l'Afrique du Nord*, Paris, AMG.
- CAMPS G., 1974-1978. « Recherches sur les plus anciennes inscriptions libyques de l'Afrique du Nord et du Sahara », *BCTH*, p. 148-159.
- CAMPS G., 1980. *Berbères. Aux marges de l'Histoire*, Toulouse, Éditions des Hespérides, réédité sous le titre : *Berbères. Mémoire et identité*, Paris, Éditions Errances, 1987.
- CAMPS G., 1983. « Inscriptions libyco-berbères », *Encyclopédie de l'Islam*, fasc. 89-90, Paris, Imprimerie Nationale, p. 759-767.
- CAMPS G., 1984. « Abizar », *Encyclopédie berbère I*, p. 84-86.
- CHAKER S., 1977. « Une inscription libyque du musée des Antiquités d'Alger », *Libyca* XXV, p. 194-202).
- CHAKER S., 1978-1979 [1982]. « Quelques réflexions générales et méthodologiques sur le déchiffrement du libyque », *Libyca*, XXVI-XXVII, p. 149-159.
- CHAKER S., 1986 [1988]. « À propos de la terminologie libyque des titres et fonctions », *Annali dell'Istituto Universitario Orientale di Napoli*, 46, fasc. 4, p. 541-562.
- CSEL = *Corpus Scriptorum Ecclesiasticorum Latinorum*.
- FÉVRIER P.-A., 1972. « L'art funéraire et les images des chefs indigènes de l'Afrique antique », *Premier congrès d'étude des cultures d'influence méditerranéenne*, Malte, p. 152-162.
- FÉVRIER P.-A., 1984. « Abizar », *Encyclopédie berbère I*, p. 79-84.
- FÉVRIER J. G., 1964. « La constitution municipale de Dougga à l'époque romaine », *Mélanges offerts à Charles Saumagne*, p. 57-58 : GLD MSK = chef de tribu).
- GALAND L., 1966. « Inscriptions libyques », *Inscriptions antiques du Maroc*, p. 14 note 24.
- GALAND L., 1972. « Libyque et berbère » [rapport], *Annuaire de l'École Pratique des Hautes Études*, IV^e section, p. 105.
- GALAND L., 1983. « Les alphabets libyques », *Antiquités africaines*, 27, p. 69-81.
- GALAND L., 2002. « L'alphabet libyque de Dougga (RIL 2) », *Études de linguistique berbère*, Paris, p. 29-36.
- KOTULA, T., 1965. « Les *principes gentis* et les *principes civitatis* en Afrique romaine », *EOS*, Varsovie, t. LV, p. 347-365).
- LAPORTE J.-P., 1992. « Datation des stèles libyque de Grande Kabylie », *L'Africa romana* (Atti del IX convegno di studio Nuoro, 13-15 dicembre 1991), Edizioni Gallizzi, Sassari, p. 389-423.
- LAPORTE J.-P., 2003. « Les chefs libyques sur les stèles figurées », *L'Algérie au temps des royaumes numides*, Exposition du musée départemental des Antiquités de Rouen, mai-octobre 2003, p. 33-35.
- LONGERSTAY M., 2005. *Recherches sur les Haouanet protohistoriques du massif des Mogods, région de Sedjnane (Tunisie du Nord)*, thèse de doctorat.

- MALHOMME J., 1953. « Les représentations anthropomorphiques du Grand Atlas marocain », *Libyca A*, t. 1. p. 373-385.
- MALHOMME J., 1959 & 1961. *Corpus des gravures rupestres du Grand Atlas*, Publications du Service des Antiquités du Maroc.
- MAZARD J., 1957. *Corpus Nummorum numidiae mauretaniae que*, Paris, AMG.
- PRASSE K.-G., 1972. *Manuel de grammaire touarègue*, Copenhague, p. 149-161.
- RIL = CHABOT J.-B., *Recueil des inscriptions libyques de l'Afrique du Nord*, Paris, Imprimerie nationale, 1940-1941.
- SALAMA P., 1992. « À propos d'une inscription libyque du musée des antiquités d'Alger : un nouveau conte kabyle », *Mélanges offerts à Paulette Galand-Pernet et Lionel Galand*, Paris Geuthner, p. 127-137.
- SALAMA P., 2003. « Les chefs libyques sur les stèles figurées », *L'Algérie au temps des royaumes numides* (Exposition du musée départemental des antiquités de Rouen, mai-octobre 2003), p. 33-35.

P. SALAMA

K41b. « KERFALA », complément à la notice.

On saura gré à Pierre Salama pour cette riche notice sur un document libyque qui peut être considéré comme l'un des plus importants (peut-être le plus important) de l'Algérie centrale et qui s'insère dans un ensemble et une continuité de « stèles kabyles », dont l'unité et l'originalité ont été bien mises en évidence par les travaux de Jean-Pierre Laporte (notamment 1992 ; voir aussi Camps, Chaker & Laporte 1999 ; Chaker 1999). On appréciera à leur juste valeur l'ensemble des informations sur la localisation et le contexte originels de la stèle et ses incroyables pérégrinations qui relèvent d'un véritable « jeu de pistes ». On signalera que trois nouvelles stèles à inscriptions de ce type ont récemment été découvertes sur un petit affluent du haut Sébaou en Grande Kabylie. Le corpus des « stèles kabyles » continue donc de s'enrichir.

Sur l'aspect épigraphique proprement dit, on constatera que la lecture proposée par Salama diffère finalement très peu de la nôtre (1977, p. 194), ce qui n'est guère étonnant puisque l'inscription, malgré les défauts de la pierre, est de très belle facture. Quelques divergences ou passages délicats méritent cependant d'être pointés et commentés (on fait ici référence à la numérotation des lettres par P. Salama dans la notice ci-dessus) :

– 5 : la lecture de Salama est bien la bonne ; j'avais omis le caractère N (Chaker 1977, p. 194 et 196),

– 25 : Salama propose de voir B, là où, après hésitation, j'avais lu un R (les deux caractères étant différenciés uniquement par un point au centre du cercle). Le retour à ma photographie originale numérisée et son agrandissement me confortent dans mon doute : le point central ne me semble vraiment pas assuré. Je maintiendrai donc ma lecture de 1977 : MSKSR(-). En revanche, il y a bien un N (26) final que j'avais omis. Ce qui donnerait un segment MSKSRN, qui a tout d'un nominal pluriel, et dans lequel feu G. Camps aurait bien vu le pendant berbère des fameux « Misiciri ». Si ma lecture est la bonne, le personnage serait bien G L D M Ş K, mais de la tribu des MSKSRN (Misiciri ?) et non des MSKSBN (Masac.sben/Masuccaben ?) comme le propose Salama.

– 33 : contrairement à Salama, je continue à penser qu'il y a bien un caractère avant le B (n° 33) et qu'il ne s'agit pas d'une fissure de la pierre : il y a au moins un trait, très net et profond, à peu près horizontal, perpendiculaire à la fissure dont il se distingue nettement. J'y avais vu (1977) un D (d'où : D B N...), ce



« La stèle de Kerfala », face visible (photos S. Chaker/M. Arib).

dont je suis moins sûr car seul le trait horizontal, légèrement penché à gauche, est bien visible ; il pourrait donc s'agir d'un Z (= Z B N).

– 40/39 : Comme P. Salama, j'ai un léger doute sur ce caractère. J'avais lu un R (mon n° 39, 1977, p. 194), mais selon qu'il y a un point au centre du cercle, il s'agira d'un R ou d'un B. Le retour à la photo numérisée et son agrandissement m'incite cependant à maintenir ma lecture de 1977 (= R). En fait, si doute il y a, ce serait plutôt sur le caractère précédent (39 de Salama) qui pourrait bien comporter un point central et donc représenter un B ; ce qui changerait significativement la lecture de ce segment : W B R Y (au lieu de W R B Y : Salama et W R R Y : Chaker 1977). Dans cette hypothèse, les deux dernières séquences seraient des éléments de filiation : W – B R Y = « fils de BRY », W – M S W H, « fils de M S W H ». Sur le plan de l'interprétation du texte, je resterai pour ma part très prudent – plus que je ne l'avais été en 1977 et que ne l'est P. Salama ! Néanmoins, malgré ses obscurités, l'inscription est extrêmement importante puisqu'elle fournit plusieurs segments déjà connus dans le corpus libyque (surtout les titres ou fonctions G L D M Ş K et M W S H) pour lesquels des analyses linguistiques sérieuses et plausibles ont été proposées (voir notamment Prasse 1972 et Chaker 1988/1995).

BIBLIOGRAPHIE

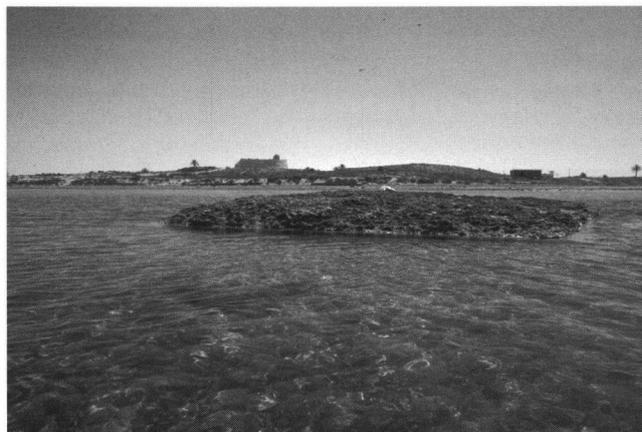
CAMPS G., CHAKER, S., LAPORTE J.-P., 1999 : « Deux nouvelles stèles kabyles au cavalier », *BCTH (Afrique du Nord)*, année 1996-1998, 25, pp. 19-32.

CHAKER S. 1988/1995 : « À propos de la terminologie libyque des titres et fonctions », *Annali del Istituto Orientale di Napoli*, 46, fasc. 4, 1986, [1988], p. 541-562 ; repris dans : *Linguistique berbère. Études de syntaxe et de diachronie*, Paris/Louvain, Peeters, 1995, chap. 13.

CHAKER, S., 1999 : « La stèle de Sidi-Naamane (Kabylie) : un nouveau document libyque », *BCTH (Afrique du Nord)*, année 1996-1998, fasc. 25, pp. 33-39.

S. CHAKER

Fig. 2. Le site antique de Borj el-Hassar (*Cercina*).



à la production de salaisons. En avant, se trouvaient des installations portuaires importantes aujourd'hui largement submergées. À 200 m du rivage actuel se trouve une structure quadrangulaire en petits moellons qui émerge à marée basse; plus au large gisent des alignements de blocs, dont le plus important se poursuit sur une distance de 100 m parallèlement à la côte (Chelbi, 1995). D'autres structures submergées, notamment une carrière taillée dans les grès dunaires du Tyrrhénien, ont été observées récemment aux environs de l'île de Gremdi qui était elle-même reliée à l'île principale par deux chaussées antiques aujourd'hui sous les eaux.

Tout ceci montre que le niveau marin a sensiblement changé autour de l'archipel des Kerkena au cours des temps historiques, ce qui explique le recul du rivage; des textes du Moyen Âge le confirment, qui mentionnent une construction aujourd'hui disparue au large de la côte sur le haut-fond face à Attaya; il s'agit du « *beit el-kassir* » évoqué dans les relations de voyage d'El-Bekri et d'El-Idrissi (Chikha, 1994). En fait, l'importance de cette submersion (jusqu'à 2 m depuis l'antiquité) résulterait pour une part importante d'une tendance à la subsidence de cette partie nord du Golfe de Gabès (Oueslati, 1995).

Les dimensions données par les textes anciens, supérieures à celles de l'archipel actuel, autorisent à penser qu'une partie des hauts-fonds situés à présent entre 0 et -2 m pouvaient être alors émergés. C'est ainsi que Pline l'Ancien donne pour *Cercina* une longueur de 25 milles romains, c'est-à-dire quelques 37 km. Or la longueur de l'archipel n'est aujourd'hui que de 24 km et atteint 30 km si l'on inclut l'îlot de Roummadiya. Sa largeur maximum atteint à peine 14 km, alors que d'après Pline elle correspondait à 18,5 km. Si l'on en croit Hérodote, qui donnait déjà pour l'île de *Kyraunis* – identifiée généralement avec les Kerkena – des dimensions du même ordre (200 stades), le passage à gué était possible à partir du continent; mais on ne peut admettre cette possibilité sans convenir que la nature vaseuse des fonds et le rythme semi-diurne de la marée devaient rendre pour le moins aventureuse une telle traversée.

La première mention des Kerkena apparaît chez les géographes grecs qui tenaient leurs premières informations sur la région des marins carthaginois. Selon Hérodote, *Kyraunis* « est pleine d'oliviers et de vignes », ce qui correspond peu au tableau actuel de l'économie de l'île dotée d'une arboriculture assez pauvre. L'arbre le plus répandu est aujourd'hui le palmier qui signale de loin en mer la côte de Mellita et dont l'extension, relativement récente et spontanée,

n'est pas tant destinée à la production de dattes peu comestibles, qu'aux pêcheries fixes dont il fournit les équipements. Il est comme nous le verrons, par excellence, l'arbre du pêcheur.

Dans la tradition cartographique grecque remontant à Ératosthène, qu'on retrouve chez Strabon et qui perdurera jusqu'à Ptolémée, *Cercina* et le promontoire qui lui fait face sur le continent (à *Thaenae*) marquaient l'entrée de la Petite Syrte en venant de Carthage. Pline l'Ancien (*HN* V, 41) mentionne à côté de la grande Kerkena (*Cercina*), la petite *Cercinitis* qui correspond à Gharbia reliée à la précédente par un pont dont il subsiste aujourd'hui quelques traces (el Gandra). Pline situe *Cercinitis* en direction de Carthage: *Carthaginem versus*, bien qu'elle soit dans la direction opposée vers le sud-ouest. Cette erreur peut s'expliquer comme le suggère J. Desanges (*Commentaire*, p. 438) si l'on considère que l'auteur (ou sa source) s'inspirait d'un itinéraire terrestre, *Cercinitis* étant plus proche du continent que *Cercina*.

Bien que les vestiges antiques (surtout des citernes et des carrières) soient assez largement répartis dans les îles jusqu'à Gremdi – indiquant la présence d'un habitat dispersé et une économie rurale relativement prospère – y compris dans les zones de sebhka – les ruines étendues de Borj el-Hassar suggèrent néanmoins une certaine polarisation urbaine autour de la cité portuaire de *Cercina*. L'occupation de ce centre remonte bien à la période punique comme l'atteste la céramique recueillie sur le front de mer ainsi que le tombeau de type libyco-punique signalé à 500 m au sud du borj (Fantar, 1997). Cette même cité a été d'ailleurs le théâtre de plusieurs événements historiques fameux relatés par les auteurs anciens. C'est ainsi qu'en 217 av. J.-C., à l'occasion d'un raid de la flotte romaine de Cn. Servilius Germanus, les habitants de *Cercina* n'échappèrent au pillage infligé auparavant à la ville de *Meninx* (à Jerba) qu'en payant une forte rançon. Mais le port fut aussi pendant les temps troublés un lieu de refuge: il accueillit tour à tour Annibal pourchassé par les Romains, puis Marius et son fils sur leur chemin de l'exil: le court séjour qu'y fit premier fut des plus rocambolesques d'après le récit de Tite-Live (XXXIII, 48): craignant d'être signalé à ses poursuivants par les propriétaires de bateaux qui se trouvaient dans le port,

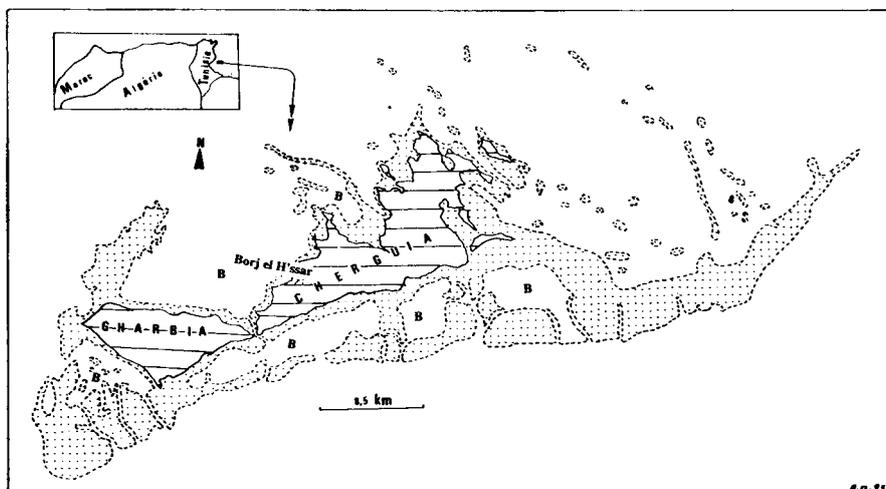
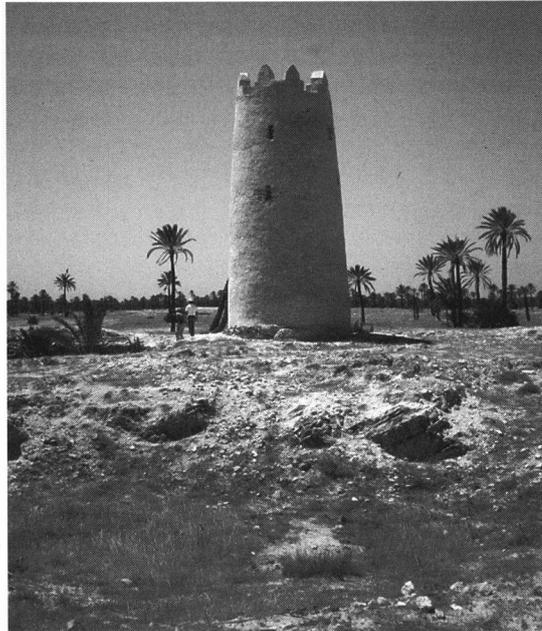


Fig. 3. Carte des Kerkena et de leurs hauts-fonds entre 0 et -2 m (en pointillés) et les Bahira (B) (d'après A. Oueslati, 1995).

Fig. 4. L'île de Gharbia (Mellita) : tour de Sidi Youssef, au premier plan carrière antique.



Annibal fait dresser des tentes avec les voiles et les gréements de leurs navires et offre à tous un festin copieusement arrosé. Les laissant cuver leur vin, il en profite pour leur fausser compagnie en levant l'ancre nuitamment. Le dernier en date de ces exilés célèbres n'est autre que Bourguiba qui y séjourna quelque temps en 1945 avant de gagner la Libye sur un *loud*. Mais *Cercina* fut aussi, en d'autres temps, un lieu de relégation : sous le Haut-Empire, pendant 14 ans, Caius Sempronius Gracchus y fut assigné à résidence en punition de ses relations coupables avec Julie, la fille d'Auguste ; c'est là que Tibère le fit exécuter en 15 ap. J.-C. Il n'est pas sans intérêt de noter que beaucoup plus tard Kerkena ait pu servir de lieu d'exil pour certaines femmes accusées de mauvaise vie que leur mari faisaient exiler par le bey, ainsi que les courtisanes en disgrâce.

Dans un tout autre registre, la position stratégique du port de *Cercina*, à la fois dans le voisinage et le prolongement des *emporion** de la Petite Syrte et du Byzacium, mais protégée des attaques venues du continent par un bras de mer et ses hauts-fonds, lui a valu de jouer selon les circonstances le rôle d'antenne maritime et d'entrepôt pour le grand commerce méditerranéen ou de centre d'approvisionnement pour les armées en opération sur la côte voisine. C'est ainsi que lors de son duel avec Pompée, César envoya le préteur Salluste pour y prendre le blé que contrôlait jusque là le parti républicain. Il n'est pas possible, compte tenu de la médiocrité des sols et de l'aridité du climat, que ce blé ait pu être produit sur place. Selon J. Kolendo (1984), il devait provenir du royaume de Numidie qui était devenu un grand exportateur sur le marché méditerranéen, grâce à son ouverture maritime sur le rivage des Syrtes depuis l'époque de Massinissa.

Le port et la ville semblent avoir conservé quelque importance jusqu'à l'antiquité tardive si l'on en juge par la présence au concile de 484, d'un *episcopus Circinitanus* sur la liste de la province de Byzacène. Des vestiges de catacombes ont été signalés à Kraten et au VI^e siècle l'évêque de Ruspe aurait fait une retraite peu avant sa mort dans l'îlot de « Chilmi » (Roumedia ou presque l'île Enf er-Rkik), mais cela n'est pas certain.

Au Moyen Âge, en revanche, l'archipel redevient un enjeu dans les conflits qui opposent désormais, pour la domination méditerranéenne, les puissances chrétiennes de Sicile et d'Espagne aux Musulmans d'Afrique relayés au XVI^e par les Turcs. Les épisodes les plus marquants de ces luttes furent les incursions et occupations des îles par Roger II de Sicile en 548 H/1153 et de Roger de Lauria pour le compte de Pierre d'Aragon en 1285, puis à titre personnel en 1295 en tant que fief du Saint-Siège. Kerkena passe de nouveau sous la domination sicilienne en 1315 jusqu'à la révolte des indigènes en 1333. Une nouvelle tentative des Aragonais eut lieu sous les Hafsidés en 1453, suivie d'une mise à sac de Kerkena. La population insulaire eut beaucoup à souffrir de ces incursions répétées, au point que lors de son expédition malheureuse contre les Turcs en 1510, Pedro Navarro trouva « l'île de Qerqeneh presque vide ». L'archipel eut encore à subir en 1576 une incursion du marquis de Santa Cruz : ses troupes auraient enlevé plus de mille personnes et 15 000 moutons. Quelques années plus tard eut lieu un débarquement de Pedro de Tolède. En dehors de ces expéditions, les îles Kerkena et leurs environs furent sans doute visités par de nombreux navires de course ou de pirates. Tous ces événements assez mal connus ont eu pour effet d'achever de ruiner les îles et de les dépeupler.

Ce n'est qu'à partir de la fin du XVI^e et surtout aux siècles suivants que la vie reprend en se réorganisant sur des bases nouvelles. Alors que la population de Jerba avait conservé sa spécificité berbère d'origine, celle des Kerkena a été largement renouvelée par une immigration continue venue surtout du Sahel du Sud et de Tripolitaine. Il y a eu en même temps, du moins par rapport à l'antiquité, un déplacement de l'habitat au détriment de la côte nord-ouest et nord trop accessible, au profit de l'intérieur et de la côte sud et sud-est. C'est là que sont localisés les 7 villages ou hameaux signalés au XVI^e siècle par une *Relación anonima* et dont la population est qualifiée selon Marmol « *de Berbères, gens pauvres et méchants* », sans doute en raison de la piraterie qu'ils exerçaient de concert avec les Turcs. C'est là que se trouvent encore les villages et les petites agglomérations actuelles, une douzaine au total, tournées vers les pêcheries. Dans cette direction l'archipel est en effet au cœur d'une zone de hauts-fonds d'accès très difficile aux navires autres que les embarcations à fond plat, felouques ou loudes utilisés depuis l'antiquité par les populations de la côte orientale de la Tunisie.

Cette étendue de hauts-fonds qui englobe l'archipel prend toute son ampleur au nord à partir du Ras Kaboudia (le cap *Brachodes* ou *Caput vada** des Anciens) d'où la courbe bathymétrique de 10 m s'éloigne jusqu'à 65 km de la côte et elle



Fig. 5. Les pêcheries fixes (*cherfiya*) sur les côtes de Mellita.

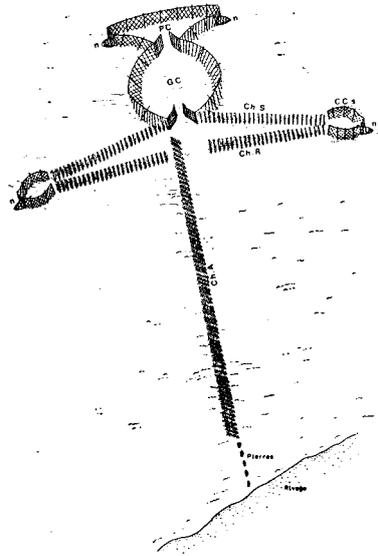


Fig. 6. Structure d'une pêcherie fixe des Kerkena (d'après N. Aloui Bejaoui, 1995).

se prolonge au sud jusqu'à la latitude de Maharès. Deux chenaux principaux : celui de la Louza et celui de Sfax la pénètrent respectivement au nord et au sud, entre les îles et le continent. Au sud-est en revanche, les bancs s'étendent plus largement, creusés seulement de quelques fosses – les *bahira* – plus profondes de quelques mètres seulement et surtout par les fameux *oueds* sous-marins qui sillonnent ces fonds vaso-sableux. Ces *oueds* sont signalés par les courants de marée qui les remontent, auxquels ils devraient leur existence d'après Despois (1937 : 10). Le plus important est l'oued Mimoun par lequel les embarcations peuvent approcher le petit port de pêche d'El Ataya.

C'est sur ces bancs, depuis ce petit port jusqu'aux rives occidentales de l'île de Mellita qu'on peut le mieux observer les pêcheries fixes qui font la principale originalité de l'économie et du mode de vie des Kerkéniens. Récemment encore pas moins de 1 200 unités de ces pêcheries ou *cherfiya* étaient réparties autour de l'archipel. Leur origine est mal connue, leur histoire ne commençant véritablement qu'au XVIII^e siècle où elles firent l'objet d'une donation par le bey Ali en 1772 ; mais elles s'apparentent étroitement aux bordigues et madragues employées de tout temps dans les lagunes de Méditerranée. De même, divers types de pêche mobile pratiqués de nos jours dans le golfe de Gabès jusque sur les bancs des Kerkena : celle en barque et au filet (senne tournante) ou aux claies flottantes (sautade ou *dammassa*), ou celle aux pièges pour les poulpes et surtout celle au trident ou à la main pour les éponges* l'étaient déjà dans les mêmes zones du Byzacium et de la Petite Syrte si l'on en croit le témoignage des textes et des mosaïques.

Le principe des pêcheries fixes des Kerkena est simple, mais étroitement adapté à la configuration de ces hauts-fonds parcourus par les courants de marée. Il s'agit, en effet, de « circonscrire » à marée haute une certaine étendue de mer, au moyen de cloisons artificielles, pour qu'au renversement de la marée, le poisson, entraîné par le courant du reflux le long des murs de palmes et attiré par la lumière des ouvertures dans ces cloisons, vienne se prendre dans des pièges convenablement disposés autour de chambres de capture. La *cherfiya* est

assez variable dans sa forme ; cependant on y rencontre toujours deux ou trois lignes de palmes, fichées dans les fonds sablo-vaseux et figurant une sorte de V, dont la pointe est dirigée dans le sens du jusant. Ces lignes ou chemins conduisent les poissons successivement vers une chambre de capture en clayonnage, puis vers une « chambre de mort » autour desquelles sont disposées des nasses (*drina*) faites elles-mêmes avec les tigelles des régimes de dattes. Le plus souvent, ces pêcheries sont organisées en plusieurs modules de base successifs associés les uns aux autres (*mâdda*) et dessinant des figures zigzagantes à la surface de la mer (Louis, 1961 : 100-102).

Une autre particularité de ces *cherfyia* est qu'elles s'accompagnaient naguère d'une prise de possession, ou tout au moins d'une jouissance individuelle (ou familiale) d'une surface de mer qui relèverait en d'autres lieux du domaine maritime public. Un Kerkénien possédait l'emplacement d'une pêcherie comme il possédait une parcelle de sol pour ses jardins : « *le même titre faisait parfois mention d'une propriété maritime et d'une propriété terrienne* » (Despois 1937 : 34). Aujourd'hui, deux formes d'exploitation de la mer se côtoient : les pêcheries privées et les concessions. Les pêcheries privées ont été transformées en pêcheries temporaires dont la gestion complexe est partagée en kirat entre 5 familles ; les concessions municipales sont gérées par l'État. Le droit de pêche réservé aux pêcheurs professionnels est mis aux enchères au mois de juin, mais la rentabilité est de plus en plus discutée : sur environ 2 500 tonnes d'apports à Kerkena, les pêcheries n'interviennent que pour un peu plus de 500 tonnes. On se diversifie vers les poulpes et en été, beaucoup de bateaux voguent vers Jerba où la pêche à la crevette bat son plein.

L'activité de la *cherfyia* est très saisonnière. Après les adjudications de juin, la saison commence vers le 20 août par la mise en place des palmes. Celles-ci sont de plus en plus importées de Gabès et pour les chambres de capture, on utilise aujourd'hui des filets. D'octobre à novembre, c'est la migration de la dorade sur les hauts-fonds. En hiver on pêche le mullet ; au printemps encore les dorades, les rascasses et les pataclets.

BIBLIOGRAPHIE

- AVEZAC J. d', 1848. *Les îles de l'Afrique*, Paris, L'Univers pittoresque, p. 76-85.
- BARKAOUI A., 2000. « Notes sur le réseau portuaire africain de la flotte carthaginoise : le cas de la côte centre-orientale de la Tunisie », dans *L'Homme et la mer* (coll. internat. sous dir. A. Fehri), Fac. Lettres Sfax, Centre Cercina, p. 15-28.
- BEJAOUI N. A., 1995. « La pêche à la "cherfia" à Kerkennah : importance et originalité d'une technique de pêche ancestrale », *La pêche côtière en Tunisie et en Méditerranée*, Tunis, CERES ; sér. géogr., 10, p. 155-170.
- CHELBI F., 1994. « L'archéologie sous-marine », dans *La Tunisie, carrefour du monde antique*, Dijon, éd. Fatou, p. 132-133.
- CHIKHA J., 1994. *L'archipel de Kerkenna et l'île de Djerba, d'après les relations de voyages*, Tunis.
- DESANGES J., 1980. Pline l'Ancien, *H.N. V*, 41, Paris, Belles Lettres, cf. *Commentaire*, p. 434-439.
- DESPOIS J., 1937. « Les îles Kerkena et leurs bancs, Étude géographique », *Rev. tun.*, 29, p. 3-60.
- FANTAR M., 1997. « Note préliminaire sur une tombe libyco-punique aux îles Kerkenna (Tunisie) », *Hommages à Georges Souville 1, Ant. afr.*, 33, p. 75-80.
- GOURDIN Ph., 2000. « Les îles tunisiennes dans les sources chrétiennes du Moyen Âge », dans *L'Homme et la mer*, Sfax, p. 67-70.
- GUIBERT A., 1938. *Périple des îles tunisiennes*, Tunis, Monomotapa, p. 47-97.

KOLENDO J., 1984. « Le rôle économique des îles Kerkena au premier siècle avant notre ère », À propos du *Bell. Afr.*, VIII et XXXIV, *Bull. Archéol. CTHS*, nouv. sér., 17B, p. 241-248.

LOUIS A., 1961/1963. *Les îles Kerkena (Tunisie), Étude d'ethnographie tunisienne et de géographie humaine*, Publ. de l'Institut des Belles-Lettres Arabes, Tunis, 2 vol. (26-27).

OUESLATI A., PASKOFF R., SLIM H., et TROUSSET P., 1987. « Déplacements de la ligne de rivage en Tunisie d'après les données de l'archéologie », dans *Déplacements des lignes de rivage en Méditerranée (Coll. Aix-en-Provence, 1985)*, Paris CNRS, p. 76-78.

OUESLATI A., 1995. *Les îles de la Tunisie*, Univ. Tunis I, sér. géogr. n° 10, Tunis, p. 110-197.

PASKOFF R., SLIM H., et TROUSSET P., 1991. « Le littoral de la Tunisie dans l'antiquité : cinq ans de recherches géoarchéologiques », *CRAI*, p. 536-541.

SERVONNET J. et LAFITTE F., 1888. *Le golfe de Gabès en 1888*, Paris Challamel, p. 87-147.

SETHOM H. et KASSAB A., 1981. *Les régions géographiques de la Tunisie*, Publ. de l'Université de Tunis, sér. géogr., vol. 13, Tunis, p. 220-224.

TROUSSET P., 2003. « L'Africa et ses îles », *128^e congrès national des sociétés historiques et scientifiques, Bastia*, Paris, CTHS (à paraître).

TROUSSET P., 1998. « La pêche et ses techniques sur les côtes de l'Africa », *Méditerranée antique, pêche, navigation, commerce*, Paris, CTHS, p. 13-32.

P. TROUSSET

K44. KERKOUANE

La ville que nous appelons aujourd'hui Kerkouane, se trouve entre deux importantes agglomérations : Kélibia, l'antique *Aspis* dont les Romains firent *Clipea* et El-Haouaria près du *Promontorium Mercurii* (*Carte de la Tunisie au 1 500, feuille de Kelibia*, au point Dar Essafi). Mais avant qu'elle ne soit irriguée par la culture punique, la région semble avoir été habitée par des tribus libyques. Quoique, de nos jours, les villes et les campagnes soient arabophones, on peut



Fig. 1. Vue d'ensemble.

saisir les traces de leurs origines autochtones dans la toponymie qui s'avère foncièrement libyque ; la plupart des noms des lieux, villes, villages, cours d'eau, champs, etc., appartiennent au substrat de la berbèrité : *Taguerdouch, Tafelloune, Tazoghane, Tazerka, Taouzdra*, etc. D'ailleurs, la cité punique de Kerkouane semble avoir, elle-aussi, porté un toponyme d'origine libyque : nous croyons l'avoir reconnu dans le lieu dit *Tamezrat*. Une ville berbère des Matmata, en Tunisie du Sud-Est, porte ce même toponyme. Quant au nom de *Kerkouane*, il a été attribué au site par ses inventeurs en 1952. Aussi proposons-nous de donner à cette ville antique le nom de *Kerkouane-Tamezrat*.

La cité punique et ses composantes

Trois espaces forment la trame de *Kerkouane-Tamezrat* :

1. L'habitat ou ville des vivants
2. La chôra : elle couvre les territoires relevant de la cité ; ce sont des terres agricoles, des exploitations, des fermes, des pâturages, etc.
3. La nécropole

L'habitat

Il couvre une superficie d'environ sept hectares, contenus derrière une muraille tripartie : deux enceintes grossièrement parallèles et séparées par un couloir intermédiaire. Derrière cette épaisse muraille, se serrent les quartiers d'habitations, les édifices publics qui, civils ou religieux, s'étendent le long des rues et des places, répondant aux normes d'une organisation bien élaborée : c'est un urbanisme dicté par un double souci :

- a) protéger la cité contre les dangers exogènes
- b) rendre la vie facile et agréable à l'intérieur de l'habitat en respectant les règles d'une bonne circulation et en garantissant tout le nécessaire à la bonne santé des habitants.

Les murailles

Malgré leur caractère provisoire et en l'absence d'une fouille systématique et exhaustive, les données actuellement disponibles permettent de tracer le profil des ouvrages destinés à la protection de la ville : une double enceinte à pans coupésenser l'habitat proprement dit, laissant à l'extérieur les nécropoles et les terres cultivables : exploitations rurales et prairies. Les extrémités nord et sud de cette double enceinte rejoignent la falaise délimitant une corde d'environ 425 m. Un boulevard semble avoir été aménagé tout le long de cette falaise dont il suit le contour comme un ourlet. De ce boulevard extérieur, il ne reste qu'un pan : la mer semble avoir beaucoup pris à la ville : au delà du boulevard, certains édifices ont été engloutis sous l'effet d'une sape permanente et parfois très violente.

Identifiées pour l'ensemble de leur tracé, les deux enceintes progressent du nord au sud, laissant entre elles un couloir intermédiaire dont la largeur varie de 7,5 m à 13 m, avec une dominante de 10 m. Il devait assurer la circulation entre les deux murs tout en se prêtant à la construction de dépendances et de divers ouvrages susceptibles de renforcer le système défensif et d'en faciliter le fonctionnement : tours, escaliers, entrepôts, logements, etc.

Mais il faut rappeler le caractère incomplet de notre information relative à ce couloir, à ses composantes et à ses articulations avec les deux ceintures. D'autres travaux sont nécessaires pour aboutir à une meilleure connaissance de ce

système défensif. De nombreuses données continueront de nous échapper tant qu'une fouille systématique et exhaustive n'aura pas été exécutée, à la lumière des informations actuellement disponibles et des problèmes qui attendent leur solution.

Comme autres données importantes, on a des poternes et deux portes relativement bien lisibles sur le terrain :

a) *La porte du Couchant* : Elle ressort à un type relativement rare en Méditerranée : l'ouverture, au lieu de couper orthogonalement la muraille, s'insinue entre deux pans de la courtine qui se recouvrent : c'est la porte à plan de recouvrement : le système est réalisé par l'interruption de l'enceinte à un point donné et par sa reprise, tout en lui imposant une double opération de repli selon la parallèle et de décalage selon la perpendiculaire. Pour cette porte, la baie externe et le passage qui permet de rejoindre la baie interne n'ont pas encore fait l'objet d'une étude minutieuse et concluante : pour ce faire, il faut attendre un dégagement exhaustif.

b) *La porte Sud* : typologiquement plus répandue, ses deux baies sont placées dans le prolongement l'une de l'autre avec une légère translation vers la droite en prenant la baie externe comme point de départ.

Chacune de ces deux portes se compose donc de deux baies et d'un passage intermédiaire couvrant la largeur du couloir qui sépare les deux enceintes. Pour la *porte du Couchant*, nous avons pu établir l'aspect coudé de ce passage : on s'engage dans la baie antérieure (enceinte externe) et, après avoir traversé le passage coudé, on atteint la baie postérieure qui donne sur la rue *du Temple*, l'une des principales artères de la ville. Le secteur de la *porte Sud* a fait l'objet d'une attention particulière ; les bâtisseurs semblent avoir senti le besoin de le fortifier : toute une série de tours quadrangulaires, une tour à front curviligne, des casemates, etc. Faisant une brèche dans la muraille, la porte constituait une zone vulnérable. Il fallait une compensation par toute une série d'ouvrages adéquats.



Fig. 2. La porte sud.

Voilà comment on pourrait se représenter la jonction entre les murailles et l'habitat. Y avait-il d'autres ouvertures, d'autres portes ? Pour répondre à cette question, une fouille systématique de l'ensemble des murailles reste à faire. En revanche, des rues ont été dégagées, ce qui est de nature à faciliter l'étude du tissu urbain.

Les rues et les insulae (ou îlots)

À en juger par les données actuellement disponibles, *Kerkouane-Tamezrat* se présente comme une cité relativement bien aérée où la circulation piétonne devait se faire avec la plus grande aisance ; comparées au volume des *insulae*, les rues apparaissent relativement larges. La moyenne se situe entre 3,15 m et 4,85 m. Indépendantes, les *insulae* ne suivent pas le même alignement tout le long de la rue, ce qui a pour conséquence immédiate la segmentation de la voie en plusieurs tronçons, de largeur variable sans que la différence soit excessive. Mais il est clair que le constructeur devait respecter un plan tracé par l'urbaniste. En d'autres termes, le profil de la ville, tout au moins dans le secteur couvert par les *insulae* actuellement mises au jour, semble avoir été conçu dans ses grandes lignes bien avant d'être bâti. Son évolution et son expansion ne relevaient, ni du hasard, ni de la fantaisie du bâtisseur. Il y a certes des irrégularités, mais très légères par rapport à l'ensemble.

L'état actuel du dossier autorise donc à reconnaître que la ville fut l'objet d'un aménagement conforme à un plan précis. À part une *insula*, formée de deux lots, linéairement disposés, les autres revêtent la forme de quadrilatères irréguliers et parfois disposés en équerre. Le nombre des lots qui se partagent l'*insula* varie en fonction de la superficie. L'examen du *fait archéologique* permet ainsi d'établir l'existence d'une autorité chargée de la mise au point du projet d'aménagement et du contrôle de la construction. Des *astynomes* veillaient au respect du plan général ; il leur revenait d'accorder ou de refuser les permis de bâtir surtout quand il fallait sauvegarder la voie publique qui ne semble pas avoir toujours échappé aux empiétements : c'étaient le plus souvent de légères entorses : quelques centimètres grignotés sur la largeur de la chaussée. Les *astynomes* de l'époque ne devaient pas avoir la vigilance et l'efficacité des services de nos municipalités.

Les édifices

Bien que la ville soit bien entourée d'une double muraille dotée çà et là de tours, de portes, de poternes et d'escaliers d'accès au chemin de ronde, le hasard a voulu que la plupart des monuments jusqu'alors mis au jour relèvent de l'architecture domestique.

L'habitation

Nous avons la maison luxueuse dotée d'un péristyle à supports taillées dans le grès coquillier : fûts cylindriques ou pilastres à section quadrangulaire dont les chapiteaux nous sont presque entièrement inconnus. Mais le type le plus courant de ces demeures est conçu selon un plan encore familier en Tunisie : des maisons avec des magasins qui leur sont contigus : l'entrée est marquée par un seuil ; on traverse un long couloir qui aboutit à une cour souvent peu spacieuse où l'on trouve généralement le puits bien coffré. Pour évacuer les eaux usées, on aménage une petite caniveau qui part de la cour vers la rue.

Autour de cet espace découvert, s'ordonnent les différentes pièces pavées d'un ciment rouge, renfermant dans sa masse des particules de briques ou de pots cassés, avec un semis de petits éclats de marbre blanc qui, juxtaposés, réalisent



Fig. 3. Maison à péristyle.

parfois une décoration figurée : signe dit de Tanit, poissons, fleur de lotus, palmettes, etc. Une attention particulière doit être accordée à la salle de bain dont le vestiaire et la baignoire sabot sont bien reconnaissables.

Dans la cour, nous voyons en outre le départ d'un escalier qui devait conduire à une chambre haute et donner accès aux terrasses.



Fig. 4. Maison à cour centrale.

Le sanctuaire

Outre quelques chapelles domestiques, deux sanctuaires ont été identifiés et mis au jour ; l'un d'eux se présente, dans l'état actuel de la documentation, comme le plus grand édifice sacré du monde punique. Par son plan et ses dépendances, il respecte le plan du temple sémitique : une entrée monumentale avec deux pilastres frontaux, un vestibule flanqué d'une salle à banquettes, la cour où l'on voit la chapelle et l'autel. Parmi ses dépendances, cet espace cultuel est pourvu d'un atelier de coroplastes. Il semble avoir été consacré au culte d'une triade : un dieu barbu, une déesse et un dieu jeune. On en a recueilli de témoignages coroplastiques (têtes et autres fragments en terre cuite).

Du point de vue de l'urbanisme ou de la syntaxe urbanistique, la découverte de ce sanctuaire permet de constater que dans la cité punique, les espaces sacrés n'étaient pas forcément relégués sur le pourtour mais qu'ils pouvaient être au cœur de l'habitat. Peut-être faut-il ajouter qu'au panthéon de la ville appartiennent d'autres divinités dont on a retrouvé les images en terre cuite ou gravées sur la face plate de scarabées recueillis dans les tombes : parmi les figurines, il y a lieu de mentionner la déesse chasserresse et la déesse guerrière partageant un siège avec un dieu dont il ne reste que la partie inférieure. Une plaquette également en terre cuite représente un dieu chevauchant un hippocampe. Serait-ce Poséidon des Phéniciens, cité par les auteurs anciens, comme Polybe, notamment dans le fameux Serment d'Hannibal ? Un médaillon de terre cuite reproduit l'image d'un dieu mi-homme mi-poisson. S'agit-il de Triton ou plutôt Kousor attesté à Ugarit et plus tard dans l'onomastique de Carthage ? La coroplastie de Kerkouane nous offre d'autres images empruntées à l'univers des ondes marines : Scylla, des hippocampes.

Pour le culte domestique, il y a des autels de terre cuite avec la représentation des griffons qui s'en prennent à un cervidé etc.

Avec cet urbanisme de Kerkouane dont les artères forment un véritable damier, cette belle architecture domestique et religieuse, on retrouve des « programmes » où tout est prévu et conçu en tant qu'élément indispensable, répondant à des besoins matériels et non matériels bien précis. On est très loin de ce « confusionnisme » dont on accusait l'architecture punique.

Matériaux et techniques

L'architecture punique semble avoir une préférence pour des matériaux modestes et peu coûteux : moellons, briques crues, briques cuites, terre battue ou pisé. Mais le bâtisseur n'a pas, pour autant, exclu l'usage de la pierre de taille ; la colonne et le pilastre sont bien présents.

Ces divers matériaux se trouvent parfois utilisés conjointement : dans les assises de certains murs, nous avons pu relever l'emploi des moellons et des briques crues, le tout couvert d'une épaisse couche d'enduit solide. D'autres murs sont bâtis entièrement en pisé ; c'est de la terre tassée probablement à l'intérieur d'un système de coffrage. D'autres techniques architecturales sont attestées : il y a la construction en arête de poisson, la construction en moellons réguliers, la construction à harpes verticales qui se caractérise par l'utilisation de moellons coupés à intervalles par de grosses dalles tenues selon la verticale et jouant le rôle d'un véritable chaînage. Dans les monuments d'époque romaine comme dans les édifices des premiers siècles de l'Islam, ces dalles s'accouplent en se disposant en équerre. Pour enrichir ces divers matériaux mis en œuvre et en assurer la cohésion, les murs sont revêtus d'une épaisse couche de crépi ou de stuc très dur : il est souvent peint : les couleurs rencontrées sont le blanc, le bleu, le rouge et le gris.



Fig. 5. Système d'évacuation des eaux usées.

Le problème du port

Pour un centre côtier, la question relative à un éventuel équipement portuaire est tout à fait légitime. Or, dans l'état actuel des recherches, rien ne semble militer en faveur de l'existence d'un port. La côte s'y prête d'ailleurs très mal : une falaise exposée aux vents et soumise sans répit au ressac et à la violence des vagues. D'autre part, il y a des bas-fonds qui ne permettent pas l'accostage aux gros bâtiments. Non loin de la ville, *extra muros*, dans le secteur nord, deux petites criques pouvaient, le cas échéant, offrir leur hospitalité à des barques de pêcheurs que l'on tirait sur la grève.

Les nécropoles

Quatre nécropoles sont déjà repérées dont deux se trouvent près de la ville, logées dans la falaise, au nord et au sud : la nécropole du secteur nord semble avoir été en grande partie, voire exclusivement, consacrée aux enfants, de sorte que certains archéologues ont cru y reconnaître un *tophet*. Il s'agit en réalité d'une nécropole à inhumation en jarre dans de simples fosses ; du point de vue

typologique, la nécropole du secteur sud ressemble à la nécropole du secteur nord. Il s'agit, là aussi, d'inhumations dans des fosses ; mais cette nécropole était ouverte aux enfants et aux adultes : l'utilisation de jarres, sans exclure les adultes, semble avoir été surtout pour les enfants. Quoi qu'il en soit cette nécropole n'a pas encore fait l'objet d'une fouille systématique.

Les deux autres cimetières, aménagés dans les collines gréseuses, dominent la cité au nord et à l'ouest. Ce sont, pour la plupart, des caveaux de type classique avec un escalier, un dromos et une chambre funéraire, trois composantes soigneusement taillées dans le grès du quaternaire marin. Mieux connue sous le nom d'*Arg-el-Ghazouani*, la nécropole nord a été l'objet de nombreuses fouilles et de quelques rares publications. La quatrième nécropole occupe les faibles hauteurs qui regardent la ville du côté ouest ; elle se trouve actuellement incluse dans des propriétés privées.

Au terme de cette présentation et malgré le caractère inachevé de la fouille, on constate que les éléments du dossier sont relativement nombreux et divers pour tracer le profil d'une cité punique telle qu'elle se présentait aux IV^e et III^e siècles avant J.-C., avec ses murailles, ses rues, ses quartiers, ses places et ses nécropoles aménagées tout autour et au delà du périmètre urbain. Avec la ville de *Kerkouane-Tamezrat*, l'archéologue et l'historien de l'urbanisme disposent d'un ensemble pratiquement complet : la ville des vivants avec ses différentes structures et la ville des morts avec la diversité de ses tombes. Pour revenir à la ville des vivants, les données disponibles constituent un apport considérable pour la connaissance de l'*urbanisme punique*.

L'origine de l'urbanisme de Kerkouane

Peut-être faut-il, en dernier lieu, poser le problème de l'origine de ce tissu urbain dont nous venons de présenter les principales composantes. L'historiographie contemporaine a généralement tendance à faire des Puniques les débiteurs de la civilisation grecque, utilisant parfois le terme « hellénistique » dont la signification est très ambiguë. La disposition en grille du plan urbain serait, dans cette perspective, un emprunt au monde grec. On n'a pas manqué d'y voir un plan hippodamien. Les conceptions d'*Hippodamos de Milet* se seraient infiltrées dans le monde punique d'Afrique du Nord par l'intermédiaire des cités grecques d'Occident et d'Orient. Mais la tendance à vouloir tout ramener aux Grecs paraît excessive et mériterait d'être tempérée. Les fouilles exécutées en Orient méditerranéen autorisent à penser que la disposition en grille du plan urbain n'est pas une création hellénique. Elle serait plutôt d'origine orientale comme en témoignent les fouilles de Mésopotamie depuis Sumer. Nous croyons donc pouvoir dire que la disposition en grille fait partie du fonds oriental. Ayant bien connu la Mésopotamie, surtout au temps des grands monarques assyriens, les Phéniciens devaient avoir pu admirer l'ordonnance de leurs villes.

Dans ces conditions, peut-on dire que l'urbanisme de *Kerkouane-Tamezrat* a ses origines dans le vieux fonds capitalisé en Orient depuis la très haute antiquité sumérienne et diffusé à travers l'aire sémitique depuis le Tigre jusqu'à la Méditerranée cananéenne et phénicienne ? C'est possible. Des fouilles systématiques se fixant pour programme l'étude de l'urbanisme pourront apporter de nouveaux éléments au dossier et permettre de mieux serrer la réalité historique. Il faut aussi rappeler qu'entre la fin du VII^e et le début du VI^e siècles avant J.-C., Carthage était déjà orthogonalement disposée.

En conclusion, on peut désormais reconnaître l'existence d'un urbanisme punique dont les fondements remonteraient aux expériences orientales. Il

convient d'abandonner des lieux communs qui, souvent repris bien que non fondés, refusaient aux Puniqes toute tradition dans ce domaine. L'urbanisme punique est une réalité historique; d'autres travaux pourront le mieux faire connaître.

La chronologie de la Cité

En l'absence de témoignages écrits pour fixer le cadre chronologique de *Kerkouane-Tamezrat*, on se tourne vers l'archéologie: les données architecturales, le matériel fourni par la ville, ses nécropoles, notamment le mobilier funéraire et enfin les données de la stratigraphie. Bien que la ville ne soit pas encore totalement dégagée, la documentation disponible permet, d'ores et déjà, de tracer le profil d'une cité punique telle qu'elle se présentait au cap Bon entre la fin du IV^e siècle et la première moitié du III^e siècle avant J.-C. Le problème de sa genèse demeure difficile à résoudre; un fait est cependant bien établi: au VI^e siècle avant J.-C., *Kerkouane-Tamezrat* importait ou plutôt utilisait des vases en terre cuite originaire d'Ionie, de l'Attique, de Corinthe, etc.; des coupes ioniennes du type B2 y ont été reconnues. Quant à la fin de la cité, elle correspondrait au milieu du III^e siècle avant J.-C., hypothèse créditée par le matériel archéologique du niveau d'abandon.

Voilà donc une ville dont les plus anciens reliefs, actuellement reconnaissables, remontent au VI^e siècle et dont le faciès urbanistique actuellement visible sur le terrain se situe entre la fin du IV^e et le milieu du III^e siècle avant J.-C. Nous avons donc, au cap Bon, le profil d'une cité punique précisément datée. La chance de l'archéologue, pour ce cas précis, réside dans l'abandon du site après sa destruction. S'il y a lieu de se plaindre du destructeur, les méfaits de la reconstruction et de la réoccupation ont été évités. Sans la moindre altération postérieure, *le punique* n'a pas été occulté par un successeur, ce qui n'est pas sans faciliter la tâche de l'archéologue et de l'historien de l'architecture.

L'économie et la société

Pour la vie économique et sociale, outre les édifices eux-mêmes, nous avons essayé d'interroger le matériel recueilli au cours des fouilles: *instrumentum domesticum*, monnaies, déchets, outils, etc. Il y a tout lieu de remarquer, d'abord, l'absence de la *ruralité*: à Kerkouane, le genre de vie semble avoir été essentiellement citadin. Rien, dans l'habitation, ne fait penser à la campagne, aux travaux des champs. Le programme architectural n'a pas prévu d'abri pour les animaux. En revanche, l'artisanat a laissé des traces bien visibles: tailleurs de pierre, stucateurs, maçons, enfin tout ce qui concerne le secteur du bâtiment, tisserands et pourpriers, pêcheurs, potiers et coroplathes. En ce qui concerne le fonds de la population, il y a des indices qui favoriseraient une forte composante libyque: programmes architecturaux, notamment la disposition en enfilade, certaines pratiques funéraires, comme l'usage de l'ocre rouge, et surtout l'inhumation en décubitus latéral contracté. Ces pratiques funéraires ne sont pas propres aux populations libyques; mais en territoires africains, les milieux libyques semblent avoir été particulièrement favorables à leur présence et à leur diffusion.

L'examen des modes de sépulture et du mobilier funéraire permettrait de reconnaître certains éléments étrangers, notamment des Grecs au sein de la population de Kerkouane-Tamezrat qui, d'après sa superficie et compte tenu des constructions dégagées, peut être d'environ 2 000 habitants, répartis en familles cellulaires de 5 à 7 membres y compris les domestiques. Ils appartiennent dans

l'ensemble à des catégories moyennes d'artisans, de pêcheurs ou de petits commerçants.

En ce qui concerne, les relations avec l'extérieur, nous savons, hélas, bien peu de chose. Quelle était la situation juridique de Kerkouane par rapport à la métropole Carthage ? Pouvait elle établir des contacts avec l'étranger sans intermédiaire ? Voilà des questions auxquelles, dans l'état actuel de la documentation, nous n'avons aucune réponse. Mais nous savons qu'elle était largement ouverte à la culture grecque ; au milieu du VI^e siècle avant J.-C., les produits de l'artisanat grec y étaient déjà appréciés : céramique ionienne, céramique corinthienne et céramique attique. Les contacts ne semblent pas avoir été interrompus pendant toute son histoire, soit du VI^e jusqu'au milieu du III^e siècles avant J.-C.

Au cours de la dernière étape, la ville semble avoir entretenu des liens étroits avec la Sicile grecque, liens qui devaient être facilités par d'autres cités puniques de la grande île et notamment par Mozia. Cette présence à Kerkouane est particulièrement saisissable dans l'iconographie : rappelons, à titre d'exemple, le médaillon de terre cuite qui représente une victoire ailée, conduisant un quadriges, thème directement pris à la numismatique syracusaine. Le monstre Scylla et peut être même l'image de Triton, malgré des touches spécifiques, se référerait à des motifs connus en Sicile grecque. Le monstre Scylla est sûrement lié à la grande île italienne ; les petits autels de terre cuite dont l'une des parois porte l'image de deux griffons affrontés de part et d'autres d'un cervidé ont leurs homologues à Mozia. En tout état de cause, les rapports entre Kerkouane et la Sicile grecque relèvent du fait établi, rapports de violence et rapports de culture. Ce dossier sera davantage enrichi par les travaux à venir.

Quoi qu'il en soit, l'empreinte de l'Orient ouest-sémitique reste considérable. Tout en restant fidèle aux vieilles traditions sémitiques, notamment phéniciennes, *Kerkouane-Tamezrat* se voulait très largement ouverte sur la Méditerranée.

M.-H. FANTAR

BIBLIOGRAPHIE

- CINTAS P. et GOBERT E.G., « Les tombes du Jebel Meleza », in *Revue Tunisienne*, 1939, p. 135-198.
- CINTAS P., « Une ville punique au Cap Bon, en Tunisie », in *CRAI*, 1953, p. 256-260.
- MOREL J.-P., « Kerkouane, ville punique du Cap Bon. Remarques archéologiques et historiques », in *MEFR*, 81, 1969, p. 473-518.
- FANTAR Mh.H., *Eschatologie phénicienne-punique*, Tunis, 1970.
- BARTOLONI P., « Nécropoli puniche della costa Nord-Orientale del Capo Bon », in *Prospezione archeologica al Capo Bon - I*, Roma, 1973, p. 9-68.
- MAHJOUBI A., « L'architecture domestique à Kerkouane, et la maison de l'Insula I », in *Africa*, V-VI, 1978, p. 71-94.
- GALLET DE SANTERRE H. et SLIM L., *Recherches sur les nécropoles puniques de Kerkouane*, Tunis, 1983.
- FANTAR Mh.H., *Kerkouane, cité punique du Cap Bon*, Tunis, vol. I-III, Tunis, 1984-1986.
- FANTAR Mh.H., « Fouilles à Kerkouane », in *BCTHS*, nouvelle série 23 année 1990-1992, Paris, 1994, p. 51-60.
- FANTAR Mh.H., *Kerkouane, une cité punique au pays berbère de Tamerat*, Tunis, 1998.

K45. KERKUR, « tas de pierres sacré »

Ce terme, d'origine berbère mais largement passé en arabe dialectal (surtout au Maroc, avec vélo-pharyngalisation des « r » : [*kerkûr*]), désigne les tas de pierres constitués par les voyageurs et pèlerins en certains lieux caractéristiques, à forte charge symbolique : cols, croisements de chemins, lieux où a été commis un crime... Le voyageur, pour conjurer le mauvais sort et/ou les forces maléfiques qui habitent le lieu, jette ou dispose un/des caillou(s) supplémentaire(s). Ce rite, déjà précisément décrit par Doutté (1903/1909), se rencontre dans toute l'Afrique du Nord, particulièrement en zone berbère ; il a été interprété par les ethnologues comme un rite d'expulsion/conjuration des forces dangereuses. Des pratiques analogues sont répandues dans les cultures les plus diverses, notamment méditerranéennes (cf. entre autres, le rite de la lapidation de Satan dans le pèlerinage à La Mecque, qui reprend une pratique anté-islamique).

En berbère, le terme *kerkur*, généralement attesté avec la voyelle initiale *a-* (*akerkur*, au fém. *takerkurt*), est connu dans de nombreux parlers :

- tachelhit : *akrkur*, fém. *takrkurt*, « endroit sec et pierreux », « sol pierreux, dur », *takrakart*, « terre sèche » ;
- Maroc central : *akerkur*, pl. *ikerkurn*, « tas de pierres » ; *takerkurt*, « petit tas de pierres » (Taïfi, 1991, p. 344).

Akerkur et *takerkurt* sont attestés aussi comme toponymes dans le sud du Maroc et en Ahaggar : *Takerkurt n Ahaggar* « massif montagneux central du pays des Kel-Ahaggar » (Foucauld, II, p. 875). Ces toponymes désignent souvent des lieux et des terrains pierreux, secs et arides.

Sachant que les consonnes vélaires *k*, *g*, *ɣ* et *q* connaissent de nombreuses alternances dans la phonologie berbère, on peut rapprocher le terme *kerkur/akerkur* d'autres mots comme *aqerqar*, *ayerɣur*, *tiyerɣert*, *tayaryart*... :

- kabyle :
 - aqerqar* « endroit sec et pierreux » (Dallet 1982, p. 670)
 - tiyerɣert* « sol de maison » (Dallet 1982, p. 623)
 Voir aussi le toponyme *Agergur*/Guergour, sommet de Petite Kabylie (EB XXII, notice H19)
- touareg :
 - téyerɣert* « aire à battre le grain » (Foucauld, IV, p. 1755)
 - ayerɣur* « élargissement de vallée, à sol uni et dur, en plaine » (Foucauld, IV, p. 1755)
- touareg de Niger : *tayaryart*, pl. *tiyaryarén* « endroit de terre séché et durci par le soleil » (Prasse 1998, p. 121)
- Ouargla : *tiyerɣerin* « aire aplanie, plate-forme » (Delheure, 1987, p. 242).

Sur le plan sémantique, l'ensemble de ces termes évoque les notions de « dureté, sécheresse ». Dans une bonne partie des parlers berbères, le vocabulaire abondant qui désigne un espace dur, aride et sec (lieu sec, terrain pierreux, plaine sèche...) est construit à partir de la base **YR** : il s'agit donc d'une matrice sémantique fondamentale, très productive. À cette base, se rattachent un grand nombre de termes formant un champ vaste lexical, qui compte une centaine de mots appartenant à des aires dialectales diverses. En voici quelques exemples :

qqur/qqar/ɣar « être dur, sec », *syer/syar* « sécher, durcir », *qqerqer* « être nu, désert (terrain) », kabyle (Dallet, 1982, p. 670),

iyar « être sec, se sécher », par ext. « être durci, se durcir, être dur (sol, terrain, pain, bois...) », *yer yer* « rendre sec et dur », *ayer yer* « fait de rendre sec et dur », *as yer* « fait de se sécher », touareg (Foucauld, IV, p. 1751, 1753, 1754 ; Prasse 1998, p. 118), *qqar* « être sec, sécher, être dur, durcir », *ssqar* « faire sécher », Ouargla (Delheure, 1987, p. 242).

On peut ajouter à ces exemples les termes pan-berbères *tayart/tiyart-téyart* « fait d'être sec, terre sèche, sécheresse » et *as yar* « bois (sec) », ou le terme *azyar/azayar* qui signifie, selon les parlers, « plaine, plaine sèche, désert » (El Mountassir, à paraître).

Ces formes *akrkur, takrkurt, amquqr, aqerqar, ayer yer...*, présentent un procédé morphologique de redoublement consonantique bien connu dans le lexique berbère (Chaker, 1980 et 1997a ; El Mountassir, 1996 et 2002). Ce mode de formation lexicale est d'origine expressive, avec un sens fréquentatif et augmentatif. Les mots formés à partir de ce modèle traduisent souvent des réalités qui se caractérisent par la multitude, l'extension et l'abondance. Ainsi, le terme *akerkur* (redoublement des consonnes *k* et *r*) « terrain pierreux/tas de pierres » doit être interprété comme « terrain parsemé de pierres/amoncellement de pierres ». Il est important de signaler que dans certains parlers berbères, le mot « pierre, galet, caillou » est formé à partir de la racine *KR* : ainsi, dans le parler des Aït Hdiddou (Haut Atlas oriental) : *akuray*, fém. *takurayt* « petit galet, petite pierre », *iemmr wasif igran s ikurayn* « la rivière a recouvert les champs de galets » (Azdoud 1985, p. 124).

Signalons enfin que le terme *takerkurt* désigne aussi en touareg le « sommet de la tête, le crâne, la boîte osseuse qui contient le cerveau » (Foucauld, II, p. 875 ; Prasse, I, p. 402). Ce sens est également attesté dans certains parlers kabyles (Melbou, Kabylie maritime extrême orientale, information de K. Naït-Zerrad). Il semble que nous avons ici une évolution expressive qui associe le crâne à l'idée de « dureté ».

L'analyse lexico-sémantique pourrait donc contribuer à éclairer la signification première du rite d'érection des *kerkur*, puisqu'on pourrait interpréter cette pratique, le jet d'un caillou, comme un *acte de mise à distance/hors de soi de la dureté et de la sécheresse*, manifestations typiques du mal et du danger.

BIBLIOGRAPHIE

- AZDOUD D., 1985, *Lexique et textes des Aït Hadiddou (Maroc Central)*, Thèse de 3^e cycle, EPHE et Paris III (p. 124)
- CHAKER S., 1980, « Dérivés de manière en berbère (kabyle) », *GLECS*, XVII, 1980 (1972-1973)
- CHAKER S., 1997a, « Expressivité », *Encyclopédie. Berbère*, XVIII, p. 2711-2713, Aix-en-Provence, Édisud.
- CHAKER S., 1997b. « Quelques faits de grammaticalisation dans le système verbal berbère », *Mémoires de la Société de Linguistique de Paris*, n.s., V, 1997 (« Grammaticalisation et reconstruction »), p. 103-121. Paru également dans : *Voisinage, Mélanges en hommage à la mémoire de Kaddour Cadi*, Université de Fès, 1997, p. 183-210.
- DALLET J.-M., 1982. *Dictionnaire kabyle-français. Parler des Aït Mangellat*, Paris : SELAF. (p. 623, 670)
- DELHEURE J., 1987, *Dictionnaire Ouargli-français*, Paris, SELAF. (p. 242)
- DOUTTÉ E., *Magie et religion dans l'Afrique du Nord*, Alger, 1909/Paris, Geuthner, 1984 (notamment p. 420-435).
- DOUTTÉ E., « Les tas de pierres sacrés et quelques pratiques connexes dans le Sud du Maroc », *Documents sur le Nord-Ouest africain*, Alger, 1903, 39 p.

EL MOUNTASSIR A., 1996, « Étude d'un champ morpho-sémantique en berbère : le cas de l'étymon BR », *Awal*, 14, 1996, p. 81-87.

EL MOUNTASSIR A., 2001. *Espace, langue et société chez les Ichelhiyn. Sud-ouest du Maroc*. Thèse de Doctorat d'État, Université Ibnou Zohr, Agadir (chap. II).

EL MOUNTASSIR A., 2002, « La notion de "mou, humide, tendre" en berbère : l'étude de la base LY », *Articles de linguistique berbère, Memorial Werner Vycichl*, Réunis et édités par K. Naït-Zerrad, 2002, Paris, L'Harmattan, p. 181-196.

EL MOUNTASSIR A. (à paraître), « Lexique et perception de la réalité en berbère. L'exemple du terme *azayar* », A. Mettouchi & A. Lonnet (éds), *Faits de langues. Les langues chamito-sémitiques*, Paris & Gap, Ophrys.

FOUCAULD Ch. de : *Dictionnaire touareg-français (dialecte de l'Ahaggar)*, Paris, Imprimerie nationale, 1952, t. II, p. 787.

PRASSE K. G., GHOUBEID A., MOHAMED GH., 1998, *Lexique touareg-français* [2^e édition], Copenhague, Museum Tusculanum/Université de Copenhague (p. 118, 121).

TAIFI M., 1991, *Dictionnaire tamazight-français. (Parlers du Maroc central)*. Paris, l'Harmattan-Awal (p. 344).

A. EL MOUNTASSIR & S. CHAKER

K46. KERNAEI

Les Kernaiei sont mentionnés par Palaiphatos (*Mirab.*, 31), à dater peut-être du milieu du IV^e siècle avant notre ère, comme un peuple éthiopien « cousu d'or », habitant dans l'île de Kernè (Cernè*) et cultivant cependant le continent près d'un fleuve *An(n)ona* (accusatif) dont nous ne savons rien, à l'aplomb de Carthage (même expression dans le *Périple d'Hannon*, 8). Cette dernière indication semble signifier « sur le même méridien que la métropole punique », et on ne la comprend que dans la conception, répandue dans l'Antiquité, d'un littoral occidental du continent africain dirigé vers le sud-est à partir du cap Spartel. Toujours selon Palaiphatos, l'île faisait partie d'un petit archipel que le roi cernéen Phorkys laissa à ses trois filles, les Gorgones.

Pour Diodore de Sicile (III, 54, 4-5), citant le mythographe Denys de Mytilène (II^e siècle avant J.-C.), les Kernaiei sont les habitants de la ville de Kernè, dans le pays des Atlantes*. Celle-ci fut rasée par les Amazones*, les hommes adultes étant passés par l'épée, les femmes et les enfants réduits en esclavage. Le contexte indique que l'Atlas* est proche (III, 53, 4), ainsi que l'océan Occidental baignant la Libye* (III, 56, 1-2; 60, 1; 66, 4). Apparemment les Kernaiei de Diodore seraient des continentaux et non des insulaires.

S'il est périlleux d'interpréter le témoignage de Palaiphatos, d'ailleurs difficile à dater, tant l'abrégé du recueil de merveilles qui nous est parvenu sous le nom de cet auteur, est composite, celui de Denys de Mytilène repris par Diodore met nettement en rapport Kernè avec un Atlas proche de l'océan, qui ne peut être que marocain. Il est donc légitime de verser cette pièce au dossier de la mystérieuse île de Cernè*.

J. DESANGES

K47. KEROPHAEI

Les Kerophaei ne sont mentionnés que par Ptolémée (IV, 3, 6bis, Müller p. 640). Celui-ci les situe à l'intérieur des terres « sous » la Buzakitis (partie ou tout

du *Byzacium**), en compagnie des Ozoutae* d'une part, et d'autre part des Mampsari*, eux-mêmes localisés « au-dessus » du mont homonyme. C. Müller (*ibid.*, comment. 4) a mis ingénieusement leur nom en rapport avec celui d'une petite cité d'époque romaine, *Choreua*, *Coreua* ou *Coreba* (H^r Dermoulia), cf. *Table de Peut.*, V, 3; *Itin. Ant.*, 26, 1; 49, 2; 51, 2, située sur la rive gauche de l'oued Siliana et sur la voie de Carthage à *Theueste*, en amont de Testour. Mais nous sommes là très à l'ouest, voire à l'ouest/nord-ouest du *Byzacium*. Le rapprochement peut n'avoir de valeur que linguistique, ou même être le constat d'un hasard. On manque de repères.

J. DESANGES

K48. KETAMA, KUTAMA (Kutâma, Kotama, Ketama, etc.)

[La finale *-a* de la forme arabe et la forme latine permettent de poser une forme sous-jacente berbère de pluriel : *Ikutamen*, *sing.* *Akutam*.]

Connus surtout par leur épopée au service des Fatimides, les Kutama sont attestés bien auparavant, sous la forme *Koidamousii*, par le géographe grec Ptolémée* (IV, 2, 5), dont la documentation africaine paraît dater des années 100-110 (Desanges 1967, p. 57 et 71). Ils se trouvaient alors dans la région de la boucle de l'Ampsaga (l'oued el-Kébir). Ils firent sans doute partie au III^e siècle de la grande confédération des *Bavares** (dits par les historiens modernes « orientaux » par rapport à d'autres populations de même nom situés au Maroc), qui donnèrent du fil à retordre au pouvoir romain, tant en Maurétanie Césarienne (Sitifienne après 303) qu'en Numidie. Cette opposition politique et militaire n'empêchait pas une certaine romanisation, au moins ponctuelle, ainsi la création d'une *respublica Vahartanensium* (Morizot 1985), sans doute liée à la nécessité d'une traversée routière du massif qui n'est guère attestée qu'à partir du règne d'Hadrien (Salama 1980). Les deux mondes « romain » (ou du moins romanisé) et libyque n'étaient sans doute pas aussi opposés en tout temps et en tout lieu qu'on a pu le croire : en temps de paix, ils avaient sans doute besoin l'un de l'autre. Les oppositions, débouchant parfois sur des affrontements violents, portaient sans doute sur la nécessité, pour les Romains, de traverser le massif pour exporter vers Rome les produits des hautes plaines sétifiennes et, pour les Bavares, d'accéder à la frange septentrionale des mêmes zones pour y cultiver les céréales dont ils avaient besoin. C'est sans doute à ce type d'affrontement qu'il faut rapporter une grande inscription déjà citée (*EB IX*, 1991, p. 1397; ici, fig. 1a), celle de Teniet el-Meksen, sur laquelle on voit trois *reguli* (rois) *bavares* (à la tête sans doute de trois tribus non nommées) arrêtés et tués, leur *familia* capturée, au dernier col avant la plaine, par un grand personnage romain, Sulpicius Sacratius, sans doute le procureur (*praeses*) de la Maurétanie césarienne, dans la seconde moitié du III^e siècle (Christol et Laporte 2005). Comme celle des *Quinquegentanei** (en Kabylie du Djurdjura), la grande confédération bavare semble avoir disparu au début du IV^e siècle, sans doute disloquée par les coups de boutoir de l'armée romaine (notamment lors de l'expédition de Maximien* en 297-298). Mais les tribus qui la constituaient restèrent en place, et notamment les Kutama. On reconnaît d'ordinaire leur chef-lieu dans le siège d'un évêque attesté en 411 (*Actes de 411*, 1999, t. IV, p. 360) : *Ceramusa*, *Ceramudensis plebs*. Pendant le « siècle vandale » (429-533), c'est probablement le même siège épiscopal qu'occupait en 484 un certain Montanus de *Cedamusa* (*Liste de 484*, p. 270, *Not. Ep., Sitif*, 29). Sans doute à l'époque byzantine (VI^e siècle), les Kutama sont attestés par une inscription chrétienne de lecture difficile (*CIL*, VIII,

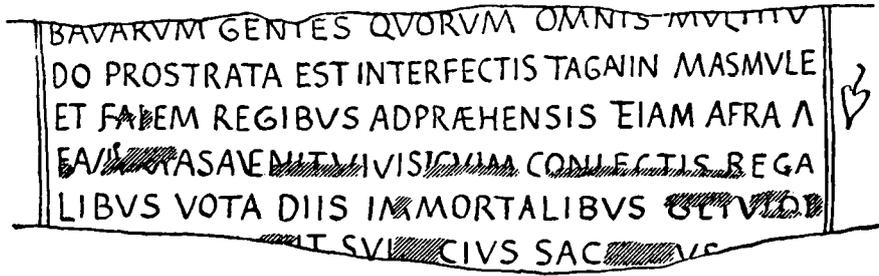


Fig. 1a. L'inscription aux trois rois bavares de Teniet el-Meksen.
D'après S. Gsell, *BCH*, 1907, p. CCXXIX.

(E + M O N U M E N T U M I N T E R R E T R E X G E N T I S V C V T A M A N I N E N T N E N E ? N E S O N E S T O S

Inscription de Fdoulès, copie du Commandant d'Halmont.

C E H V M J A R O . (C O
 E R R I S E T R E X G E N T I S V T A M A N I N E N T N E N E ?
 N E S O N E S T O S C E N T S S V E U O .
 S E N I E S E G E N I E S P A N E A O N E N T E S . . .
 N E N T I A S V E R S U M E E R P I T V M } S R
 O S I T N T E U N O C V G
 C E S S I T N T O R I A I S N O S V R
 U V I O C U C E T I N E M A I O

Inscription de Fdoulès; copie de M^e le Capitaine d'Yanville.

Fig. 1b. Deux copies de l'inscription difficile du col de F'doulès (VI^e siècle.?)
(*CIL*, VIII, 8379 = 20216; ici relevés des capitaines d'Halmont et d'Yanville, 1857).
D'après *RSAC*, 1856-1857, pl. 11.

Noter à la fin de la seconde ligne, *rex gentis U-cutuman(orum)?*

8 379 = 20 216; Camps et Gascou 1984; ici, fig. 1b) découverte au col de Fdoulès, au sud d'Igilgili (Jijel*), à l'un des derniers cols avant la descente sur *Milev* (actuelle Mila*). Un roi des *Ucutumani* (avec le préfixe berbère *u-* indiquant sans doute la filiation) se dit en latin (et non en grec) esclave de Dieu (*Dei servus*). C'est dans cette région escarpée qu'il faut placer le noyau originel des Kutama.

Par la suite, en l'absence d'une synthèse qui leur soit intégralement consacrée, les Kutama apparaissent comme en arrière-plan de l'histoire des grandes dynasties médiévales, Aghlabides (Vonderheyden 1927), Rostémides de Tahert (Talbi, 1966), Fatimides (Dachraoui 1981), Zirides puis Hammadides (Golvin 1957), auxquelles il convient de se rapporter pour disposer des références les plus précises et abondantes aux textes arabes. Les récits les plus riches et cohérents (mais sans doute un peu trop, cf. Modéran 2003, p. 740-760) sont ceux d'Ibn Khaldoun, dans l'*Histoire des Berbères* (1969, t. I, p. 291-299) et dans une « *Histoire des Fatimides* » « reconstituée » (idem, 1969, t. II, p. 495-551). Passés au crible d'une critique historique renouvelée, d'autres textes pourraient sans doute apporter des témoignages plus anciens et plus précis et permettre de voir les Kutama « de l'intérieur ».

Une population de même nom est attestée entre Tanger et Fès, notamment par El-Bekri, mais il peut s'agir d'une simple homonymie, comme il en existait d'autres dans le Maghreb ancien, tant antique que médiéval, sans qu'aucun lien ne soit réellement attesté. Nous ne nous occuperons ici que de ceux des Babors.

Les plus anciens récits de la conquête arabe, Ibn 'Abd al-Hakam et Khalifa ibn Khayyat, ne parlent pas d'eux, pas plus qu'al-Ya'qûbi (mort en 284/897) et Ibn al-Faqih al-Hamdhani (m. après 290/903). Leur nom apparaît pour la première fois parmi celui d'autres tribus berbères dans les *Masâlik* d'Ibn Khurradadhbeh (1889, p. 66), auteur mort en 272/885. Manifestement la tribu n'était guère importante à cette époque.

Sous bénéfice d'inventaire, on peut penser que les Kutama avaient embrassé l'islam, d'abord dans sa version kharidjite (Zerouki 1987, p. 48), un peu avant le milieu du VIII^e siècle, à une date indéterminée, mais donc postérieure à la première attestation de ce schisme au Maghreb (en Ifrikya, en 122H/739-740 selon Ibn el-Athir 1898, p. 64), sans doute au milieu du II^e/VIII^e siècle (la fondation de l'imamat kharidjite de Tahert date de 144 H/761-762 apr. J.-C.). Toujours est-il qu'en 140 H (757-758 apr. J.-C.), lors de la prise de Kairouan* par les Ibadites, des Kutama figuraient parmi les troupes Kharidjites, alliés à Abû l-Khattâb al-Ma'afiri et 'Abd er-Rahman Ibn Rostem. Ce dernier, alors gouverneur de Kairouan, désigna d'ailleurs un des leurs, Uqayba, à leur tête (Abou Zakariya, p. 119). On sait peu de choses sur les Kutama pour la suite du VIII^e siècle, après l'avènement des Aghlabides à Kairouan en 789. Il semble qu'isolés dans leurs montagnes, ils se soient contentés d'ignorer les autorités aghlabides et d'accueillir les soldats rebelles dans leurs montagnes inaccessibles : « Forts de sa nombreuse population, le peuple Kutamien n'eut jamais à souffrir le moindre acte d'oppression de la part de cette dynastie [aghlabide] » (Ibn Khaldoun 1969, t. I, p. 292).

Tout allait changer à la fin du IX^e siècle, lorsque, en 893-894, des notables Kutama rencontrèrent à La Mecque le *da'i** Abu 'Abdallah qui les attira au chiisme, et les accompagna au retour. À Ikjan*, le *da'i* réussit à gagner la sympathie de la population, La conversion de la tribu au chiisme ne se fit pas sans mal. Le *da'i* se heurta à des coutumes qu'il ne put supprimer totalement, notamment une forme très ancienne (sans doute protohistorique) d'hospitalité qui leur faisait prostituer leurs enfants mâles à leurs hôtes (Al-Idrîsî, p. 70-71 ;

Golvin, p. 167). Plus tard, Al-Muqqadasî (p. 51), en bon oriental frappé par la rusticité des mœurs au Maghreb, devait qualifier les Kutama d'avares et de durs, ajoutant que « ce sont les Berbères qui fournissent le moins de visiteurs à Jérusalem ». Pourtant la vigueur de leur foi ne faisait guère de doute. À travers toutes les épreuves, ils allaient former le pilier de la dynastie fatimide.

C'est probablement de cette époque que date le début de leur extension à la fois géographique et humaine. Même si les témoignages restent à dater, à reclasser et à recouper, le territoire attribué aux Kutama à partir de cette époque paraît beaucoup plus étendu qu'il ne l'était à l'époque romaine ; il englobait alors les chaînes de montagnes du nord qui s'étendent de Bougie jusqu'au environs de Constantine, qu'El-Bekri (p. 138) nomme Djebel Kutâma : « les monts des Kutama ». Cette zone, limitée à l'ouest par le pays des Zouaoua (Kabylie du Djurdjura, vallée de la Soummam et région de Bejaia), s'étendait au sud jusqu'à Sétif, Mila, Constantine, Collo et Djidjelli (Ibn Khaldoun). Elle était constituée par la Kabylie des Babors, la Kabylie de Collo, une partie de la chaîne des Bibans, les monts du Ferjioua, la chaîne numidique. C'est une région au relief extrêmement tourmenté, à la côte abrupte, bordée de montagnes boisées d'accès très difficile, les trouées étant extrêmement rares, avec des montagnes atteignant près de 2000 m (Tababort : 1 909 m). Les forêts et les cavernes abondent. Les villages sont juchés sur des pitons et des crêtes difficilement accessibles. La région se présente comme une forteresse naturelle pratiquement imprenable (Golvin, *Zirides*, p. 74-75), l'un des lieux de refuge les plus sûrs du Maghreb central (pourvu qu'on y soit bien accueilli par ses habitants). Sans doute plus tard (mais, là aussi, la datation de la documentation rester à réexaminer), des Kutama étaient établis plus au sud dans les plaines (Ibn Khaldoun 1969, t. I, p. 291 et sq.). Cette extension laisse à penser que, profitant des faiblesses du gouvernement central, les Kutama avaient reconstitué sous leur propre nom l'ancienne confédération bavare (une hypothèse de G. Camps, *EB IX*, 1991, p. 1398), s'étaient étendus vers le sud en se réappropriant la frange des hautes plaines bordant le flanc méridional de leurs montagnes (régions de Mila, Sétif, etc.), zone favorable à la culture des céréales, dont leurs ancêtres avaient été privés à l'époque romaine, au profit des villes « romaines », ou du moins romanisées.

La composition de cette confédération, qui apparaît désormais plus ou moins comme un peuple global, est difficile à cerner, dans la mesure où les généalogies rapportées par Ibn Khaldoun (1969, I, p. 292 et 294) inspirent peu de confiance, et semblent mêler des renseignements d'époques différentes. On cite d'ordinaire les Sedwikich du Guergour, les Adjissas de la Qalaa des Beni Hammad et de la région de Collo, les Zwagha, les Uchtata (entre le Guergour, la Ferdjioua, et le Nord de Constantine) et les Zaldawi (cf. Bellil, *EB XXVI*, p. 4019). Les Zouaouas de la Kabylie du Djurdjura étaient semble-t-il très proches, mais doivent en être distingués. L'extension à l'Aurès, aux Nemenchas et à la région de Tébessa (Zerouki, p. 52), tirée d'Ibn Khaldoun semble problématique et dater de leur apogée (vers le milieu du X^e siècle) où beaucoup de tribus voulurent semble-t-il se rattacher nominalement à eux.

Désormais, la fortune des Kutama est clairement liée à leur adhésion enthousiaste au chiïsme que le *da'i* amenait avec lui. Abu 'Abdallah constitua une armée puissante et lança ses troupes contre les forteresses aghlabides dressées contre la Kabylie des Babors. Une première attaque échoua : le *da'i*, après avoir occupé Mila en 902, fut vaincu par le fils de l'émir Ibrahim II qui ne réussit cependant pas à le poursuivre jusqu'à Ikjan (Ibn Khaldoun 1969, t. II, p. 514). La leçon fut mise à profit. Sans que nous sachions exactement comment, et contrairement à nombre de montagnards régulièrement battus lorsqu'ils s'avançaient en plaine, les Kutama surent s'adapter et constituer une milice redoutable. Sous les ordres

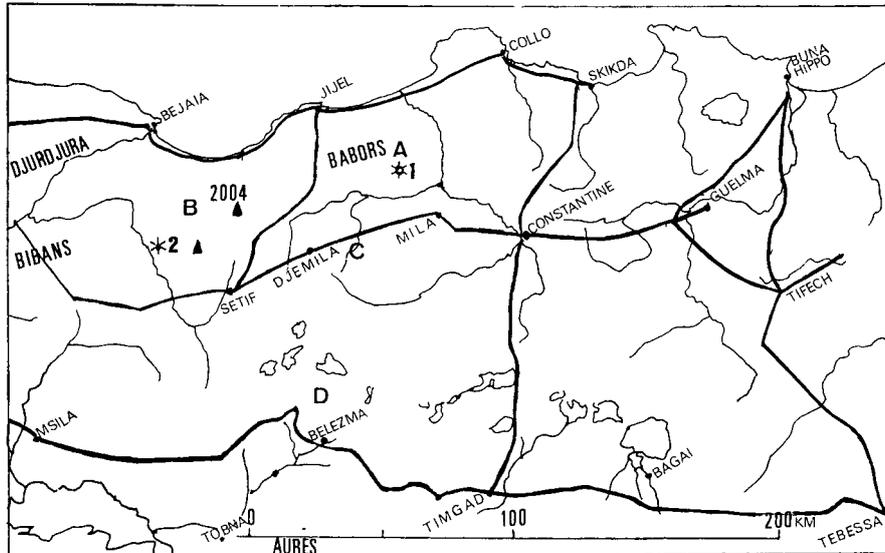


Fig. 2. Schéma des territoires des tribus Kutama ou s'étant dites telles.

Dessin J.-P. Laporte.

A. Territoire originel probable de la tribu Kutama

*1. Localisation de l'inscription de F'doulès (v^e siècle?).

*2. Localisation de l'inscription bavare de Teniet el Meksen (III^e s.).

B: Territoire probable des tribus Kutama au IX^e siècle

C: Région des piémonts sud des Babors (Sétif, Djemila, Mila, jusqu'à Constantine).

D: Extension maximale (?) vers le sud des tribus qui se disaient Kutama (au X^e siècle?), jusque dans la région de Belezma.

d'Abu 'Abdallah, ils prirent Sétif (904), Bélezma (905), puis Béja, contre des armées supérieures en nombre et en armement. En 295 (907-908), ils s'attaquèrent à l'Ifrikiya. La Meskiana et Tébessa, capitulèrent, puis ils s'emparèrent de Constantine (Golvin, 1957, p. 50-53). Abu 'Abdallah vainquit l'armée de Zidayat Allah III à Al-Urbus; les Aglabides, vaincus de tous côtés, abandonnés de leurs fidèles, s'enfuirent en Orient. Les vainqueurs entrèrent dans Kairouan, défilant dans Raqqada le 1^{er} Rajab 295-25 (mars 909). Le *da'i* proclama une amnistie, mais « partagea les maisons de la ville entre ses Kutamiens » (Ibn Khaldoun 1969, trad., t. II, appendice, n° 2, « Fatimides », p. 519). « *Les principaux personnages parmi les Ketama reçurent, en récompense de leurs services, des sommes d'argent, de belles esclaves et des commandements importants* » (Ibn Khaldoun, *ibid.*, p. 521). Assuré de la victoire, le *da'i* dévoila le nom de son maître et alla le délivrer dans la lointaine Sijilmassa où il était retenu. En chemin, l'armée des Kutama chassa de Tahert* les Ibadites* qui allèrent se réfugier au Sahara occidental, à Sadrata (Golvin 1957, p. 38). Finalement, le Mahdi Obeïd Allah entra à Kairouan en Rabiâ 297 (décembre 909/janvier 910). Peu après, il fit conquérir la Sicile, et même combattre en Calabre.

Malgré le soutien apporté, tout n'alla pas sans mal pour les Kutama. Idéologue intransigeant, le Mahdi s'opposa à son *da'i* (celui pourtant qui l'avait porté sur le trône) et le fit exécuter en 298/911 avec son frère Abu 'l-'Abbas. Les Kutama proches de Kairouan furent saisis de mouvements divers, mais le Mahdi réussit à les persuader de continuer à le soutenir. D'autres Kutama, restés fidèles au

missionnaire qui les avait conduits à la victoire, se révoltèrent à deux reprises. Leur révolte prit le caractère d'une contre-hérésie : certains se dotèrent même d'un nouveau Mahdi et entraînèrent avec eux les tribus du Zab, les gens de Tahert (911) et la tribu zénète des Maghrawa et la population de Tripoli (912). Le Mahdi « officiel » triompha difficilement de ces révoltes.

Par la suite, les Kutama installés à Kairouan continuèrent à constituer le gros de la milice d'Obeïd Allah [‘Ubayd-Allâh] et de ses successeurs. En fait, le Mahdi voulait conquérir l'ensemble du monde musulman, et notamment le Moyen Orient. Sur ses ordres, en 300/912, ses troupes attaquèrent l'Égypte. Après s'être emparées d'Alexandrie, en 301/913, elles se trouvèrent décimées à la suite de diverses batailles malheureuses et contraintes de regagner le Maghreb. Ce n'était que partie remise. Pour base de sa conquête future, Obeïd Allah fonda Mahdya, dont les travaux commencèrent en 912 et qui fut achevée en 921, date à laquelle il s'y installa. Pour financer sa future expédition orientale, le Mahdi écrasa d'impôt le Maghreb oriental et se lança dans des opérations de pillage. Ainsi, en 304 (916-917), la Sicile révoltée fut soumise par une armée comprenant des Kutama, mais ils y subirent aussi quelques durs revers. En 305 (917-918), une seconde expédition en Égypte vit à nouveau les Kutama maîtres d'Alexandrie. Mais la réaction des Abbassides, la peste et la famine eurent à nouveau raison des armées maghrébines qui furent à peu près anéanties (Golvin, 1957, p. 51-52).

En 308 (920-921), ce fut une poussée vers le Maghreb extrême avec l'appui des chefs Miknasa. La première expédition fatimide vers l'ouest fut menée par les Kutama commandés par Masala ben Habbus. Une seconde expédition eut lieu en 309/921-922. Les Idrissides vaincus furent suppléés dans la lutte par les Zanata, dont Muhammad Ibn Hazir, qui rallia la majeure partie et proscrivit la doctrine chiite. Sous ses ordres, les troupes kutamiennes furent mises en pièces (Golvin 1957, p. 52). En 315 (927-8), il fallut envoyer une nouvelle armée de Kutamiens commandée par le fils du Mahdi, Abu 'l-Qasim al-Qa'im.

Si l'on ajoute à cette série d'expéditions meurtrières les troubles intérieurs à peu près continus qui exigeaient constamment l'intervention de la milice, l'effectif des Kutama s'éroda fortement. La mort du Mahdi en 934 fit apparaître les contradictions. Son fils et successeur Abu 'l-Qasim, incapable d'exercer seul son autorité en Berbérie centrale, était obligé de compter sur des alliés fidèles de ce côté. Les Kutama, qui constituaient à sa cour une milice fort exigeante, étaient affaiblis sur le terrain. Abu l-Qasim prit ses distances en s'appuyant sur Ziri. En 935, il lui donna Achir*, dont Ziri fit sa capitale. Rapidement, ce dernier apparut comme un roi et devait fonder lui aussi une dynastie.

L'affaiblissement des Kutama apparut en plein jour en 322 (943) lors de la révolte du kharidjite Abu Yazid (« l'homme à l'âne »). Ayant soulevé l'Aurès et le Hodna, il entreprit de chasser les Fatimides et de les remplacer par un conseil de cheikhs. Il bouscula l'armée d'Ali Ben Hamdoun, seigneur de Msila, qui s'enfuit et tenta de regrouper des Kutama près de Constantine. Mais Abu Yazid poursuivait son élan. Il prit Tébessa, Mermadjenna. Il dispersa une armée kutamienne devant Al-Urbus (antique Laribus), prit Kairouan et dirigea son armée vers Mahdiya. Abu 'l-Qasim fut bloqué dans la ville par *l'homme à l'âne*. Il mourut dans Mahdiya assiégée. Son fils Ismaïl, qui prit le nom d'El Mansour, lui succéda et reprit l'offensive. En choual 334, Abu Yazid abandonna le siège de Sousse, perdit Kairouan, où il assiégea aussitôt El Mansour. Lorsque le 5 moharem 335 (août 946), ce dernier établit son armée en ordre de bataille, il tenait lui-même le centre, les Sanhadja étaient à droite, les Kutama à gauche. Abu Yazid fut bousculé, repoussé peu à peu vers l'ouest et le désert. Il fut tué en 335/947. La victoire était acquise, mais El Mansour n'oublia pas que Mahdiya

assiégée n'avait dû son salut qu'à Ziri qui lui avait envoyé cent charges de blé, escortées par deux cent cavaliers et 500 esclaves. Désormais, bien que les Kutama soient encore mentionnés sporadiquement, le calife fatimide s'appuyait essentiellement sur Ziri.

Puis El-Mo'iz [al-Mu'izz] succéda à El Mansour (en 341/953). Après plusieurs années pendant lesquels les Kutama n'apparaissent que peu, la situation se tendit à l'ouest. Les Zanata refusaient toujours de se plier à la loi fatimide, imposée par la force. La lutte contre les Fatimides et leurs soutiens Kutama prit très vite un aspect à fois religieux et politique, en raison de l'appui que leur apportèrent les Omayyades d'Espagne, de peur de voir les chiïtes s'installer non loin de leurs frontières (Golvin 1957, p. 74). En 972, l'armée de Bologgin (Ziri était mort en 970 en luttant contre le seigneur de Msila) prit Tlemcen. Elle comprenait une majorité de Sanhadja, à côté de Kutamas, qui gardaient une certaine rancœur des marques de faveur dont jouissait le chef sanhadjien (Golvin 1957, p. 58).

À la même époque, le calife El-Mo'iz préparait le vieux rêve fatimide : la conquête de l'Égypte, en envoyant en 355/966, le général Jawhar. De nouvelles levées de troupes eurent lieu en pays Kutama. Les troupes fatimides firent leur entrée au Vieux Caire en milieu chaâban 358 (juillet 969), et commencèrent la fondation d'une nouvelle ville (al-Qâhira, Le Caire), dont les murailles (récemment retrouvées) furent achevées en 971. El-Mo'iz y partit lui-même, avec tout son gouvernement en 352/début 973. Il confiait ses États de l'ouest à Bologgin. L'accession des Sanhadjas au trône de Kairouan et la place prépondérante qu'ils avaient prise au Maghreb ne manquèrent pas d'exciter la jalousie des Kutama, alliés de la première heure et fidèles serviteurs des Fatimides.

Une dizaine d'années plus tard, les Zirides avaient pris un tel poids que leur suzerain en prit ombrage. Le Fatimide al-'Aziz envoya au Maghreb un missionnaire particulièrement éloquent et audacieux, Abu 'l-Fahm. Lors de son passage à Kairouan (376 H/986-7), celui-ci se mit en rapport, non avec pas avec Al-Mansour, mais avec le gouverneur de la grande cité, 'Abd-Allah, qui conspirait contre son maître ziride. 'Abd-Allah facilita le passage d'Abu 'l-Fahm vers le pays Kutama. Celui-ci y leva des bandes armées. Malgré les ordres que tenta de lui donner Al-'Aziz, la réaction d'Al-Mansour fut terrible. En chaâban 377/987, il se mit en campagne, marcha sur Mila, qui se rendit, et dont les murailles furent ruinées. Il partit ensuite pour Sétif « siège de la puissance de ses ennemis » (Ibn al-Athir, p. 393). Les Kutama, vaincus dans la plaine, se réfugièrent dans leurs montagnes. Le 3 safar 378 (mai 988), Abu 'l-Fahm, livré, fut exécuté sous les yeux des ambassadeurs d'Al-'Aziz, sans que ce dernier, soucieux de tranquilliser Al-Mansour, n'ose même dire quoi que ce soit (Golvin 1957, p. 63, 75-76).

Dès lors, on sut qui était le maître du Maghreb central. Certes, en 378/988-989, un nommé Abu 'l-Faradj, qui se prétendait petit-fils d'Al-Qa'im (le fils du Mahdi fatimide), prit la tête des Kutama, fit battre monnaie à son nom. Il fit harceler par ses troupes les garnisons zirides de Mila et de Sétif. Elles réagirent, et mirent en déroute les Kutama. Abu 'l-Faradj fut exécuté. Pour prévenir toute nouvelle tentative, Al-Mansour fit installer des garnisons dans le pays Kutama, y nomma des gouverneurs et les soumit à l'impôt (Ibn al-Athir, p. 398; Ibn Khaldoun 1969, II, p. 14-15 et notes).

Dès lors, à part quelques mentions isolées, on n'entendit plus guère parler des Kutama au Maghreb. Leur noyau originel avait été épuisé par un siècle de combats au service des Fatimides, le départ d'une partie de ses membres d'abord vers Kairouan et Mahdiya, puis vers l'Égypte. Leurs effectifs au Maghreb avaient fondu comme neige au soleil. La défaite du chiïsme au Maghreb (notamment après son rejet par les Hammadides dès 405/1015) entraîna leur condamnation

morale (cf. *EB*, XXVI, 2004, p. 4018). « *Il en résulta que la plupart des peuples keta-miens renoncèrent à ce soutien à cause de l'état de dégradation qu'ils comportaient, et se donnèrent pour membres de quelque autre tribu* » (Ibn Khaldoun 1969, I, p. 298). La grande confédération des Kutama était définitivement morte. À l'époque d'Al-Idrîsî, la tribu ne comptait plus que 4 000 membres !

Ainsi se terminait une aventure exemplaire à plusieurs titres. Elle témoigne d'abord d'une continuité à la fois humaine et géographique entre l'Antiquité et le Moyen Âge, comme on commence à en redécouvrir ailleurs. Au début de la période musulmane, par un mécanisme qu'il serait intéressant d'élucider, les Kutama avaient réussi à constituer une confédération dont l'importance dépassait largement celle d'autres groupements de même type. L'adhésion à un homme, le *da'i*, et au chiisme lui avait donné une force inouïe (même si elle n'est pas non plus unique dans l'histoire du Maghreb). La tribu se consuma en quelque sorte dans le succès même de ceux qu'elle soutint et des entreprises auxquelles elle participa.

BIBLIOGRAPHIE

Sources antiques et paléo-chrétiennes

Actes de la conférence de Carthage en 411, éd. et trad. S. Lancel, Sources chrétiennes, t. IV, Belles Lettres, 1991, p. 1360 : Ceramussa (cf. Cedamusa).

« Liste de 484 » = *Registre des Provinces et Cités d'Afrique*, éd. et trad. S. Lancel, in Victor de Vita, Belles Lettres, Paris, 2002, p. 270, Sitif., n° 29.

Ptolémée, *Géographie*, IV, 2, 5, éd. C. Müller.

Sources médiévales principales

Abu Zakariya, *Chronique*, éd. et trad. R. Le Tourneau, *Rev. Af.*, 104, 1960, p. 99-176 et 322-390.

Anonyme, *Géographie et histoire : extraits relatifs au Maghreb*, éd. et trad., E. Fagnan, Alger, 1924, 492 p.

Anonyme, *L'Afrique septentrionale au XII^e siècle de notre ère*, description extraite du *Kitab el Isûbsar* et traduite par E. Fagnan, *RSAC*, t. 33, 1899, p. 1-229 (p. 14, 31, 98, 168-171).

Al-Bakrî (El-Bekri), *Description de l'Afrique Septentrionale*, éd. et trad. De Slane, Paris, A. Maisonneuve, 1965.

Al-Muqqadasi, *Ahsan at-Taqâsim fi marifat at-Aqalim*, traduction partielle sous le titre Description de l'Occident musulman au IV^e siècle de l'Hégire, trad. C. Pellat, dans *Bib. Arabe-française*, t. IX, Alger, 1950.

An-Nuwayrî, trad. De Slane, in Ibn Khaldoun, *Berbères*, t. I, 1968, t. II, p. 313-447.

Al-'Umarî, *Mâsâlik al-Absâr fi Mamâlik al-Amsâr* (trad. Gaudefroy-Demombynes), Paris, 1927.

Ibn al-Athîr, *Annales du Maghreb et de l'Espagne*, trad. et annot. A. Fagnan, *Rev. Af.*, t. 41, 1897, p. 5-33, 185-266, 351-385 ; t. 42, 1898, p. 82-110, 202-288, 330-374 ; t. 43, 1899, p. 78-95, 234-292 et 350-384 ; t. 44, 1900, p. 165-192, 312-382 ; t. 45, 1901, p. 68-92, 111-154.

Ibn Hawqal, *Configuration de la terre*, introduction et traduction J.H. Krammers et G. Wiet, Paris, Maisonneuve et Larose, t. I, 2001.

Ibn Khaldoun, *Histoire des Berbères* (4. vol.), Paris Geuthner, 1925, rééd. Paris, 1968-1969.

Ibn Khaldoun, *Histoire des Fatimides*, « reconstituée » par De Slane à l'aide de fragments (notamment des *Prolégomènes*), et traduite dans Ibn Khaldoun, *Berbères*, Paris, 1969, t. II, p. 496-551.

Ibn Idharî (Muhamad), *Al Bayan al Moghrib* (éd. G. Colin et E. Lévi-Provençal), 2 vol., Leiden, 1948-1951 (trad. E. Fagnan, 2 vol. Alger, 1901 et 1904).

Ibn Khurradadhbih (mort en 272/885), *Kitâb al-Masâlik w-al-Mamâlik* (Livre des routes et des provinces), éd. De Goeje, Brill, *Bib. Geog. Arab.*, VI, 1889. Extrait, traduit par

Mohammed Hadj al Sadok, Bib. arabe-française, t. VI, sous le titre Ibn Khurradabeh, Ibn al-Faqih al Hamdani et Ibn Rustih, *Description du Magheb et de l'Europe aux II^e/VII^e siècles*, Alger, 1949.

Auteurs modernes

BASSET R., s.v. « Kutama », *Encyclopédie de l'Islam*, n^{lle} éd., 1960, p. 544-545.

BÉKRI C., *L'Algérie aux II^e-III^e siècles (VIII^e/IX^e), quelques aspects méconnus du royaume rostémide (144-296; 761/2 – 908/09), l'exemple d'un Islam tolérant*, Publisud, 2004.

BELLIL R., « Kabylie : la région dans les écrits arabes (Géographes et historiens du X^e-XVI^e siècle) », *Encyclopédie berbère*, XXVI, 2004, p. 4016-4022 (p. 4017-4019: Les Kutama).

BOUROUIBA R., *Les Hammadides*, Alger, 1984, p. 136-137.

BOUZID A., « À propos de la mobilité des tribus berbères dans l'espace maghrébin au Moyen Âge. L'exemple des Kutama », *Mobilité des hommes et des idées en Méditerranée*, Colloque de Sousse, 1999 (2003), p. 139-15.

BRUNSCHVIG R., *La Berbérie orientale sous les Hafssides. Des origines à la fin du XV^e siècle*, Paris, 1982 (réimpr. 1990, notamment p. 393-295).

CAMBUZAT P.-L., *L'évolution des cités du Tell en Ifrikiya du VII^e au XI^e siècle*, Alger, OPU, 1986, 2 t., 228 et 298 p.

CAMPS G., s.v., « Bavares », *Encyclopédie Berbère*, IX, 1991, p. 1394-1399.

CAMPS G., « *Rex gentium maurorum et romanorum*. Recherches sur les royaumes de Maurétanie des VI^e et VII^e siècles », *Antiquités Africaines*, 20, 1984, p. 199-200 (interprétation de l'inscription du col de Fdoulès avec l'aide de J. Gascou).

CHRISTOL M. et LAPORTE J.-P., « Teniet el Meksen : Un nouveau procurateur de Maurétanie césarienne dans les dernières décennies du III^e siècle et les luttes entre le pouvoir romain et les Bavares (A.E., 1907, 157; ILS, 8959) », *Antiquités Africaines*, 38-39, 2002-2003 (2005), p. 115-130.

DACHRAOUI F., *Le califat fatimide au Maghreb*, éd. STD, Tunis, 1981, p. 60-80, et note 58, p. 442.

DESANGES J., *Catalogue des tribus africaines de l'Antiquité classique à l'Ouest du Nil*, Dakar, 1962, p. 57 (*Koidamousii*) et 71 (*Ucutamii* ou *Ucutumani*).

EL BRIGA, 1997. s.v., « Fatimides », *Encyclopédie Berbère*, XVIII, p. 2732-2737.

GOLVIN L., 1957. *Le Maghreb central à l'époque des Zirides. Recherches d'archéologie et d'histoire*, Paris, AMG, 281 p.

GOLVIN L., 1984. s.v. « Abu Yazid », *Encyclopédie Berbère*, I, p. 97-99.

KADDACHE M., 1982. *L'Algérie médiévale*, Alger, SNED, 187 p.

IDRIS H.-R., 1962. *La Berbérie orientale sous les Zirides (X^e-XII^e s.)*, Paris, Maisonneuve, 896 p.

MODÉLAN Y., 2003. *Les Maures et l'Afrique romaine (IV^e-VII^e s.)*, Coll. EFR., 314, p. 468-469.

MORIZOT P., 1985. Une étape sur les voies romaines de la wilaya de Jijel, la *respublica Vahartanensium*, in *110^e Congrès des Sociétés savantes*, = *III^e colloque sur l'histoire et l'archéologie de l'Afrique du Nord*, Montpellier, p. 317-336.

SALAMA P., 1980. « Les voies romaines de Sitifis à Igilgili. Un exemple de politique routière approfondie », *Mélanges offerts à Jean Lassus (Antiquités Africaines, 16)*, p. 101-133.

TALBI M., 1966. *L'émirat aghlabide*, Paris, Maisonneuve, p. 589-598.

VONDERHEYDEN M., 1927. *La Berbérie orientale sous la dynastie des Benou Arlab, 800-909*, Paris, notamment p. 286, 295.

ZEROUKI B., 1987. *L'Imamat de Tahart*, Paris, L'Harmattan, p. 48-53.

K49. KETIANI

Les Ketiani (var. : Kittani, Kistiani) sont mentionnés par Ptolémée (IV, 6, 6, Müller p. 745) en Libye intérieure entre les monts *Mandron* et *Sagapola*, mais plus près de ce dernier, et au voisinage des Éthiopiens Nigritae*. On est seulement assuré que les monts dont il est fait état font partie de l'Atlas marocain (*Id.*, IV, 6, 3, p. 735). Les Nigritae, voisins orientaux des Pharousii* et des Daradae* (*Id.*, IV, 6, 5, p. 743), devaient être établis sur le versant sud-est de cette chaîne. Au reste, une des branches septentrionales du mythique fleuve *Nigeir* ou *Nigris** d'où ils tiraient leur nom (Pline, V, 43) et qu'ils bordaient au nord (Ptol., IV, 6, 5, p. 743), atteignait le mont *Sagapola* (*Id.*, IV, 6, 4, p. 741). Il est clair que les Ketiani étaient établis dans la chaîne de l'Atlas ou aux abords de celle-ci, en tout cas en dehors des limites de la Tingitane, mais il est difficile d'être plus précis.

J. DESANGES

K50. KHAMMESSAT (voir *Encyclopédie de l'Islam*)**K51. KHANGUET EL-HADJAR**

Cette station d'Art rupestre du Constantinois s'affirme dans le Maghreb oriental comme un haut lieu de mémoire gravée, dense et émouvant. Au cours de la néolithisation, entre les VII-IV^e millénaires BP, le site a attiré et rassemblé d'importantes communautés pastorales du Tell et de l'Atlas saharien. Cependant, comme pour tant d'autres stations, les traces au sol et dans les sédiments ont disparu. Gravures et peintures, exposées ou abritées, restent donc les seuls témoignages.

Voilà plus d'un siècle que la documentation du Khanguet el-Hadjar est disponible, diversement traitée et partiellement comprise (Vigneral 1867, Reboud 1882, Bernelle 1892, Gsell 1901, 1911, 1914; Flamand 1921, Solignac 1928, Vaufrey 1939). Passé l'enthousiasme initial, le regard des préhistoriens semble s'être accoutumé à ces représentations (Lefebvre 1967) et, une curiosité atténuée pourrait même avoir favorisé par glissement une sorte de désintérêt, injustifié (Balout 1955; Camps 1974). Ne pouvait-on pas envisager une lecture comportementale de ces œuvres pour les comprendre? Voici donc comment, d'une approche anthropologique mettant en synergie des informations dispersées, peuvent sortir de nouveaux matériaux balisant d'autres chemins de connaissance (Roubet, *EB*, "K37"; *Libyca*, à paraître).

La présentation condensée des données réunies depuis 1867 oblige à égrener ici, dans une perspective d'abord topographique puis historique, faits et commentaires observés et tirés.

Localisation régionale

Khanguet el-Hadjar se situe en zone tellienne, au sud-ouest de la ville de Guelma et à 10 km à l'est de celle d'Oued Zenati (carte au 1/50 000^e). Une route nationale contourne les escarpements montagneux du Djebel Ancel et traverse Aïn Trab, puis Rénier. Cette ville est localisée à l'ouest de l'Oued Cherf, dans une région occupée par les Ouled Sellaoua et Announa.

L'Oued Cherf est l'affluent principal de la rive droite de l'Oued Seybouse, qui, lui, se jette en Méditerranée, à Annaba. À 8 km de Rénier, le site gravé d'El-Hadjar occupe un défilé – ou Khanguet [xanget] – de l'Oued Bou-el-Fraï, petit cours d'eau sur la rive gauche du Cherf. L'Oued Cherf est un fleuve d'importance, qui draine en amont un vaste territoire de Hautes-Plaines et de chaînons, culminant à plus de mille mètres d'altitude. Certains de ses affluents méridionaux, prennent comme lui leur source à l'Ouest d'Aïn Beïda. L'artère fluviale Cherf-Seybouse structure et oriente au Nord ce territoire. L'intérêt régional du Cherf tient plus encore à son court tracé sud-nord qui rapproche ce secteur oriental et méridional du Constantinois, de la Méditerranée. Son mérite est de mettre ici en communication deux stations capitales d'Art rupestre, distantes de moins de 50 km :

- L'une se situe au sud, sur la rive droite du Cherf, au delà de sa confluence avec l'Oued Nil. Là se dressent le Kef Messiouer* portant la gravure du Panneau aux Lions, et le Kef el-Damous* (rocher de la grotte), situé à deux kilomètres au nord, portant la gravure stylisée d'une harde de mouflons (Lefebvre, 1967, p. 223-225). Ces deux stations se trouvent au nord-ouest de Sedrata*.
- L'autre se situe au nord, sur la rive gauche du Cherf, au delà de sa jonction avec l'Oued Bou-el-Fraï. La Haute-Pierre gravée de scènes pastorales du Khanguet el-Hadjar, se trouve au nord-ouest de Rénier. Elle totalise 165 représentations.

Les données majeures de ces paysages et de cette orographie singulière sont, parmi d'autres arguments, à l'origine de la nouvelle interprétation, formulée ci-dessous.

Toponymie des différents vestiges

Gravures néolithiques (fig. 1-6)

Lorsque le capitaine d'état-major Ch. de Vignerat (1867) fit connaître la station de Hadjra-el-Khenga (rocher à l'outarde), il mentionna fidèlement une



Fig. 1. Bas-relief du Khanguet el-Hadjar, face est. Au centre, une unité pastorale comprenant un berger à tête ronde, sans traits. Le bras droit tend un bâton courbe, le bras gauche quelque chose de rectangulaire, qualifié de « bouclier ». Sous ses bras un mouton, tête tournée vers son berger. Au-dessus, une seconde unité pastorale vue partiellement, on distingue quatre chiens à queue retroussée et un mouton, situés vers la gauche de la photo (se reporter à la fig. 2 qui rend par le trait la totalité de cette unité) (d'après R. Vaufrey, 1939, pl. LIV).

Fig. 2. Seconde unité pastorale relevée au trait par G. Lefebvre (1967, p. 21, face est, N°A2).



terminologie en usage dans la tribu des Sellaoua Announa. Celle-ci identifiait alors une grande outarde (plutôt qu'une autruche) et la signalait comme repère (fig. 3). Plus tard, à la suite d'une transcription fautive, la station fut désignée Khanguet el-Hadjar. On ne conserva pas la terminologie correcte. C'est au delà de la *mechta* el-Ghorab que se trouve la station gravée. À l'entrée du défilé se dressent deux pans d'une Haute-Pierre en grès. L'un orienté au nord, l'autre à l'est, tous deux couverts de gravures. Une source coule au pied du pan est, elle alimente un bassin arrosant un jardin.

Ruines dolméniques, protohistoriques

Rappelons encore que, sur la rive gauche de l'Oued Bou-el-Fraï, s'étend un ensemble dolménique protohistorique (Solignac, 1928 : 101), non mentionné par G. Camps (1961), qui reste à explorer et à faire connaître.

Signes libyco-berbères

Sur les pans gravés le Dr V. Reboud (1882), R. Bernelle (1892), puis G.-B.-M. Flamand (1921) relevèrent de nombreux caractères libyco-berbères, soumis à L. Galand, qui me précise (*in litt.* du 19/04/2004) :

- la croix = « T »
- le carré avec un point placé au centre = « B » ou « S »
- la lettre « u » à angles droits = « M »
- le signe égal = « L »
- le caractère O au-dessus du signe = : « R, L »

« On est donc en présence d'une ligne verticale tracée de bas en haut. Cela dit, les séquences LRLMBT ou LRLMS, n'évoquent aucune des formules qui reviennent soit dans les libyques "classiques", soit dans les très nombreuses rupestres. Chabot a relevé plusieurs fois le nom MST ou MSTH dans son Recueil des inscriptions libyques, mais, s'il s'agissait de libyque, S serait noté (*diabolo*) » (Galand, *in litt.* du 19/04/2004).

Vers le nord-est, on distingue un chaos de grès stratifiés, appelé *Kef-Oum-Chettob*, (ou rocher strié), portant une inscription gravée « SAGDI ». « On ne peut

rien en dire, qu'il s'agisse d'une abréviation ou d'un nom propre, complet ou non » (Galand, *in litt.* du 19/04/2004).

Leur examen par rapport aux gravures serait à envisager dans l'avenir.

Événements romains

Dans la grisaille des dalles de grès disloquées, sur une éminence de 780 m d'altitude, se dressent les ruines d'un fortin romain (?), au milieu des dolmens, (Solignac 1928 : 101).

Événements historiques

Rappelons enfin que, sur les berges de l'Oued Bou-el-Frais, le Khanguet fut le théâtre d'affrontements tribaux au XVII^e siècle (Solignac, 1928 : 101).

« Le nom de ce petit cours d'eau, qui signifie rivière aux cadavres, commémore... le souvenir de luttes sanglantes... entre autochtones... et certaines fractions berbères envahisseuses, appartenant à la grande tribu des Douaref de l'Aurès*. Les habitants actuels de cette contrée ont, depuis, perdu les habitudes des Berbères et même l'usage du dialecte Chaouïa*... »

Notre propos est d'attirer l'attention ici sur cet ancestral mouvement de populations venant de l'Aurès. Il remonte aux époques d'une lointaine néolithisation. Les transhumances les motivaient alors et faisaient découvrir aux premiers pasteurs d'autres terres montagneuses, hospitalières et d'autres communautés avec lesquelles la communication et l'échange pouvaient se pratiquer. Cet argument sera retenu à l'appui de la nouvelle interprétation, exposée ci-dessous. Ainsi, au détour d'une notation toponymique, saisissons-nous mieux l'impact de cet événement d'âge historique, significatif de la pérennisation d'un double déplacement SN/NS, depuis les contreforts atlasiques jusqu'aux chaînons du Tell, et vice versa (Roubet 2003(a), 2003(b)).

Cette région riveraine du Cherf a toujours été traversée, fréquentée, occupée ; elle le reste aujourd'hui. Son intérêt est de conserver un trésor monumental, que des populations néolithiques et pastorales ont gravé. On pourrait l'apparenter à une galerie d'Art sur le pastoralisme. Le lieu est grandiose, le message unique et émouvant, non réductible à un banal catalogue. Cet art témoigne de préoccupations existentielles, identitaires, il est « *Mémoire d'une société pastorale en devenir* ».

L'Art du bas-relief et de la gravure peinte au Néolithique

Khanguet el-Hadjar émeut et captive encore aujourd'hui¹. On y dénombre pas moins de 165 représentations. La face orientale de la Haute-Pierre permet de développer 116 gravures sur 32 m de longueur, certaines au ras du sol, d'autres à plus d'un mètre ; la face septentrionale, en expose 49, sur une dizaine de mètres. Quels modes de regroupement les auteurs ont-ils adoptés pour les évoquer ? (Tableaux 1-4/fig. 1-6).

1. En avril 1964, une mission scientifique organisée par le CRAPE que G. Camps dirigeait alors, s'est rendue dans le Constantinois et au Khanguet el-Hadjar, à la demande de M^{me} Gillette Lefebvre (CNRS), pour effectuer les relevés des deux panneaux gravés. Je faisais alors partie de cette équipe qui avait aussi pour objectif d'explorer les environs immédiats de la station et de récolter les documents archéologiques des champs alentours. In Camps G., « La Préhistoire en Algérie et les activités scientifiques du CRAPE durant l'année 1964 ». *Libyca*, t. XII, pp. 361-392 (VI. Mission Khroub-Tébessa, p. 378-380).



Perspective thématique

G.-B.-M. Flamand, M. Solignac et G. et L. Lefebvre ont rattaché au pastoralisme les scènes de bergers accompagnées d'un bétail domestique (ovins, caprins, bovins, chiens), faisant aussi mention d'une faune sauvage gravée (autres bovins, éléphants, un carnivore et une rareté animale). Sans autre commentaire. « *Il semble que la civilisation qui engendra ces bas-reliefs soit une civilisation pastorale, pratiquant surtout l'élevage des moutons [...] l'autruche, l'antilope, le bœuf, étaient connus* » (Lefebvre, 1967 : 18).

On doit à M. Solignac l'expression de « *Père je sais tout* » (1928 : 105) et à G. et L. Lefebvre celle de « *Dieu suprême ?* » (Lefebvre, 1967 : 39), pour la gravure de la face est, N° A 16, évoquant un berger dans une posture inhabituelle dans la station (fig. 6). Pour d'autres gravures, G. et L. Lefebvre qualifient le personnage central de « *divinité protectrice des troupeaux* », tenant « *bouclier carré et bâton courbe* » comme des « *symboles de sa puissance* » (Lefebvre, p. 18), ou bien de « *Dieu-berger* » entouré d'animaux domestiques « *dans une attitude de soumission* ». Plus loin, ces auteurs précisent que « *le pouvoir de la divinité pouvait s'étendre aux animaux sauvages qui dévastent le troupeau* ». Dans la scène de la face est, n° A3, G. et L. Lefebvre définissent le rôle des instruments et le pouvoir accru des bergers :

« *le bouclier et le bâton courbe sont des symboles de la puissance, plus que des moyens effectifs de défense et d'attaque : par sa seule présence le Dieu-berger subjugué non seulement les troupeaux, mais aussi les bêtes féroces* » (Lefebvre, p. 23 ; fig. 2, 4).

Fig. 3. Bas-relief du Khanguet el-Hadjar, face est. En haut, deux unités pastorales sont disposées l'une au-dessous de l'autre. Les bergers présentent les mêmes attributs (bâton et bouclier). Le sujet de l'unité supérieure est accompagné à droite d'un mouton et de deux chiens. Sa silhouette est svelte et élancée (se reporter à la fig. 4 qui en donne un relevé au trait). Le sujet de l'unité inférieure présente sous son bras droit un mouton et un chien. Sous son bras gauche les gravures sont effacées. Au-dessous, grâce au relief net et accusé, on distingue un taureau et une « Khenga » grande outarde -autruche (se reporter à la fig. 5 qui présente la totalité de la gravure). Un jeune taureau est localisé entre les deux animaux (d'après R. Vaufrey, 1939, pl. LIV).



Fig. 4. Unité pastorale supérieure de la figure 3, enduite d'ocre rouge. Relevé de G. Lefebvre (1967, p. 45, face est, N° A 20).

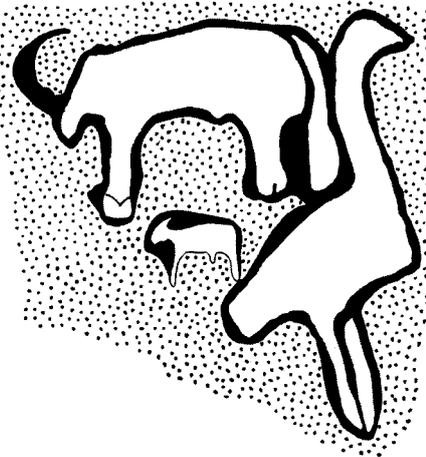


Fig. 5. Deux représentations animalières de grandes dimensions et une troisième gravure d'un petit taureau. Ces bas-reliefs sont enduits d'ocre rouge (traits et surfaces). Relevé de G. Lefebvre (1967, p. 47, face est, N° A 22).

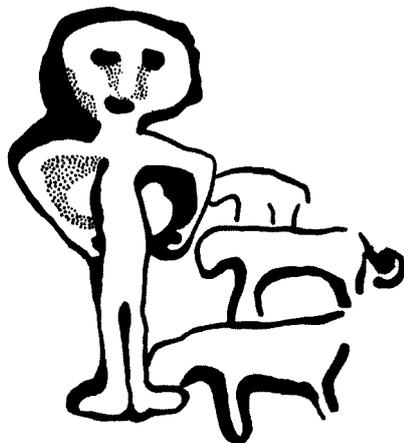


Fig. 6. Le personnage de cette unité pastorale aux traits bien indiqués se tient dans une posture inhabituelle, poings sur les hanches, sans attributs; deux moutons et un chien sont placés à sa gauche. Les pointillés indiquent l'emplacement du piquetage, ils donnent du modelé au visage et au bras droit, ils remplacent localement le trait. Relevé de G. Lefebvre (1967, p. 39, face est, N° A 16).

Des allusions au monde biblique ou magico-religieux sont invoquées comme plausibles. Dans ces répertoires, l'idée du « *Bon pasteur* » tenant un jeune mouton sur ses épaules est exprimée à propos de la gravure de la face nord, n° A2 (Vaufrey 1939 : 16; Lefebvre 1967 : 77). Ce rapprochement avait déjà été avancé pour une gravure du Sud-Oranais de la station de Moghrar Tahtani, présentant un personnage assis, portant un jeune ovin sur ses épaules (Vaufrey 1939 : pl. IX, fig. 2).

Le second mode de regroupement des représentations exploite la nature et les qualités techniques des gravures (Solignac 1928; Lefebvre 1967). Nous retiendrons surtout le thème du bas-relief qui a été bien mis en valeur ici (fig. 1) et n'a pas été utilisé ailleurs dans le Tell et l'Atlas saharien.

La technique du bas-relief et de la gravure (Lefebvre, p. 17-19)

La profondeur du trait varie de 10 à 50 mm et la largeur entre 1 et 25 mm. Le trait délimite le contour général d'un sujet; la surface extérieure au trait est martelée, puis piquetée, de manière à s'abaisser, par rapport à l'intérieure. L'impression de relief se dégageant alors de cet abaissement, surgit de la différence de hauteur des surfaces moyennes, que séparent les bords du trait. On peut accroître ce relief, lui donner du contraste, en jouant sur les éclairages, et sur le traitement du trait; les variations de sa largeur réalisent un effet « d'ombre portée » qui, combiné à une douce inclinaison des bords de ce trait, acquise après polissage, en rehausse le relief. Cette patiente exécution du graveur exige minutie et savoir-faire. G. Lefebvre a souligné la présence de surfaces intérieures polies, enduites de colorants rouges, aujourd'hui presque disparus (25 cas de peinture sur 165 gravures).

De nombreux termes de passage existent entre le trait gravé et le vrai bas-relief; certains ont subi les effets d'une érosion et d'une altération ininterrompues (19 cas sur 165 gravures), d'autres ont disparu. Les critères du classement mis en place par G. et L. Lefebvre sont donc peu durables.

Cinq subdivisions impliquent la technique, le style et les dimensions des représentations. Elles permettent d'établir deux grandes catégories, celle des bas-reliefs « A, D », et celle des gravures « B, C »; « E » n'étant qu'un stade piqueté sommaire, rare. J'introduis dans ce schéma: des évaluations quantitatives et la notion d'« unité pastorale », pour mieux rendre compte des sujets isolés et des groupements animaliers particuliers entourant un berger qui constituent des unités délibérément recherchées (tableaux 1-4).

- A: les bas-reliefs supérieurs des faces est et nord (pasteurs, troupeaux, chiens, autres associés), comptent 117 représentations, réparties en 30 unités pastorales, (20 face est, 10 face nord), et 9 animaux isolés ou groupés (fig. 1 et 2).
- B: les gravures de grandes dimensions, superposées aux bas-reliefs « A, D », forment chacune une représentation isolée (éléphants, félin, bovinés, dont un *syncerus antiquus*), exécutée d'un trait profond de 6-8 mm, sans relief, soit 10 gravures (9 face est, 1 face nord).
- C: premier cas particulier: celui d'un boviné isolé, placé à l'écart de « B », face Est, il est de grandes dimensions, obtenu par une gravure peu profonde, finement polie, sans superposition; on peut supposer que son exécution a été postérieure aux bas-reliefs « A et D ».
- D: la frise inférieure de petits bas-reliefs est ancienne, elle est recoupée par quelques gravures de « B ». Elle couvre un secteur presque enterré du panneau oriental. Ces œuvres de petites dimensions paraissent moins soignées que celles de « A », elles relèvent du même thème général, comp-

Tableau 1 - Inventaire des unités pastorales "A"							
FACE EST	Bergers	Moutons		Chiens		Autres	TOTAUX
		g	d	g	d		
N°A1	1	1	1	4			7
N°A2	1	1	1				3
N°A3	1	1	1			1 félin	4
N°A4	1	1					2
N°A5	1	1		2		1 bovidé L	5
N°A6	1	2					3
N°A8	1	1					2
N°A10	1	1					2
N°A11	1	1		1			3
N°A12	1	1	1	2			5
N°A14	1		2	1	1		5
N°A15	1	2	1			1 bovidé	5
N°A16	1	2		1			4
N°A17	1		1			1 hippot.	3
N°A18	1		1	4	2		8
N°A19	1		1	1	5		8
N°A20	1		1		2		4
N°A21	1		1		1		3
N°A23	1			1			2
N°A24	1				1		2
<i>Sous-total</i>	20	15	12	17	12	4	80
FACE NORD							
N°A2	1		1			1 mouton	3
N°A3	1	2	2	1			6
N°A4	1					2 bovidés	3
N°A5	1		3			1 hippot.	5
N°A6	1	1	1				3
N°A8	1	1	1				3
N°A10	1	2					3
N°A11	1		2		1		4
N°A12	1		1				2
N°A13	1		3		1		5
<i>Sous-total</i>	10	6	14	1	2	4	37
TOTAUX	30	21	26	18	14	8	117

tent 24 représentations, réparties en 8 unités pastorales (6 face est, 2 face nord), et deux animaux groupés.

– E: deuxième cas particulier: celui de deux personnages isolés (2 gravures face nord).

Pour rehausser certaines représentations, quatre caractéristiques techniques ont été retenues: l'adoption du trait piqueté-poli, le piquetage extérieur au trait, le

Tableau 2 - Inventaire des unités pastorales "D"							
FACE EST	Bergers	Moutons		Chiens		Autres	TOTAUX
		g	d	g	d		
N°D1	1	1		1	1		4
N°D2	1		2				3
N°D3	1					1 bovidé L	2
N°D4-5	1	2				2 chèvres?	5
N°D6	1					1 âne	2
N°D9	1				1		2
<i>Sous-total</i>	6	3	2	1	2	4	18
FACE NORD							
N°D1	1		1				2
N°D2	1	2			1		4
<i>Sous-total</i>	2	2	1		1		6
TOTAUX	8	5	3	1	3	4	24

polissage de la surface intérieure et la peinture du trait et de la surface intérieure (ocre rouge). On retrouve ces caractéristiques en « A » : 13/20 unités pastorales de la face Est; en « D » 6/12 unités pastorales de la face Nord; en « A, D, E » 4/9 représentations humaines isolées; en « A, B, C » 2/11 animaux isolés ou groupés, qui sont la grande outarde-autruche dite « Khenga » et un bovidé voisin. Les

Tableau 3 - Inventaire des Faces EST et NORD					
Face Est	Gravures	Sujets isolés		Animaux groupés	TOTAUX
		Nbre	Bergers		
"A"	80	2	1	3	86
"B"			7	2	9
"C"			1		1
"D"	18	2			20
"E"					
<i>Sous-total</i>	98	4	9	5	116
Face Nord					
"A"	37	3			40
"B"			1		1
"C"					
"D"	6				6
"E"		2			2
<i>Sous-total</i>	43	5	1		49
TOTAUX	141	9	10	5	165

Tableau 4 - Inventaire général						
	Unités pastorales		Sujets isolés		Animaux groupés	TOTAUX
"A"	Bergers	Bétail/Autres	Bergers	Animaux		
Face Est	20	60	2	1	3	86
Face Nord	10	27	3			40
<i>Sous-total</i>	30	87	5	1	3	126
"B"						
Face Est				7	2	9
Face Nord				1		1
<i>Sous-total</i>				8	2	10
"C"						
Face Est				1		1
Face Nord						
<i>Sous-total</i>				1		1
"D"						
Face Est	6	12	2			20
Face Nord	2	4				6
<i>Sous-total</i>	8	16	2			26
"E"						
Face Est						
Face Nord			2			2
<i>Sous-total</i>			2			2
TOTAUX	38	103	9	10	5	165

autres animaux isolés semblent n'avoir jamais été peints. Souvent, les représentations sont trop endommagées (lichens, mousses) pour pouvoir faire à l'œil nu, un diagnostic fiable de peinture.

Ce rendu final, magnifiant en couleur l'unité pastorale avec son berger, dut sacraliser l'action de graver en même temps que l'espace et la topographie choisis sur le panneau. Enfin, au regard de chaque communauté, cet acte dut conférer à l'exécutant un prestige particulier. Le temps de gravure fut un temps de fusion de l'artiste avec son support et plus encore avec son projet, intériorisé depuis longtemps. Aucun des anciens auteurs cités ne s'est placé dans la perspective d'une lecture anthropologique.

Données chronologiques

La signification immédiate exprimée par les anciens auteurs n'a donné lieu ni à commentaires, ni à rapprochements ; chacun s'en est tenu au constat évident. Le pastoralisme étant indiscutable, fut attribué à un faciès tardif du Néolithique (IV-III^e millénaire BP), si ce n'est à un épisode proto-historique. Seul R. Vaufray précise qu'il a récolté des silex taillés, microlithiques, typiques du Néolithique de tradition capsienne ou NTC. (Vaufray, 1939 : 16) et qu'il penchait pour un rattachement des gravures à ce faciès. Ce témoignage sera à retenir.

Khanguet el-Hadjjar :

mémorial d'une société pastorale, tellienne et atlasique, en devenir

Des années de recherches sur le NTC me conduisent à ne pas considérer le Khanguet el-Hadjjar comme une banale station de plus de ce faciès. Ce fut un lieu exceptionnel, ouvert à tous : **un carrefour de rencontres durant la Néolithisation.**

Les multiples variations gravées sur le thème du pastoralisme confèrent au lieu et à son message un statut unique et inhabituel dans l'art pariétal du Maghreb. Ce statut est en accord avec une situation singulière, hors norme, non encore soupçonnée, celle de carrefour géographique. Elle répond à une fonction nouvelle, celle de pôle sociologique et économique, fonction fédératrice de communautés pastorales diverses. Placée dans une perspective anthropologique, je pressens que s'est constitué là, au fil du temps, un véritable « incunable » à vocation identitaire. Les pasteurs ont dressé là un « Mémorial ».

Carrefour géographique

Pour les populations néolithisées, installées dans les grottes du *Tell oriental*, situées dans les chaînons entre Béjaïa et Tabarka et entre Akbou et Aïn Bêïda, dont on connaît mal l'existence (documents mal étudiés, parfois perdus), il semble un peu prématuré d'envisager un statut de berger, sans révision, ni fouilles nouvelles. Cependant, il subsiste une forte probabilité qui s'appuie sur certains documents conservés provenant des grottes :

a) de la façade méditerranéenne,

- des environs de Béjaïa (grotte d'Ali Bacha, de la baie des Aiguades, du pic des Singes (Balout, 1955 : 467-468 et Vaufrey, 1955 : 335-340) ;
- d'Akbou, grotte de l'Adrar Gueldaman* (Beaumais et Royer, 1926) ;

b) de la façade tellienne,

- de Constantine : grotte des Ours, du Mouflon (Debruge, 1908, 1909 ; Balout 1955 : 303-304) ;
- d'Aïn M'Lila (grotte des Hyènes du Dj. Rocknia, site d'Oum-et-Tiour, grottes du Djebel Marhsel, d'Aourir, de Bou Zabaouine I et II, Vaufrey, 1955 : 312-314, Roubet, 1979, 1997) ;

c) et de Tunisie occidentale et septentrionale,

- grotte du Kef el-Agab* près de Souk el-Arba (Bardin, 1953 et Roubet *in EB*, "K33").

Pour les populations néolithisées installées dans les grottes de *l'Atlas oriental*, situées dans les chaînons surplombant les basses terres, proches des bassins fermés, un statut de berger a été défini. Il a été attribué aux communautés montagnardes de l'Aurès, d'Aïn M'Lila-Canrobert et de Tébessa. Les grottes de Capéletti, de Bou Zabaouine I et II, du djebel Marhsel, du djebel Fartas, du Damous-el-Ahmar, en sont les plus solides références (Roubet 1979, 1997, 2003a). Pour que le Khanguet el-Hadjjar puisse jouer un **rôle de carrefour**, encore fallait-il pouvoir lui reconnaître, aujourd'hui comme hier, une fonction anthropique spéciale, distincte de celle dévolue à d'autres gisements, découlant d'abord de sa situation de carrefour géographique et de carrefour migratoire :

- cette station de plein air se situe géographiquement au point de rencontre de plusieurs voies naturelles longeant les berges des fleuves Cherf-Seybouse et celles de nombreux cours d'eau, reliant les bassins fermés méridionaux, à la Méditerranée (localisation précisée ci-dessus).

- cette station est traversée par des voies de parcours pour les troupeaux en transhumance et de migration pour les faunes sauvages, orientées du sud-ouest vers le nord-est.

Défilé et muraille gréseuse, apte à la gravure :

- cette structure naturelle s'inscrit dans un haut lieu rocheux au caractère d'immutabilité apparente, mi-montagnard mi-Hautes Plaines, resté neutre et naturellement protecteur (régulateur thermique). Au fil du temps, elle est devenue pour les premiers bergers halte et plate-forme convenant aux rencontres. Sa « fonction extra-ordinaire » est apparue et s'est imposée en même temps que naquit la gravure. Les bergers l'ont fait surgir de l'acte de graver. Ils l'ont reconnue individuellement et collectivement et l'ont attribuée à cette Haute-Pierre, qui est ainsi devenue un haut lieu. Ils ont ensuite fait connaître ailleurs son message. En somme, au fur et à mesure que cette gravure s'est développée sur les parois (32 m + 10 m) et qu'elle a exprimé un même vécu pour chaque unité pastorale présente, le renom et l'importance de la station ont ensemble grandi. Cette réputation s'est répandue dans les communautés pastorales du Maghreb oriental. Graver fut l'objectif des nouvelles unités de bergers venues disposer et partager sur la Haute-Pierre, comme au sol, d'un espace de convivialité avec les unités précédentes. La permanence du caractère paisible de cette station, de son bon pâturage ouvert à tous les pasteurs, venus du Tell et/ou de l'Atlas oriental, favorisèrent sans doute le rassemblement de plusieurs unités pastorales. *Le caractère attractif et fédérateur du lieu fut un jour évident pour tous.* Chaque communauté put alors rencontrer ses proches et trouver au sein d'une large collectivité, une plus ample communication, un échange d'idées et de produits, situation brève mais incomparable par rapport au vécu isolé et groupusculaire, de chacun en grotte.

Parmi les trois arguments mis en avant, pour conforter l'hypothèse de rassemblements réitérés, je retiens d'abord le principe d'une rencontre avec des colporteurs, suivie de la découverte et de l'acquisition d'un objet rare et prestigieux, absent ailleurs, c'est-à-dire aux alentours de l'habitat en grotte. Ce moteur d'un déplacement probable pourrait avoir été déterminant.

Chacun sait que haches et herminettes en pierre polie sont, pour les principales grottes NTC du Maghreb oriental, des produits exogènes introduits, devenus biens de prestige pour les pasteurs des massifs atlasiques. Il en fut de même pour les objets de parure en ivoire et en coquille marine. Ne les fabriquant pas eux-mêmes, les pasteurs les ont convoités, au point de vouloir en ramener des exemplaires exceptionnels dans leur grotte-résidence, aux VII-IV^e millénaires BP. C'est, en effet, au retour de leurs transhumances hivernales, après transactions, échangeant une denrée carnée (mouton), contre un objet précieux, que ces nouveaux objets ont été transportés puis conservés et utilisés en grotte par des générations de bergers (Roubet 2003a).

J'ai souligné le caractère rare et précieux des matériaux destinés à leur fabrication, qui dut exercer aussi une attraction particulière. Les déterminations minéralogiques des haches et herminettes, rapprochées des données géologiques, ont permis d'établir que les roches exploitées, de couleur vert-foncé et gris, comme la serpentine, les diorites, les micro-diorites, provenaient sans doute d'affleurements telliens sub-littoraux (cap Bougaroun, El-Milia).

L'ivoire des bracelets, des perles (grotte Capéletti), du poisson bondissant sculpté dans une défense de sanglier (Bou Zabaouine I, Camps-Fabrer 1966 : 160-161) a été en effet obtenu à partir de rejets alimentaires de sanglier, après une curée peut être au Kef Messiouer* par exemple, ou à partir de la découverte fortuite de défenses d'éléphants (Khanguet el-Hadjar).

Quant aux tubes en dentales, aux pendeloques en pétoncles et patelles (Damous-el-Ahmar, Capéletti, Bou Zabaouine I et II), la côte méditerranéenne en livrait abondamment, permettant aux Ibéromaurusiens, avant les Capsiens, d'en faire déjà leur parure (Camps-Fabrer, 1960 ; Hachi 1999).

Même si, archéologiquement, l'hypothèse de grands rassemblements de pasteurs, au Khanguet el-Hadjar, reste invérifiable, puisque les documents abandonnés dans les brefs campements furent rares et ont été perdus (Vaufrey, 1955 : 314, fig. 178 - n° 14 à 30, pas de bâtons d'ocre rouge), on peut cependant en retenir l'idée.

Revenons maintenant sur la signification des gravures, pour préciser la vocation du lieu, confirmer le statut et l'identité des participants, avant d'invoquer d'autres considérations proto-commerciales, incitatrices de déplacements.

Réexaminant divers travaux de M. Solignac et de G. et L. Lefebvre dans la perspective d'une estimation quantitative générale des représentations, j'ai vu apparaître quatre nouvelles subdivisions sémantiques, soutenant solidement mon propos interprétatif (tableaux 1-4). Ce sont, dans un ordre décroissant, des représentations (tableau 3) :

- ayant un berger central portant ses attributs (bâton ? bouclier ?), entouré d'un bétail, composé de moutons, chèvres et bœufs (avec longe parfois), que des chiens encadrent, de types de gravure « A et D » (98 représentations face est, soit 26 unités ; 43 représentations face nord, soit 12 unités ; au total 141 représentations en 38 unités) ;
- ayant un personnage isolé avec ou sans attributs, de types de gravure « A, D, E » (4 face est, 5 face nord, au total 9 représentations) ;
- ayant des animaux isolés, de types de gravure « A, B, C » (9 face est, 1 face nord, soit 10 représentations) ;
- ayant plusieurs animaux groupés, sans personnage, de types de gravure « A, B » (5 face est).

Les 38 unités gravées de type « A et D » (fig. 1-6 et tableau 4) n'ont pas été produites par le même artiste, ni par la même main ; elles ne sont pas l'œuvre d'un seul graveur. Trop de caractéristiques le prouvent. Elles ne sont pas fortuites et moins encore anecdotiques. Sont-elles contemporaines ? On peut le supposer, mais pas l'affirmer. Bien que relevant d'un seul thème, presque d'une même gestuelle technique, chaque scène reste unique et forme une entité, une unité pastorale autonome. Aux 38 unités s'ajoutent les 9 personnages isolés. Ce sont en somme 47 bergers au moins qui sont venus, à un moment ou à un autre dans ce site, partager une certaine convivialité, graver et exprimer leur identité.

On pourrait croire qu'il y a de la redondance dans la juxtaposition de chaque médaillon unitaire ou *monogramme* gravé. Ce serait mal interpréter l'unicité et la finalité de chaque monogramme. Si chacun paraît construit isolément, mais dans le respect et la préservation de l'intégrité des autres, en réalité, il circule entre ces vagues d'unités non alignées, un exceptionnel courant d'unité pastorale. Enfin, de l'apparente uniformité des scènes gravées, des « canons » et motifs adoptés et répétés (postures, instruments), se dégage une forte expression d'identité comportementale (individuelle et collective), une communion, implicitement contenue. C'est à mon avis cela qui donne de l'émotion, de la puissance à l'affirmation. D'abord perçue comme naïve, cette gravure s'installe dans la pensée de l'observateur et livre un message clair. Ce message entend dire, montrer et faire vivre, le statut de berger de chaque groupe et son futur rôle social. Cette Haute-Pierre ainsi gravée, dit d'elle-même aujourd'hui qu'elle fut lieu de rassemblement ; elle atteste que chaque unité pastorale présente et toutes ici assemblées

se trouvent concernées, comme au sein d'une grande communauté en devenir, qui se constituerait bientôt. Ce sens là se dégage de lui-même sans artifice, ni intervention particulière d'un « Dieu-berger », d'un « Bon Pasteur », ou d'un « Père je sais tout » (fig. 6).

Quant aux gravures de personnages isolés portant à bout de bras les mêmes attributs que les bergers (bouclier, bâton), ce sont peut être aussi des représentations de bergers, exécutées par eux-mêmes, provisoirement sans bétail, venus seuls découvrir l'atmosphère du lieu. Neuf cas ont été gravés (tableau 4). Rien en revanche ne permet d'identifier des colporteurs. Leur absence non fortuite fixe les limites de la communauté pastorale.

Les gravures animalières isolées ou groupées (Lefebvre p. 52) servent de témoins de l'environnement immédiat. Il s'agit de 15 gravures dont 13 sans relief, postérieures aux représentations « A et D » : ce sont deux jeunes éléphants mâles, un petit et un grand bœuf, deux hippotragues, un buffle des savanes, un grand boviné *syncerus antiquus*, une panthère. Cette faune est compatible avec l'environnement boisé et le climat tempéré d'alors ; elle n'est pas très variée, les carnivores sont rares. Aucune agressivité n'est donnée à la panthère isolée. Ces animaux évoquent séparément et ensemble un contexte paisible, compatible avec l'idée d'un rassemblement pastoral, également paisible. Aucune bête sauvage n'est surprise de rencontrer le berger, comme le furent les lions du Kef Messiouer* (Roubet, *EB*, "K37") par exemple. Pas de scène de partage. Pas d'effroi dans leur posture. L'aspect assouvi, pacifique est général. L'observateur berger dut ressentir cette douce atmosphère et, tout en restant vigilant, put s'imprégner de la quiétude environnementale.

Pôle social naissant et pôle économique fédérateur

Pour que le Khanguet el-Hadjjar puisse assumer et jouer le rôle d'un pôle social et économique fédérateur, encore fallait-il pouvoir :

- alléguer le principe du déroulement d'un acte exceptionnel,
- pressentir la mise en place dans ce site ouvert d'un comportement général paisible et grégaire, donc d'un rassemblement de tous les participants,
- et disposer d'arguments impliquant une diversité culturelle et de fortes motivations partagées.

Les éléments démonstratifs découlent du principe du déroulement d'un acte de proto-commerce. On ne peut actuellement que le supposer ici. On sait toutefois qu'il fut accompli entre plusieurs individus, les uns colporteurs de produits précieux et prestigieux et d'autres, des bergers, les convoitant. Mais où ces actes se déroulèrent-ils ? Cette information manque. Pourtant des arguments nous autorisent à soutenir l'idée d'actes d'échanges réitérés allant jusqu'à un engrenage durable des échanges (Roubet, 2003a). Mais aucun lieu précis n'est à ce jour connu. Retenons, à titre d'hypothèse, le Khanguet el-Hadjjar, puisque ce site offre déjà les qualités topographiques et environnementales adéquates.

Pour que divers actes d'échanges puissent s'accomplir encore fallait-il que cette station servît de plate-forme accueillante, privilégiée. Les arguments archéologiques décisifs qui la cautionnent sont des instruments lithiques polis et des éléments de parure.

C'est leur provenance septentrionale et méditerranéenne qui justifie cette thèse. Les roches de ces instruments sont rares et précieuses et les coquilles sont d'origine marine. Ces pièces ont été retrouvées en grottes, très loin de leurs gîtes naturels, privées du cortège de leurs pièces techniques, près d'Aïn M'Lila, à Bou Zabaouine I et II ; près d'Aïn Beïda, dans la grotte du Dj. Marhsel ; dans

l'Aurès à Capéletti, et dans presque toutes les grottes et abris NTC du Maghreb oriental. Si bien que le Khanguet el-Hadjar pourrait avoir joué ce rôle économique et favorisé divers échanges entre bergers du Tell et de l'Atlas et colporteurs venus du Nord pour proposer haches, herminettes, objets de parure en coquille marine et en ivoire. Au milieu des individus rassemblés, des bergers du Néolithique de tradition capsienne auraient pu se trouver présents (*cf.* récoltes citées par R. Vaufrey), parmi d'autres, aux traditions Ibéromaurusiennes (Kef el-Agab* près de Souk el-Arba, Tunisie).

La révision des documents issus des grottes citées s'impose. Même si de nombreux documents plaident déjà en faveur de cette hypothèse, ils peuvent fournir à l'avenir des arguments confortant mieux encore cette proposition (analyses pétrographiques des haches et herminettes). À titre d'hypothèse, je retiens donc que le site du Khanguet el-Hadjar, placé au centre de conditions environnementales appropriées et sous la pression des bergers, peut avoir été un lieu de rassemblement : un pôle sociologique et économique fédérateur.

« *Incunable* » à vocation identitaire

Dans l'état actuel des connaissances sur la Néolithisation méditerranéenne et atlasique du Maghreb oriental, le Khanguet el-Hadjar est à ce jour l'unique site de cette nature archéologique, conservant inchangée une culture immatérielle, en harmonie avec le territoire et en synergie avec toutes les données disponibles. La lecture anthropologique que je propose en est claire.

Cette station servit de halte et de lieu de passage et non d'habitat. Comme ailleurs dans l'Atlas Saharien, ce site conserve des témoignages gravés d'événements exceptionnels. Mais ceux-ci ne font qu'à peine référence à la faune sauvage (pas de combats entre *Syncerus* comme dans l'Atlas). Ici, des bergers et leur bétail ont été gravés et peints en rouge (13 cas de peinture conservés sur 30, face est; 6 sur 17, face nord). La thématique pastorale est presque exclusive. Cette falaise est la seule de l'Atlas et du Tell à porter et montrer 47 bergers gravés sur 165 gravures (face est : 26 bergers accompagnés d'un bétail et 4 isolés; face nord : 12 accompagnés d'un bétail et 5 isolés). C'est aussi la seule station, me semble-t-il, au rôle de miroir social, individuel et collectif, si nettement affirmé.

Ces bergers se sont tous représentés seuls, dans la même attitude statique, protectrice, paisible, deux attributs les désignant. Ils se sont gravés de manière à ce que leur tête domine le bétail, accompagnés de chiens : serviteurs dociles et vigilants (premier cas de domestication du chien, intimement rattaché à ces pasteurs du Maghreb oriental). Rien ne précise s'il s'agit d'individus masculins ou féminins, même si la sveltesse des corps a été soulignée (fig. 4). Chaque unité pastorale n'est identifiable et repérable qu'en raison de la présence d'un berger : représentatif de son groupe; peu d'animaux l'entourent (parfois avec une longe), deux au minimum, six au maximum, sept exceptionnellement (Lefebvre 1967, p. 42, A 18), eux aussi représentatifs d'un plus grand troupeau. Par leur présence, les chiens viennent accroître l'autorité du maître berger (face est : 31 chiens sur 26 unités; face nord : 4 chiens sur 12 unités), (fig. 1-4 et 6).

Il y a équilibre et harmonie entre le nombre d'animaux placés à droite et à gauche du berger, delà l'idée d'un bon regroupement obtenu par les chiens. Il se dégage de chaque unité pastorale une impression de cohésion entre le groupe domestique et le maître. Sur les parois est et nord, il n'y a ni interférence, ni jonction, ni fusion entre les multiples unités pastorales, mais une nette juxtaposition et un emboîtement de chacune d'elles. Regardant isolément chaque unité gravée, on ressent la présence de brèves limites de la roche nue comme étant le signe d'une autre vigilance intentionnelle, assumée par chaque artiste, pour préserver,

sur la paroi comme au sol, la quiétude de chacun. Enfin, le recours au bas-relief n'est pas à mon sens, un artifice esthétique initialement recherché. Ce fut pour de nombreux bergers le procédé graphique le mieux adapté à cette roche gréseuse et humide (présence de bassins) pour la sculpter et voir ainsi s'affirmer le trait. Mais, alors que l'existence et l'autonomie de l'unité s'affirmaient ainsi sur la paroi, le graveur recherchait pour elle (et son image) une pérennité graphique toujours plus expressive. Il y a dans l'acte de *se représenter* – et dans le bas-relief en particulier – plus qu'un miroir immédiat pour l'artiste. Là s'expriment encore la survie de son histoire, la signature symbolique du maître berger destinée à servir de repère aux membres de sa descendance, comme aux colporteurs, engagés avec lui dans une transaction. Quête d'Être là aujourd'hui et plus encore demain. Quête de reconnaissance de tous. Cette terre est terre de bergers. Les bergers ne se sont pas contentés de le dire en utilisant une fine incision, ou une gravure approfondie en V, mais en recourant au bas-relief, à son trait large « à pente externe très douce, au piqueté-poli, à son « ombre-portée » (Lefebvre 1967) et à la couleur vive et épaisse, enduite à l'intérieur de chaque sujet. Les bergers se sont appropriés les surfaces verticales est et nord d'une Haute-Pierre, repérable dans le paysage rocheux; ils ont voulu montrer et légitimer leur présence, repousser l'éphémère d'une saison, d'une vie. Ainsi, me semble-t-il, s'est affirmée une conscience individuelle et s'est forgée une conscience collective, celle d'un groupe social pastoral naissant et en devenir

La Haute-Pierre du Khanguet el-Hadjar est devenue au fil du temps, le « Mémorial » qui dresse aujourd'hui ses faces est et nord couvertes de gravures analogues à des armoiries. Ce lieu a joué le rôle de berceau identitaire au cours de la Néolithisation, sans qu'on soit en mesure d'en fixer la durée.

Conclusion

Comprendre le rôle et la fonction des gravures du Khanguet el-Hadjar a longtemps été un sujet écarté; repères et arguments archéologiques manquaient alors. Le regard anthropologique restait suspect. Pourtant, « l'art doit désormais être appréhendé dans sa réalité: plus *dans ce qui le fait* que dans ce qui l'a fait. Il est traité comme un vestige matériel, dans sa matérialité, *alors même qu'il exprime l'immatérialité, qui est par excellence la chose dont parle le moins le document, parce qu'elle a disparu avec ceux qui l'ont portée* » (Hachi, 1998 : 163).

Tenter d'avancer aujourd'hui de nouvelles hypothèses est possible et utile. La Haute-Pierre du défilé aurait pu rester muette et avoir pourtant accueilli des unités pastorales, venant ici en transhumance. Ce chaos gréseux n'aurait pas même été reconnu comme halte pastorale par le préhistorien. Mais un jour, surgit dans l'esprit d'un berger néolithique l'idée d'exprimer et de fixer sur la roche sa présence, son identité. Ainsi naquit un « Je » pastoral: représentation gravée d'une unité de berger. D'autres bergers en firent autant. Si bien que nous observons aujourd'hui, à l'intérieur de chaque composition figurative, un berger gravé entouré de quelques-uns de ses moutons, de ses bœufs et de ses chiens. Ces représentations dont le nombre varie sont autant de signes stéréotypés, constitutifs d'un *monogramme identitaire*. Celui-ci évoque une histoire individuelle, emblématique des séjours d'un berger et de ses multiples passages. L'ensemble des juxtapositions des monogrammes se déroule désormais comme une frise, dans laquelle circule un courant de fraternité.

Même si dans un élan d'imitation s'exprime la conviction de tous dans leur identité pastorale, aucune « voix », aucun personnage ne s'élève pour « parler » au nom des autres. Chaque unité dut donc maintenir, quelque temps encore, son autonomie. On ne peut donc pas déduire de la nouvelle lecture de ces gravures

d'actions collectives structurées, susceptibles de donner à un assemblage de parents et de proches, le statut et la cohérence d'une *classe sociale*. Le Khanguet el-Hadjar représente donc l'étape antérieure de ce phénomène social, que je crois post-néolithique. Sur cette Haute-Pierre du Khanguet el-Hadjar l'essentiel d'un vécu pastoral autonome a été inscrit par l'artiste de chaque unité pastorale. Cet « incunable » d'âge néolithique, a recueilli et conservé intacts des témoins chargés d'une perceptible immatérialité que les gravures exposent dans un lieu sanctuarisé. Sa nature singulière et son message exceptionnel servent de bon repère chronologique.

On doit aux transhumances annuelles, le déplacement régulier des bergers, certains venant de l'Atlas, d'autres du Tell. Khanguet el-Hadjar conserve l'empreinte néolithique de groupuscules conscients de leur identité et de leur pouvoir économique. Ce lieu devint au terme d'un long processus de Néolithisation, un « Mémorial identitaire » pour tous les bergers du Maghreb oriental. Sa conservation et sa protection s'imposent comme patrimoine préhistorique exceptionnel de l'Algérie.

BIBLIOGRAPHIE

- BALOUT L., 1955. *Préhistoire de l'Afrique du Nord. Essai de chronologie*. Paris, A.M.G.
- BEAUMAIS A. et de Royer P., 1926. « Fouilles de l'Adrar Gueldaman ». *Bull. de la SPF*, t. XXIII, p. 223-238.
- BERNELLE R., 1892. « Vestiges anciens de la Commune mixte de l'Oued Cherf ». *Rec. des Not. et Mém. de la Soc. Archéol. du départ. de Constantine*, t. XXVII, p. 54-113 (Khanguet el-Hadjar: p. 57).
- BARDIN P., 1953. « Gisement néolithique de la grotte du Kef-el-Agab, Tunisie ». *Libyca*, t. 1, p. 271-308.
- CAMPS G., 1961. *Aux origines de la Berbérie. Monuments et rites funéraires protohistoriques*. Paris, A.M.G.
- CAMPS G., 1974. *Les civilisations préhistoriques de l'Afrique du Nord et du Sahara*. Paris, Doïn, (Khanguet el-Hadjar: p. 339).
- CAMPS-FABRER H., 1960. *Parures des temps préhistoriques de l'Afrique du Nord*. Libyca, t. VIII, p. 9-218.
- DEBRUGE A., 1908. « La grotte des Ours ». *Rec. des Not. et Mém. de la Soc. de Constantine*, t. XLII, p. 117-148.
- DEBRUGE A., 1909. « La grotte du Mouflon à Constantine » *XXXVIII^e Congrès de l'A.F.A.S.*, Lille, p. 813-822.
- FLAMAND G.-B.-M., 1921. *Les Pierres écrites (Hadjrat Mektoubat). Gravures et inscriptions rupestres du Nord Africain*. Paris, Masson, (Khanguet el-Hadjar: p. 32-35).
- GSELL St., 1901. *Les monuments antiques de l'Algérie*. Tome 1, Paris, Thorin, p 47.
- GSELL St., 1911. *Atlas archéologique*, Alger, n° 123 de la feuille n° 18, Soukh-Ahras.
- GSELL St., 1914. *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*. T. 1, Paris, Hachette, 2^e éd., p. 202, note 9, p. 220-221 et p. 254-255.
- HACHI S., 1999. *L'Homme de Mechta-Afalou, Cro-Magnon de l'Afrique du Nord durant les 20 derniers millénaires: évolution culturelle et devenir*. Thèse d'habilitation à diriger des recherches, Université P. Valéry III, Montpellier, 4 volumes.
- HACHI S., 1998. « Une approche anthropologique de l'art figuratif préhistorique d'Afrique du Nord. Analyse d'une fresque de Tin Hanakaten (Tassili n'Ajjer) ». *Études et Documents Berbères*, t. 15-16, p. 163-184.
- LEFEBVRE G., 1965. « Problèmes posés par les bas-reliefs du Khanguet el-Hadjar (Constantinois). Études de deux groupes ». *Libyca*, t. XIII, p. 183-194.
- LEFEBVRE G., 1966. « Étude typologique des bas-reliefs préhistoriques du Constantinois ». *Libyca*, t. XIV, p. 337-353.

- LEFEBVRE G. et L., 1967. *Corpus des gravures et des peintures rupestres de la Région de Constantine*. Mémoire VII du CRAPE, Paris, Masson (Khanguet el-Hadjar : p. 13-99).
- REBOUD Dr V., 1882 (1883). Excursion dans la Maouna et ses contreforts (avril 1881). *Rec. des Not. et Mém. de la Soc. Archéol. de Constantine*, t. XXII, p. 17-164 (p. 57-63).
- ROUBET C., 1979. *Économie pastorale préagricole en Algérie orientale: le Néolithique de tradition capsienne. Exemple L'Aurès*. C.N.R.S., Études d'Antiquités Africaines, Paris, 595 p.
- ROUBET C. et CARTER P. L., 1984. « Origine de la transhumance ovine dans le Maghreb oriental ». in *The Deya Conference of Prehistory: Early settlement in Western Mediterranean Islands and the peripheral areas*. Ed. by W. H. Waldren and coll. B.A.R., International Series, n° 229, p. 239-248.
- ROUBET C., 2003(a), « Économie pastorale préagricole dans l'Aurès Néolithique. Gestion et organisation des cheptels en environnement atlasique ». *Archéologia*, Dijon, n° 282, p. 62-71.
- ROUBET, C., 2003(b). « Statut de berger des communautés atlasiques, néolithisées du Maghreb oriental, dès 7 000 BP ». *L'Anthrop.*, t.107, p. 393-442.
- ROUBET C., 2005. « Kef Messiouer ». *Encyclopédie Berbère XXVII* ("K37").
- ROUBET C., « Kef Messiouer et Khanguet el Hadjar: Stations d'art rupestre du Néolithique tellien du Constantinois ». *Libyca*, à paraître.
- SOLIGNAC M., 1928. *Les Pierres écrites de la Berbérie orientale (Est Constantinois et Tunisie)*. Tunis, Barlier (Kef el-M'Saoura : p. 113-119).
- VAUFREY R., 1939. *L'Art rupestre Nord-Africain*. Archives de l'Institut de Paléontologie Humaine, Paris, Masson, t. XX, 128 p. (Khanguet-el-Hadjar : p. 16 et pl. LIV).
- VAUFREY R., 1955. *Préhistoire de l'Afrique. T. 1: Le Maghreb*. Paris, Masson, Publ. de l'Institut. des Hautes-Études de Tunis, vol. 4.
- VIGNERAL Ch. de, 1867. *Ruines romaines de l'Algérie*. Paris, Claye.

C. ROUBET

K52. KHANGUET SI MOHAMED TAHAR (Aurès) : site néolithique. Aux origines du pastoralisme berbère

Topographie-toponymie

Bien au-delà de Constantine*, après avoir traversé le bassin de Timgad* en direction du versant septentrional de l'Aurès*, s'ouvre à l'ouest une voie d'accès au massif, le *Foum Ksantina* ([*Fum Qsen,ina*]). Elle emprunte le défilé du *Khanguet Si Mohamed Tahar* ([*Xanget Si Muïemmed 'a'her*], ici **KSMT**), où coule le torrent mugissant Berbaga. Ce torrent qui se jette dans l'oued Tāga occupe une position géographique symétrique de celle de l'antique Abigas*, oued Bou Roughal, ou Baghai* à l'est du massif. C'est en suivant cette vallée qu'on entre vers 1 000 m d'altitude dans un amphithéâtre ceinturé de parois calcaires de plus de 500 m de hauteur, culminant à 1 874 m vers l'est, au Djebel Témagoult, et à 1 540 m vers l'ouest, au Crêt et au plateau du Lardam (Redam ou Rdam). Ce plateau est traversé par la route nationale reliant Batna à Biskra. Cette toponymie est portée sur les cartes géologiques et IGN au 1/200 000^e et au 1/50 000^e. Dans ce paysage s'est ébauché, voilà presque 7 500 ans cal. BP, un comportement pastoral ayant favorisé l'enracinement d'un premier peuplement semi-sédentaire, dont les Berbères Chaouia* descendent très vraisemblablement.

La grotte Capéletti du Khanguet Si Mohamed Tahar

Cet amphithéâtre verdoyant paraît fermé de toutes parts. Mais on peut en sortir en suivant en amont le torrent jusqu'à sa source résurgente au sud-est, puis,

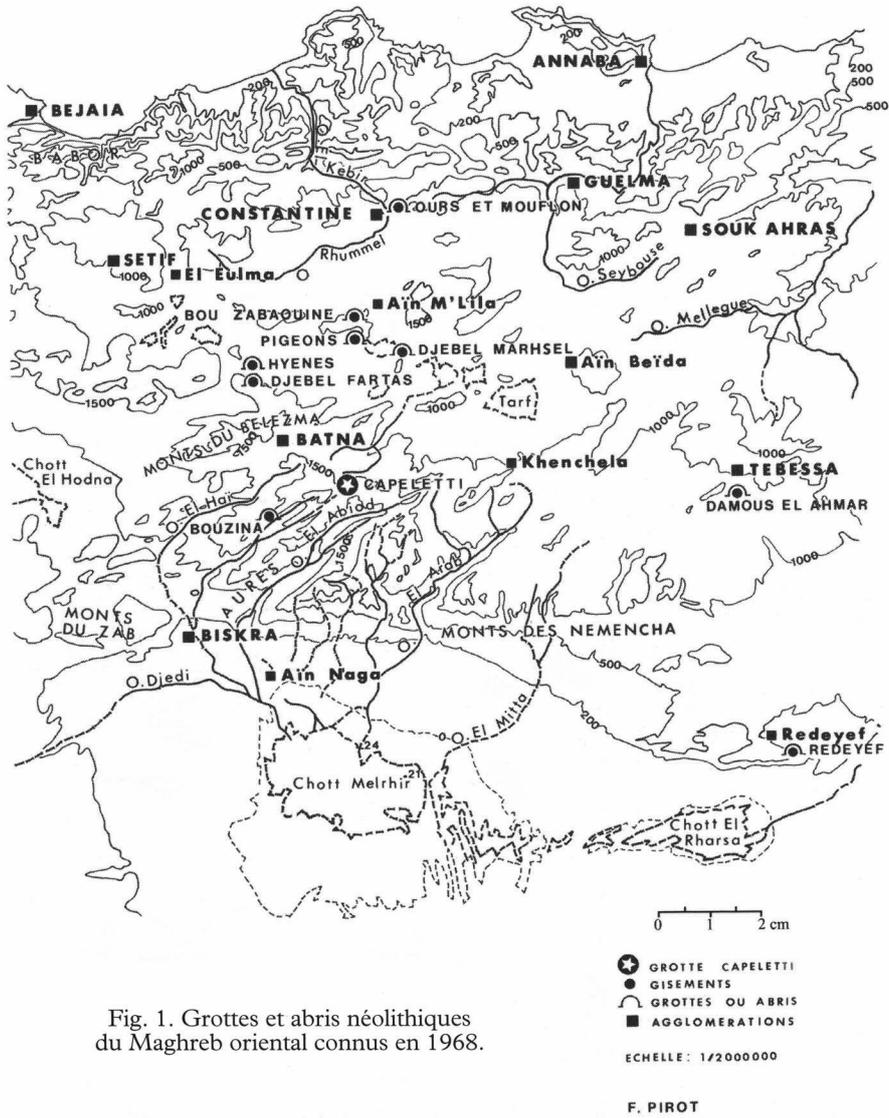


Fig. 1. Grottes et abris néolithiques du Maghreb oriental connus en 1968.



Fig. 2. Jean-Baptiste et Hemana Capéletti en 1971 devant leur maison de Bou Ahmar, Aurès (cl. B. Ferré, mars 1971).

en se glissant dans le passage argileux, encombré de gros blocs d'où jaillissent les jets d'eaux d'une ligne de sources. On aperçoit alors les ruines du tout premier moulin* à grains édifié vers 1900 par le premier meunier de la région, le Piémontais Jean-Baptiste Capéletti (Roubet, 1969, 1979; fig. 2-3). En grim pant encore dans les éboulis de la rive gauche, on débouche enfin sur le plateau du Lardam cerné au loin de murailles enneigées d'où émergent le Djebel Mahmel (2 321 m). Le regard découvre alors un vaste paysage mis en cultures. Bien plus près, on remarque à 50 m environ du sommet de l'amphithéâtre, un énorme effondrement calcaire figé sur la pente de la rive gauche du torrent Berbag. Cette masse diaclasée, détachée de la muraille, s'est enfoncée dans les éboulis (fig. 4). Ses pans abrupts tournés vers la vallée présentent de petites ouvertures ainsi qu'une grotte nichée à l'avant d'un couloir couvert d'un toit. Cette grotte dite tantôt du *Foum Ksantina*, tantôt du *Khanguet Si Mohamed Tahar* porte depuis 1969 le nom de *Capéletti*, en hommage à la perspicacité et à l'activité de cet émigré, amoureux d'une région qu'il contribua à développer. C'est lui qui fit connaître cette grotte néolithique au géologue R. Laffitte (Joleaud et Laffitte 1934) et qui remit les premiers objets préhistoriques recueillis au début du XX^e siècle, mêlés au guano de la grotte qu'il exploitait alors. Il s'agissait de haches et d'herminettes en pierre polie, d'instruments en os poli, de pièces en métal, abandonnés par les divers occupants. Ces objets furent déposés à Paris, au Musée de l'Homme, où ils sont toujours conservés au département de Préhistoire du Muséum national d'histoire naturelle (réf. Collection. 36.1) (fig. 6 et 7).

Ce territoire a été un conservatoire exceptionnel. Il a fait vivre et s'épanouir pendant des millénaires de multiples communautés pastorales qui ont façonné les paysages alentours. Nous pensons même qu'un proto-commerce s'est ébauché là. En témoignent quelques documents néolithiques d'origine exogène, conservés parmi d'autres, fabriqués sur place. Ce sont des haches, des herminettes, des éléments de parure, etc. Tous accèdent à l'hypothèse d'« acquisitions » lointaines faites au fil du temps, lors des transhumances annuelles que des bergers

Grotte CAPELETTI -DATATIONS 14C -CALIBRATION (Prog. Cal 98)

Laboratoire	Localisation	Profondeur	Nature	14C/BP	14C/BC	Millénaires	Cal BP	Cal BC	Millénaires	Occupations
Alg.0037	B3a	3,17-3,14	charbons	6530±250	4580	V	6859-7855	5906-4910	VI-V	1 ^{re}
Gif.1386	A1f	2,00	charbons	5900±150	3950	IV	6400-7032	5083-4451	VI-V	2 ^e
Gif.1383	B3a	2,95-3,00	charbons	5740±140	3800	IV	6279-6807	4858-4330	V	2 ^e
Gif.1384	B1f	1,00-1,10	charbons	5400±140	3450	IV	5894-6453	4504-3945	V-IV	3 ^e
Gif.1385	A1h	1,62-1,40	charbons	5380±140	3430	IV	5889-6447	4498-3940	V-IV	3 ^e
Alg.0062	J3j	1,25-1,40	charbons	4360±130	2410	III	4777-5316	3367-2828	IV-III	4 ^e
Alg.0030	D3f	0,35-0,40	charbons	4340±200	2390	III	4414-5471	3522-2465	IV-III	4 ^e

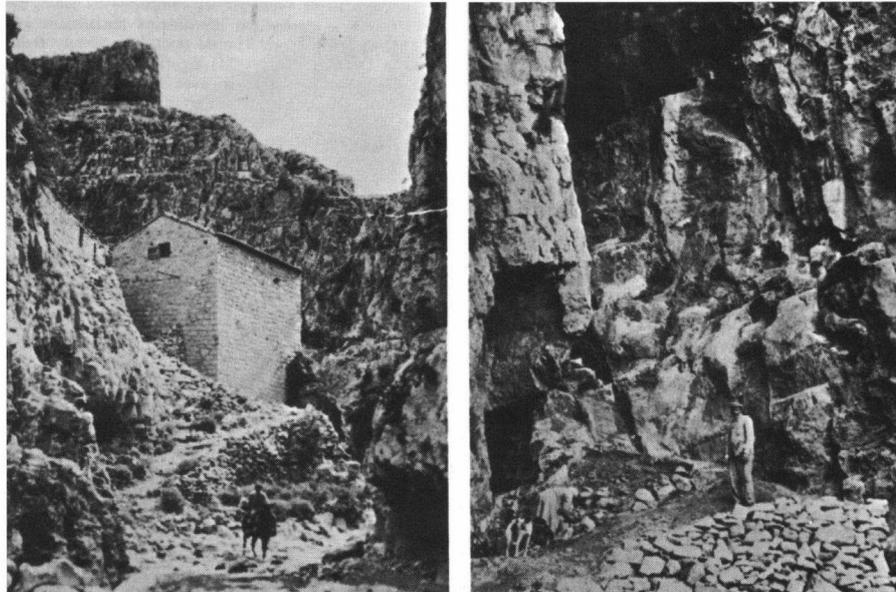


Fig. 3. *À gauche*, vallée encaissée du Berbaga : le premier moulin de Capéletti est construit sur la rive droite du torrent. *À droite*, J.-B. Capéletti devant la grotte en compagnie de sa femme et de sa chienne Dékha (cl. R. Lafitte, 1934).

Fig. 4. Vue aérienne signalant l'emplacement de la grotte Capéletti dans le bloc calcaire diaclasé. À gauche, s'étend la plaine du Lardam, à droite, coule le torrent Berbaga (cl. B. Ferré, mars 1971).



néolithiques inaugurèrent à travers ce massif. Au retour de leurs déplacements, bêtes et gens regagnaient un territoire montagneux familier et s'installaient avec « leur trésor » dans cette grotte, résidence d'été, grenier à provisions, lieu d'agnelage protégé, permettant à tous de goûter la quiétude et les ressources locales. Le massif de l'Aurès garde une mémoire vive de ce lointain passé pastoral (Roubet 2003a).

Vers une perception globale du comportement pastoral néolithique

À la suite de deux campagnes de prospection du massif, puis de fouilles conduites dans cette grotte, l'une dirigée en 1934-1936 par Thérèse Rivière et

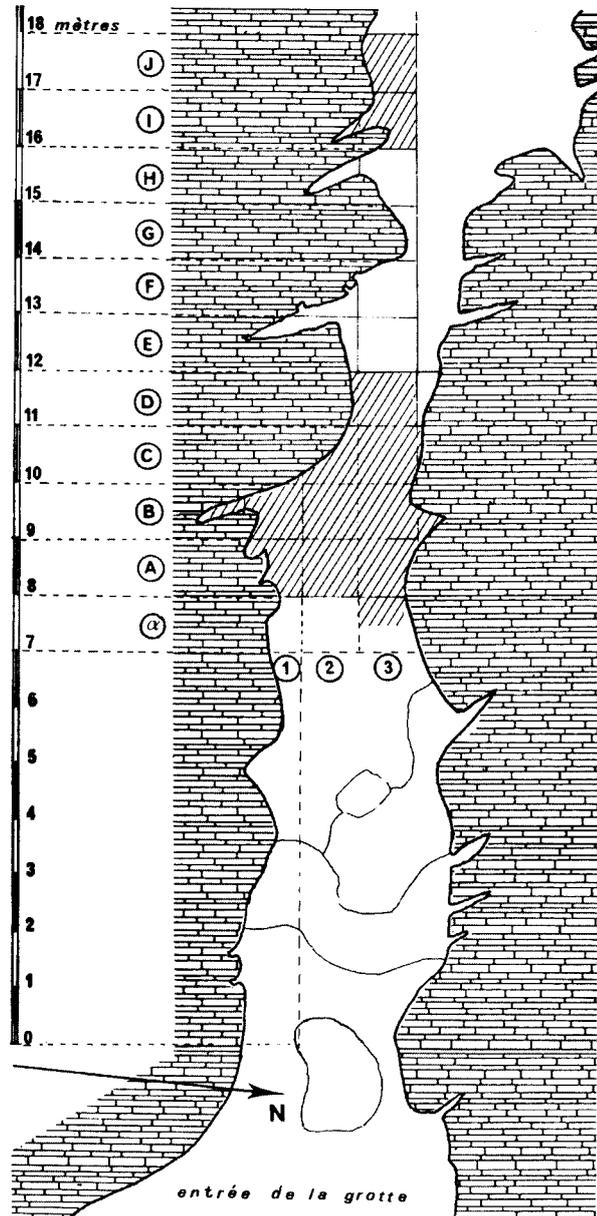


Fig. 5. Levé topographique de la grotte Capéletti effectué en 1968, les hachures couvrent l'aire fouillée. Échelle 1/100 (relevé de J.-L. Paillet).

Germaine Tillon, accompagnées de Jacques Faublée, anthropologues du Musée de l'Homme de Paris, l'autre en 1968-1970 par Colette Roubet, attachée de recherche au CNRS, affectée au CRAPE à Alger, une documentation abondante a été réunie. L'une est conservée à Paris, l'autre à Alger; les deux se complètent. L'occupation néolithique traitée dans une optique interdisciplinaire – géologique, topographique, chronologique, sédimentologique, écologique, anthropologique et culturelle – a révélé l'installation d'une succession de communautés pastorales, dont l'histoire a été partiellement retracée (Roubet 1979; Bachir-Bacha 1996).

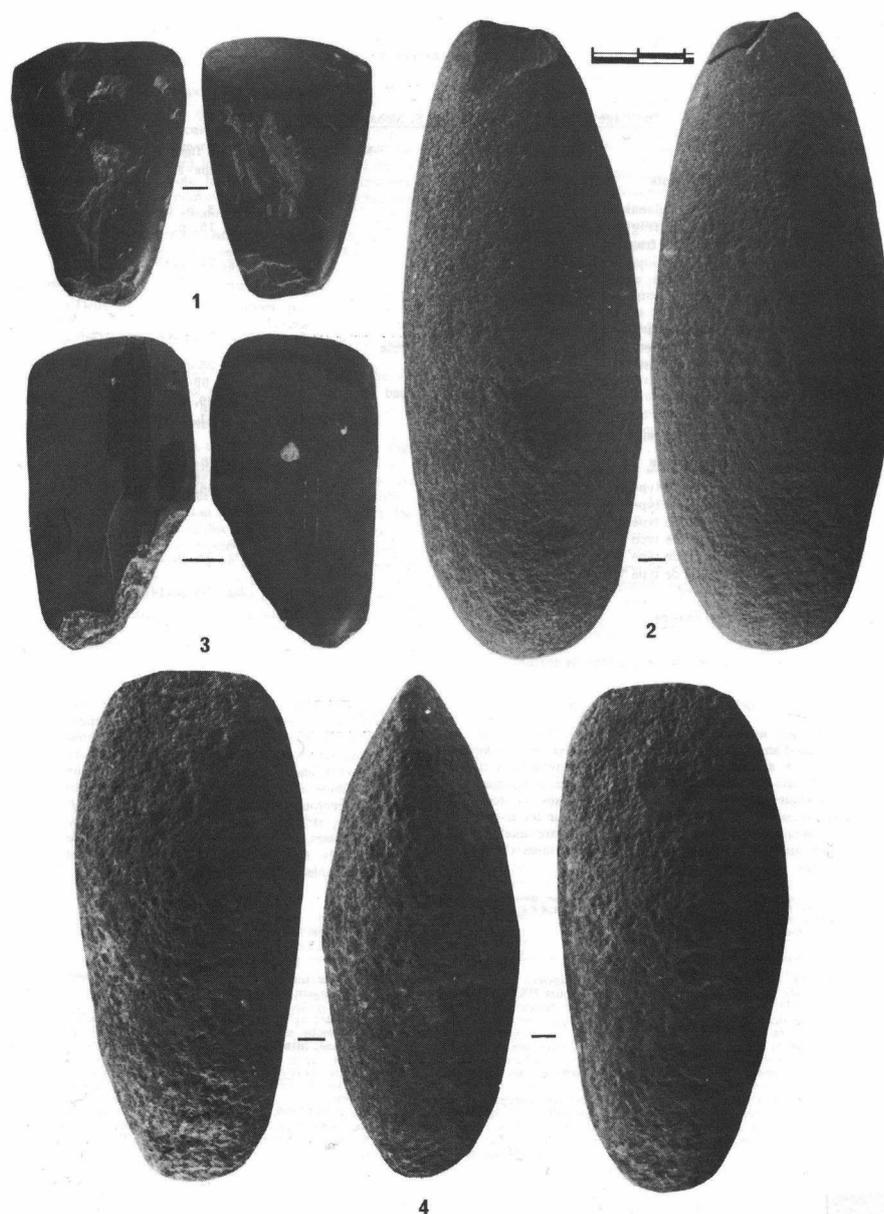


Fig. 6. Haches polies et piquetées découvertes par Th. Rivière dans les dépôts supérieurs « A ».

Documents déposés au Musée de l'Homme, Paris (cl. J.-P. Kauffman).

- N° 1 : 36. 1. 1987. Hachette plate, polie
N° 2 : 36. 1. 1030. Hache cylindrique, piquetée
N° 3 : 36. 1. 1968. Hachette plate, polie
N° 4 : 36. 1. 1931. Hache cylindrique, piquetée.

Au cours du VIII^e millénaire cal. BP, un petit groupe de bergers trouve refuge à 1 540 m d'altitude dans la grotte Capéletti (fig. 1, 3, 4 et 5). Il s'installe au printemps sur les flancs du Khanguet Si Mohamed Tahar, avec moutons et chèvres et peut-être déjà une paire de bœufs (?). De ce bref séjour subsistent de multiples objets quotidiens et des restes d'une nourriture variée et locale, jetés au fond d'un chaos rocheux de la grotte.

Entre 7 500-5 000 cal. BP, bien d'autres générations de bergers viennent occuper ce site de façon saisonnière. À l'intérieur de la grotte, leurs déchets comblent ce chaos qui sert de dépotoir. Dès la fin de l'automne, bêtes et gens quittent régulièrement ces lieux lorsque d'abondantes chutes de neige bloquent les passages et tarissent les ressources. Les bergers partent en transhumance et gagnent alors des zones plus clémentes de piémont (Roubet 1979, 1984, 1985).

Mais que sait-on de ces grands départs, du séjour hivernal vécu ailleurs ? Reste-il quelque chose encore de l'histoire de ces multiples transhumances ? Il fallait faire le tour d'une réalité humaine facettée, à peine entrevue en 1979, pour voir surgir *quelque chose d'un vécu pastoral total* du premier peuplement semi-sédentaire pré-berbère de l'Aurès (Roubet 1995, 2003(a), 2003(b)). La démarche a consisté à valoriser tout ce qui venait d'ailleurs :

- partir du support insolite et rare, du caractère exogène du document, privé de son cortège d'éléments de fabrication et de ses références techniques,
- partir des documents botaniques et fauniques, étrangers à l'environnement en altitude,
- circonscrire des aires géographiques précises, des biotopes spécifiques, à partir de la provenance identifiée, et peut-être retrouvée, pour chaque document.

Le terroir montagnard originel : le KSMT et l'Aurès pendant l'holocène

Les données stratigraphiques et chronologiques du remplissage de la grotte Capéletti permettent une lecture bimillénaire continue, sans horizon stérile. Ce remplissage a été attribué au Néolithique de Tradition Capsienne *sensu stricto*, faciès régional, porteur d'une forte valeur identitaire. On situe ainsi ses principaux épisodes :

- la 1^{re} installation des bergers remonte au VIII^e millénaire cal. BP, entre 5906-4910 BC.
- la 2^e série d'occupations se prolonge, entre les VIII-VII^e millénaire cal. BP, entre 5083-4451/4858-4330 BC.
- la 3^e série d'occupations se situe au VII^e millénaire cal. BP, entre 4504-3945/4498-3940 BC.
- la 4^e et dernière série d'occupations se situe, au VI^e millénaire cal. BP, entre 3367-2828/3522-2465 BC.

La grotte cesse ensuite d'être la résidence des pasteurs de cette culture-là. On ignore tout des motivations de l'abandon ; on ignore presque tout des occupants postérieurs.

Au terme d'une longue évolution, ces générations de bergers détiennent avec leurs troupeaux un tel capital économique qu'ils doivent attirer la convoitise de groupes ou de communautés non pastorales qu'ils rencontrent, et s'imposer aussi à eux en raison de l'identité et de la forte cohésion communautaire qu'ils affirment. Un statut de berger leur conférant une forte autonomie devait déjà leur être reconnu. Parvenue à un stade d'évolution économique avancé, cette communauté néolithique s'est approprié, bien plus que le Khanguet Si Mohamed Tahar



Fig. 7. Herminettes et haches polies, découvertes par J.-B. Capéletti
Documents déposés au Musée de l'Homme, Paris (cl. J.-P. Kauffman).
1 : Herminette, réf. 36.I.82 ; 2 : Herminette, réf. 36.I.84 ; 3 : Herminette, réf. 36.I.81 ;
4 : Hache, réf. 36.I.2307 (ou 36.I.83 pour Th. Rivière).

et sa grotte-résidence : le massif de l'Aurès tout entier. Et cela, plutôt sans partage, ni pression extérieure. Pourtant, c'est soudainement ici que s'arrête leur histoire, nous ne sommes plus en présence de vestiges pouvant leur être attribués.

Précisons maintenant les conditions climatiques et écologiques des séjours des bergers en altitude entre 7 500-5 000 cal. BP. Les données climatiques et environnementales autorisent l'identification de deux épisodes majeurs (Alimen, Biéda, Casta 1979). D'autres événements d'âge historique affecteront le massif (Ballais 1987; Côte 1987, 1991).

Entre le VII-VI^e millénaire cal. BP, sévit vers 2 000 m d'altitude un climat très froid et sec, devenant humide (1^{er} épisode), propice au développement d'essences à caractère « boréal » telles : *Corylus* (le noisetier) ; *Carpinus* (le charme), *Ulmus* (l'orme), *Betula* (le bouleau) et *Eleagnus* (Beucher 1979). Vers 1 500 m, règne aussi un climat rude et humide, favorable à l'if, installé près du torrent (niche à *Taxus baccata*) et au développement d'essences à caractère méditerranéen, telles le cèdre, certains chênes, les frênes dimorphes, les thuyas, les genévriers, l'oléastre et le noyer.

Au milieu du VI^e millénaire cal. BP, lorsque la rigueur s'atténue, d'autres frênes et des pins croissent sur les pentes, ainsi que la vigne sauvage, le sorbier, les phyllirées, le prunus, l'arbousier, le lierre, l'asphodèle, les roseaux, tout un cortège d'herbacées temporaires occupant les sous bois, pelouses et prairies. Cet épisode du milieu de l'Holocène est rattaché en Afrique du Nord à l'étage climatique de montagne méditerranéenne, de type marocain (Couvert 1969 ; Beucher 1979 ; Plu et Portères 1979) (fig. 9).

Durant le V^e millénaire cal. BP s'opère un réchauffement climatique (2^e épisode) entraînant le recul des mousses et des lichens fixés aux rochers et favorisant une abondante fructification. Les grappes de raisin sauvage, les arilles rouges des ifs et les glands doux (*Quercus ilex*, var. *ballota*) du chêne ballote, sont les fruits souvent cueillis et rapportés en grotte. Fait alimentaire capital : la glandée automnale assure les premières semoules. Un goût de farine reste associé aux lieux. Une dizaine de fruits secs ou juteux, doux ou acides, sont attestés parmi les macro-restes végétaux conservés. D'autres témoins : feuilles, hampes, racines, bois, évoquent des collectes sélectives, renouvelées, destinées à une alimentation animale, à l'aménagement du couchage, à une médecine empirique et à des activités supposées de tressage, tissage, vannage, teinture, en plus de préparations alimentaires, exigeant combustible, chaleur et lumière (Couvert 1969, Plu 1979, Portères 1979).

Plusieurs études paléobotaniques permettent la reconstitution d'un couvert végétal restituant la profusion de ce terroir, près des hauts sommets, couverts par la cédraie et la thuriferaie, adaptées aux froids et à l'enneigement prolongés. On admet actuellement un découpage altitudinal du massif en cinq géo-systèmes (Ballais 1984, 1987).

Dans leur diversité et leur amplitude, les multiples résidus botaniques collectés évoquent tous des gestes intentionnels de préhension, d'expérimentation, de manipulation et de fabrication.

Le cadre environnemental de l'Aurès à l'Holocène se révèle très proche de celui d'autres montagnes méditerranéennes.

Vers une anthropisation progressive de l'Aurès durant l'Holocène

L'anthropisation du Maghreb oriental s'est amorcée durant l'Épipaléolithique. Mais c'est plutôt au début de l'Holocène que s'installent loin de la mer et dans des campements distincts, des individus issus des deux communautés autochtones d'alors. L'une, composée de Cromagnoïdes-Méchtoides évolués, est imprégnée depuis longtemps de culture ibéromaurusienne (Hachi, 1998, 1999, 2002 ; Roubet et Hachi 2001b, 2003) ; l'autre, constituée de Proto-Méditerranéens, initie une culture capsienne. Elles occupent le Tell, puis les Hautes Plaines du Constantinois ainsi que la périphérie des dépressions lagunaires ou Garaet et Sebkhas, cernant de petits chaînons du système atlasique.

Des individus de ces deux communautés se trouvent même exceptionnellement réunis dans certains gisements-sépultures, comme par exemple à Médjez II, de

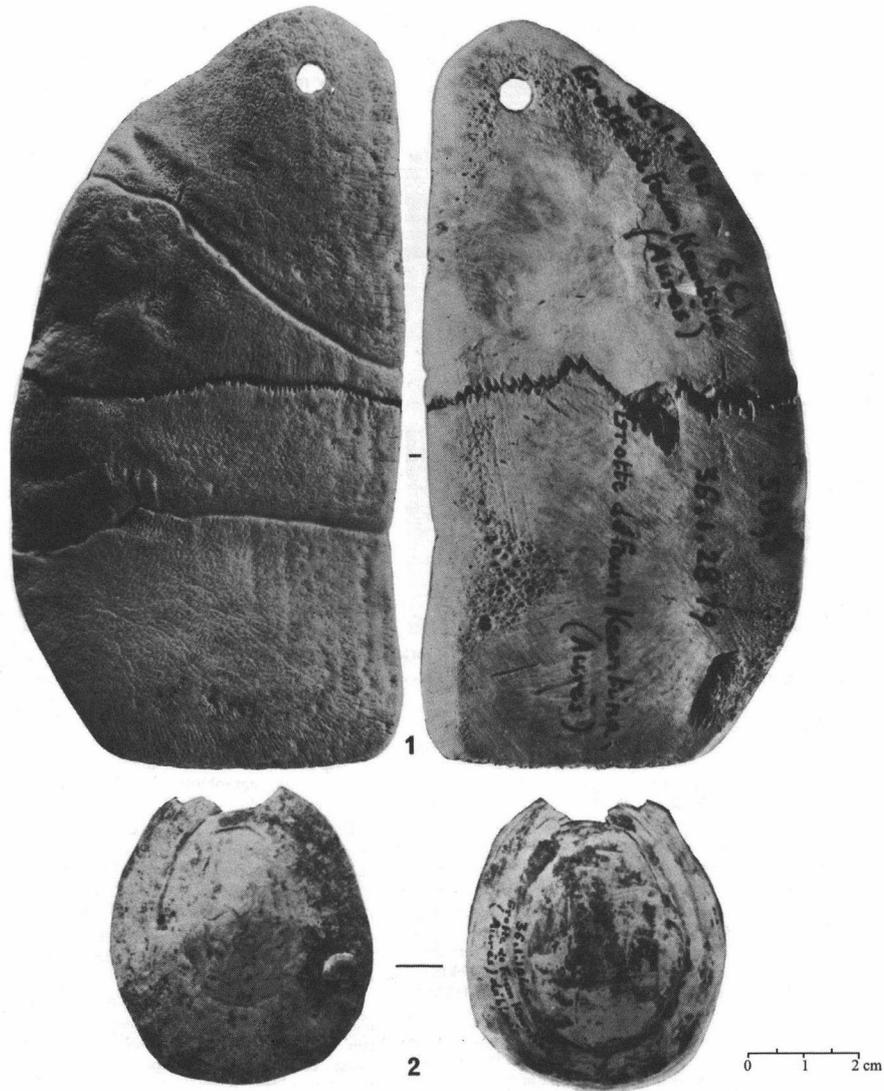


Fig. 8. Objets de parure du IV^e millénaire BC.
Le grand pendentif taillé dans deux plaques du plastron
d'une tortue terrestre a été découvert par Th. Rivière,
scindé en deux parties; la partie supérieure
provient de la couche « C » et la partie inférieure de la couche « B ».
Ce n'est qu'en 1970 que je les ai rapprochées et replacées
en connexion anatomique (Roubet 1979, fig. 48).
La patelle, d'origine méditerranéenne,
a été découverte par J.-B. Capéletti.
Elle contient des colorants rouges et des sédiments mêlés.
Ces documents sont déposés
au Musée de l'Homme à Paris (cl. J.-P. Kauffman).

faciès Sétifien, (Camps-Fabrer 1975). Les restes anthropologiques de Proto-Méditerranéens sont toutefois plus nombreux dans les escargotières (Camps 1974). On admet que l'exploration de l'Aurès a été conduite par ces deux populations et qu'elle coïncide avec l'Holocène. Mais aucune datation actuellement connue ne remonte à cette époque là.

Dans le massif aux traits géomorphologiques puissants et originaux (Mittard 1941), la localisation systématique des installations épipaléolithiques reste à poursuivre. Quarante sites ont été inventoriés. Cette situation lacunaire ne donne pas une image significative. Il s'agit d'escargotières capsienes (Ballais et Roubet 1981-1982; Roubet 1979).

Au nord du massif, autour des sebkhas du Tarf, du bassin du Hodna, puis vers Ouled Djellal et Ouled Naïl, enfin près des grands Chotts, se regroupent des sites capsienes datés (IX^e millénaire cal. BP; Grébénart 1969, 1970, 1971; Camps 1974, 1975).

Antérieurement au Néolithique, certains versants extérieurs de l'Aurès avaient donc été occupés durant l'Épipaléolithique.

C'est vers le milieu de l'Holocène que l'anthropisation s'est étendue à tous les massifs du Constantinois, de Tébessa et de l'Aurès, se manifestant même en altitude. Cette anthropisation a été conduite par les deux populations déjà implantées comme dans la grotte du Dj. Fartas (Roubet 2001a), ou celle du Damous el-Ahmar, près de Tébessa, qui comprenaient des individus de type Méchtoïde évolué (Roubet 1968, 1979, 2001a). Toutefois, les motivations de cette pénétration dans les massifs n'étaient plus celles de chasseurs-nomades opportunistes, Capsiens ou autres, mais désormais celles de *bergers engagés dans un projet pastoral sans précédent*.

Le projet pastoral des bergers du Néolithique de tradition capsienne (NTC) du KSMT

Le projet pastoral couvre la période 7 500-5 000 cal. BP. Initié par des bergers NTC, il a consisté à maintenir en équilibre, pendant les quatre séries d'occupation de la grotte, l'accroissement des troupeaux et le développement des communautés humaines, au cœur d'un terroir familial et humanisé. Au Khanguet Si Mohamed Tahar cet objectif a concerné des communautés successives, composées de 7 à 15 individus et de 15 à 40 bêtes.

Ce projet a pris délibérément en compte le cycle annuel des saisons et les ressources disponibles en altitude et sur les piémonts de l'Aurès. Pour maintenir la cohésion et l'épanouissement de chaque unité, des transhumances annuelles ont été organisées, reliant les zones d'estivage en altitude aux zones d'hivernage sur les piémonts.

Le déroulement de ce cycle n'a pas conduit le groupe humain à se replier, ni à vivre en autarcie; il ne l'a pas culturellement figé. Au contraire, on remarque l'introduction dans l'habitat estival d'éléments étrangers rares, suivie de l'entrée régulière d'autres biens d'importance. Toutes ces innovations durent concourir à modifier progressivement le contenu culturel initial du NTC en interférant sur la mentalité symbolique collective. Ces documents exogènes apparaissent donc comme des témoins privilégiés d'une acculturation progressive, collective et régulée (Roubet 1979 : chap. 7-9).

En somme, si la culture NTC initiale et son projet pastoral ont pu évoluer sans soubresaut, semble-t-il, mais par greffes progressives de nouvelles valeurs, ne serait-ce pas en raison du rôle majeur que les bergers purent faire jouer à leurs troupeaux et surtout de la dynamique qu'ils purent leur impulser? Si l'on peut

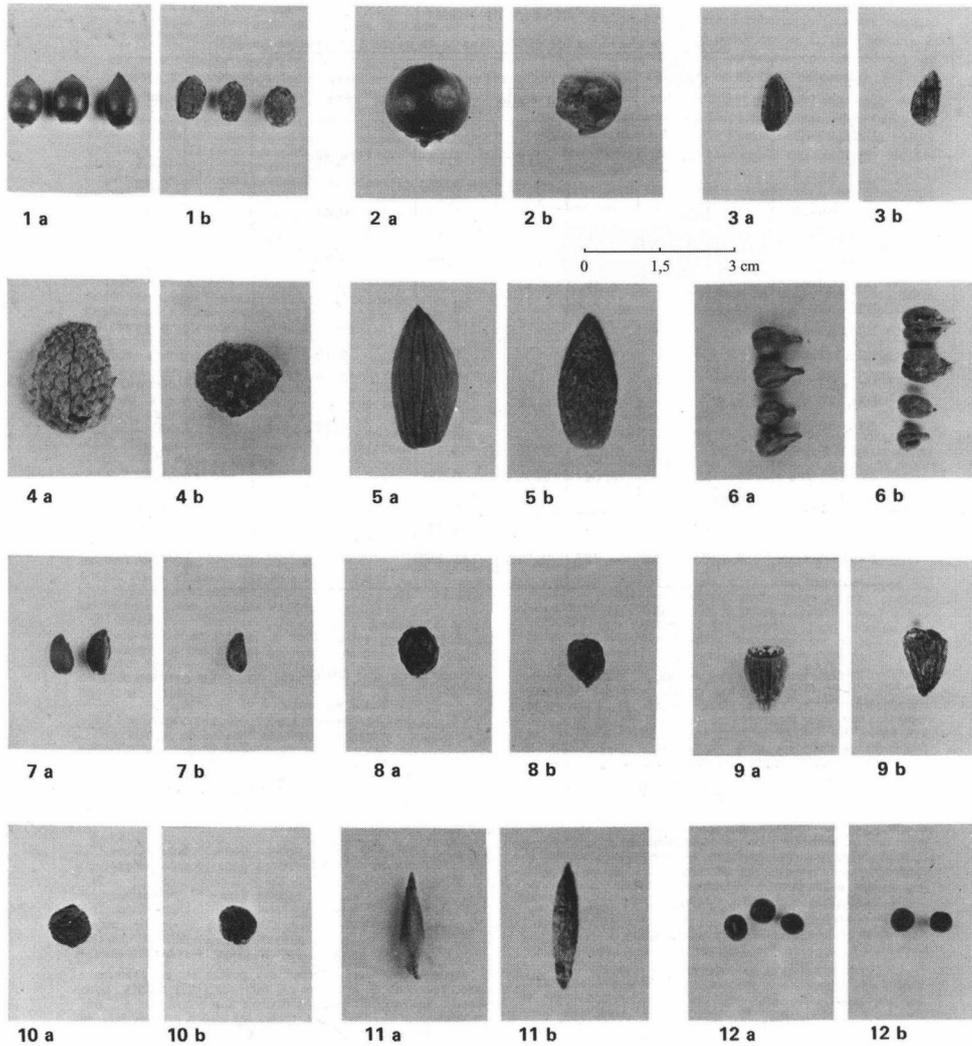


Fig. 9. 1 a, *Taxus baccata* L. ; b, niveau B1, 140-150 cm ; 2 a, *Juniperus oxycedrus* L. ; b, niveau B1, 130-140 cm ; 3 a, *Pinus pinaster* Soland. ; b, niveau BI, 130-140 cm ; 4 a, cupule de *Quercus Ilex* L. ; b, niveau BI, 130-140 cm ; 5 a, *Quercus Ilex* L. ; b, niveau B2, 140-150 cm ; 6 a, *Vitis sylvestris* L. ; b, niveau A2, 150-160 cm ; 7 a, *Sorbus torminalis* Crantz ; b, niveau BI, 170-180 cm ; 8 a, *Prunus prostrata* Labill ; b, niveau B2, 140-150 cm ; 9 a, *Papaver Rhoeas* L. ; b, niveau A2, 150-160 cm ; 10 a, *Phillyrea angustifolia* L. ; b, niveau A2, 125-140 cm ; 11 a, *Lygeum Spartum* L. ; b, niveau A2, 160-180 cm ; 12 a, *Vicia villosa* Roth ; b, niveau B2, 250-270 cm (cl. A. Plu, mars 1973).

proposer ce schéma d'évolution des comportements, c'est parce que l'archéologue pense qu'il ne put en être ainsi qu'au prix d'un consensus communautaire, d'un accroissement des troupeaux, d'un approvisionnement toujours soutenu en biens exogènes, équitablement répartis. Hypothèse notamment suggérée par l'accroissement continu des troupeaux et des biens, durant toutes les occupations.

L'évolution de ce projet est constatée vers la fin de la première installation des bergers en grotte; elle se traduit par une ouverture sur le « monde extérieur » à l'Aurès que les transhumances favorisent, et par l'entrée en grotte de nouveaux documents. Cette ouverture est restée compatible avec :

- le maintien d'une identité pastorale et d'une cohésion de l'unité communautaire,
- l'accroissement des troupeaux, comme valeur de capital et d'épargne et parfois d'échange,
- le contact avec des colporteurs, non pasteurs, détenteurs de biens de prestige hautement spécialisés, diversifiés et renouvelés,
- un acte d'échange, faisant suite à une transaction, établissant la parité des produits convoités : biens culturels rares pour les uns, biens alimentaires rares pour les autres, reposant sur un engagement réciproque de la parole donnée,
- le principe d'une interdépendance des objectifs et des décisions concernant l'élevage, le mode de gestion des troupeaux, la consommation et l'acquisition de biens culturels exogènes,
- la diffusion de ce genre de vie pastoral et la dispersion de nouvelles communautés pastorales.

Afin de valider ces différents points, on examinera à travers les diverses activités, les témoignages d'une acculturation et d'une anthropisation progressives.

Estivage et hivernage au Khanguet Si Mohamed Tahar : territoires et documents

La grotte-grenier-résidence d'été

Ce projet a permis à chaque unité communautaire de séjourner au KSMT pendant 6 à 8 mois, du printemps à l'automne. L'unité s'est servie de la grotte Capéletti comme d'abri fixe et de base de regroupement; chaque communauté en a disposé sans partage, pleinement, comme d'un « grenier-résidence », qui prit au fil du temps le caractère d'une « propriété communautaire ». Ce trait déjà singulier tient à la difficulté de son accessibilité. Ce lieu, très retiré dans la partie nord du massif, est resté bien dissimulé dans la falaise diaclasée durant deux millénaires. Son éloignement des terres de parcours et sa localisation protectrice ont été des arguments décisifs lors du choix de cet abri. Dans l'amphithéâtre, la grotte occupe enfin une position privilégiée à l'adret, sous les crêtes, à l'abri des rigueurs septentrionales et proche des berges du Berbaga. Dans les alpages alentours cernés par d'épaisses forêts, bêtes et gens ont séjourné en toute quiétude, à l'écart d'observation et de visites étrangères. Ce qui subsiste du vécu de ces petites collectivités successives paraît diversifié et récurrent; cela évoque un genre de vie « équilibré », autosuffisant, organisé. L'intérieur exigü de la grotte n'a pas reçu de modifications. L'entrée tournée vers l'est, donne accès à deux salles, peu éclairées, parfois ensoleillées une heure ou deux pendant la belle saison (Ferré 1979); elles ont été occupées sans aplanissement du sol, après stabilisation des rochers. L'effondrement de plusieurs masses rocheuses a marqué la deuxième série d'occupations (Roubet 1979, 2001a). D'autres petits éboule-

ments ont affecté les derniers dépôts. Un couloir sombre, temporairement occupé, s'étire sur 21 m (Paillet 1979).

Aménagement et entretien de l'espace ; ébauche d'un réseau de sentiers

Autour de la grotte-nid d'aigle, quelques espaces ont été occupés après défrichage, empiérement et soutènement ; ce sont (fig. 4) : une plate-forme, un replat, un accès aux points d'observation au-dessus de la grotte, un chemin sûr dans les éboulis ; un enclos à bétail, un gué.

Ces espaces immédiats sont devenus indispensables pour assurer le déroulement quotidien d'activités diverses. De nos jours, les versants sont zébrés par des sentiers longeant crêtes, pentes et berges, qui quadrillent l'espace (Roubet, 2001a).

Dans la prise en compte de l'étendue du territoire d'altitude investi par les premiers pasteurs, il faut ajouter l'espace des troupeaux au pâturage, sur les versants du KSMT et le plateau du Lardam. Dans cette perspective, l'entretien d'un réseau de sentiers devait être accompli collectivement. Cet aménagement général de l'espace a toujours été assuré en période estivale, par piétinement, cheminement et broutement des troupeaux, ainsi que par rejet, amoncellement des détritiques et défrichage occasionnel.

Tous ces faits indirects ayant conditionné le séjour des pasteurs viennent renforcer l'hypothèse d'un début d'anthropisation du Khanguet Si Mohamed Tahar, délibérément organisé (2-3-4^e séries d'occupation).

Témoins locaux de l'estivage

1^{re} série d'activités : aménagement des foyers, approvisionnement, transport et transformation (salles, plate-forme)

Aucune structure de foyer remontant aux premières occupations de la grotte n'a été repérée. Après l'hivernage précédant la 2^e série d'occupation, des aires de foyers ont dû être ré-agencées et approvisionnées. En témoignent des charbons de bois brûlés, des pierres craquelées, des récipients brisés et divers détritiques rejetés dans la fosse dépotoir de la 2^e salle (Rivière, 1935-1936 ; Roubet 1979 : chap. 6-10). Un seul type de foyer s'est conservé inscrit en cuvette et sans empiérement dans les sédiments meubles des dernières fréquentations de la grotte (Roubet 1979). Bien qu'approprié à des préparations culinaires d'appoint, à feu doux, régulier, ce foyer pourrait n'avoir pas été adapté à la cuisson du gros gibier (exiguïté du couloir, manque de dégagement, d'aération, d'évacuation des fumées). À l'extérieur, la localisation d'autres emplacements de foyers reste inconnue.

Nourritures en relation avec des récipients et des instruments (salles, plate-forme)

Les récipients (cuisson, stockage) n'étaient jadis ni rangés, ni vides. On n'a pas observé d'espace de rangement permanent, à l'écart du foyer et de la poubelle, ni d'anfractuosités dans la paroi, pourtant une relation spatiale rapproche les marmites des lieux de combustion. Trois catégories de récipients ont été identifiées : les grandes *bouteilles* céramiques à fond conique (hauteur 35 cm, contenance 4,5 litres) ; d'autres petites bouteilles correspondent au emploi d'une coquille entière d'œuf d'autruche (1,5 litres) ; de grandes *marmites* céramiques à fond sub-conique (hauteur 25 cm, 5/6 litres), sans bec, mais pourvues d'une large ouverture (25-30 cm) et de moyens de préhension, d'autres petites marmites de forme ovoïde (1,5 litres) ; des *bols* et des *coupelles* (0,5 litre) taillés dans de grandes portions de coquille d'œuf d'autruche, ou dans des boucliers dermiques de tortue terrestre, enfin des *outrés* en peau, non conservés.

Les instruments de cuisine associés aux récipients et aux nourritures pourraient avoir servi à trancher et couper (couteaux, raclours, éclats, lames, scies) ; à trouser et perforer (perçoirs, poinçons, becs) ; d'autres à gratter et écharner (grattoirs, objets à extrémité mousse, denticulés) ; enfin, les derniers destinés à broyer, écraser et réduire en menus morceaux ou en poudre (meules, molettes, broyeurs). Légers, les outils tranchants en silex taillé et en os taillé-poli se trouvaient à côté de résidus de viandes consommées (2^e série d'occupation) (Rivière 1934-1936 ; *in* Roubet 1979 ; *in* Bachir-Bacha 1996). Entiers, ces outils ont pu avoir été oubliés et sont alors tombés au fond de la poubelle. Vers l'entrée de la grotte, dans la paroi calcaire gauche, à un mètre au-dessus du sol actuel, existent des incisions fusiformes, proches des « traits capsien », témoins d'âge incertain de l'affûtage du tranchant des couteaux.

Les ossements abandonnés près des braises (grillades) sont ceux de moutons, chèvres, bovins et autres animaux chassés ou piégés (tableau 1). Au cours de la 3^e série d'occupation les bergers ont aussi consommé des escargots cuits. On a retrouvé des lits épais de coquilles entières colorées, parfois brûlées. La fosse conservait plusieurs centaines de noyaux de fruits, des graines, des glands doux grillés et oubliés. Ces derniers, récoltés en quantité (3-4^e séries d'occupation), avaient été stockés non loin de pièces de broyage (Roubet 1979).

Préparation et entretien du mobilier utilitaire (salles, plate-forme extérieure)

La grande *panoplie d'outils lithiques taillés* a été créée, affinée, réparée et avivée *in situ*, comme le suggèrent nucléus et déchets divers. Mais on n'a retrouvé ni emplacement, ni équipement (billot, enclume) liés à cette activité. Les roches taillées ici ne sont pas locales. Le silex fait défaut. Cette matière première a donc toujours été introduite dans la grotte. On peut en déduire une gestion et une maintenance des outils accomplies avec plus de vigilance : grattoirs et perçoirs ravivés. La grande *panoplie d'outils et objets osseux polis* fait suite à une consommation carnée estivale, un stockage, puis une sélection des pièces anatomiquement les plus appropriées (industrie osseuse).

Une gamme *d'instruments lithiques lourds, destinés au broyage*, a été façonnée à partir de roches locales : calcaire, quartzite, grès, poudingue. Il s'agit de billots, meules, molettes et broyeurs, de conception simple, d'aménagement sommaire, présents dès la 2^e série d'occupation. Citons enfin d'autres *documents lithiques polis*, introduits en grotte déjà façonnés, parfois en calcaire, mais surtout en silex et roches basiques exogènes, comme la diorite, la micro-diorite et la serpentine (Bachir-Bacha 1996). Il s'agit de haches et d'herminettes.

Préparation et entretien d'éléments de protection et d'embellissement

Les objets évoquant une fonction prophylactique (animale, humaine) et d'embellissement corporel, rattachés à une parure, sont nombreux et divers. Ils ont été fabriqués à partir de matériaux locaux ou exogènes (présence de déchets et pièces cassées), sans bénéficier d'emplacement réservé. L'attestent divers os longs d'oiseaux, des tests d'œuf d'autruche, du derme ossifié de plastron de tortue conservant jadis son écaille, des coquilles, des colorants d'hématite rouge et de la galène. Ces supports ont permis la création d'éléments tubulaires gravés, de grains d'enfilage circulaires ou dentelés et de larges pendentifs, tous, brillants et teintés. Dans le plastron de plusieurs tortues terrestres (*testudo ibera*, cf. *mauritanica*), des pendentifs ont été créés. Techniquement standardisés, morphologiquement définis, reproduits en nombre, prisés par les pasteurs, ils ont connu une large diffusion à travers le Maghreb atlasique (Roubet 1966, 1968), favorisée peut être par l'extension du pastoralisme (fig. 8).

Préparation des peaux, assemblage et confection diverses

À l'aide d'outils lithiques (grattoirs, racloirs, denticulés, perçoirs) et d'outils en os poli (brunissoirs, spatules, aiguilles), les peaux ont dû être traitées, puis assemblées.

2^e série d'activités : transport, transformation de produits alimentaires frais et rares

La plupart des produits carnés frais proviennent de l'élevage et du piégeage. Les activités de boucherie liées à la fabrication de l'outillage osseux, devaient être très précisément codées.

Activités communautaires, près de la grotte

Certaines activités ponctuelles devaient être effectuées collectivement. L'abattage d'un ovin, d'un caprin, ne fut pas un acte fréquent, ni un événement banal. On pourrait suggérer la pratique d'un « rituel » antérieur à l'abattage (présence d'un couteau-lame de racloir). Dans les dépôts rien n'atteste un abattage en nombre, au mieux un abattage circonstanciel, réduit à quelques individus. Les restes osseux issus des fouilles de la 1^{re} salle n'étaient pas abondants (Bachir-Bacha 1996). Ceux de la 2^e salle totalisent 12 050 pièces, dont 10 407 pièces d'ovi-caprinés et 1 355 pièces de bovins (tableau 1). Les données fauniques ont été établies par P.-L. Carter et E.-H. Higgs (1979) :

- 1^{re} occupation : 89,7 % d'ovins-caprins (4 individus), et 7,3 % bovins (1 individu),
- 2^e occupation : 84,7 % d'ovins-caprins (20 individus), et 14,0 % bovins (6 individus),
- 3^e occupation : 90,4 % d'ovins-caprins (30 individus), et 6,8 % bovins (3 individus),
- 4^e occupation : 70,0 % d'ovins-caprins (4 individus), et 24,7 % bovins (1 individu).

Ces données quantitatives apparaissent aujourd'hui comme partielles. En effet, elles compriment de multiples faits d'abattage et de consommation, survenus au cours de plusieurs épisodes d'estivage, rattachés par défaut à une même série d'occupation.

Ces données ne sont représentatives que d'une certaine consommation prise en grotte (tableau 1).

Rappelons aussi que ces données sont privées d'un certain nombre de pièces anatomiques, prélevées par les bergers pour le façonnage de leurs outils en os poli. Enfin, à aucun moment P.-L. Carter et E.-S. Higgs ne tentent de donner des estimations des *troupeaux d'animaux vivants*. Il convient de rappeler l'esprit dans lequel ce travail pionnier a été entrepris en 1970-72 et de le valoriser ici encore, puisqu'il reste sans égal à ce jour en Algérie et étaye ici l'idée d'une pastoralisation en évolution.

Voilà donc atteint le point de départ d'une relecture des informations fauniques permettant de faire participer le troupeau tout entier à la dynamique générale du projet pastoral, en montrant que celui-ci dut être aussi perçu aussi comme une composante non alimentaire.

Activités individuelles ou collectives, programmées au KSMT par les pasteurs

Opportunistes et parfois individuelles, ces activités ont introduit en grotte divers produits alimentaires obtenus par piégeage et captures d'une part; ce sont surtout des lièvres, hérissons, tortues, batraciens, oiseaux (2-3-4^e séries d'occupation); et d'autre part, lors de chasses aux prédateurs, ce sont des

sangliers et marçassins (1^e à 4^e séries d'occupation avec une plus forte proportion au cours de la 3^e, et des chacals (3^e-4^e séries d'occupation) (Carter et Higgs 1979).

Après les pluies, d'autres activités à caractère collectif ont été programmées. D'amples ramassages de gastéropodes ont été pratiqués, comme l'attestent les nappes de coquilles comprenant *Leucochroa candidissima*, *Helix melanostoma*, *Helix punica*, *Helicella sitifensis*, *Helix aspersa*, et *Rumina decollata* (Roubet 1979).

D'abondantes cueillettes devaient se dérouler sur les pentes et le plateau. Celles de fruits mûrs, de graines, de champignons (non attestés), puis des récoltes de tubercules et de racines, avant l'émondage des arbres (fourrage), la coupe de feuilles (litières); le prélèvement de gommés, résines et miels dans de petits récipients (Beucher 1979, Plu 1979, Portères 1979). En automne, des récoltes intensives de glands doux, particulièrement attendues, devaient être accomplies collectivement.

D'autres collectes plus rares ont procuré d'insolites documents locaux, comme ce moule interne d'oursin fossile d'*Heterodiadema libycum* (Joleaud et Laffitte, 1934; Laffitte, 1939).

Témoins lointains de l'hivernage prélevés sur les piémonts et près des lagunes

Les témoins lointains sont parfois exogènes au massif. Nombreux, divers, lourds, ou légers et fragiles, transportés et introduits en grotte, ils se sont étroitement mêlés aux documents de l'estivage, jusqu'à les rejoindre plus tard dans la poubelle. Issus de délocalisations, certains, comme les végétaux évoquent des actes intentionnels de préhension dans quelques cas et, d'autres en revanche fortuits. On note aussi la présence de biens culturels rares et insolites dont la conception est originale. Ces biens mettent en valeur des matériaux exceptionnels, venus d'ailleurs eux aussi, y compris de la mer.

Nous distinguerons donc deux classes de biens : les uns prélevés dans l'environnement par les bergers et les autres, issus d'acquisitions probables par échanges.

Approvisionnement en roches à tailler : piémont sud du massif

Au KSMT, l'absence de formations contenant des nodules de *silex* a exigé la découverte de gîtes donnant des roches à tailler, de bonne qualité. Cette carence majeure, une fois surmontée, a pu lors des remues déterminer la direction des parcours et fixer par avance les lieux de haltes. L'objectif de prélèvement et de transport de roches à tailler fut donc impérativement pris en compte par toutes les générations de bergers. Certains *silex* étaient noirs, gris et beige, mais de petites dimensions (L < 10 cm), d'autres blonds et de grandes dimensions (L > 12 cm). L'attestent des résidus d'encroûtement de formations nummulitiques conservés sur le cortex de produits d'épannelage, qui incitent à localiser sur le piémont sud la provenance probable du *silex*, vers Rhoufi, M'Chounèche, au Dj. Rhélist et au Kroumt el-Kreloua entre Menâa et Bouzina (Laffitte, 1939 et *com. pers.*). La *strontianite* des calibreurs affleurerait aussi à Rhoufi (Laffitte, 1939 et *comm. pers.*; Roubet, 1979).

Alimentation en territoire d'hivernage :

Zones marécageuses des piémonts nord ou sud

Compte tenu des caractéristiques (altitudinales et paléo-environnementales) des territoires fréquentés l'hiver et de leurs biotopes, l'alimentation des pasteurs

et des troupeaux devait être variée et relevée. Des bribes de cette nourriture ne pouvaient évidemment parvenir en grotte qu'après intervention, délibérée ou fortuite, humaine ou/et animale (transport). Parmi les éléments qui ont subsisté, certains proviennent de denrées de route tardivement consommées, jetées dans la poubelle en arrivant dans la grotte (végétaux et ossements d'antilope et de gazelle). D'autres permettent d'identifier et de localiser les zones fréquentées.

Le sel a été intentionnellement transporté et s'est conservé dans les dépôts argileux (Alimen, Biéda et Casta. 1979). D'importants gîtes de sel en plaques existent vers le sud, au Djebel Mélah, à El Outaya, lieu d'exploitation séculaire (Ballais 1987), et vers le nord, là où s'étendent les zones salines des petits Chotts du Tarf. À l'occasion des prélèvements de sel, des récoltes intentionnelles de végétaux halophiles ont été pratiquées. Il s'agit d'*Atriplex halimus* et des salicornes, du sparte (*Lygeum Spartum*), pour le tressage de nattes et de filets (non présents) et de l'alfa (*Stipa tenacissima*), pour la préparation de vanneries (non conservées) (Plu et Portères 1979). D'autres encore, comme *Ziziphus lotus* et *Pistacia atlantica*, provenant d'une brousse à jujubier, voisine des dépressions salées (Beucher 1979), suggèrent des haltes alimentaires coïncidant avec la maturation des fruits (résidus conservés). Une florule zoochore, composée de plantes héliophiles et nitrato-philes, pourrait bien avoir été fortuitement transportée dans les toisons du cheptel, puis s'être introduite en grotte par hasard, avant de se mêler aux sédiments. Bien que peu nombreux, ces documents végétaux sont désormais parmi les témoins les plus précieux de la grotte. Eux seuls « disent » l'importance alimentaire de l'acte de préhension pratiqué en zone sub-saline. Eux aussi évoquent le moment dans la saison et le séjour au bord des lagunes. Seuls ces végétaux témoignent enfin sans ambiguïté de la fréquentation par les pasteurs d'espaces non sécurisés qu'à leur époque d'autres individus nomades ne traversaient peut être pas. En somme, seuls des bergers vigilants conduisant leurs troupeaux sur ces terrains là, ont pu transporter sur eux, à leur insu, tout comme leur cheptel, graines et fruits nitrato-philes de ces lointaines contrées.

Dans ces plaines et basses terres lagunaires parcourues par les autruches, les bergers ont prélevé et consommé les œufs dénichés. Des dizaines de coquilles vides mais entières d'œuf d'autruche ont été rapportées en grotte, avec précaution, pour servir de bouteilles, puis de petits récipients. Dans les clairières, ils ont aussi capturé de nombreuses tortues terrestres pour satisfaire une consommation immédiate, mais ont su conserver et transporter en grotte les carapaces entières, non brisées, pour les transformer ensuite en bols, puis en pendentifs. De la chasse aux *Antilopinés* (antilope) et aux *Oryginés* (gazelle), il subsistait au total 52 restes osseux d'une nourriture de retour, conservée dans la grotte (tableau 1).

Compte tenu de la diversité et des ressources de ces paysages, de la proximité de ces nombreux biotopes, près des piémonts nord et sud du massif, on ne s'étonnera ni de la fréquence des actes de prédation durant l'hivernage, ni d'une très large exploitation des ressources faciles à capturer, pêcher ou collecter, sous le couvert végétal collinaire, le long des ruisseaux, des fleuves, tout autour des marais et des lagunes salées.

Ceci conduit à reconnaître durant l'hivernage, à travers ces actes prédateurs fréquents et diversifiés, le retour à des pratiques et à des comportements de nomades temporaires.

Acquisition par échange de biens culturels d'importance : vers le nord

L'impact de l'introduction en grotte de biens culturels exogènes au massif ayant déjà été souligné (Roubet 1979), il reste à apprécier ici l'éventuel reten-

tissement de ces biens sur la communauté et ses traditions culturelles (Roubet 1995).

Outillage? Ou bien objets spéciaux en pierre polie? Introduits en grotte

La première hache polie que les bergers « ramènent » en grotte a été façonnée avec maîtrise et sobriété (par qui, et où?) dans une roche étrangère au massif (venant d'où?), au VII^e millénaire cal. BP. Comment considérer cette pièce et les suivantes lorsque manque tout ce qui parle de fabrication? Matières premières, outils, déchets? Lorsque l'usage et la destination, restent inconnus, quel statut, quel rôle peut-on leur reconnaître?

Au Maghreb, l'âge d'apparition de ce matériel et de la technologie complexe mise en œuvre, restent très incertains. On soupçonne que ce nouveau concept d'instruments lithiques polis était acquis en Algérie dès IX^e millénaire cal. BP. Mais d'où provenaient ces objets, par qui furent-ils façonnés? Comment s'intégrèrent-ils aux contextes culturels post-épipaléolithiques, comment a-t-on interprété leurs semblables provenant de la grotte de Brézina, près d'El Arouia-Dj. Amour, (F.-E. Roubet, *in* Camps 1974)? Au Sahara central les repères manquent aussi, à l'exception de celui de Méniel-Baguena V, dans le Hoggar, qui remonte au VI^e millénaire cal. BP (Hugot 1963).

Sachant que tous les documents issus de la grotte Capéletti étaient achevés, l'hypothèse provisoirement retenue a été celle d'une fabrication extérieure, systématique, réalisée par des spécialistes, installés peut être dans la ou les région(s) d'origine de ce(s) matériau(x). Mais comment savoir si les objets introduits en grotte provenaient d'une source unique, ou bien de plusieurs, dépendantes à la fois de la provenance de la roche et du type d'instrument façonné? Comment savoir si ces spécialistes devenaient à l'occasion colporteurs?

On sait d'un regard que ces objets lithiques polis sont typés, que leur corps est galbé, que leur biseau transversal est poli, qu'ils ont été préparés à partir de silex brun, gris et vert, de micro-diorites grises, de diorites vert-olive et grises, enfin de serpentine noire. Ces roches affleurent toutes vers le nord, dans le Tèll Constantinois, entre Collo et le Cap Bougaroun pour la serpentine, dans le Djebel Nador et à Boudjoudoun près d'El Milia, pour les micro-diorites (Notices explicatives des Cartes géologiques de Constantine-Nord et Constantine-Sud, 1937).

- La première hache au corps cylindrique et piqueté, au biseau poli, est en micro-diorite grise; elle est apparue au début de la 2^e série d'occupation.
- Durant la 3^e série d'occupation, douze haches et herminettes entièrement polies ont été décomptées. Leurs types respectifs sont nets, leurs dimensions sont très variables. Leur poids varie entre 75 g pour une herminette et 400 g pour une hache, la plus lourde hache pesant 746 g. Peu de biseaux ont été réaffûtés, quelques pièces sont endommagées, d'autres ont un biseau émoussé, mais la plupart sont presque intactes. Si bien qu'on ne peut pas soupçonner d'usage dur et violent.
- Quinze exemplaires de qualité proviennent des derniers dépôts et des déblais cumulés. On doit à J.-B. Capéletti d'avoir découvert la première très grande hache bouchardée et polie, en micro-diorite grise (réf. 36.1.2307) et la première herminette double, en silex gris-brun poli (réf. 36.1.81), dans les derniers sédiments néolithiques (Roubet 1979, coll. Musée de l'Homme, Th. Rivière, réf. 36.1.82, 83 et 84) (fig. 2, 6 et 7), tableaux 2-3.

Pourquoi tant de ces instruments pénétrèrent-ils là-haut? Pour tenter de comprendre les motivations des bergers, il convient de ne pas les confiner sur leurs terres d'hivernage, ni de dissocier ces objets inhabituels du cycle pastoral

de ces populations. En réexaminant les produits exogènes ramenés en grotte après les transhumances des 2-3-4^e séries d'occupation, dans une optique de convoitise entretenue par des colporteurs, on a pu noter un net accroissement du nombre des acquisitions et cru pouvoir proposer une corrélation entre ces témoins-là et une fréquence accrue des rencontres, celles-ci devenant de moins en moins fortuites. Dans cette optique, si haches et herminettes ne résultaient ni de vols ni de dons, mais plutôt de « transactions », il a fallu que l'échange ait été équitable et qu'à l'objet convoité par les bergers corresponde une contrepartie de valeur également convoitée et appréciée du colporteur. Après avoir fait le tour des preuves tangibles, potentiellement attractives pour des nomades, l'hypothèse d'une denrée rare s'est imposée : un quartier viande de mouton ou de chèvre ou un animal entier, selon l'importance du troc.

Peut-on situer géographiquement l'échange ayant permis l'acquisition de haches et d'herminettes ? – D'abord vers le nord, aux alentours de Timgad-Aïn M'Lila. Mais, nous verrons ci-dessous que pour d'autres documents exogènes, il faut se tourner plutôt vers le sud.

Coquilles méditerranéennes, pièces en ivoire, colorants, introduits en grotte, après échange

Associés aux deux dernières séries d'occupation, ces nouveaux documents durent participer aux compositions de protection et d'embellissement corporels. Certains ont été découverts par J.-B. Capéletti (fig. 8) (*in* Roubet 1979, fig. 39). Aucun ne pouvait avoir été récolté par hasard car il s'agit de pièces rares, délicatement façonnées, d'une haute valeur symbolique. Ce sont :

- 3 tubes de dentales ; une patelle polie, formant coupelle avec des colorants ; un segment de pétoncle. De provenance méditerranéenne, ces pièces ont pu pénétrer en région atlasique en contournant les massifs et en suivant les basses terres lagunaires septentrionales ou méridionales ;
- une perle ajourée, un fragment de bracelet, et un cylindre, en ivoire, objets remarquables de provenance plutôt septentrionale, comme l'attestent d'autres pièces en ivoire des grottes néolithiques du Constantinois ;
- des boules de colorants mats, d'hématite rouge, jaune, orange, et une plaquette brillante de galène (fard des yeux ou khôl), de provenance méridionale ; ces substances existent vers Taghit, près de Bouzina (Lartigue 1904).

À l'occasion de ce regroupement synchronique des objets, on voit se dessiner des cheminements aussi bien septentrionaux que méridionaux, apportant encore la preuve d'une succession de transhumances comprimées à l'intérieur d'une seule série d'occupation. Ce qui altère le degré de précision des informations.

Au terme d'un recensement des témoins majeurs d'estivage et d'hivernage, on perçoit mieux le rôle de réceptacle privilégié que la grotte Capéletti du KSMT a dû jouer. Sa position en altitude en fit une résidence-clé, protectrice, pour chaque communauté. Bien qu'elle servît l'hiver de remise aux outils lourds et aux récipients fragiles, on a pu lui reconnaître aussi une fonction de grenier à provisions, ancêtre possible de la *guélâa* de l'Aurès, et, en été, une fonction de bergerie, de lieu d'agnelage. Complexe et chargée d'une mémoire archéologique bien conservée, cette grotte a vu naître la vie et s'exprimer la joie. De là-haut, des communautés pastorales organisées partirent pour de lointaines expéditions, tournées aussi bien vers les territoires du Nord, contrastés et cléments, collinaires et lagunaires (d'où vinrent haches, herminettes, sel, coquilles marines, ivoire) que vers ceux du Sud, déjà présahariens, occupés par de grands Chotts (qui fournirent silex, sel, coquilles marines, colorants, galène) (Roubet 2001a, 2003b).

DETERMINATION	GROTTE CAPÉLETTI: SERIES D'OCCUPATION NEOLITHIQUES								TOTAL
	1 ^{re}		2 ^e		3 ^e		4 ^e		
	N	%	N	%	N	%	N	%	
Ovinés et Caprinés	307	89,7	3838	84,7	5459	90,4	803	70,0	10407
Bovinés	25	7,3	635	14,0	412	6,8	283	24,7	1355
Suinés	2	< 1	30	< 1	124	2,0	29	2,5	185
Antilopinés Oryginés	8	2,3	9	< 1	16	< 1	19	1,6	52
Canidés	-	-	-	-	9	< 1	5	< 1	14
Viverridés	-	-	9	< 1	1	< 1	2	< 1	12
Léporidés	-	-	-	-	1	< 1	-	-	1
Oiseaux	-	-	1	< 1	3	< 1	3	< 1	7
Indéterminés	-	-	6	< 1	8	< 1	3	< 1	17
TOTAUX	342		4528		6033		1147		12050

Tableau 1. Inventaire et répartition de la faune de la grotte Capéletti (Aurès, Algérie in Roubet 1979)

Musée de l'Homme	Références	Roche	Munsell	Dureté	Couleur	Technique
Hache épaisse *	36.1. 2305	Micro-diorite	5Y 5/1	6	Gris	B/P
Hache épaisse *	36. 1. 85	Diorite	5Y 4/2	6	Vert olive	B/P
Hache épaisse *	36. 1. 86	Diorite	5Y 4/3	6	Vert olive	B/P
Hache épaisse *	36. 1. 87	Diorite	7.5R 3/0	6	Gris foncé	B/P
Hache épaisse *	36. 1. 88	Grès	5YR 6/3	7	Brun-rouge	B/P
Hache plate	36. 1. 920	Silex	7.5R 5/0	7	Gris	B/P
Hache taillée	36. 1. 2084	Silex	10YR 6/3	7	Brun pâle	Taillée
Herminette S.	36. 1. 82	Silex	10YR 6/2	7	Brun clair	P
Herminette S.	36. 1. 84	Silex	5Y 4/4	7	Vert olive	P
Herminette S.	36. 1. 922	Serpentine	7.5R 2/0	4	Noir	P
Herminette S.	36. 1. 921	Serpentine	7.5R 2/0	7	Noir	P
Herminette D.*	36. 1. 81	Silex	10YR 5/2	7	Gris brun	P
Herminette D.*	36. 1. 83	Silex	10YR 5/2	7	Gris brun	P
Hache épaisse	36. 1. 1926	Diorite	7.5R 3/0	7	Gris foncé	B/P
Hache épaisse	36. 1. 1931	Diorite	5Y 5/2	6	Vert olive	B
Hache plate	36. 1. 1987	Serpentine	7.5R 2/0	4	Noir	P
Hache plate	36. 1. 1986	Schiste	7.5R 3/0	6	Gris foncé	P
Hache plate	36. 1. 2136	Serpentine	7.5R 2/0	5	Noir	P
Hache plate	36. 1. 2094	Serpentine	7.5R 2/0	4	Noir	P
Ciseau	36. 1. 1930	Quartzite	10R 5/2	7	Rouge pâle	B
Fragment	36. 1. 2137	Quartzite	10YR 4/1	7	Gris foncé	P

Tableau 2. Grotte Capéletti: Instruments exogènes introduits durant la dernière série d'occupation (d'après A. Bachir-Bacha 1996).
Légende: astérisque *: documents découverts par J.-B. Capéletti.
S: simple; D: double; B: bouchardage; P: polissage.

Conclusion

Dès lors, c'est le massif tout entier qui devint pour ces bergers et leurs troupeaux un territoire refuge. Les traces et empreintes que bêtes et gens laissèrent sur leur passage sont restées localisées, mais toujours significatives. Les bergers néolithiques commencèrent à « humaniser », à « apprivoiser » une nature majestueuse.

En ouvrant des chemins, en défrichant des passages, en entretenant des pentes et des gués, en mettant en valeur des sources, les pasteurs firent du massif un terroir accueillant. Pour la première fois, une entité sociologique typique, ayant un statut social stable et fort, reconnu ailleurs, *vit à l'unisson dans un cadre géographique montagnard*, faisant corps avec ses paysages au point de s'y blottir et de l'aménager à la manière d'un « chez soi ».

BIBLIOGRAPHIE

- ALIMEN H., BIÉDA Z., et CASTA L., 1979. « Étude sédimentologique de la Grotte Capéletti » in Roubet C., *Économie pastorale préagricole en Algérie orientale. Le Néolithique de tradition capsienne. Exemple : L'Aurès*. CNRS, Paris, p. 190-197.
- BACHIR-BACHA A., 1996. « Réexamen du Néolithique de tradition capsienne, d'après le matériel de la grotte Capéletti (Algérie Orientale) ». Université de Poitiers, Département d'Histoire et d'Archéologie, 516 p.
- BALLAIS J.-L., MARRE A., ROGNON P., 1979. « Périodes arides du Quaternaire récent et déplacement des sables éoliens dans les Zibans (Algérie) ». *Revue de Géol. dyn. et de Géog. phys.*, vol. 21, fasc. 2, Paris, p. 97-108.
- BALLAIS J.-L., ROUBET C., 1981-1982. « Morphogenèse et Préhistoire dans les Aurès ». *Revue de Géol. dyn. et de Géog. phys.*, vol. 23, fasc. 5, p. 375-384.
- BALLAIS J.-L., 1984. « Recherches géomorphologiques dans les Aurès (Algérie) ». ANRT, Lille, 2 tomes, 626 p.
- BALLAIS J.-L., 1987. « A.322. Aurès ». *Encyclopédie Berbère*, XVII, Édisud, p. 1066-1095.
- BEUCHER F., 1979. « Étude palynologique de la grotte Capéletti. in Roubet C., *Économie pastorale préagricole en Algérie orientale. Le Néolithique de tradition capsienne. Exemple : L'Aurès* ». CNRS, Paris, p. 419-426.
- CAMPS G., 1974. « Les civilisations préhistoriques de l'Afrique du Nord et du Sahara ». Doin, Paris, 373 p.
- CAMPS G., 1975. « Les industries épipaléolithiques du Maghreb et du Sahara septentrional ». *Colloque International d'Aix-en-Provence, sous la dir. de G. Camps* (juin 1972), CNRS, p. 83-117.
- CAMPS G., 1991. « B.54. Le Bélier à sphéroïdes (Gravures rupestres de l'Afrique du Nord) ». *Encyclopédie Berbère*, IX, Édisud, t. p. 1417-1433.
- CAMPS-FABRER H., 1975. « Un gisement Capsien de faciès Sétifien. Médjéz Il. El-Eulma, (Algérie) ». CNRS, Paris, 448 p.
- CARTER P.-L., HIGGS E.S., 1979. « A study of the faunal remains from La grotte Capéletti du Khanguet Si Mohamed Tahar (Aurès, Algérie) » in Roubet C., *Économie pastorale, préagricole, en Algérie orientale. Le Néolithique de tradition capsienne. Exemple : L'Aurès* ». CNRS, Paris, p. 411-414.
- CHANARD E., 1990. « Approche méthodologique des pierres à rainures. Test sur 19 documents de Brézina. Atlas Saharien, Algérie ». Muséum national d'histoire naturelle, DEA, IPH, Paris.
- CLUTTON-BROCK J., 1979. « Canids » in Roubet C., *Économie pastorale, préagricole, en Algérie orientale. Le Néolithique de tradition capsienne. Exemple : L'Aurès*, CNRS, Paris, p. 415-416.
- CÔTE M., 1987. « Comment les hommes ont utilisé les piémonts ». *Hommage à G. Maurer*, C.I.E.M., fasc. 11, Poitiers, p. 221-240. L'auteur étudie notamment le piémont méridional de l'Aurès-Némencha.

- CÔTE M., 1991. « B 53. Bélezma ». *Encyclopédie Berbère*, IX, Edisud, p. 1415-1417.
- COUVERT M., 1969. « Étude de quelques charbons préhistoriques de la grotte Capéletti ». *Libyca*, XVII, p. 213-217.
- FERRÉ B., 1979. « Étude sur l'ensoleillement de l'entrée de la grotte Capéletti » in ROUBET C., *Économie pastorale, préagricole, en Algérie orientale. Le Néolithique de tradition capsienne. Exemple : l'Aurès*, CNRS, Paris, p. 521-546.
- GRÉBÉNART D., 1969. « Aïn Naga : Capsien et Néolithique des environs de Messad ». *Libyca*, XVII, p. 93-197.
- GRÉBÉNART D., 1970. « Problèmes du Néolithique près d'Ouled Djellal et de Djelfa : Botma Si Mammam et Safiet Bou Rhenan ». *Libyca*, XVIII, p. 47-66.
- GRÉBÉNART D., 1971. « Vues générales sur le peuplement capsien au Nord des Néméncha, secteur de Chéria, Télijdjène, et Rass-el-Euch ». *Libyca*, XIX, p. 171-177.
- HACHI S., 1999. « *L'Homme de Mèchta-Afalou, Cro-Magnon de l'Afrique du Nord durant les 20 derniers millénaires : évolution culturelle et devenir* ». Thèse d'Habilitation à Diriger des Recherches. Université Paul Valéry, Montpellier III, 1999, 4 volumes.
- HACHI S., 2004. *Aux origines des arts premiers en Afrique du Nord. Les figurines et les objets modelés en terre cuite de l'abri sous-roche préhistorique d'Afalou, Babors, Algérie*. Alger, CNRPAH, n.s., 6.
- HACHI S., FRÖHLICH F., GENDRON-BADOU A., LUMLEY H DE., ROUBET C., ABDESADOK S., 2002. « Figurines du Paléolithique supérieur en matière minérale plastique cuite d'Afalou Bou Rhummel (Babors, Algérie) ». Premières analyses par spectroscopie Infrarouge. *L'Anthropologie*, 106, p. 57-97.
- HUGOT H.-J., 1963. « *Recherches préhistoriques dans l'Ahaggar Nord-Occidental, 1950-1957* ». Mémoire 1, CRAPE, Paris, AMG.
- JOLEAUD L., LAFFITTE R., 1934. « Grotte préhistorique du Khanguet Si Mohammed Tahar (Aurès, Algérie) ». *Journal de la Société des Africanistes*, IV, p. 111-113.
- JOLEAUD L., LAFFITTE R., 1934. « Le remplissage d'une grotte préhistorique du Khanguet Si Mohammed Tahar (Aurès, Algérie) ». *L'Anthropologie*, XLIV, p. 469-471.
- LAFFITTE R., 1939. « Étude géologique de l'Aurès ». *Bulletin du Service de la Carte Géologique de l'Algérie*. 2^e Série. Stratigraphie. Descriptions régionales, Alger, 484 p., 1 carte h.t.
- LARTIGUE Lt., 1904. « *Monographie de l'Aurès* ». Marle-Audrino, Paris, 491 p.
- MITTARD A.-D., 1941. « Aperçu des grands traits géographiques de l'Aurès ». *Revue de Géog. Alpine*, XXIX, Grenoble, p. 557-558.
- PAILLET J.-L., 1979. « Levé topographique de la grotte Capéletti au 1/100^e » in Roubet C., *Économie pastorale, préagricole, en Algérie orientale. Le Néolithique de tradition capsienne. Exemple : l'Aurès*, CNRS, Paris, p. 160.
- PLU A. et PORTÈRES R., 1979. « Identification des macro-restes végétaux de la grotte Capéletti » in Roubet C., *Économie pastorale, préagricole, en Algérie orientale. Le Néolithique de tradition capsienne. Exemple : l'Aurès*, CNRS, Paris, p. 426-448.
- PORTÈRES R., 1979. « Présence et utilisation des végétaux identifiés dans la grotte Capéletti » in Roubet C., *Économie pastorale, préagricole, en Algérie orientale. Le Néolithique de tradition capsienne. Exemple : l'Aurès*, CNRS, Paris, p. 439-448.
- ROUBET C., 1966. « Les pendeloques en plaques dermiques de tortue dans le Néolithique de l'Afrique du Nord ». *Libyca*, XIV, p. 223-259.
- ROUBET C., 1968. « *Le gisement du Damous el-Ahmar et sa place dans le Néolithique de tradition capsienne* ». Travaux du CRAPE, Paris, AMG, 144 p.
- ROUBET C., 1969. « La grotte Capéletti de Khanguet Si Mohamed Tahar, Aurès, Algérie. Étude préliminaire ». *Libyca*, XVII, p. 203-211.
- ROUBET C., 1979. *Économie pastorale préagricole en Algérie orientale : le Néolithique de tradition capsienne. Exemple L'Aurès*, CNRS, Etudes d'Antiquités Africaines, Paris, 595 p.
- ROUBET C., CARTER P. L., 1984. « Origine de la transhumance ovine dans le Maghreb oriental ». in *The Deya Conference of Prehistory : Early settlement in Western Mediterranean Islands and the peripheral areas*. Ed. by W. H. Waldren and coll. BAR, International Series, n° 229, p. 239-248.

ROUBET C., 1985. « Transhumance ovine dans l'Aurès depuis le V^e millénaire B. C. ». *Studi di Paleontologia in onore di Salvato M. Puglisi*. Ed. By M. Liverani, A. Palmieri, R. Peroni, Università di Roma, La Sapienza, p. 421-423.

ROUBET C., 1995. « Le "statut de berger". Étude des communautés pastorales de l'Atlas du Maghreb oriental ». Document interne. *Muséum national d'histoire naturelle*, Paris, 25 pages.

ROUBET C., 2001a. « Le Néolithique de Tradition Capsienne *sensu stricto* ». *Encyclopedia of Prehistory*. Volume 1: Africa, 10 entrées, in *Outlines of Archaeological Traditions*. The Human Relations Area Files, Ed. by P.-N. Peregrine and M. Ember, Kluwer Academic, Plenum Publishers, p. 197-219.

ROUBET C., HACHI S., 2001b. « Les sépultures de Méchta-Afalou, Cro-Magnon de l'Afrique du Nord: approche culturelle à partir de nouvelles découvertes ». Colloque International du Val-de-Marne: *L'Identité humaine en question*, sous la dir. de Ph. Andrieux, D. Hadjouis et A. Dambricourt-Malassé, Artcom, Paris, p. 225-245.

ROUBET C., 2003a. « Économie pastorale préagricole dans l'Aurès Néolithique. Gestion et organisation des cheptels en environnement atlasique ». *Archéologia*, Dijon, n° 282, pp. 62-71.

ROUBET C., 2003b. « Statut de berger des communautés atlasiques néolithisées du Maghreb oriental, dès 7000 BP ». *L'Anthropologie*, 107, pp. 393-442.

VAUFREY R., 1939. « *L'Art rupestre nord-africain* ». Archives de l'Inst. de Paléontologie Humaine XX, Paris, Masson, 128 p.

C. ROUBET

K53. KHANGUET EL-MOUHÂAD (site préhistorique)

L'escargotière capsienne du Khanguet el-Mouhâad représente l'un des sites les plus célèbres de la région de Tébessa. En l'évoquant ici notre propos est d'inviter le lecteur à consulter une bibliographie détaillée (Balout, 1954-1955; Briggs, 1953; Morel, 1953; Vaufrey, 1955; Camps, 1974).

L'attention accordée aujourd'hui au Khanguet el-Mouhâad est surtout motivée par l'avantage qu'on pourrait encore attendre d'une réévaluation et d'une mise en synergie des nombreuses informations anciennement obtenues. Cette opinion s'appuie sur la situation topographique du site, sa position stratigraphique, la durée de ses multiples implantations, et des capsienne en particulier, marquées par l'inhumation de plusieurs individus. En dépit de l'ancienneté des données et des grands bouleversements du site durant la guerre 1939-1945 (Campagne de Tunisie 1942-1943), il subsiste encore en ce lieu des repères et des témoignages à recueillir pour mieux comprendre le Capsien* lui-même (Grébénart 1993), et préciser l'attrait et le rayonnement de ce site dans la région, durant l'Épipaléolithique*.

Localisation

C'est à l'Est-Nord-Est de l'antique Theveste et de l'actuelle Tébessa, non loin de sa grande banlieue, mais à une distance de 17 km environ, que Jean Morel fixait en 1953 l'emplacement de l'escargotière. Lorsque, en 1968, à l'occasion de travaux de prélèvements dans l'escargotière voisine du Chacal, située à l'Aïn Dokkara (Balout et Roubet, 1970), j'ai examiné celle de K. el-Mouhâad, j'ai découvert avec stupéfaction l'endroit bouleversé et éventré.

L'escargotière occupe le flanc occidental du Djebel Rhorab, près de la frontière algéro-tunisienne (Feuille n° 206 de Tébessa 1/50 000^e). Ce n'était plus alors qu'une butte fantomatique grise et nue se détachant d'un paysage chaotique

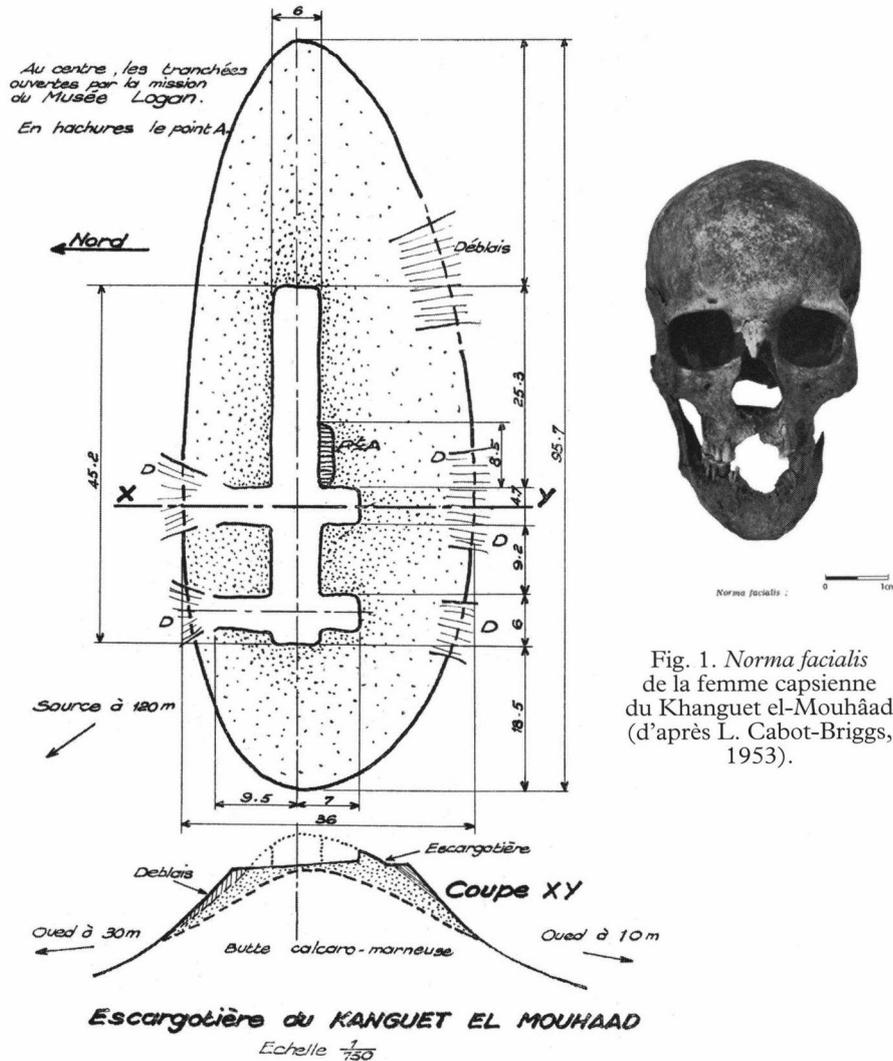


Fig. 1. *Norma facialis* de la femme capsienne du Khanguet el-Mouhâad (d'après L. Cabot-Briggs, 1953).

laissé par les bombardements. Elle témoignait encore d'une très longue occupation capsienne. En s'approchant on observe sur plus de 3 000 m², de grandes cavités et des amoncellement de pierres, de cendre et de coquilles d'escargots. À quelque distance de là les eaux claires de sources permanentes sortent des calcaires du nord-ouest et d'autres forment des ruisselets jusqu'à leur confluence. Du point haut de la butte, au sud-ouest du défilé d'El Oubira, on voit s'étendre les plaines de Bekkaria-Tébessa et de Kasserine. Ce paysage désolé n'est pas boisé, il subit encore une inévitable érosion que le ruissellement accélère. Sa protection mériterait d'être envisagée.

Intérêt du site

On doit au gendarme M. Latapie, en poste à Tébessa, la découverte de ce site vers 1909. Cependant, n'étant pas autorisé par sa hiérarchie à publier seul ses observations, il dut communiquer le résultat de ses prospections à A. Debruge,

et lui remettre le premier inventaire signalant plus d'une quarantaine de sites (Debruge, 1909). Il convient de saluer ici M. Latapie. Cet autodidacte consacra de nombreuses années à découvrir le passé préhistorique de cette région, ce fut en 1912 par exemple, qu'il fit connaître la grotte néolithique du Damous el-Ahmar* (Roubet, 1968; Camps-Fabrer, 1994).

Sous l'impulsion de J. de Morgan et du Dr Capitan (1909) la région de Gafsa riche en sites de plein air, fut à la même époque, considérée comme le berceau du Capsien : nouvelle culture préhistorique nord-africaine, supposée proche de l'Aurignacien de France.

Mais alors qu'en Algérie sortaient des fouilles et récoltes de surface deux séries d'industries lithiques très opposées :

- l'une d'aspect « moustérien », plutôt fruste, taillée sur éclats dans des quartzites, ayant parfois une silhouette pédonculée,
- l'autre paraissant avoir des affinités « aurignaciennes », avec des pièces laminaires et lamellaires taillées dans des silex, voilà qu'en 1909, sur le Dj. Rhorab, la colline conservant le site du Khanguet el-Mouhâad et celui mitoyen d'El Oubira, livraient à M. Latapie, ces deux séries d'outillage lithique, en superposition stratigraphique, même si la capsienne, plus récente, s'était déposée un peu latéralement par rapport à la première. Pressentant l'intérêt chronologique de cette découverte, A. Debruge proposa de nommer « El Loubirien » ce matériel « moustérien » (Debruge, 1911, 1912, 1921-1922).

Quelque temps après, lorsque M. Reygasse découvre en 1919, à Bir el-Ater (à 84 km environ au sud de Tébessa), la même industrie « moustérienne », il n'hésite pas à la nommer « Atérien » (Reygasse 1921-1922), discréditant les travaux antérieurs et les règles d'antériorité généralement adoptées.

Par un heureux hasard, une équipe américaine installée en 1928 sur le site du Khanguet el-Mouhâad parvient à confirmer en fouilles l'antériorité de l'Atérien et la superposition du Capsien sur l'Atérien (fig. 1). Cette mission du Logan Museum de Beloit (Winconsin) dirigée par MM. Collie et Nesbitt, accompagnée du conseiller A. Debruge, ouvre trois tranchées en croix de Lorraine et met au jour une extraordinaire documentation archéologique et anthropologique, déposée aux USA, restée en partie inédite (Pond, Romer, Cole, 1928).

Données stratigraphiques

Dans un historique précis L. Balout établit les étapes de cette genèse et la portée de cette découverte. Rappelons ici les observations stratigraphiques transmises par des chercheurs américains (Balout 1955, p. 300, notes 3 et 4) :

1. « *The... Mousterian with stemmed points... was found in stratification below the Aurignacian of the Snail Eaters in an escargotières at El Oubira, by Dr Collie and Mr. Nesbitt* ».
2. « *below the Capsian industrial complex at Ain Mouhâad we found a pre-Capsian industry. This industry is characterised by pedonculate forms and mousterian-like flake culture. None of the traits so diagnostic of Capsian occurred in this horizon. The level at which this material was found was well below the shell mound, and was concentrated in a relatively small area...* ». (*in litt.*, 8 juin 1949 de Paul H. Nesbitt).
« *Le gisement enterré d'El Oubira est en partie stratifié, mais la couche atérienne correspond à un milieu argilo-sableux, peu étendu* » (Balout, p. 22).

Cet exemple de superposition assez bien observé et signalé au Maghreb, méritait d'être souligné. Sont toujours méconnus la datation de cet Atérien

continental, en relation avec le Pléistocène final et son contexte culturel et environnemental, que de nouveaux travaux parviendraient à résoudre.

Le complexe culturel Capsien

Sur un vaste territoire pourvu en escargotières, Tébessa et Gafsa, loin de Sétif et Constantine plus au nord, dessinent un quadrilatère Capsien, privilégié. Tébessa et Gafsa ont été deux pôles méridionaux attractifs, climatiquement stables pour les populations proto-méditerranéennes migrantes, venues s'installer au début de l'Holocène (VIII^e millénaire BC) sur ces terres vallonnées, ouvertes et accueillantes, entre 100 m et 900 m d'altitude, peu boisées, aux ressources multiples, disponibles et accessibles, non loin des grands Chotts.

Le site du Khanguet el-Mouhâad aux portes de Tébessa représente avec celui d'El-Mekta (Gobert, 1951-1952) aux portes de Gafsa, de hauts lieux d'une implantation multimillénaire, exclusivement capsienne.

La vaste escargotière algérienne estimée à 7 000 m³ n'a été explorée que sur une centaine de mètres de longueur, elle comprend plus de 5 mètres d'épaisseur. Elle a livré en 1928 une masse documentaire considérable où voisinent les restes alimentaires, les équipements domestiques et de chasse et surtout les vestiges d'individus inhumés (Balout, 1954 : 115-116).

Les travaux de J. Morel (1953), bien plus limités que ceux des fouilleurs précédents (fig. 1), apportent certaines précisions quantitatives et qualitatives attendues. Le caractère méticuleux des fouilles conduites en 1938-1939 puis en 1944, avec des tamis à mailles fines et le souci de récoltes exhaustives, consignées dans des notes figurant orientation et position des divers documents, valorisent ces modestes investigations, seules disponibles actuellement.

La nature et la provenance des matières lithiques taillées sont indiquées. Il s'agit de rognons de silex tirés des calcaires sénoniens constituant les crêtes du Dj. Rhorab, ou de l'éocène voisin. Ces matériaux sont sans impuretés ni diaclases, de couleur gris, brun, noir, ou blond parfois. L'illustration de l'industrie réalisée par J. Bobo, conforme au diagnostic typologique, est en outre représentative de la qualité de taille exceptionnelle de ces roches siliceuses. Les tailleurs Capsiens et Néolithiques surent bien les exploiter. Le style élégant et pur qui résulte de la double maîtrise de la taille de ces roches et des chaînes opératoires de débitage et de retouche de ce faciès Capsien, n'est pas la moindre de ses caractéristiques.

L'industrie lithique a été attribuée par G. Camps (1974 : 157) à une *phase moyenne du faciès Tébessien du Capsien supérieur* couvrant le VI^e millénaire (5 400 ± 200 BC). Il s'appuie notamment sur l'allègement général du gros outillage et sur les pourcentages des groupes d'outils ; il reconnaît l'importance des triangles dans les microlithes géométriques ainsi que la diminution nette des pièces à coches. L'industrie osseuse bien conservée et typique, présente les trois groupes d'instruments mousses, perforants et tranchants définis par H. Camps-Fabrer (1966). Pour la première fois, des observations taphonomiques soulignent les procédures techniques adoptées par les tailleurs d'os Capsiens (Morel 1953, p. 114 et pl. IV). L'ébauche d'une taille spécifiquement adaptée à l'os frais, est ici attestée et reconnue.

Le genre de vie des chasseurs prédateurs du Khanguet el-Mouhâad a aussi été précisé par J. Morel (1953 : 115-118) en s'appuyant sur des milliers de témoins alimentaires (gastéropodes terrestres, mammifères, reptiles, etc).

On accordera un peu plus d'importance aux cinq individus de l'ethnie capsienne inhumés en différents endroits de l'escargotière. A. Debruge fait état en 1921 de fragments d'un maxillaire et d'une mandibule et d'autres ossements,

puis G.L. Coolie dégage une sépulture sous des dalles calcaires à 1,75 m de profondeur, accompagnée (?) de tests d'œuf d'autruche, et de pièces lithiques et osseuses. Le sujet masculin est presque complet (L. Balout, 1954 : 115). Le troisième sujet masculin ne conserve qu'un *cranium*; Ph. Nesbitt et A. Debruge exhument un autre squelette humain masculin, sans préciser sa position ni sa localisation par rapport au précédent. Le cinquième sujet déposé par J. Morel est le seul squelette à avoir été déposé à Alger, au laboratoire du Centre de recherches préhistoriques d'alors, et à avoir fait l'objet d'un examen précis. On doit à L. Cabot Briggs (1953) la diagnose établissant, d'après la tête osseuse, le genre et l'aspect du sujet. Il s'agit d'un sujet féminin adulte et gracile, ayant subi une importante avulsion dentaire pratiquée au début de l'adolescence (8 incisives et 2 canines inférieures) (fig. 2). Il a également relevé la présence de faibles empreintes musculaires, de petites apophyses mastoïdes, de faibles gonions, etc.; les mensurations conduisent à classer ce crâne ovoïde comme mésocéphale et proto-méditerranéen.

Toutefois, le caractère négroïde qui lui avait été attribué à cette époque (région nasale, suture naso-frontale), comme à d'autres sujets épipaléolithiques, pourrait aujourd'hui ne plus être retenu. En effet, à la suite de récents travaux anthropologiques portant sur la dysharmonie cranio-faciale causée par l'avulsion de sujets épipaléolithiques du Maghreb, D. Hadjouis (2002) parvient à reconstituer les processus dynamiques transformant, au moment de la croissance, l'architecture entière de la boîte crânienne. D'autres répercussions sur le langage et la communication durent en découler, évidemment.

Ceci conduit à mieux entrevoir désormais les caractéristiques comportementales et sociétales particulières qui accompagnèrent durant toute la période Épipaléolithique les populations Capsiennes et bien avant elles, celles de Mechta-Afalou qui introduisirent l'Ibéro-maurusien et initièrent au Maghreb ces pratiques culturelles en les réservant plutôt aux individus masculins (Hachi, 1999).

Tous les individus de cette escargotière sont des Proto-Méditerranéens, bien distincts des hommes de Mechta-Afalou. Rien dans la culture qu'ils développent, ni dans le domaine anthropologique qui nous est parvenu, ne permet de soupçonner des contacts entre ces deux populations, dans ce site.

Pour toutes ces raisons redonnant de l'intérêt à ce site tébessien, on comprendra l'utilité et l'opportunité de rassembler tous les faits documentaires épars dans une méthodologie renouvelée, portée par un nouveau projet.

BIBLIOGRAPHIE

- BALOUT L. 1954. « Les Hommes préhistoriques du Maghreb et du Sahara. Inventaire descriptif et critique (Paléolithique-Épipaléolithique-Néolithique) ». *Libyca*, t. II, 2^e sem., p. 1-214 (pp. 115-117).
- BALOUT L. 1955. « *Préhistoire de l'Afrique du Nord. Essai de chronologie* ». Paris, Arts et Métiers Graphiques, 544 p.
- BALOUT L. et Roubet C., 1970. « Datation radiométrique de l'Homme capsien de l'Ain Dokkara et de son gisement ("Escargotière du Chacal" près de Tébessa, Algérie) ». *Libyca*, t. XVIII, p. 23-43.
- BRIGGS L. C., « Tête osseuse du Khanguet el-Mouhâad (Fouilles J. Morel) ». *Libyca*, t.1, avril 1953, pp. 120-140.
- DEBRUGE A., 1910. « Le Préhistorique dans les environs de Tébessa ». *Rec. des Not. et Mém. de la Soc. archéol. de Constantine*, t. XLIV, p. 1-73.
- DEBRUGE A., 1911. « À propos des escargotières de la Région de Tébessa » *Ibid.*, t. XLV, pp. 377-392.

- DEBRUGE A., 1912. « Les outils pédonculés de la station préhistorique de Ain el-Mouhâad, près de Tébessa ». *VIII^e Congrès Préhistorique de France*, Angoulême, pp. 356-368.
- DEBRUGE A., 1921-22. « Atelier Moustérien d'El-Oubira ». *Rec. des Not. et Mém. de la Soc. archéol. de Constantine*, t. LIII, pp. 51-82.
- DEBRUGE A., 1921-22. « Escargotière de Mouhâad, immédiatement voisine de l'atelier de El-Oubira ». *Ibid.*, pp. 83-96.
- CAMPS G., 1974. « *Les civilisations préhistoriques de l'Afrique du Nord et du Sahara* ». Paris, Doin.
- CAMPS-FABRER H., 1966. « *Matière et Art mobilier dans la Préhistoire nord-africaine et saharienne* ». Paris, A.M.G., 557p.
- CAMPS-FABRER H., 1994. « Damous el-Ahmar ». *EB*, t. XIV, pp. 2194-2203.
- Grébenart D., 1993. « C20. Capsien ». *EB*, t. XII, pp.1760-1770.
- HACHI S., 1999. « *L'Homme de Mechta-Afalou, Cro-Magnon de l'Afrique du Nord, durant les 20 derniers millénaires ; évolution culturelle et devenir* ». Thèse d'habilitation à diriger des recherches. Univ. P. Valéry, Montpellier III, 4 vol.
- HADJOUIS D., 2002. « Les Hommes du Paléolithique supérieur d'Afalou Bou Rhummel (Bedjaia, Algérie). Interprétation nouvelles des cinétiques cranio-faciales et des effets de l'avulsion dentaire. Malformations crâniennes, troubles de croissance, anomalies et maladies alvéolo-dentaires ». *L'Anthrop.*, t. 206, pp. 337-375.
- MOREL J., 1953. « Le Capsien du Khanguet el-Mouhâad. Commune mixte de Morsott, département de Constantine ». *Libyca*, t. 1, pp. 103-119.
- MORGAN J., DE CAPITAN et BOUDY P., 1911. « Étude sur les stations préhistoriques du Sud-Tunisien ». *Rev. de l'Ecole d'Anthropologie*, t. XX, 1910, pp.105-136 ; 206-221 ; 267-286 ; 336-347 ; et t. XXI, p. 217-228.
- POND A. W., ROMER A. S., COLE F. C., 1928. « A Contribution to the Study of Prehistoric Man in Algeria, North Africa ». *Logan Mus. Bull.*, t.1, vol. II.
- POND A. W., CHAPUIS L., ROMER A. S. BAKER F. C. « Prehistoric Habitation sites in the Sahara and North Africa ». *Logan Mus. Bull.*, 1938, n° V.
- REYGASSE M., 1921-1922. « Étude de palethnologie maghrébine, 2^e série ». *Rec. des Not. et Mém. de la Soc. archéol. de Constantine*, pp.159-204.
- ROUBET C., 1967. « *Le gisement du Damous el-Ahmar et sa place dans le Néolithique de tradition capsienne* ». Trav. du C.R.A.P.E., 144 p.
- VAUFREY R., 1955. « *Préhistoire de L'Afrique*. T. 1, *Le Maghreb* ». Publ. de L'Institut des Hautes-Études de Tunis, n° 4, Paris, Masson, 458 p.

C. ROUBET ET S. HACHI

K54. KHATTANI

Ptolémée (IV, 5, 12, Müller p. 693) situe les Khattani (var. : Khatani) sur le littoral du nome de Libye, entre les Zugritae* et les Zugeis*, dans un ordre qui va de l'ouest à l'est. Or sur le même littoral, il a fait état (IV, 5, 3, p. 677-8) des bourgs de *Zugris* et de *Khettaia* immédiatement à l'est du *Grand Katabathmos* (Soloum) et d'*Aenesisphura* (Marsa Bomba, au nord-ouest de Sidi Barrani). De plus, le *Stadiasme de la Grande mer* (§ 26-28) nous apprend que *Khautaeon* est à 340 stades d'*Ennesuphura* sur la côte en direction de l'Égypte, soit quelque 60 km à partir de Sidi Barrani. *Khettaia*/*Khautaeon* pourrait être Marsa Gargub. En tout cas, les Khattani doivent être localisés à l'époque des sources de Ptolémée à l'est de Sidi Barrani.

J. DESANGES

K55. KHENCHELA (antique MASCULA)

Khenchela, l'antique Mascula, se trouve au pied du versant oriental des Aurès, à 60 km à l'est de Timgad et à 90 km à l'ouest de Tébessa. Bâtie à la pointe extrême de l'Aurès, elle occupait une position stratégique importante en commandant une trouée de 30 km de largeur qui sépare ce massif du plateau des Némemchas, un des passages principaux qui conduisent au Sahara : c'est le chemin direct de Constantine au Souf par la vallée de l'Oued El-Arab, route des transhumants qui, chaque année, quittent le Sud pour les hautes plaines de la Numidie septentrionale. Cette position stratégique, à laquelle il faudrait ajouter la fertilité du sol de Mascula et la nécessité de contrôler les migrations périodiques, ne pouvaient laisser cette région en dehors des préoccupations colonisatrices de Rome en Afrique.

La ville aurait, selon beaucoup de chercheurs, servi de quartier général à la Troisième Légion Auguste entre son séjour à Theveste (Tébessa) et son installation à Lambaesis (Lambèse). Cependant, non seulement aucune inscription ne le prouve, mais un discours d'Hadrien s'y oppose. En revanche, les quelques inscriptions trouvées sur le site permettent de pencher vers l'idée de l'existence en ce lieu d'un poste de la sixième cohorte des Lusitans ou de la deuxième cohorte des Thraces.

Située dans une région militaire et stratégique d'une grande importance, la ville fut un nœud de communications qui facilitait le contrôle des autochtones, particulièrement la transhumance des semi-nomades. En effet, plusieurs routes desservaient Mascula, reliant la ville à certaines villes, forteresses, camps et postes militaires de la région.

La première route reliait notre ville à Thamugadi (Timgad). Cette section était jalonnée par des bornes milliaires, dont deux de l'an 100 ap. J.-C., l'une marquant le dix-septième mille compté à partir de Thamugadi (*CIL*, VIII, 10186), l'autre le dix-neuvième mille à partir de Mascula (*CIL*, VIII, 10210), les autres non datées sont du premier, deuxième, quatrième, septième et vingt-deuxième mille (*CIL*, VIII, 10191-10195, 10202, 10206, 22308-22312). La deuxième se dirigeait vers Lambaesis ; la troisième où furent trouvées les bornes du troisième au huitième mille (*CIL*, VIII, 10177-10184), vers Theveste par Vegesala (Ksar-el-Kelb) ; la quatrième vers Badias (Badès), puis bifurquait vers Ad Medias (Taddert) ; la cinquième vers Aïn-Tazouguert, au pied sud du Djebel Chettaïa, et de là vers Vazaïvi (Aïn Zoui) et Chéria ; la sixième vers Aquae Flavianaë et septième vers Cirta (Constantine).

On connaît peu de chose sur l'histoire municipale de Mascula en comparaison avec sa voisine Thamugadi. Ce qui est sûr, c'est que le titre de municipes lui a été donné dans une inscription de Valérien (*CIL*, VIII, 17680). Elle était inscrite dans la tribu Papiria, ce qui permet de croire qu'elle fut érigée en municipes sous Trajan. Les quelques inscriptions dont on dispose mentionnent un édile et un duumvir (*CIL*, VIII, 2248), des curateurs (*CIL*, VIII, 2243, 17684, *BACTH*, 1901, p. 309), un tribunus curator municipii Masculitanorum (*CIL*, VIII, 17722) et des flamines perpétuels (*CIL*, VIII, 2243, *AE*, 1911, 217).

L'exploration archéologique dans la région de Khenchela a révélé l'existence de domaines impériaux à Mascula, de l'époque de Commode, Caracalla, de la fin du III^e et du début du IV^e siècle. Et c'est grâce aux inscriptions qu'on connaît quelques *vilici*, régisseurs de propriétés rurales de la région, dont un *vilicus* d'un domaine impérial (*CIL*, VIII, 2232) et un personnage qui paraît avoir porté le titre de « procurator saltus » à Aquae Flavianaë (*CIL*, VIII, 17720), localité située à 6 km au sud-ouest du municipes de Mascula dont elle faisait peut-être partie. Il y avait aussi dans les environs de ce municipes de grands domaines privés, tels

que les domaines que possédait P. Julius Junianus Martialianus, gouverneur de Numidie sous le règne d'Alexandre Sévère, à Tamagra.

Ces domaines sont des preuves irréfutables de la fertilité de la région. Une région où l'arboriculture était intensive : oliviers, mûriers et amandiers dont on voyait les rejetons dans les ravins de l'Aurès et dans la plaine de Tamagra au XIX^e siècle, où la terre portait de belles moissons, lorsque les pluies viennent la féconder, comme le prouvent les vestiges d'exploitations agricoles trouvées sur la route de Mascula à Aquae Flavianaë, et où l'élevage avait une place importante dans l'économie.

Les inscriptions trouvées à Khenchela nous apprennent que la société de Mascula est un mélange de Numides, soit non romanisés, soit de citoyenneté romaine, de Romains, de Grecs et de Thraces de différentes couches sociales. Il y avait très peu de riches, un vétéran, des gens de condition inférieure et des esclaves. Elles nous font savoir que la population était très attachée à Saturne, à qui ont été dédiés les nombreux ex-voto datés du deuxième et troisième siècles de notre ère, que Pluton avait un autel dans la ville (*CIL*, VIII, 2231), que le Numen des Nymphes et le Dieu Draco étaient honorés à Aquae Flavianaë (*CIL*, VIII, 17722, 17723).

Quoiqu'une bonne partie de la population fût encore attachée aux dieux païens au troisième siècle de notre ère, l'autre partie était chrétienne. On sait que la ville était un évêché dont on connaît plusieurs évêques : Clarus qui assista au concile de Carthage de 255, Donatus qui avait cédé devant les menaces du proconsul de la province en 305 et avait révélé l'endroit où les livres saints étaient cachés, il fut le premier des évêques traditeurs interrogés au concile de Cirta, le catholique Malchus et le donatiste Vitalis qui assistèrent à la conférence de Carthage de 411, Januarianus qui figure dans la notice épiscopale de 484 et Januarius qui siégea au concile de 525. Mascula se trouvait aussi dans la région qui était regardée comme le principal centre du Donatisme* et des Circoncillions*, région qui s'étendait de Theveste à Thamugadi et d'Aïn-el-Beïda-Bagaï à Cheria.

La ville a connu une importante activité de construction et de restauration, particulièrement au Bas-Empire. En 315-316, le gouverneur Iallius Antiochus intervint dans la restauration d'un édifice non identifié (*CIL*, VIII, 2241). Un autre édifice non identifié fut restauré entre 312 et 324 (*CIL*, VIII, 17681). Entre 364 et 367, un monument endommagé par la vétusté fut restauré et décoré (*RSAC*, 1898, pp. 380-381). Le consulaire de Numidie Publius Ceionius Caecina Albinus fit construire un édifice non identifié et fit remettre en état les thermes d'été « *Therमारum Aestivalium* » (*CIL*, VIII, 2242, *AE* 1911, 21). Ajoutons à cela la construction ou la restauration d'un édifice, opération menée peut-être à la même période ou à la rigueur entre 425 et 450 (*CIL*, VIII, 17682), la restauration d'un édifice entre 379 et 383 (*CIL*, VIII, 2243) et la remise en état d'une conduite d'eau « *aquarum munera* », soit entre 367 et 378, soit entre 383 et 392 (*AE* 1899, 216).

Vers la fin du VI^e siècle, sous le règne de Tibère II entre 578 et 582, le préfet Thomas fit construire l'enceinte de Mascula et, à cette occasion, l'empereur l'appela Mascula Tiberia. On sait aussi que la ville se trouvait sur le limes byzantin qui passait dans la région de l'est à l'ouest, par Tacapes (Gabès), Capsa (Gafsa), Ammaedara (Haïdra), Theveste, Mascula, Bagaï, Thamugadi, Lambaesis, Tubunae (Tobna), Zabi Justiniana (Bechilga), Thamallula (Ras-el-Oued) et Sitifis (Sétif).

Il reste très peu de vestiges de Mascula. Cependant on est sûr que la ville était très florissante, comme l'indiquent les nombreux travaux hydrauliques. Plusieurs sources ont été captées : Aïn Chabor, la source du Bordj et Aïn Karmous. L'eau

arrivait de ces captages par des aqueducs dont le plus important partait d'Aïn Chabor ; ils alimentaient les quartiers de la ville et plus particulièrement les thermes.

Le vestige le plus visible et le plus important est l'établissement thermal d'Aquae Flaviana. Construit en 76 ap. J.-C., il fut restauré en 208 par un détachement de la troisième légion Auguste. Il était alimenté par deux aqueducs. Le premier amenait l'eau d'une source chaude dont la température est de 70 degrés, le deuxième amenait l'eau froide de l'oued. Cet établissement comprenait plusieurs entrées : une entrée principale du côté nord-est et des entrées secondaires à l'est et au sud de la salle circulaire ; une salle ronde couverte où se trouvait une piscine circulaire de 8 m de diamètre et quatre baignoires établies dans l'épaisseur des murs ; une grande salle quadrangulaire où il y avait une niche semi-circulaire, qui abritait les statues d'Esculape et d'Hygie érigées vers 195 par Marcus Oppius Antiochianus, centurion de la troisième légion Auguste, et une piscine de 13,80 m de long sur 10,05 m de large, flanquée de deux portiques ; vestiaires, petites piscines, diverses chambres et réservoirs bordaient les deux grandes piscines et communiquaient avec elles par des portes voûtées et par des escaliers.

BIBLIOGRAPHIE

- BIREBENT J., *Aquae romanae. Recherches d'hydraulique romaine dans l'Est algérien*. Alger, Service des antiquités de l'Algérie, 1962.
- DIEHL Ch., *L'Afrique byzantine. Histoire de la domination byzantine en Afrique*. Paris, 1896.
- GSELL St., *Les monuments antiques de l'Algérie*. Paris, 1901.
- Itinerarium Antonini Augusti*, éd. de Fortia, Paris, 1845.
- LE BOHEC Y., *La troisième légion Auguste*. Paris, CNRS, 1989.
- MASQUERAY E., « Ruines anciennes de Khenchela (Mascula) à Besseriani (Ad Majores) ». *Revue Africaine*, XXII, 1878, pp. 444-472 ; XXIII, 1879, pp. 65-94.
- MORCELLI S.A., *Africa Christiana*. Brescia, 1816-1817.
- VARIS Ch., « Inscriptions inédites de la province de Constantine, Khenchela ». *RSAC*, XXVIII, 1893, pp. 205-224.

KH. MANSOURI

K56. KHÉNIFRA

La « ville rouge », ou « Khénifra la zaïane », bâtie sur le *dir* entre plateau central et Moyen Atlas (ancien Jbel Fazaz), à cheval sur les flots turbulents de l'Oum er-Rbia' (maître fleuve marocain et *Wansifen* des Berbères médiévaux), elle est réputée comme « capitale » amazighe et fief du chef de guerre féodal et grand patriote marocain que fut Moha ou Hammou Azayyi*. Ôtez les clichés, et il reste de nos jours une bien terne ville-champignon, poussiéreuse ou boueuse selon la saison, chaude l'été, froide l'hiver – conglomération en proie à l'urbanisation sauvage et dont la population a triplé en quarante ans à peine – mais, surtout, chef-lieu provincial, ville de garnison, marché important, et carrefour routier.

Située sur la très ancienne voie caravanière Fès-Azrou-Tadla-Marrakech, la région aura été marquée en premier par une incursion romaine malheureuse et sans lendemains (Berger 1929). La période médiévale sera troublée par une flambée de luttes fratricides entre principautés zénètes et almoravides venus du Sud et, surtout, au XVII^e siècle par les ravages épouvantables des campagnes de

Moulay Ismaïl, qui utilisera comme base d'opérations la forteresse d'Adekhsan, toute proche de la Khenifra actuelle. Ayant été, par ailleurs, le siège d'une lutte incessante pour la conquête des pâturages, lors de la poussée berbère depuis le Sud-Est vers le Gharb, arbitrée par des thaumaturges parfois puissants comme les Imhiwach*, si la région ne manque pas de profondeur historique, son passé demeure trouble et méconnu. Khénifra ne sera longtemps qu'un petit gîte d'étape pour voyageurs se rendant vers le Tādla.

Son heure de gloire ne sonnera qu'à la fin du XIX^e siècle. À ce moment-là, Moha ou Hammou, qui avait ramené toutes les fractions zaïanes dans son giron, entreprit de bâtir sa forteresse – siège d'un pouvoir régional naissant – de façon à dominer le gué stratégique voisin sur l'Oum er-Rbia', doublé du « pont portugais » en dos d'âne attribué à Moulay Ismaïl, et qu'empruntaient, au gré des saisons, aussi bien le commerce marchand que les mouvements pastoraux locaux entre le Jbel Fazaz et l'*azayar* zaïan. Officiellement investi en 1886 par le sultan Moulay Hassan I^{er} des pouvoirs de caïd-makhzen (Ben Lahcen 2004), Moha ou Hammou, ayant en outre reçu un détachement de la garde chérifienne et trois canons afin de mieux asseoir son autorité (Guennoun 1933), se mit en devoir de créer une ville digne de ce nom. Ceci relevait de la gageure dans une région agro-pastorale de hameaux et campements de nomades, parcourue par des détresseurs de caravanes, des camelots, des troubadours et des transhumants, et que dominaient quelques familles de « grande tente » aux rares *iyerman*.

Ville qui fera sous peu figure de capitale régionale. Moha ou Hammou, en effet, ne lésine pas sur les moyens. Inspiré par ce qu'il a vu à Fès, il en fait venir un important contingent de commerçants réunis en une *kissaria*, auquel s'ajoutent des tanneurs, des savetiers de Bouja'd, des épiciers du Sous, dotant ainsi Khénifra de l'infrastructure marchande indispensable à son essor. Sur la rive droite du fleuve prend forme une véritable ville, animée par deux marchés hebdomadaires, le jeudi et le samedi. La rive gauche, quant à elle, est réservée au caïd et à ses fils, chacun y construisant sa demeure autour de l'imposante kasbah du père. Un service du Trésor s'organise, perçoit l'impôt au nom du Makhzen sous forme d'*æcur* et de *zakkat*, sans oublier les droits de péage encaissés auprès des caravaniers franchissant le gué, ou fréquentant l'un des marchés.

Moha ou Hammou veut une ville propre. Il l'aura, grâce à un responsable chargé de veiller à ce que chacun balaie devant sa porte – un peu comme dans n'importe quel village berbère de montagne qui se respecte – préoccupation de netteté qui tranche singulièrement avec l'actuel traitement des déchets à Khénifra. Le repos du guerrier, tout comme le bien-être du marchand de passage, est assuré grâce à une maison close dont le fonctionnement est réglé par un service des mœurs veillant à la répartition des hôtes selon leur standing chez telle ou telle courtisane, celles-ci se recrutant parmi les veuves et divorcées que compte la région. Institution qui ira en se développant pour aboutir à celle, largement connue de nos jours, de la prostitution dans le Moyen Atlas, des « divertisseuses » professionnels que sont les *ccixat*.

Musulman assez peu pratiquant, Moha ne néglige pourtant en rien la religion; des mosquées sont construites; quatre zaouïas abritent les représentants des grandes confréries du pays: la Tidjaniya, la Derqawiyya, la Qadiriya de Sidi Abdelqadr Jilali, enfin, celle des Aïssaoua (Berger 1929). On fait venir spécialement de Fès un *qadi* pour que soit respectée la légitimité religieuse, même si Moha ou Hammou dispense lui-même une justice, équitable et expéditive, qui tient davantage du très traditionnel *izerf* berbère que du droit coranique. Si, pendant ses chevauchées en pays zaïan, c'est son neveu Ou Laïdi qui assure l'intérim, le restant du temps la ville demeure sous la coupe absolue du chef

féodal. Lequel, malgré sa fierté, son panache, sait se montrer très simple dans ses rapports avec les plus humbles. Réputé pour ses largesses, il n'hésite pas à faire égorger des moutons pour ceux qui lui rendent visite ; à distribuer des prébendes aux *imdyazen* qui chantent ses louanges.

Tout cela, il faudra l'abandonner aux colonnes françaises un beau jour de l'été 1914, alors que le caïd, après avoir mené activement le *jihad* en Chaouia, se retire dans le *jbel* afin d'y organiser la guérilla contre l'occupant – démarche qui se soldera par sa mort au combat en 1921. De capitale berbère, Khénifra deviendra pendant quatre ans place-forte assiégée. Puis, des campements militaires y ayant été édifiés dans l'intervalle, avec l'effritement de la résistance zaïane, comme tant d'autres places du Maroc colonial, elle deviendra ville-garnison et restera comme telle jusqu'à la fin du Protectorat.

L'indépendance ne lui apportera guère de changement. La route Azrou-Khenifra, délaissée par le trafic touristique international, restera pour ainsi dire en l'état jusqu'à la première décennie du XXI^e siècle. Khenifra, doté d'un équipement hôtelier insuffisant, n'intéresse en définitive qu'une clientèle locale de résidents étrangers et de nationaux attirés par le potentiel de chasse et de pêche des environs. En dépit de son statut de pôle du Moyen-Atlas occidental, Khénifra croupira longtemps dans une marginalisation sans doute voulue. Aussi, l'élément zaïan, qui n'a pas oublié son passé glorieux sous Moha ou Hammou, ni sa contribution à la lutte anti-coloniale des années 1950, se sent-il floué, délaissé. L'implication de notables berbères locaux dans le putsch de Skhirat en 1971, ainsi que dans la rébellion manquée de 1973, discréditent encore davantage Khénifra aux yeux du pouvoir et de l'intelligentsia urbaine du pays. Au pire, Khénifra est perçue comme lieu de débauche (la consommation de bière y atteint des proportions considérables) associé aux *ccixat*, réputation peu enviable qu'elle partage avec le village voisin de Tighessaline. Du reste, on imagine aisément la bourgade des bords de l'Oum er Rbia' se lamentant sur son sort par le biais de la strophe connue :

*ay ayd i-yejran, mer d ac-tt-qqïsx tinu,
ay asif umm rbïe a tigglugeld eamayn!
Pauvre de moi, puissé-je te raconter ma peine,
Ô Mère du Printemps, deux ans tes eaux stagneraient!*

Au mieux, la représente-t-on comme berceau de la *country music* marocaine, équivalent en quelque sorte de Nashville (Tennessee), avec ses groupes de musique d'*ahidus*, dont depuis les années 1980 celui de Meghni le puriste, ou de l'incontournable Mohamed Rouicha, alors que le jeune Mounir, qui figure en bonne place au sein de la génération montante, évoque le prestigieux passé zaïan (*matta zzman a ziyyan!*).

En 1973, conscient tout de même de la nécessité de revaloriser la ville, le pouvoir central l'érige en capitale de province. Devenue chef-lieu, Khénifra règne désormais sur une population totale de 465 061 habitants, répartis sur 12 320 km², selon le recensement officiel de 1994. Sans s'avérer remède-miracle, cette mesure contribue à la création de nouveaux emplois, attire davantage de ruraux. Devenue, bon an mal an, point d'aboutissement de l'exode rural suite à la sédentarisation des transhumants de la région, Khenifra connaît une extension urbaine sans précédent. Ses marchés, réputés pour le bétail, son centre artisanal, berceau du tapis zaïan fort recherché, ainsi que son commerce du bois (proximité de forêts de cèdre, de chêne-vert), exercent un pouvoir d'attraction à une cinquantaine de kilomètres à la ronde. L'attrait symbolique de la ville fait le reste.

Ville essentiellement berbère au proche passé prestigieux, Khénifra est manifestement en recherche de devenir ; le bilan est, en effet, mitigé. La démographie

y a connu une progression fulgurante. De 18 000 habitants (Martin, 1964), Khénifra a allègrement franchi la barre des 60 000 en l'an 2000 (Troin, 2002). À l'ouest comme à l'est, des banlieues sauvages rognent de plus en plus sur la campagne environnante, créant de multiples problèmes au niveau du raccordement au réseau électrique, de l'approvisionnement en eau (fort taux de salinité), de l'évacuation des égouts, et du traitement des déchets. Si de nouveaux établissements scolaires ont été créés, dans un but évident d'arabisation de la population, l'absence totale de librairies ne favorise guère l'épanouissement intellectuel local. De plus, à l'instar d'autres villes du piémont atlasien (Azrou, Beni Mellal, etc.) on observe un nombre croissant de jeunes filles coiffées du *hižab*, signe révélateur de l'activités des islamistes.

On y a installé une nouvelle gare routière ; sept autobus de la société SAMATU sont affectés au réseau de transport urbain. En 2003-2004, l'axe nord-sud principal qui traverse la ville faisait l'objet de grands travaux. Parallèlement, on pouvait noter un certain effort d'embellissement urbain : cafés et petits hôtels accueillants, plantation d'arbres, création d'espaces d'agrément dans le centre, ainsi que dans le quartier jouxtant les bâtiments de la Province. De plus amples efforts, toutefois, notamment au niveau de l'équipement hôtelier, s'avèrent nécessaires si Khénifra doit jouer pleinement son rôle de ville-étape et/ou base de départ d'excursions vers des sites touristiques proches dont le potentiel est loin d'être exploité au mieux (sources de l'Oum er-Rbia', estivage à Agelmam Azegza, randonnée équestre vers le plateau d'Ajdir, etc.). Que le roi Mohammed VI, qui est lui-même arrière-petit-fils de Moha ou Hammou, ait profité d'un séjour à Khénifra pour annoncer en octobre 2001 l'ouverture de l'Institut royal de culture amazighe est un geste symbolique fort, et de bon augure sur le plan culturel, tant pour la région que pour le reste du pays.

BIBLIOGRAPHIE

- BEN LAHCEN M., 2003. *Moha ou Hamou Zayani, l'âme de la résistance marocaine à la pénétration militaire française dans le Moyen Atlas (1980-1921)*, Fès, Imp. Info-Print.
- BERGER F., 1929. *Moha ou Hammou le Zaïani*, Marrakech, Éditions de l'Atlas.
- GUENNOUN S., 1933. *La montagne berbère*, Rabat, Éd. Omnia,
- GUILLAUME A., 1946. *Les Berbères marocains et la Pacification de l'Atlas central (1912-1933)*, Paris, Julliard.
- LEGLAY M., 1922. *Récits marocains de la plaine et des monts*, Paris, Berger-Levrault.
- MARTIN, J. et al., 1964. *Géographie du Maroc*, Paris/Casablanca, Hatier/Librairie nationale.
- SCOTT O'CONNOR, V.C., 1929 [1923]. *A Vision of Morocco*, Londres, Thornton Butterworth.
- TROIN, J-F. (sous la dir.), 2002, *Maroc : régions, pays, territoires*, Paris, Maisonneuve & Larose.
- Plaquette : *Province de Khénifra : vie économique et sociale*, Royaume du Maroc, Ministère d'État à l'Intérieur, Province de Khénifra, septembre 1995.

M. PEYRON

K57. KHIL (KHAIL, KHRIL) (Ras Achakar, Cap Spartel, Maroc nord-atlantique)

Khail ou Khril*, la transcription française du toponyme arabe de ces localités – *khail*, ou encore *khil* en dialectal, signifie « cheval » –, a longtemps prêté à

confusion. En fait, il s'agit bien d'El-Khail ou de *Magharat El-Khail*¹. « *Magharat* » (grottes, pluriel de « *Mugharet* ») *El-Khail*, car il s'agit de trois grottes creusées sur le versant nord de l'*Oued Achakar* (également appelé *Oued Mrirat El-Khil*) dont l'embouchure, située à environ trois kilomètres et demi au sud du cap Spartel (détroit de Gibraltar), délimite le relief proéminent du cap Achakar* (Camps-Fabrer H. et Daugas J.-P. 1993).

Ce relief correspond à une monumentale banquette projetée vers l'océan (fig. 2). Le secteur, fouillé depuis la fin du XIX^e siècle, atteste d'une importante occupation préhistorique dès le Pléistocène moyen (*Mugharet El-Aliya in*: Doolittle H. A & Nahon P. 1953 ; Howe B. 1967). Parmi ces trois cavités, identifiées : A, B et C, la première est incontestablement la grotte d'El Khail², fouillée par l'équipe de l'ASPR³ (Hencken H. 1948) et par Jodin A. (1958-1959). En 1975, Gilman A. présente une première synthèse de référence pour le secteur d'Achakar soulignant tout particulièrement l'apport des découvertes d'El Khail pour la connaissance du Néolithique local.

Cette hésitation entre Khail et Khril ou Khrill a été relevée par Gilman (p. 5), faisant suite, d'une part, aux travaux de l'équipe américaine du Peabody Museum de l'Université d'Harvard dans le secteur d'Achakar, plus particulièrement dans la grotte située le plus à l'ouest de la série (Hencken H., 1947) et d'autre part, aux fouilles comparatives de Jodin dans les trois grottes (*Les grottes d'El Khril*, 1958-1959). Ce dernier avait bel et bien fouillé à El-Khail.

Il n'est plus nécessaire d'insister sur cette distinction terminologique même dans une optique historique (Gilman persévérant en ce sens, p. 109⁴), El-Kail et El-Khril renvoyant au même toponyme autochtone. Avec les toutes dernières fouilles entreprises à El-Khail, A. Bouzouggar entérine ce consensus en nommant les grottes B et C fouillées par Jodin, *El-Khil* (Bouzouggar A. *et al.*, 2002 : 209). Nous nous référerons désormais à cette orthographe de la toponymie dialectale.

Secteur géographique

Située à 200 m au nord du cap Achakar, l'embouchure de l'Oued Achakar est dominée par des falaises de 20 m de hauteur. Sur le versant nord que bâtit le Djebel Achakar, celles-ci sont creusées d'une dizaine de cavités qui surmontent des talus d'éboulis situés à environ 150 m du rivage.

Les trois grottes sont perchées à 10-12 m d'altitude et leurs ouvertures distantes d'une dizaine de mètres les unes des autres. Il s'agit en fait d'un même réseau souterrain fractionné, qui débouche à différents niveaux sur la falaise. Les grottes sont cloisonnées par des effondrements de voûtes et constituent ainsi trois habitats distincts, toutefois relativement puisque les données stratigraphiques et archéologiques des remplissages concordent remarquablement (Jodin, 1958-59).

Le creusement des trois grottes correspond à la dissection du rivage au cours

1. Le nom donné aux sites semble inspiré de l'usage millénaire des lieux, comme étables et bergeries, par les habitants locaux.

2. La grotte A, la plus grande des trois : 10,20 m de profondeur, est située bien à l'ouest, son ouverture tournée vers la mer. La disposition interne de véritables chambres a dû constituer un avantage pour son habitabilité.

3. American School of Prehistoric Research.

4. « *At Ashakar where most of our information comes from Mugharet El-Khail, El-Khril and Grotte des Idoles, the later Neolithic is distinguished by the presence of Ashakar ware, both decorated and red-polished* » (p. 109).

de l'Ouljien, étage de la mer transgressive (Tyrrhénien II, Gigout, 1949; Souville, 1973 : 22) qui a entamé les bancs de conglomérats des Grès de Rabat (Bourcart 1927; Lecointre 1952).

Les grottes d'El Khil ne sont, en fait, que relativement distantes de la série d'abris préhistoriques côtiers longtemps désignés comme les grottes d'Hercule. El-Khil (A) n'est qu'à 200 m au nord de la grotte d'*El-Aliya*, située à une centaine de mètres de la grotte des Idoles (versant sud du *Ras Achakar*). Surplombant la mer à une altitude de 20 m, El-Khil (A), la plus grande des trois, offre avec la grotte *Es Saifiya* (à une dizaine de mètres de la grotte des Idoles) un exemple de corrélation excellent sur les plans morphologique, stratigraphique et archéologique avec les célèbres grotte El-Aliya et grotte des Idoles, du nom des figurines en argile qu'elle a livrées.

Historique des recherches

Le secteur géologique a été prospecté dès la fin du XIX^e siècle (Bleicher 1875; Tissot 1878⁵). Les fouilles archéologiques ont été entreprises par: Buchet (1906, dans: Koehler, 1931), Michaux-Bellaire (1908), Biarnay S. et Péretié (1912) et Koehler (1931).

En 1936, l'ASPR entreprend des fouilles à *Mugharet El-Aliya* (Doolittle H.A. et Nahon J.-R. 1953), toutefois elles restent limitées aux niveaux néolithiques. En 1939, Carleton Coon fouille les niveaux pléistocènes. Un an plus tard, Doolittle/Nahon, et une équipe du Peabody Museum (Coon, Movius et Howe) s'installent dans le secteur d'Achakar. Un rapport préliminaire sera publié en 1947.

Dès 1947, Hencken reprend le chantier de *Mugharet El-Aliya* et entame ses fouilles à El-Khil; il prospecte, en second plan, les sites paléolithiques en plein air (Hencken 1948; Howe 1949 : 36); Stearns, 1950; Howe & Stearns, 1955 et Howe, 1967). Cette dernière publication constitue un rapport final réunissant les découvertes récentes et les résultats de l'équipe de l'ASPR de 1947.

Enfin, les derniers travaux interviennent avec Jodin qui fouille systématiquement les trois abris A, B et C et aboutit à une très bonne typologie du Néolithique nord-marocain, fondée sur le matériel céramique.

Stratigraphie d'El Khil

Un remplissage moyen de 2 m d'épaisseur (2,80 m à El-Khil (A)) a montré, d'après l'ASPR, la succession de 8 niveaux qui couvrent des temps d'occupation allant du Néolithique ancien aux temps historiques et actuels (Gilman, p. 12, fig. 5; p. 98):

- A: sables gris (actuel)
- B: sables argileux, gris plus foncé que A
- C: comparable à A
- D: mêmes sédiments, plus foncés, renfermant de nombreux mollusques

5. « Nous avons constaté, au contraire, dans le Djebel Achakar, trois autres cavités naturelles qui ne sont guère connues, il est vrai, que des chasseurs de sangliers, mais qui ne peuvent prétendre à l'honneur de représenter le *Specus Herculis*. Deux de ces grottes s'ouvrent dans une des gorges orientales du Djebel; la troisième, remarquable par sa large ouverture de forme triangulaire, s'enfonce sous une des falaises du versant occidental, située entre le Cap Spartel et le golfe de Tanger. Il est très possible, en outre, que d'autres cavernes du même genre aient existé dans cette partie du littoral sans qu'il en reste aucune trace aujourd'hui » (p. 189).

F: graviers dans une matrice compacte

H: sédiments gris très foncé

Jodin (1958-1959) distinguait 4 niveaux archéologiques surmontant le socle rocheux de la grotte, lui-même situé à 11 m au-dessus du niveau de la mer :

C I: sables récents

C II: **ab**: sédiment noir (**a** et **b**, séparés par une croûte calcaire, constituent deux sous-couches à El-Khil B et C)

C: niveau brun foncé (à El-Khil (A) seulement)

C III: sédiment argileux jaunâtre avec blocs d'éboulis (stérile à El-Khil B et C)

C IV: sédiment sableux jaunâtre stérile.

Les deux stratigraphies ne concordent pas parfaitement, les différences étant certainement dues à la nature et au suivi des fouilles. Hencken relève que le contexte est le même sur 50 cm de dépôts, du niveau F à H. Pour les niveaux correspondants, C. III et C. II (b), respectivement, Jodin distingue un niveau renfermant du matériel paléolithique (faune et industrie), du niveau sus-jacent, datant du Néolithique ancien. La position stratigraphique de la céramique cardiale correspond au niveau le plus ancien d'un Néolithique qui repose directement sur le Paléolithique moyen. Les récents travaux de Bouzouggar à El-Khil B et C ont livré une datation C14 de 5720 ± 150 ans BP (charbons de bois) pour ce niveau Néolithique ancien.

L'absence d'un épisode épipaléolithique a été soulignée dans l'ensemble du secteur et en grottes, par opposition aux sites en plein air, toutefois elle pourrait coïncider avec une situation paléogéographique différente de celle installée durant le Néolithique. Les différentes exploitations des ressources, marines près du rivage, terrestres vers l'intérieur des terres (Cahf Taht El-Ghar), pourraient témoigner de différentes modalités d'occupation (Gilman 1975, Bouzouggar *et al.*, 2002).

Le matériel archéologique

Ces niveaux permettaient de suivre en détail l'évolution des caractères typologiques de la céramique : cardiale, incisée puis lisse au cours de l'Âge de Bronze. La stratigraphie comparée des trois grottes concorde, à de faibles variations près. Elle fait ressortir deux traits marquants. D'une part, une excellente évolution de la céramique est mise à évidence. D'autre part, la décadence de l'outillage lithique, les catégories ne variant pas sensiblement (Gilman A., p. 78) : elles évoluent d'une prédominance des pièces à dos (éclats et lames) vers une prédominance des lamelles à dos, des pièces à retouches continues, des pièces à coches et des microlithes géométriques. À partir du Néolithique récent, l'outillage devient beaucoup moins spécialisé.

Contrairement à la grotte des Idoles, celles d'El-Khil n'ont livré que quelques outils en os. Par contre, le mobilier « rituel » est proche sur deux plans : celui de l'utilisation de l'ocre, attestée sur des tessons de céramique ainsi que sur de nombreux autres supports, et l'incontestable fabrication de figurines en terre cuite. Les fouilles ont mis au jour une figurine semblable aux 47 figurines inédites découvertes, 50 ans plutôt, par Buchet dans la grotte des Idoles (Camps-Fabrer, 1966, Messili 2001). L'usage des coquillages pour la parure est inexistant, contrairement à ce qu'il en est dans ce second site.

Globalement, le matériel céramique est comparable, cependant il est présent dans des proportions différentes. Jodin a établi un schéma évolutif pour la céramique, suivant la succession des niveaux stratigraphiques et très inspiré de celui

établi par Koehler dans la grotte des Idoles. Dans ce site, le niveau A était stérile, le niveau B a livré une céramique fine à engobe rouge, le niveau C, une céramique de type dolménique avec abondance d'autres types de tessons et le niveau D, une céramique grossière, mal cuite.

Gilman souligne pour sa part, l'ancienneté de la céramique cardiale, cannelée et incisée à El-Khil, par opposition à la céramique lisse, à engobe rouge et polie des niveaux récents, types qui persistent d'ailleurs longtemps. Il distingue un Néolithique ancien d'un Néolithique récent que caractérise la céramique de type *Achakar* (p. 76). Pour le premier, à côté des céramiques cardiales et cannelées majoritaires (45 %), d'autres types sont présents : céramique incisée, céramique à décor de stries, céramique à décor de cordons et céramique à impressions digitales. Pour le Néolithique récent, la céramique rouge dite « d'Achakar », la céramique à décor au peigne et à impression sont majoritaires.

Ce schéma est similaire dans la grotte d'El-Aliya. Les travaux de Hencken ont mis en évidence dans les niveaux néolithiques plusieurs types de céramique à décor cardial, cannelé, incisé, à cordons et quelques tessons de céramique fine à engobe rouge ou noir. Les fouilles de Tarradell à Caf Taht El-Ghar ont révélé, de leur côté, la présence d'une céramique campaniforme attestant des rapports avec l'Espagne. Dans la grotte des Idoles, la présence de quelques spécimens de cette dernière, atteste d'échanges et de mouvements de populations.

Il va sans dire que la contribution des données d'El Khil à l'établissement d'une typologie (aussi bien sur matériel lithique que céramique) du Néolithique dit d'Achakar est due en grande partie à la qualité des fouilles offertes, celles de l'équipe de l'ASPR entre autres. Gilman qui en a présenté la synthèse soulignait déjà le caractère peu ou pas exploitable des fouilles de Jodin.

De récents travaux sont entrepris par une équipe belgo-marocaine à El-Khil (Bouzouggar *et al.*, 2001 et 2002). Il reste à espérer de nombreux résultats issus de fouilles systématiques, continues et multidisciplinaires, pour envisager la révision des anciens travaux.

BIBLIOGRAPHIE

- BIARNAY S. et PÉRETIÉ A., 1912. « Recherches archéologiques au Maroc. La caverne des Idoles au cap Spartel ». *Archives marocaines*, vol. 18, pp. 373-400.
- BLEICHER G., 1875. « Recherches d'Archéologie préhistorique dans la Province d'Oran et dans la partie occidentale du Maroc ». *Matériaux pour l'Histoire Primitif et Naturelle de l'Homme*. Toulouse, 2^e série, vol. 6, pp. 193-212.
- BOURCART J., 1927. « Premiers résultats d'une étude du Quaternaire du Maroc ». *Bulletin de la Société Géologique de France*, 4^e série, vol.27, pp.3-33.
- BOUZOUGGAR A., KOZLOWSKI J.K. et OTTE M., 2002. « Étude des assemblages lithiques atériens de la grotte d'El Aliya à Tanger (Maroc) ». *L'Anthropologie*, vol. 106, n° 2, pp. 207-248.
- BOUZOUGGAR A., OTTE M., ATKI H., BEN HADI S., BRUTOUT T., DERCLAY C., KAOUANE C., MARGAA A., MILLER R., MOHIB A., MOUSHINE T., NAMI E., NOIRET P., WRINN T., 2001. « Nouvelles découvertes archéologiques dans la région de Tanger ». *XIV^e Congrès international de l'UISPP*, Pré-actes, Liège, 2-8 septembre 2001, pp.336-337.
- CAMPS G., 1984. « C42. Achakar ». *Encyclopédie berbère*, I, pp. 107-110.
- CAMPS-FABRER H., 1966. « Matière et art mobilier dans la Préhistoire nord africaine et saharienne ». Mémoires du CRAPE, vol. 5, A.M.G., Paris.
- CAMPS-FABRER H. et DAUGAS J.-P., 1993. « C25. Cardiale ». *Encyclopédie berbère*, t. 12, pp. 1777-1779.

- DOOLITTLE H. et A. NAHON P., 1953. « The caves of Hercules ». *Tinga*, Tangier, n° 1.
- FALLOT P. et REY M., 1953. « Les formations gréseuses du Cap Spartel ». *Notes et Mémoires, Service Géologique, Maroc*, t. VII, n° 117, pp. 73-87.
- GIGOUT M., 1949. « Définition d'un étage ouljien ». *Comptes Rendus de l'Académie des Sciences*, Paris, t. 229, pp.551-555.
- GILMAN A., 1975. « The Later Prehistory of Tangier. Morocco ». *American School of Prehistoric Research*, Peabody Museum of Anthropology and Ethnology, Harvard University, n° 23.
- HENCKEN H., 1949. « The prehistoric Archaeology of the Tangier Zone, Morocco ». *Proceedings of the American Philosophical Society*, vol. 92, n° 4, 1948, pp. 282-288.
- HOWE B., « A program of excavations in the Stone Age of Northwest Africa ». *Archaeology*, vol.2, pp.76-83.
- HOWE B., 1967. « The Palaeolithic of Tangier, Morocco. Excavations at Cape Achakar, 1939-1947 ». *Bulletin of the American School of Prehistoric Research*, n° 22.
- HOWE B. et MOVIOUS H.L.Jr., 1947. « A Stone Age cave site in Tangier. Preliminary report on the excavations at the Mugharet El-Aliya, or High cave, in Tangier ». *Papers of the Peabody Museum of American Archaeology and Ethnology*, Harvard University; Cambridge, Massachusetts, vol. XXVIII, n° 1, pp. 6-7.
- HOWE B., et STEARNS C.E., 1955 (1953). « Geology and Archaeology of Cape Ashakar, Tangier, Morocco ». *Actas del Congreso Arqueológico del Marruecos Español*, Tetuán, pp. 39-51.
- KOEHLER H., 1931. « La grotte d'Achakar au Cap Spartel ». *Etudes de Préhistoire Marocaine, Collection Marrochitana*, n° 1.
- JODIN A., 1958-59. « Les grottes d'El Khril à Achakar ». *Bulletin d'Archéologie Marocaine*, Tanger, t. III, pp. 249-313.
- JOLEAUD L., 1926. « Contribution à l'étude du Quaternaire dans le Maroc atlantique ». *Ext. du C.R.S. de la Société Géologique de France*, Paris, n° 16; pp. 156-159.
- LECOINTRE G., 1952. « Recherches sur le Néogène et le Quaternaire marins de la côte occidentale du Maroc ». *Notes et Mémoires, Service géologique, Maroc*, vol. 99, t. I.
- MESSILI L., 2001. *Figurines en argile modelée cuite de la grotte des Idoles, Achakar, Cap Spartel (Maroc), collection préhistorique du musée de l'Homme (Paris), réévaluation*. Mémoire de DEA, IPH, Paris.
- MICHAUX-BELLAIRE E., 1908. « Fouilles dans la nécropole romaine de Tanger ». *Revue du Monde Musulman*, vol. 6, pp. 419-432.
- MOULIÉRAS A., 1899. « *Le Maroc inconnu. Étude géographique et sociologique* ». Tome I: « *Exploration du Rif (Maroc septentrional)* », tome II: « *Exploration des Djebala (Maroc septentrional)* ». Augustin Challamel éditeur, Paris.
- RENÉ-LECLERC C., 1907. « *Le Maroc septentrional: souvenirs et impressions (été 1904)* ». Imprimerie algérienne Alger-Mustapha, Alger.
- SOUVILLE G., 1973. « *Atlas préhistorique du Maroc*, tome 1 : *Maroc atlantique* ». Éditions CNRS, Paris.
- STEARNS C.E., 1950. « The Pleistocene Geology of the Atlantic coast of Northern Morocco ». *Bulletin of the Geological Society of America*, Baltimore, vol. 39.
- TARRADEL M., 1954. « Avance de la Primera Campaña de excavaciones en Caf Taht El-Ghar ». *Tamuda*, t. II, p. 307.
- TARRADEL M., 1955. « Noticia sobre la excavación de Gar Cahal ». *Tamuda*, t. II, pp. 344-356.
- TISSOT C., 1878. « Recherches sur la géographie comparée de la Mauritanie tingitane ». *Mémoires présentés à l'Académie des Inscriptions et des Belles-lettres de l'Institut de France*, 1^{re} série, Paris, t. 9, pp. 139-322.

K58. KHITOUAE

Les Khitouae (var. : Khitouōnes) sont mentionnés par Ptolémée (IV, 2, 5, Müller p. 604) en Maurétanie Césarienne. Il les situe à l'est de la province, au voisinage des Moukōni*, et précise que leur territoire atteint le fleuve *Ampsaga* (ici probablement l'oued Endjas ou, plus en amont, le haut cours de l'oued el-Kebir). Leurs voisins « de dessous » sur la rive gauche du fleuve sont les Koidamousii* puis les Todoukae* proches des sources de l'*Ampsaga*. Les Khitouae semblent donc être une tribu des Babors implantée au nord-est de *Satafis* (Aïn Kebira, ex-Périgotville).

J. DESANGES

K59. KHOURITAE

Ptolémée (IV, 6, 6, Müller p. 747) situe les Khouritae dans l'ouest de la très vaste Libye Intérieure, au voisinage des Pharousii* dans un registre de tribus qui aboutit à l'est au mont *Kaphas*, où le fleuve *Daras* (oued Draa) prend son cours (*Id.*, IV, 6, 3, p. 735). C'est apparemment une tribu du Haut Atlas, sans qu'on puisse préciser davantage.

J. DESANGES

K58. KIFAN BEL-GHOMARI

Au Maroc oriental, dans les contreforts du Moyen Atlas, non loin de la ville de Taza (585 m d'altitude) s'ouvre un important réseau de grottes (à 565 m d'alt.). L'une d'elles porte le nom du lieu-dit : Kifan bel-Ghomari ; elle se situe près d'une ancienne porte de la ville nommée Bab Djemâ-Foukounia et à proximité des vestiges d'un mur d'enceinte désigné comme « Bastioun ». L'ancien sentier muletier sert de chemin principal pour y accéder. C'était à peu près le signalement que faisait en 1917 le lieutenant J. Campardou qui avait découvert et exploré les lieux en 1915 et 1916 et qui exposait ses résultats dans une étude, tombée à tort dans l'oubli.

On doit surtout à trois savants naturalistes F. Doumergue (1917), P. Pallary (1918-1919) et à G. Lecoindre (qui participa aux recherches, *in* Balout 1955 : 369, note 3) d'avoir avalisé et soutenu les travaux du Lt. J. Campardou (1917, 1921) en examinant les lieux fouillés et les documents recueillis que citèrent bien plus tard R. Vaufrey (1955), L. Balout (1955) et G. Camps (1974). Aucune autre recherche n'a été entreprise dans la grotte et aux alentours. Pourtant de nombreux sujets d'intérêt ont été très tôt signalés (Campardou 1917, 1921 ; Basset 1925). Ces études permettent de comprendre l'attachement des populations berbères à cette région boisée, pourvue en sources, ayant eu un habitat troglodytique dans les travertins et conservant une nécropole dans les cavités naturelles. L'intérêt de cette grotte est d'avoir maintenu en superposition non contestable et dans un bon état de conservation deux niveaux archéologiques distincts : l'un moustérien, l'autre ibéromaurusien. Sans hésitation, le Lt. J. Campardou les isola et établit plusieurs croquis précisant l'emplacement de ses découvertes. Elles étaient exceptionnelles et les travaux minutieux.

La collection, déposée au Musée Demaeght d'Oran, permet à F. Doumergue (1917, 1936) d'identifier et de lister le matériel faunique des deux ensembles

culturels, s'appuyant notamment sur ses collections d'Oranie, puis à P. Pallary d'examiner les séries lithiques marocaines (1918-1919). Pour l'une des deux industries, il devait conclure qu'il approuvait le diagnostic d'Ibéromaurusien fait par J. Campardou, fondé sur un examen comparatif avec l'industrie de l'Abri de la Mouillah (Barbin 1910, 1912). Acceptés ensuite par tous les autres auteurs, ces résultats ne furent jamais contredits, ni développés.

État de la Grotte (Campardou 1917)

La grotte creusée dans des tufs calcaires friables, à Pulmonés actuels, s'ouvre à l'est. Sur la paroi gauche de l'entrée (4 m x 3,50 m), mais à l'extérieur et en hauteur, on remarque une sculpture circulaire d'1,3 m environ, en relief, suggestive d'une « représentation solaire ». On entre dans une vaste salle de 10 m de diamètre sur 5 m de hauteur, occupée par un pilier rocheux central de 2/3 m de diamètre; d'autres ramifications ou galeries s'enfonçaient et s'étendaient dans ces formations, certaines parois paraissant modifiées. L'observation de toutes les parois a conduit le fouilleur à reconnaître des *cavités naturelles* et d'autres à *parois taillées*. J. Campardou nous rappelle que l'exploitation des tufs du massif au cours du temps a été manifeste et prolongée, si bien que la grande salle de la grotte a été partiellement vidée. Toutefois, l'obstruction des galeries due à d'importants dépôts anthropiques, contenant des silex et des faunes, vint apporter des arguments en faveur du maintien *in situ* des accumulations préhistoriques, non remaniées.

Travaux préliminaires 1915 - Campagne de fouilles 1916

Les travaux préliminaires ont consisté à faire des sondages vers le nord de la salle et autour du pilier, sans grand succès. Les fouilles conduites en tranchées (N.-S.) ont dégagé les sédiments résiduels de l'entrée, puis atteint vers le sud ceux des galeries I et II.

Quatre couches ont été individualisées, qui servirent de repères aux travaux ultérieurs :

- A : 0, 40 m, couche superficielle remaniée avec tessons de poterie,
- B : 0, 60 m, couche moyenne contenant des sépultures, des objets en fer, des fragments de poterie, quelques silex et ossements,
- C : 0, 40 m, couche profonde grise à jaunâtre, contenant des pierres de foyers, des cendres indurées, des ossements, des silex, des outils en os poli, des coquillages,
- D : 0, 90 m, sables gréseux rougeâtre à ossements.

La couche C n'a pas été affectée par les ensevelissements postérieurs. « *Sa stratification est d'une régularité parfaite... Elle est constituée par un dépôt brécheux, de couleur gris clair, dans lequel les ossements d'animaux et les cendres de foyers sont souvent agglomérés avec des silex taillés et des coquilles d'hélix. Aucune poterie n'y a été rencontrée. Ce dépôt C, absent de la cavité principale, se ramifie dans les galeries I, II, et III* » (Campardou, 1917 : 11).

La campagne de fouilles de 1916 s'est déplacée vers les galeries III et IV, la Salle des Stalactites et le Boyau des Orgues. Sans entrer dans le détail topographique de ces lieux aux parois couvertes de calcite, de stalactites et de stalagmites, assez difficiles à suivre, rappelons que le schéma stratigraphique ci-dessus a été retrouvé. La galerie IV (6 m x 2 m x 4/5 m) devait communiquer avec la salle principale, la Salle des Stalactites et le Boyau d'Orgues, avant d'être comblée par les sédiments.

Stratigraphie

Le Moustérien

La couche argileuse D de couleur rouge (p. 18) a été individualisée et fouillée en détail à droite de l'entrée (Pl. II), et dans la galerie IV en particulier. Dans cette galerie une succession particulière des derniers dépôts argileux de la couche D a été observée. Ceux-ci se seraient déposés en alternance avec les premiers dépôts de la couche postérieure C. J. Campardou a bien noté cette intercalation, rattachant sur des bases colorimétriques et contextuelles, les minces dépôts C1 (cendreuse), D1 (argileux) et C2 (cendreuse), D2 (argileux) respectivement aux couches C et D (Pl. II).

« On a pu recueillir une très importante collection d'ossements d'animaux propres à la couche D, mais aussi un nouveau lot de silex dont l'intérêt... est peut être supérieur à celui de la couche C. On a pu établir que la couche D occupait toute la partie inférieure de la grotte et de ses ramifications » (p. 13). « Comme l'industrie lithique et les ossements semblaient présenter, dans les parties les plus profondes du dépôt de remplissage, un faciès plus archaïque, on a été amené à désigner par la lettre E, les parties inférieures de la couche D. Un foyer y a été, du reste, reconnu. Au contraire aucune trace d'habitat, même temporaire, n'a été rencontré dans la couche D, malgré la présence de silex, d'ailleurs sporadiques, au milieu des ossements d'animaux » (p. 15-16). La couche D a aussi été retrouvée et fouillée dans la Salle des Stalactites. « Dans ces diverses cavités, les dépôts n'avaient pas partout la même importance. Tandis que la galerie IV était presque entièrement comblée, le colmatage de la Salle des Stalactites était, au contraire, peu important. Quant au Boyau des Orgues, dont l'entrée se trouvait presque obstruée... il ne contenait aucun dépôt » (p. 15).

L'épaisseur totale des couches C (C1 : 0,90 m et C2 : 0,50 m), D (D1 : 0,65 m et D2 : 2,25 m) et E (1,10 m), atteignait 5,40 m (Campardou, p. 16).

Le foyer 6 découvert en E était conservé sous une épaisseur totale de 4,25 m de sédiments, mais « sous deux mètres environ de dépôts appartenant à la couche D. Il était formé d'une simple lentille de cendres de 0,50 m de diamètre environ et de 0,10 m d'épaisseur, il était entouré de quelques ossements mêlés à des coquilles d'hélix. Les silex grossiers trouvés au voisinage du foyer étaient fortement cacholonnés et paraissaient avoir subi l'action du feu » (p. 19).

Sur les Pl. VII et VIII figurent des raclours sur lames d'excellente facture moustérienne.

La faune identifiée par F. Doumergue (1917) (équivalences établies par R. Vaufray 1955, p. 279) comprend : le renard (*Vulpes atlantica*) ; la hyène tachetée (*Hyaena striata*) ; le lion (*Felix leo*) ; la panthère (*Felix pardus*) ; le chat ganté (*Felix libyca*) ; l'ours des cavernes (*Ursus spaeleus*) ; le hérisson d'Algérie (*Erinaceus algirus*) ; le lièvre (*Lepus kabylicus*) ; le zèbre (*Equus mauritanicus*) ; l'âne (*asinus africanus*) ; le rhinocéros subinermé (*rhinoceros simus*) ; le rhinocéros de Merck (*rhinoceros Mercki*) ; le sanglier (*Sus scrofa*) ; le petit bœuf d'Ibérie (*bos ibericus*) ; le grand bœuf (*Bos primigenius = syncerus*) ; le mouflon (*Ammotragus lervia*) ; l'oryx (*Oryx leucoryx*) ; la gazelle dorcadé (*Gazella dorcas*) ; la gazelle atlantique (*Gazella atlantica*) ; gazelle de Cuvier (*Gazella cuvieri*) ; l'ouach (*Bubalis boselaphus*) ; le cerf élaphe (*Cervus elaphus*). Pour les Carnivores, consulter aussi l'étude de A. Mas (1952 et 1955).

L'Ibéromaurusien

Cet ensemble culturel a été notamment observé dans le foyer 4, « derrière un rideau stalagmitique masquant l'entrée de la galerie III, ... la coupe montre en

outre le plancher stalagmitique séparant en ce point la couche D des niveaux supérieurs » (p. 19).

La couche cendreuse et grise C a livré cinq foyers, situés près des parois, non loin de l'entrée (p. 19). Au près d'eux, de grandes quantités d'ossements et de coquilles d'*Hélix* et d'*Unios* se sont accumulées. De nombreux silex taillés s'y trouvaient mêlés.

Ce sont pour la plupart des nucleus, des produits de débitage, des lames et lamelles à bord abattu ayant une extrémité aiguë, des lamelles à troncatures simples ou doubles, des pièces à coches etc. Les dessins des Pl. VII et VIII sont à eux seuls démonstratifs, mais leur représentation quantitative est insuffisante. Il s'agit de vingt pièces typologiquement conformes à ce que divers auteurs ont dessiné et décrit, bien plus tard, comme Ibéromaurusien. Ces lamelles « *paraissent tout à fait assimilables à celles observées... à la station de la Mouillah* » (p. 20-21). Pourtant, aucune étude n'est venue détailler la composition de cet équipement lithique, aucun décompte n'a même été établi; L. Balout estime à un millier le nombre de pièces typiques et à environ 4 000, l'ensemble des déchets (Balout 1955, p. 369). P. Pallary n'a pas jugé bon de publier les informations tirées de ses observations comparatives (1918-1919, p. 94-96).

Signalons encore la présence de l'os poli, de l'oxyde rouge de fer et d'un galet plat. Le test d'œuf d'autruche est totalement absent (Vaufrey, 1955 : 279).

Les documents fauniques de la couche C déterminés par F. Doumergue (1917) sont moins nombreux que ceux de la couche D, ce sont ceux du renard, de la hyène rayée, du lion, du lièvre, du cheval ou zèbre (?), du sanglier, du petit et du grand bovidé, du mouton (?), de la chèvre (?), de l'oryx, de la gazelle dorcadée, de la gazelle de Cuvier, de l'antilope bubale et du chameau.

Quelques rares ossements humains proviennent aussi de la couche C (p. 18). Ils n'ont pas été décrits.

Conclusion

Rien n'est à écarter, aujourd'hui encore, dans la publication pionnière du Lt. J. Campardou. Tout y est exprimé et dessiné avec détail et précision. Cette étude n'est pas seulement à relire, elle est désormais à reprendre.

Rappelons que les croquis des six planches furent esquissés sur place, sous la lampe, dans l'inconfort et le souci d'exactitude. Le rocher nu a été atteint partout (p. 16). Toutefois, on ne sait s'il subsiste des dépôts masqués, susceptibles d'être encore fouillés.

La genèse de l'édification sédimentaire de cette grotte a été reconstituée par le Lt. J. Campardou (p. 24) : « La grotte de Kifan bel-Ghomari semble se comporter comme une cavité mixte dans laquelle des couches d'habitat seraient venues se superposer à des couches de remplissage.

« La couche D et ses parties profondes (couche E) sont en effet, des couches de dépôt limoneux qui ont été formées par les eaux et qui sont venues tout d'abord remplir le fond des galeries, là où des obstacles... permettaient au colmatage de s'effectuer. [...] Pendant la constitution de ces dépôts de remplissage, la caverne a été habitée surtout par les gros carnassiers qui y ont laissé les restes de leurs repas. La présence d'un grand nombre de pièces de l'hyène et des débris de plusieurs ours ne laissent aucun doute à cet égard. Le foyer de la couche E doit être considéré comme un événement temporaire... Situé dans un endroit relativement obscur, il semble marquer une occupation passagère de la cavité au commencement de son remplissage » « La couche D semble représenter l'industrie de l'époque moustérienne » (p. 25).

« au-dessus... après une interruption d'habitat par l'homme... est venue se superposer la couche C, qui constitue un niveau d'habitat parfaitement déterminé... Cette couche paraît synchronique de celle de la grotte de la Mouillah... d'âge Ibéromaurusien » (p. 25-26). Elle est « caractérisée par l'importante collection de petites lames à dos retouché et les foyers supérieurs 1 à 5 ».

Retenons aussi quelques mots clé : travertins, sources, forêts.

Couches E et D : dépôt limoneux, plancher stalagmitique, carnivores et bref impact anthropique Moustérien : halte.

Couche C : foyers et dépôts d'un habitat de chasseurs Ibéromaurusiens.

La région de Taza est connue pour son attrait et ses ressources dès le Paléolithique.

Nos connaissances locales du Pléistocène supérieur (40 derniers millénaires) sont à établir, elles se réduisent pour l'instant à quelques indices (couches E et D de Kifan bel-Ghomari).

Les chasseurs Ibéromaurusiens de Kifan bel-Ghomari ont séjourné dans un milieu un peu plus froid que l'actuel, où croissaient peut être le pin Laricio et le cèdre. Mais contrairement à leurs cousins des Babors de l'Algérie, chassant surtout le mouflon (Hachi, 1999), ceux-là semblent avoir eu des comportements plus opportunistes et moins sélectifs.

Dans ce secteur du Maroc oriental situé à moins de 100 km de la mer, aucune datation n'est disponible. Seul repère d'importance régionale : la grotte ossuaire de Taforalt, au nord-ouest de Taza. Elle a livré neuf niveaux d'Ibéromaurusien : 8 850 BC pour le niveau II et 13 750 BC pour le niveau XII (Camps 1974) qui attestent de la longévité de cette culture et du pouvoir d'attraction de ce site, pour des populations de Cro-Magnon : Hommes et Femmes de Mechta-Afalou, essayées le long de la Moulouya, voire jusqu'à Taza. Taforalt fut sans nul doute comme Afalou Bou Rhummel, un haut lieu de mémoire culturelle (Hachi 1999; Hachi et Roubet 2003).

Il y a quelques décennies déjà, on s'accordait à reconnaître que l'Oranie méditerranéenne avait été un foyer de culture ibéromaurusienne, mais son originalité et son importance restent encore à établir. En somme, rien ne nous autorise à privilégier aujourd'hui l'hypothèse d'une éventuelle pénétration d'est en ouest des Hommes de Mechta-Afalou, en utilisant la trouée de Taza.

Attendons les résultats d'autres travaux régionaux. Ils nous réservent d'autres réponses.

BIBLIOGRAPHIE

- ARAMBOURG C., 1938. *Mammifères fossiles du Maroc*. Mém. de la Soc. des Sc. Nat. du Maroc, n° XLVI.
- BALOUT L., 1955. *Préhistoire de l'Afrique du Nord. Essai de chronologie*. Paris, AMG.
- BASSET H., 1925. « Les Troglodytes de Taza ». *Hespéris*, t. V, pp. 427-442.
- BARBIN A., 1910. « Fouilles des abris préhistoriques de la Mouillah, près Marnia ». *Bull. de la Soc. de Géogr. et d'Archéol. de la Province d'Oran*, t. XXX, pp. 77-90.
- BARBIN A., 1912. « Fouilles des abris préhistoriques de la Mouillah, près Marnia, deuxième campagne ». *Bull. de la Soc. de Géogr. et d'Archéol. de la Province d'Oran*, t. XXXII, pp. 389-402.
- CAMPARDOU Lt. J., 1917. « La nécropole de Taza (Maroc) ». *Bull. de la Soc. de Géogr. et d'Archéol. de la Province d'Oran*, t. XXXVII, pp. 291-329.
- CAMPARDOU Lt. J., 1921. « Notes archéologiques sur la région de Taza (Maroc) ». *Bull. de la Soc. de Géogr. et d'Archéol. de la Province d'Oran*, t. XLI, pp.173-194.

- CAMPARDOU Lt. J., 1917. « La grotte de Kifan bel-Ghomari à Taza (Maroc) ». *Bull. de la Soc. de Géogr. et d'Archéol. de la Province d'Oran*, t. XXXVII, pp. 5-26.
- CAMPS G., 1974. *Les civilisations préhistoriques de l'Afrique du Nord et du Sahara*. Doin.
- DOUMERGUE F., 1936. « Inventaire de la section de Préhistoire du Musée Demaeght, à Oran ». *Bull. de la Soc. de Géogr. et d'Archéol. de la Province d'Oran*, t. LVII, 53-54, n° 255.
- DOUMERGUE F., 1917. « Faune » in Campardou Lt. J. « La grotte de Kifan bel-Ghomari à Taza (Maroc) ». *Bull. de la Soc. de Géogr. et d'Archéol. de la Province d'Oran*, t. XXXVII, pp. 5-26 (tableau p. 17).
- ENNOUCHI E., 1953. « Complément de faune de Kifan bel-Ghomari (Taza) ». *Comptes rendu mens. de la Soc. des Sc. Nat. du Maroc*, t. XIX, pp. 26-27.
- HACHI S. 1999. *L'Homme de Mechta-Afalou, Cro-Magnon de l'Afrique du Nord durant les 20 derniers millénaires : évolution culturelle et devenir*. Thèse d'habilitation à diriger des recherches, Université P. Valéry III, Montpellier, 4 volumes.
- HACHI S. et Roubet C., 2003. « Les premières inhumations en nécropoles de l'Homme de Mechta-Afalou ». *Dossiers d'Archéologie*, n° 282, pp.16-21.
- MAS A., 1952. *Contribution à l'étude des Carnivores fossiles de Kifan bel-Ghomari (Taza)*. Diplôme d'études supérieures de géologie, Rabat.
- MAS A., 1955. *Contribution à l'étude des Carnivores fossiles de Kifan bel-Ghomari (Taza)*. Rabat, Mém. soc. sci. nat. et phy. du Maroc, 2 (1), 47 p.
- PALLARY P., 1918-1919. « Revue de Préhistoire Maghrébine (1914-1917) ». *L'Antrop.*, t. XXIX, pp. 89-104 (94-96).
- VAUFREY R., 1955. *Préhistoire de l'Afrique*. Tome 1, *Le Maghreb*. Paris, Masson.

C. ROUBET ET S. HACHI

Imprimerie France Quercy, Cahors

Achévé d'imprimer en août 2005.

Dépôt légal à parution.

Imprimé en UE.



9 782744 905384

ISBN 2-7449-0538-0